



HAL
open science

Comment vivrons-nous demain ?

Claude Evin, Denise Cacheux, Guy Roustang, Michel Gaspard, Josiane Chatellet, Jean Gaeremynck

► To cite this version:

Claude Evin, Denise Cacheux, Guy Roustang, Michel Gaspard, Josiane Chatellet, et al.. Comment vivrons-nous demain?. [Rapport de recherche] Centre national de recherches scientifiques (CNRS); Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS). 1983, pp.192. hal-02185190

HAL Id: hal-02185190

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02185190v1>

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

7E6
4480

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN

RAPPORT DU GROUPE LONG TERME
"CHANGEMENTS DES MODES DE VIE"

COMMENT VIVRONS-NOUS DEMAIN ?

- Président* : Claude EVIN, député de la Loire-Atlantique, président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale
- Vice-Président* : Denise CACHEUX, député du Nord
- Rapporteur Général* : Guy ROUSTANG, maître de recherches au CNRS
- Rapporteur, animateur des travaux du groupe* : Michel GASPARD, chargé de mission au Commissariat Général du Plan
- Rapporteurs* : Josiane CHATELLET, IRIS-CNRS
Jean GAEREMYNCK, auditeur au Conseil d'Etat

La rédaction finale a bénéficié du concours actif de Robert FRAISSE, chargé de mission auprès du Commissaire au Plan.

Novembre 1983

f-9-3

I
SOMMAIRE

	Pages
Préface	1
Introduction	3
<u>PREMIERE PARTIE - 1944-1974 : UNE REVOLUTION DES MODES DE VIE</u>	7
1. <u>Le paysage économique : croissance rapide et nouvelle régulation d'ensemble</u>	8
11. Elévation continue de l'investissement, des revenus et de la consommation	8
12. Développement de l'Etat protecteur	10
13. La mise en place d'une nouvelle régulation économique	11
2. <u>La "révolution silencieuse" des modes de vie</u>	13
21. Contraction de la paysannerie et expansion des "tertiaires"	14
22. Exode rural et explosion urbaine	16
23. De la maison traditionnelle au "confort moderne" de l'appartement	17
24. Diffusion inégale de modes de consommation hiérarchisés	18
25. Séparation des temps et des lieux des activités de la vie quotidienne	23
26. Résistance des structures familiales, généralisation de la famille nucléaire	25
27. L'Etat prend en charge la protection sociale et l'éducation	26
28. Des institutions publiques plus proches	30

II

	Pages
<u>DEUXIEME PARTIE - DE LA FIN DES ANNEES 60 AUX ANNEES 80 : UNE MUTATION SOCIALE ET CULTURELLE AMORCEE AVANT LA CRISE ECONOMIQUE ?</u>	33
1. <u>1974 : La crise économique devient manifeste</u>	34
11. Deux ruptures successives de la croissance	34
12. Productivité, emploi, chômage : continuités et ruptures	36
13. Ralentissement de la croissance des revenus directs, poursuite de la croissance des transferts	39
14. Une crise d'ensemble de la régulation économique	40
2. <u>Une crise culturelle et sociale ouverte depuis la fin des années 60</u>	41
21. Crise du travail et du rapport au travail	41
22. Réduction rapide du temps de travail dans le temps de vie	43
23. Changement des rapports entre travail, loisirs et activités domestiques ?	46
24. Baisse des valeurs du travail, valorisation du "hors travail"	50
25. Le "nouveau consommateur" : mythe ou réalité ?	51
26. Une nouvelle économie domestique	54
27. Changement des rôles et des images sociales de l'homme et de la femme	59
28. Affaiblissement du mariage-institution, baisse de la natalité, diversité des formes de la vie familiale ...	63
29. Du logement collectif à la maison individuelle	69
2.10 De l'exode rural à la "rurbanisation"	72
2.11 Renouveau associatif, retour au local, évolution du rapport aux institutions	76
2.12 Quelles influences réciproques des mutations sociales et de la crise économique ?	79

III

	Pages
<u>TROISIEME PARTIE - L'AVENIR DES MODES DE VIE : L'INNOVATION NECESSAIRE</u>	
1. <u>Du bon usage des nouvelles technologies</u>	88
2. <u>Vers de nouveaux équilibres entre la vie de travail et la vie hors travail</u>	92
21. Le travail rémunéré : une place moins exclusive dans l'existence ?	93
22. Garantir le droit à l'emploi : un choix difficile et nécessaire	94
23. Permettre à chacun de moduler son temps de travail rémunéré	96
24. Qualité du travail et de la vie hors travail sont indissociables	99
25. Les défis de la qualification et de la qualité du travail	100
26. Rénover la vie au travail	102
27. Au-delà du mythe de la civilisation du loisir	106
28. Les voies de l'amélioration de la vie hors travail ...	107
3. <u>De nouveaux rapports entre l'économie formelle et l'auto-production</u>	110
31. Prendre en compte à la fois l'économie marchande et non marchande	110
32. Réductions de la durée du travail et des revenus sont-elles compatibles avec le progrès du mode de vie ? ...	113
33. Envisager des formes diversifiées de production des biens	114
34. Vers l'autoproduction collective de certains services	116
4. <u>De nouveaux équilibres entre la mondialisation des échanges et le renouveau de la vie locale</u>	119
41. Pour lutter contre les inégalités et favoriser l'identité locale : des politiques de l'habitat adaptées	120
42. Une autre organisation spatiale du travail, une autre localisation des emplois	122
43. Vers un nouveau développement des zones rurales	124
44. Habitants d'un pays et citoyens du monde	125

	Pages
5. <u>L'invention démocratique des modes de vie</u>	126
51. Les risques d'une société disloquée	126
52. La crise de l'autorité, du contrôle social et des grandes institutions	127
53. Les conditions de négociation de nouvelles règles de la vie sociale	129
54. Favoriser la responsabilité et ne recourir à la loi qu'en dernier ressort	131
55. Un point fondamental : l'apprentissage de la responsa- bilité et de la démocratie à l'école	132
56. Apprendre la maîtrise du changement des modes de vie .	133
 <u>CONCLUSION : OUVRIRE LE DEBAT SUR LES MODES DE VIE</u>	 135
 <u>ANNEXES</u>	 139
1. Composition du groupe "Changements des modes de vie"	140
2. Thèmes et auteurs des exposés introductifs des séances de travail	142
3. Notes d'étape de la première phase des travaux du groupe	144
4. Rapport du groupe "Amélioration de la connaissance des chan- gements des modes de vie"	163
5. Eléments bibliographiques	182

*Prise en compte
la conception du monde
le sens de la vie*

PRÉFACE

"Un monde meurt, un autre naît". Ce constat lapidaire ouvrait le texte de la première loi du 9ème Plan, adoptée au printemps dernier par le Parlement. Il peut être placé en exergue du présent rapport car celui-ci en fournit d'abondantes illustrations.

La société française traverse une grande crise. Savoir que celle-ci est mondiale ne doit ni nous consoler, ni nous amener à baisser les bras. Chaque année qui passe nous apprend un peu plus qu'elle ne signifie pas un grippage momentané de la croissance, une pause nécessitant une réorganisation énergique de notre système productif assortie d'un simple réaménagement des institutions publiques et du système de protection sociale. Cette crise accompagne une grande mutation : y sont mis en question, à travers les révolutions technologiques en marche, non seulement les structures de la production et de l'activité économique, mais aussi nos modèles de consommation, notre habitat, notre rapport à l'espace et au temps, les formes de notre vie familiale, sociale et culturelle : bref, tout ce qui conditionne et constitue notre mode de vie.

Pour l'élus, d'abord confronté par sa pratique et souvent par ses origines aux problèmes quotidiens de ses mandants, la notion de mode de vie est abstraite et inconsistante. La vie des citoyens ne se manifeste à sa connaissance qu'à travers des questions ponctuelles ou sectorielles qu'il doit presque toujours traiter dans l'urgence : problèmes locaux d'emploi, de logement, d'aide sociale, d'aménagement, d'équipements à construire et à financer... Le parlementaire, s'il a de ces mêmes questions une vision plus globale parce qu'il les traite au niveau national, ne les aborde lui aussi qu'en pièces détachées du fait des cloisonnements institutionnels, de la prévalence de l'administratif et du juridique dans la démarche législative. Pourtant la vie quotidienne des citoyens a des logiques qui ne peuvent se découper en tranches. Il n'est peut-être plus possible aujourd'hui de répondre aux problèmes seulement morceau par morceau. Des conceptions d'ensemble, des représentations de l'avenir à long terme sont plus que jamais nécessaires.

Cette conviction m'a amené à accepter, voici un peu plus d'un an, la présidence du groupe long terme "Changements des Modes de Vie" réuni par le Commissariat Général du Plan pour la période de préparation du 9ème Plan. Le travail collectif de ce groupe m'a beaucoup appris, et je crois qu'il a beaucoup appris également à l'ensemble de ses participants à travers des échanges passionnants et parfois passionnés. En donnant peu à peu une certaine consistance à l'insaisissable notion qui était son thème central, il nous a fait comprendre à quel point la crise économique, aussi grave et profonde qu'elle soit, est un remous

à la surface des courants de fond qui depuis une quinzaine d'années changent le sens des évolutions de toutes nos structures économiques et sociales, de tous les aspects de nos modes de vie. Un monde est en train de mourir : celui que nous avons hérité des trente années d'urbanisation et de croissance qui ont suivi la Libération. Un nouveau monde est en train de naître : celui que les hommes et les femmes nés depuis la seconde guerre mondiale construisent par tous les actes de leur vie quotidienne.

Cette formidable mutation en cours, notre groupe a cherché à en préciser à la fois la chronologie et les traits essentiels, avec leurs articulations et leur logique d'ensemble. Exercice difficile, bien moins périlleux toutefois que celui qui consistait à partir de ces constats pour tracer des perspectives d'avenir, esquisser des scénarios vraisemblables, indiquer les orientations possibles de politiques à long terme. L'ampleur d'une telle tâche était de toute évidence démesurée. Il nous est apparu plus raisonnable de nous borner à poser un certain nombre de questions centrales pour l'avenir de nos modes de vie et la définition des politiques publiques qui ont toutes une incidence sur eux. Nous livrons ces questions à la réflexion et au débat : débat des responsables politiques, professionnels, syndicaux, associatifs, mais aussi débat de tous les citoyens qui demandent, aujourd'hui bien plus qu'hier, à construire leurs modes de vie plutôt qu'à les subir.

"Plusieurs fois dans son histoire, l'humanité a vécu de brèves, mais brutales mutations. Celle d'aujourd'hui apporte comme celles d'hier, violences et libertés, misères et progrès" : cette seconde citation est tirée à la même source que celle du début de la présente préface. Il ne dépend pas seulement des pouvoirs publics, mais aussi de l'action quotidienne de chacun de nous, que les modes de vie de demain soient faits de plus de progrès et moins de misères, moins de violences et plus de libertés.

Claude EVIN

INTRODUCTION

Les trois décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont été marquées par des changements profonds dans les modes de vie des Français, conséquences et conditions permissives de l'expansion rapide de la production et de la consommation de masse. La dynamique de ces changements s'est rompue au cours des années 1970 avec la crise économique mondiale, le ralentissement de la croissance et la montée du chômage ; des signes annonciateurs de cette cassure se manifestaient du reste dès la fin des années 1960.

Dans l'évolution des modes de vie depuis une quinzaine d'années, des inflexions et des ruptures précises sont donc décelables par rapport aux tendances des années 1950 et 1960. Certaines représentent des adaptations transitoires à une situation de crise longue. D'autres sont significatives de tendances durables susceptibles de devenir prédominantes d'ici à la fin du siècle. Comment s'agenceront entre elles ces diverses tendances ? Comment agir sur elles pour dessiner de nouveaux équilibres des modes de vie en rapport avec les conditions nouvelles de la vie économique, sociale et culturelle que les mutations actuelles nous préparent pour la fin de ce siècle ?

C'est pour tenter d'apporter un peu de lumière sur ces grandes questions que le groupe de prospective "Changements des modes de vie" a été constitué au début de l'été 1982 au Commissariat Général du Plan. Il s'agissait de mener une réflexion orientée vers le long terme, plus générale que les réflexions de chaque secteur ministériel, et centrée sur la vie quotidienne des gens, des familles et des groupes sociaux de façon à mettre en lumière des relations et des cohérences que les réflexions sectorielles ne permettent pas d'apercevoir.

Le groupe de travail n'a pas cherché à se mettre d'accord sur une définition rigoureuse d'une notion aussi vaste que celle de "mode de vie". De fait, il n'existe qu'un nombre limité d'éléments communs aux façons de vivre des différents groupes qui composent une société à un moment donné de son évolution. La notion de mode de vie est en outre multidimensionnelle : le mode de vie ne peut être décrit qu'à travers un ensemble de composantes complémentaires et cohérentes qu'évoquent les thèmes successifs retenus par le groupe mais qui auraient pu être choisis différemment : travail et vie quotidienne ; utilisation sociale du temps dans le travail et dans les autres activités ; utilisation du revenu, consommations marchandes et non marchandes ; structure de la famille et du couple ; localisation et organisation du logement, environnement de la vie quotidienne ; sociabilité, vie locale, mode de recours aux institutions prestataires de services collectifs. Enfin, les modes de vie et les comportements qui s'y rattachent ne peuvent pas

être compris en dehors des systèmes de valeurs, d'attitudes et de représentations partagées par l'ensemble de la population ou propres à chaque groupe social : un mode de vie est de fait un ensemble cohérent de comportements en relation avec des valeurs et une culture.

L'ambition du groupe "modes de vie" était de relier entre eux tous ces éléments, qui sont traités le plus souvent isolément les uns des autres. L'entreprise était difficile car elle exigeait l'agencement d'études et de connaissances réunies par des chercheurs, experts ou praticiens venant d'horizons très divers et parlant des langages très différents : sociologues, économistes, statisticiens, démographes, historiens, psychologues, juristes, syndicalistes, responsables politiques, représentants d'associations etc. Les données disponibles, statistiques ou autres, sont généralement trop globales ou, au contraire, trop ponctuelles, parce qu'elles ont été conçues pour répondre à des questions différentes de celles que se posait le groupe ; ainsi celui-ci a-t-il éprouvé des difficultés constantes à évaluer les différences selon les catégories socio-professionnelles et à suivre avec précision les évolutions temporelles pour analyser les changements des tendances à moyen et long terme (1). Il lui a fallu ainsi lutter contre la tentation, favorisée par les limites des données objectives, de généraliser à l'ensemble du corps social des expériences vécues, des valeurs ou des aspirations parfois caractéristiques, en réalité, de certaines catégories sociales et d'elles seules. Enfin, il était indispensable de chercher à séparer soigneusement l'analyse des tendances passées et présentes du changement social et l'énoncé d'hypothèses plausibles concernant les évolutions à venir, du "discours performatif" qui consiste à formuler, sous la forme de pronostics sur les évolutions en cause, des souhaits fondés sur des jugements de valeur ; il importait de distinguer aussi nettement que possible la description des réalités et le débat politique sur les tendances qu'il serait bon d'encourager ou de freiner par l'action collective.

Les travaux du groupe "Modes de vie" se sont déroulés parallèlement au calendrier de la préparation du 9ème Plan. En novembre 1982, deux notes provisoires et synthétiques (2) ont été versées au débat d'orientation de la Commission Nationale de Planification pour la préparation de la première loi de Plan. Le rapport final ici présenté au public au moment où va s'engager le débat parlementaire sur la seconde loi de Plan aidera, pensons-nous, à mieux replacer dans une perspective historique et de long terme les choix fondamentaux qui ont été faits et les types de mesures que le 9ème Plan va mettre en oeuvre. Ce rapport comporte trois parties.

(1) Cf. à cet égard, en annexe au présent rapport, celui d'un groupe de travail du Commissariat Général du Plan réuni pour définir quelques axes prioritaires d'amélioration de la connaissance des modes de vie, en matière d'enquêtes statistiques, d'études et d'orientations méthodologiques.

(2) Présentées en annexes.

La première partie est un tableau rappelant les tendances principales qui ont marqué l'évolution des modes de vie au cours de la période des trente années de forte croissance économique de l'après-guerre, 1945-1975 : croissance plus rapide et plus constante qu'elle ne l'avait jamais été dans l'histoire du développement industriel.

Durant cette période, les modes de vie ont été profondément transformés par l'urbanisation, la consommation de masse de produits industriels, l'extension considérable de l'intervention publique dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale : toutes les catégories sociales ont été prises dans un puissant mouvement qui a en même temps bouleversé leur structure. Le rappel rapide de ces évolutions fournit un panorama introductif qui permet d'apercevoir plus nettement ensuite les inflexions et les ruptures intervenues vers la fin des années 1960 dans la dynamique économique et sociale.

La seconde partie propose une analyse de ces inflexions et de ces ruptures. A travers les métamorphoses profondes qui se sont produites, à travers la diversification ou l'éclatement qui semblent maintenant travailler le corps social après les tendances unificatrices de l'après guerre, la constatation la plus générale et peut-être la plus importante porte sur l'assez forte autonomie décelable dans les transformations des moeurs, des relations sociales et de la culture vis-à-vis de la crise économique elle-même. Autonomie dans la chronologie d'abord : c'est cinq à dix ans avant la rupture des grands équilibres économiques que les tendances du changement social se sont transformées ; autonomie dans la modification des comportements eux-mêmes, ensuite, par exemple dans des domaines comme le travail, la famille, l'habitat, où les changements se sont amorcés de façon nettement indépendante de la crise économique, bien que les incidences de celle-ci soient de plus en plus sensibles à mesure qu'elle se développe.

La troisième partie de ce rapport s'appuie sur le constat précédent pour tenter d'esquisser quelques uns des enjeux essentiels qui seront, selon le groupe, ceux du débat politique et social pour les années qui viennent concernant l'avenir des modes de vie. Quelle sera la place du travail dans la vie quotidienne avec la réduction de sa durée sur l'ensemble du cycle de la vie d'un homme ou d'une femme ? Pour quelles consommations marchandes, quels loisirs, quelles activités de production ou de création individuelles et collectives sera utilisé le temps libéré ? Quels nouveaux équilibres s'instaureront entre l'achat sur le marché et la production domestique ? Comment supprimer la coupure croissante entre ceux qui sont bien insérés socialement par leur qualification et leur activité professionnelles et ceux qui sont exclus par une formation inadaptée et par le chômage ? Comment faire en sorte que le développement des activités du temps libre, appelées à jouer un plus grand rôle dans la vie familiale et dans la vie sociale, ne favorise davantage encore ceux qui sont déjà les plus favorisés ? Comment se répartiront dans l'espace français les activités productives et les lieux de résidence, quelles formes nouvelles prendront l'habitat et la vie collective locale ? Comment restructurer à l'avenir les fonctions collectives,

*Le dév. futur
de l'habitat
dans les années
à venir
Le chômage et les jeunes
inégalité*

l'éducation, la solidarité, la protection sociale, comment réorganiser les institutions publiques et parapubliques qui les assurent ? Quels rôles sont susceptibles de jouer dans toutes ces évolutions les technologies informationnelles qui ouvrent des horizons nouveaux pour la vie économique, sociale et culturelle de la nation comme pour ses relations avec l'extérieur ? Le groupe "modes de vie", au terme de ses travaux, n'est évidemment pas en mesure de proposer des réponses à ces questions. Il a seulement tenté de les formuler avec plus de précision, afin de stimuler la réflexion collective et le débat des partenaires économiques et sociaux ; afin de suggérer aussi quelques voies à explorer pour les politiques économiques et sociales dans l'avenir : un problème clairement posé est à demi résolu, car il peut alors être discuté et négocié.

Il convient enfin de souligner que ce rapport reflète, dans sa forme comme dans son contenu, tous les obstacles que le groupe a rencontrés sur son chemin et qu'il n'a pas été en mesure de surmonter. Dans la période de mutation profonde que nous traversons, la réflexion prospective est hasardeuse et périlleuse : parce qu'il est difficile de discerner dans les évolutions en cours ce qui est réaction ou adaptation provisoire du corps social à une période de crise prolongée de ce qui est porteur d'une dynamique ouvrant sur l'avenir à long terme ; parce que le "jeu politique" est à la fois plus fermé et plus indéterminé que dans les périodes de développement stable. Aux prophéties, optimistes ou pessimistes, sur l'impact des technologies nouvelles, aux virtuosités des analyses sur la société du temps libre, aux anticipations bleues, vertes, roses ou noires des scénarios prospectifs, le groupe "modes de vie" a préféré l'exploration patiente des espaces multiples où l'action collective devra se développer : exploration indispensable parce que les contradictions grandissent entre les aspirations, les désirs libérés et les contraintes nées de la crise ; parce que les ressources technologiques, économiques, culturelles, humaines se multiplient pour rendre possible l'amélioration de la vie quotidienne de tous, mais que de nouvelles formes d'organisation sociale sont indispensables à leur épanouissement ; et parce que c'est sans doute seulement à travers l'invention et la construction collective d'une société nouvelle que pourront se résoudre progressivement, les crises multifor- mes de notre époque. Tous les pays, à des degrés divers, sont placés aujourd'hui devant ce défi. Le nôtre n'a-t-il pas, pour y répondre, des atouts et des devoirs ?

PREMIERE PARTIE

1944-1974 : UNE RÉVOLUTION DES MODES DE VIE

La génération des Français qui arrivaient en 1974 à l'âge de 50 ans se trouvaient dans un monde complètement transformé par rapport à l'époque de la Libération qui avait été celle de leurs vingt ans. Pour ceux qui en cette même année 1974 arrivaient au seuil de la retraite, la vie quotidienne, le paysage économique et social avaient changé bien plus profondément au cours des trois dernières décennies que pendant les temps de l'entre-deux guerres, ceux de leur jeunesse et du début de leur âge adulte. Une révolution des modes de vie s'était accomplie, dont les uns et les autres avaient été en même temps les acteurs, et les spectateurs.

Les pages qui suivent brossent un tableau rapide des transformations de cette période. Cet "accéléré" ou ce raccourci historique permettra de mesurer l'ampleur de la rupture des tendances du changements des modes de vie qui s'est produite à la charnière des années 1970 et mieux comprendre le sens des tendances à l'oeuvre dans la période actuelle.

1. LE PAYSAGE ECONOMIQUE : CROISSANCE RAPIDE ET NOUVELLE REGULATION D'ENSEMBLE

Dès 1948, l'économie française avait retrouvé son volume de production de 1938, après l'effondrement des années d'occupation. De 1949 à 1969, le volume de la production globale a augmenté en moyenne de 5 % chaque année (1). Entre 1948 et le début des années 1970, la production annuelle réelle était ainsi multipliée par 3 pour une population totale qui passait de 40 à 50 millions de personnes environ. La population active restait stable de 1949 (19,5 millions de personnes) à 1962 (19,7 millions), mais commençait de s'accroître vers la fin des années 60 (20,8 millions d'actifs en 1969).

11. ELEVATION CONTINUE DE L'INVESTISSEMENT, DES REVENUS ET DE LA CONSOMMATION

Une part relativement stable (12 à 14 %) de cette production en expansion rapide était consacrée aux investissements "productifs" (usines, machines, bureaux pour les entreprises), et une part plus rapidement croissante (5 % en 1949, 10 % en 1969) aux investissements "non productifs" au sens de la comptabilité nationale : logements, écoles, hôpitaux, bureaux des administrations publiques, etc.. Les 75 à 80 % du revenu national non consacrés à cette accumulation de capital alimentaient une élévation accélérée de la consommation de biens et de services marchands et de la consommation de services collectifs.

(1) Cf. J.J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud : *la croissance française - Seuil*, 1972 ; même source pour les chiffres qui suivent. De nombreux tableaux statistiques permettant un suivi sur la période 1945-75, présentés dans cette partie, sont extraits de l'ouvrage de Jean Fourastié : *les trente glorieuses*, Fayard 1979 ; la source originale étant l'INSEE dans la plupart des cas.

Le tableau 1 et le graphique montrent que la consommation en volume par personne a été multipliée par un facteur supérieur à 2,5 entre 1949 et 1974, tandis que sa structure se transformait profondément : chute spectaculaire dans les budgets du poids relatif des dépenses consacrées à l'alimentation et à l'habillement (presque deux tiers des dépenses en 1949, un tiers en 1974) ; doublement en poids relatif des dépenses de transport résultant à peu près exclusivement de la diffusion de l'automobile et de son usage. Ces évolutions sur une trentaine d'années signifient, en consommation par personne, une augmentation de 40 % environ des dépenses réelles d'alimentation et d'habillement, une multiplication par 5 des dépenses réelles consacrées au logement, aux biens d'équipement ménagers, à l'automobile et au transport.

Tableau 1
Coefficients budgétaires des postes de consommation ;
croissance du volume physique de la consommation par tête,
1949-1974

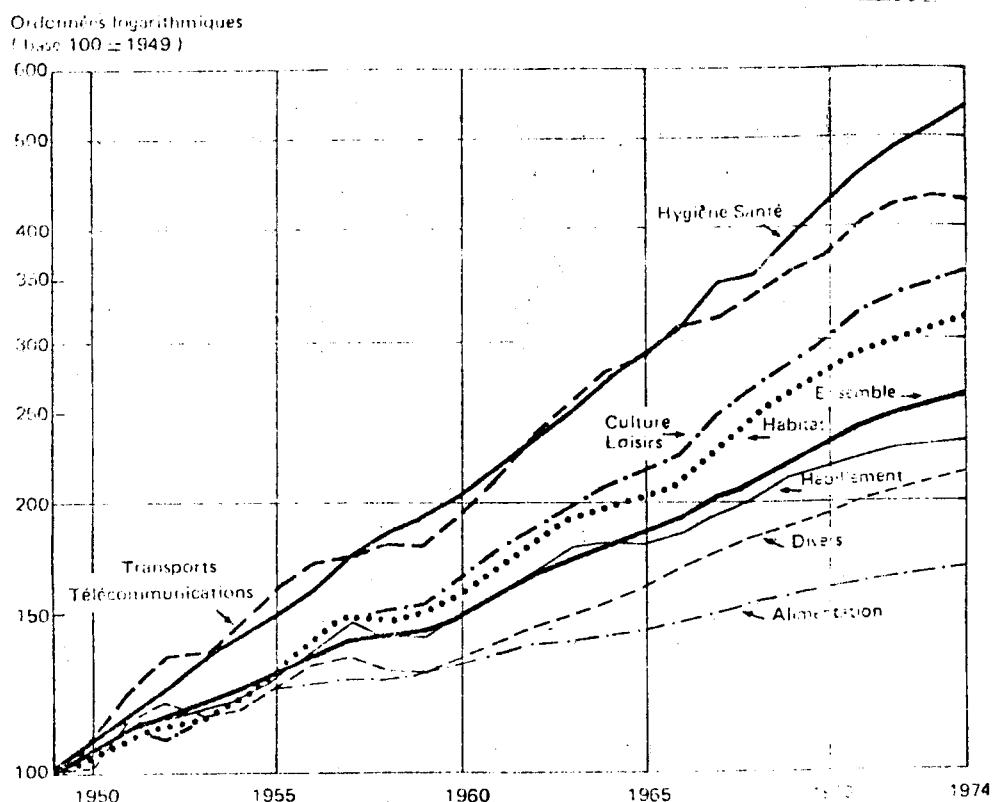
	1949 (1)	1959 (2)	1965 (2)	1974 (2)
Consommation totale	100	100	100	100
Alimentation et boissons	44,2	37,7	33,0	25,9
- dont produits à base de céréales	6,6	4,4	3,9	3,1
- dont viandes, vol., oeufs, poissons	14,0	13,1	12,4	9,1
Habillement	16,1	12,0	11,7	8,7
Habitation	11,7	16,4	17,3	22,2
Hygiène et santé	5,7	9,5	12,0	13,8
Transports et télécom.	5,6	7,6	8,7	10,6
Culture et loisirs	6,3	6,9	7,0	8,6
Hôtels, cafés, restaurants et divers	10,1	9,9	10,3	10,2
Indices du volume physique de la consommation totale par tête :				
- d'après les statistiques de consommation	75	100	155	192
- d'après la comptabilité na- tionale	100	133	-	253

Source : J. FOURASTIE

(1) D'après les valeurs à prix courants publiées dans l'annuaire statistique 1966, p. 460.

(2) Série 1959-1974. Voir notamment annuaire statistique 1966, p. 464 et p. 616.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ANNUELLE PAR TETE POUR LES PRINCIPAUX POSTES



Source : rapports sur les Comptes de la Nation. Collections de l'INSEE, volumes de la série C.

12. DEVELOPPEMENT DE L'ETAT PROTECTEUR

Une seconde caractéristique majeure de la période des trente années de l'après-guerre, à côté de cette explosion conjointe de l'accumulation de capital et de la consommation de biens et de services marchands, est l'intervention rapidement croissante de l'Etat dans la production de services : production de services à vocation essentiellement économique (télécommunications, transports collectifs, extension et entretien du réseau routier, information, recherche), mais aussi et surtout développement des institutions publiques du secteur "social" : institutions productrices de services collectifs financés en partie ou en totalité par des prélèvements obligatoires (éducation, soins-hospitaliers, logement social ...) ; institutions gestionnaires de transferts de revenus, financés eux aussi par prélèvements obligatoires, soit non affectés (retraites, allocations familiales, prestations de chômage), soit destinés

à des consommations particulières (soins médicaux privés notamment). La comptabilité nationale ne permet pas de chiffrer correctement l'évolution des volumes de production et des productivités en ce qui concerne la plupart des services collectifs. Les meilleurs indicateurs disponibles sont les effectifs des agents de l'Etat (personnel enseignant en particulier) qui regroupaient environ 5 % de la population active au lendemain de la seconde guerre mondiale, et près du double au milieu des années 70 ; et les effectifs des collectivités locales et des autres administrations (y compris établissements hospitaliers) qui représentaient moins de 2 % de la population active à la fin des années 40, et près de 6 % à la fin des années 70 (1). Sur la période 1947-1971 et en francs constants, les dépenses de l'Etat augmentent à un rythme annuel moyen de 3,8 % par an, celles des collectivités locales de 6,4 %, celles de la sécurité sociale de 7,8 %. Ainsi les dépenses de l'Etat central progressent moins que la production intérieure brute, leur part passant de 30 % en 1948, puis 35 % au milieu des années 50, à 27 % environ au début des années 70 ; mais le poids des dépenses de protection sociale s'accroît considérablement, passant de 6,5 % de la PIB de 1948 à plus de 15 % au début des années 70.

13. LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE REGULATION ECONOMIQUE

Au cours des années de l'entre deux-guerres s'étaient succédés une période de croissance, une crise profonde et un début de reprise. En comparaison, la croissance économique des trente années de l'après-guerre présente rétrospectivement deux traits remarquables : sa grande rapidité par rapport à tout ce qui avait été connu antérieurement ; sa grande stabilité puisque l'expansion n'a connu au cours de cette période que deux ralentissements vraiment sensibles : ceux de 1952-53 et 1958-59, l'un et l'autre à des politiques de "refroidissement" faisant suite à des poussées d'inflation, lesquelles nous paraîtraient aujourd'hui anodines, à l'exception peut-être de celle de 1951. Cette vitesse et cette régularité peuvent s'expliquer à la lumière d'une hypothèse centrale : celle de la mise en place dans l'après-guerre, en France comme dans les autres économies développées du monde capitaliste, d'un nouveau mode de régulation issu de la grande crise des années 30 et de la seconde guerre mondiale, centré sur les Etats-Unis où il était né au cours de cette période (2).

Au sein du système productif, un ensemble de principes généraux prennent leur plein épanouissement : le gain de temps, la rationalisation des techniques et de l'organisation du travail, la standardisation des produits et des machines, qui permettent de produire toujours plus avec des coûts unitaires toujours plus bas. Mécanisation et concentration des exploitations dans l'agriculture, techniques talorienne et fordienne d'organisation du travail dans l'industrie - machine-transfert et

(1) Cf. : Ch. André, R. Delorme - *L'évolution des dépenses publiques en longue période, 1872-1971* - CEPREMAP-CORDES, 1979.

(2) Pour un approfondissement de ces questions : M. Aglietta - *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy - R. Boyer, J. Mistral : *Accumulation, inflation, crises*, PUF 1978.

ligne de montage, séparation des fonctions de conception, d'organisation et d'exécution, découpage du travail en tâches élémentaires soumises à des cadences contrôlées (1) donnent aux indicateurs de productivité horaire du travail un essor sans précédent : + 6,4 % par an en moyenne dans l'agriculture, + 5,3 % par an dans l'ensemble de l'industrie entre 1949 et 1969, alors que ces mêmes indicateurs n'avaient qu'exceptionnellement dépassé les seuils de 2 ou 2,5 % par an avant la seconde guerre mondiale. La croissance extraordinairement rapide de la productivité dans l'agriculture, pour un volume de production qui n'augmentait qu'assez lentement, libérait ainsi une population active considérable pour l'industrie et les activités tertiaires dont les niveaux de production s'accroissaient beaucoup plus vite. L'agriculture et l'industrie étaient passées de l'ère de la croissance extensive à celle de la croissance intensive.

Du côté des ménages et de leur vie quotidienne, des bouleversements assuraient au système productif des débouchés en croissance constante. La consommation de masse se développe ; des activités ménagères ou sociales de la sphère non marchande traditionnelle basculent dans la sphère des échanges marchands ; les villes puis les villages se remplissent d'automobiles ; les biens d'équipement ménager - réfrigérateur, machine à laver, télévision, etc. - envahissent l'univers domestique ; le tourisme et les départs en vacances s'étendent à une part toujours croissante de la population. L'urbanisation rapide stimule puissamment la construction de logements, d'infrastructures et d'équipements collectifs. Tandis que les marchés de produits industriels s'internationalisent et que la France s'ouvre sur l'extérieur, s'établit ainsi un régime de croissance rapide de la demande finale, qui semble éliminer les risques de crises de suraccumulation du capital analogues à celles qui avaient rythmé la croissance industrielle jusqu'à la grande crise des années 1930.

Entre ces deux grands sous-systèmes de l'économie, système d'offre et système de demande, se mettent en place un nouveau circuit de distribution des revenus, un nouveau contrat social, un nouveau "rapport salarial" (2) qui assurent la régulation de tout l'ensemble. Pour attirer et fixer à la ville une population toujours plus nombreuse, les grandes entreprises offrent non seulement des salaires élevés en comparaison des rémunérations des zones rurales, mais aussi des emplois assortis d'avantages divers et notamment de garanties de progression du salaire réel. L'accès aux objets du nouveau modèle de consommation

(1) Cf. B. Coriat - *L'atelier et le chronomètre* - Christian Bourgeois, 1979.

(2) Cette notion de base des théories économiques de la régulation recouvre schématiquement trois sous-ensembles de réalités interdépendantes : l'organisation et la division du travail, les qualifications des salariés et les conditions d'emploi qui leur sont offertes ; les salaires, leurs niveaux et leurs différentes formes (salaire "direct", salaire "indirect" correspondant aux prestations sociales), les modalités de leur fixation ou de leur négociation ; enfin, le niveau et les formes de la consommation élargie à la santé, à l'éducation, etc..

urbain dont les novations séduisent, les perspectives d'une meilleure protection sociale, font accepter ce qui est demandé en contre-partie : l'éloignement ou la coupure de la famille, des amis d'enfance et du lieu d'origine ; la déqualification et le "travail en miettes" ; les rythmes serrés imposés par l'employeur et les fatigues nerveuses qu'ils engendrent. L'Etat intervient de façon croissante, et de multiples façons, dans les relations entre employeurs et salariés : il édicte des normes d'hygiène et de sécurité ; organise et stimule la négociation de conventions collectives de branches, offrant une protection améliorée aux salariés des grandes entreprises qui sont le moteur principal de la croissance ; il met en place les régimes de protection sociale à gestion paritaire qui distribuent des masses croissantes de "salaire indirect" sous forme de retraites, de services de santé, de prestations familiales, et assurent aux salariés une garantie de revenus en cas de chômage ; il encourage la négociation collective des grilles de salaires et généralise la réglementation du SMIG puis du SMIC qui garantit un revenu minimal -fortement croissant à partir de 1968 - aux salariés sans qualification reconnue. A travers ces changements institutionnels se met en place un régime de croissance rapide et régulière des revenus réels, fondé sur les deux piliers que sont d'une part l'indexation des salaires sur les prix et la garantie de fait de progression du pouvoir d'achat, d'autre part la progression constante des services gratuits et des prestations sociales : l'instauration du nouveau rapport salarial rend impossible les baisses cumulatives des prix et des salaires, qui jouaient un rôle central dans l'éclatement des crises cycliques de la "régulation concurrentielle" du 19ème et du début du 20ème siècle.

2. LA "REVOLUTION SILENCIEUSE" (1) DES MODES DE VIE

Au cours de ces trente années de croissance économique accélérée, tous les aspects des modes de vie sont bouleversés dans un mouvement d'ensemble dont la plupart des intéressés ne prendront eux-mêmes conscience que progressivement. Cette révolution lente à l'échelle du temps vécu, mais fulgurante à l'échelle du temps historique, prend évidemment des visages bien différents selon les générations et les catégories sociales, car certaines en sont le fer de lance, tandis que d'autres restent à l'écart. Pourtant ce ne sont pas seulement les modes de vie des mêmes catégories qui changent : bien davantage peut-être les catégories sociales sont elles-mêmes remodelées par l'évolution des modes de vie. Les Français de 1974 ne sont plus les mêmes que ceux de 1944 parce que les structures socio-professionnelles et la répartition géographique de la population ont été transformées. La salarisation et la redistribution des actifs selon les activités économiques, l'urbanisation rapide de la population, sont les deux tendances majeures qui donnent leur cohérence d'ensemble aux changements des modes de vie vus sous leurs différents aspects.

(1) Sous-titre de l'ouvrage de J. Fourastié : *Les trente glorieuses*, Fayard 1979.

21. CONTRACTION DE LA PAYSANNERIE ET EXPANSION DES "TERTIAIRES"

Le tableau 2 donne une idée des bouleversements de la distribution de la population selon les activités économiques, accomplis en trente ans. La France de la Libération comptait 7,5 millions d'agriculteurs soit encore près de 40 % de la population active totale. Ils étaient à peine plus de 2 millions en 1975, et parmi eux le nombre de salariés était tombé à 375 000. Le nombre des actifs travaillant dans l'industrie, ouvriers pour l'essentiel, passe de 6 à 8 millions (on doit cependant remarquer qu'ils étaient 7,3 millions au seuil de la crise des années 30). Ce sont les activités tertiaires qui créent de façon constante les plus forts contingents d'emplois : commerces et services privés, banques, assurances et services publics. Passés de 6 à près de 11 millions en trente ans, les "tertiaires" regroupent désormais plus de la moitié de la population active totale.

La salarisation croissante de la population active est une autre caractéristique majeure de ces trente années de l'après-guerre. Au début des années 50, les non salariés qui étaient et restent pour leur plus grande part des exploitants agricoles, des petits commerçants et des artisans représentaient encore plus du tiers de la population active. Au recensement de 1975, cette part était tombée à un niveau proche de 15 %.

Derrière la sécheresse de ces chiffres, se devine la métamorphose des univers sociaux du travail et de la production qui avaient été ceux de la III^{ème} République. A la ferme et dans les champs, le fourmillement des humains et des animaux fait place à la solitude de l'exploitant avec ses machines. Dans les villages, les bourgs et les petites villes, la population nombreuse des artisans traditionnels, des petits commerçants, des "gens de maison", se réduit rapidement. La petite entreprise industrielle locale se raréfie en liaison avec la concentration industrielle et avec elle disparaissent les petits patrons, les ouvriers de métier, les manoeuvres et les apprentis qu'elle enracinait dans leur lieu d'origine. Les nouvelles catégories sociales urbaines prennent simultanément un essor considérable : les ouvriers de la grande entreprise avec toute sa hiérarchie, du contremaître et de l'ouvrier hautement qualifié jusqu'au manoeuvre du bas de l'échelle ; les techniciens, les ingénieurs, les employés et les cadres commerciaux et administratifs des sièges sociaux et des bureaux d'études ; les employés et les cadres des entreprises commerciales, des banques et des assurances ; les salariés des services publics avec d'autres hiérarchies, de l'instituteur au professeur d'université, de la femme de service et de l'infirmière au "patron" hospitalier, du coursier et de la secrétaire d'administration au haut fonctionnaire...

La classe ouvrière urbaine s'accroît et se transforme profondément : aux corps de métiers avec leurs divisions traditionnelles succède une sorte de continuum de qualifications commun à la plupart des activités ; dans les emplois ouvriers "non qualifiés", la part des femmes régresse jusqu'en 1968, puis passe de 24 à 28 % entre 1968 et 1975, tandis que

Tableau 2

Population active par secteur d'activité collective en 1931, 1946 et 1975 ¹								
Secteur	1931 ²	1946 ²			1975 ³			1975-1946
		T	H	F	T	H	F	
<i>Primaire :</i>								
Agriculture, pêche, sylviculture	7,7	7,5	4,2	3,3	2,1	1,5	0,6	- 5,4
<i>Secondaire :</i>	7,3	6,0	4,4	1,6	8,0	6,1	1,9	+ 2,0
Indust. extrac- tives	0,5	0,4	0,4	0,0	0,1	0,1	0,0	- 0,3
Indust. manu- fact.	5,6	4,5	3,0	1,5	5,9	4,1	1,8	+ 1,4
Construction, bâtiment, tra- vaux publics ..	1,1	1,0	1,0	0,0	1,9	1,8	0,1	+ 0,9
Eau, gaz, élec- tricité	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,0	+ 0,1
<i>Tertiaire :</i>	6,3	6,2	3,6	2,6	10,8	5,7	5,1	+ 4,6
Transport ...	1,2	1,2	1,0	0,2	1,3	1,0	0,3	+ 0,1
Commerce et services	2,8	2,4	1,3	1,1	5,5	2,8	2,7	+ 3,1
Administra- tion, enseig. banque, assu- rances	2,4	2,6	1,3	1,3	4,0	1,9	2,1	+ 1,4
<i>Activités mal dé- signées</i>	0,3	0,8	0,4	0,4	0	0	0	- 0,8
<i>Total</i>	21,6	20,5	12,7	7,8	20,9	13,3	7,6	+ 0,4

1 Chiffres en millions.

2 Annuaire statistique 1952, p. 353.

3 Principaux résultats du recensement de 1975, p. 201.

Source : J. Fourastié

celle des étrangers s'élève de façon continue (11 % au début des années 1960, 17 % en 1975). Mais à côté de cette classe ouvrière transformée et des anciennes professions tertiaires qui se maintiennent, professions libérales notamment, un univers neuf prolifère et transforme la ville : celui des "nouvelles classes moyennes" des salariés du tertiaire public et privé, avec leurs nouvelles hiérarchies dont de larges fractions sont déjà fortement féminisées ou se féminisent de plus en plus (1).

(1) A titre d'exemples, entre les recensements de 1954 et de 1975, le taux de féminisation des employés passe de 53 à 64 %, celui des cadres administratifs moyens de 24 à 45 %, celui des cadres administratifs supérieurs de 8,5 à 17 %.

22. EXODE RURAL ET EXPLOSION URBAINE

A la Libération, la population résidente des communes rurales au sens de la définition de l'INSEE était pratiquement ce qu'elle représentait au seuil des années 1930 : près de la moitié (48 %) de la population totale. Au recensement de 1975, la population rurale selon la même définition était tombée à 32 % de l'ensemble. En un siècle exactement, l'équilibre numérique entre population rurale et urbaine s'était inversé ; et la moitié à peu près de ce retournement s'était produit au cours des seules 30 années de l'après-guerre.

Tableau 3

Population urbaine et population rurale en France depuis 1700 (en pourcentage)		
Année	Population rurale	Population urbaine
1700	84	16
1801	77	23
1846	75	25
1872	68	32
1901	59	41
1931	48	52
1946	47	53
1975	32	68

Source : J. Fourastié. *op. cit.*

Cette urbanisation rapide de la population s'est cependant inscrite dans le cadre d'une expansion démographique qui donnait à la croissance urbaine l'allure d'une véritable explosion. Sous les effets conjugués du "baby boom" de l'après-guerre, de l'allongement de la durée de vie moyenne, de l'immigration et de l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord au tournant des années 1960, la population résidente passe de 40,5 à 52,7 millions d'habitants entre les recensements de 1946 et de 1975. Tandis que la population des campagnes, des villages et des bourgs se réduit de près de 5 millions de personnes, ce sont donc 17 millions d'habitants supplémentaires qui se concentrent dans les villes dont la population passe en 30 ans de 21 à 38 millions de personnes environ.

Tableau 4

Population (en millions)		
	1946	1975
Population totale	40,5	52,7
Population active	20,5	21,8
Population active agricole	7,4	2,0
Population rurale	19,0	14,3
Population urbaine	21,5	38,4

Sources : Recensements, chiffres bruts.

Les jeunes générations des campagnes "montent" à la ville pour y chercher les emplois que la modernisation de l'agriculture et la disparition des métiers traditionnels suppriment en masse. La population stagne et vieillit dans les bourgs ruraux qui s'endorment. Dans les zones éloignées des pôles de croissance industrielle et tertiaire, des villages meurent, d'autres se replient sur eux-mêmes ou ne s'animent plus qu'au rythme des fins de semaines et des vacances des propriétaires de résidences secondaires - dont le nombre passe de 400 000 à 1 700 000 entre les recensements de 1954 et 1975. Simultanément les villes explosent, leur paysage se transforme, leur physionomie sociale est bouleversée en même temps que des quartiers neufs surgissent. Le mouvement touche d'abord, dans les années 1950, les grandes métropoles anciennement industrialisées autour desquelles commencent à se multiplier les grands ensembles de logements collectifs. Au cours des années 1960, lors de l'exécution des 4ème et 5ème Plans et notamment sous les effets de la décentralisation industrielle menée par la DATAR, ce mouvement s'étend à des villes moyennes de régions plus nombreuses qui voient elles aussi naître et croître à leur périphérie les quartiers nouveaux d'immeubles et de "tours". Les villes éclatent de toutes parts hors de leurs limites séculaires. Dans les plus grandes d'entre elles, à partir des années 1960, la montée des prix du logement, la spéculation foncière et immobilière, la rénovation des quartiers anciens, repoussent de plus en plus loin vers la périphérie les catégories sociales aux revenus les plus bas : personnes âgées, commerçants et artisans traditionnels, ouvriers et employés. Dans l'espace de la ville, des "beaux quartiers" du centre aux banlieues d'ouvriers, d'employés ou de cadres, s'inscrit l'image des grandes pyramides hiérarchiques du nouveau salariat industriel et tertiaire.

23. DE LA MAISON TRADITIONNELLE AU "CONFORT MODERNE" DE L'APPARTEMENT

Il existait en France, à la Libération, environ 12,5 millions de logements dont 10 % seulement avaient été construits après 1920. En 1975, étaient recensés plus de 21 millions de logements dont la moitié avaient été construits après la Libération

Le stock de logements disponibles s'accroissait ainsi de 66 %, dans le temps où la population augmentait de 30 %. Cette évolution, permise par une intervention massive de l'Etat (normalisation des logements et des techniques de construction, financement et solvabilisation des ménages) a accompagné un double mouvement : la "décohabitation" des générations d'une même famille, nécessaire à l'exode rural et à l'adoption par les plus jeunes des nouveaux modes de vie urbains ; l'amélioration relative de la qualité des logements qui constituait un élément important de ces nouveaux modes de vie, comme d'ailleurs la réduction du "surpeuplement" des logements (1). Simultanément, à mesure que s'élève le pouvoir d'achat des ménages salariés, l'appartement urbain se remplit des équipements ménagers qui deviennent, avec l'automobile, les symboles de la modernité : machine à laver, réfrigérateur, télévision, téléphone, machines et ustensiles domestiques de toutes catégories. L'appartement urbain avec ses normes d'espace et de confort, muni de ces équipements standardisés, devient le système de réalités et de signes qui oppose dans les représentations collectives le mode de vie des nouvelles catégories sociales salariées à celui des générations précédentes, symbolisé par la maison rurale dont les aménagements et les équipements intérieurs, jusqu'au milieu des années 1960, avaient peu évolué depuis le début du siècle.

24. DIFFUSION INEGALE DE MODES DE CONSOMMATION HIERARCHISES

Dans le mouvement général d'élévation des niveaux de vie, la qualité moyenne des logements s'améliore. L'automobile et les nouveaux équipements ménagers se généralisent. Les consommations de toutes sortes s'accroissent considérablement en l'espace de trente ans. Mais un fait essentiel ne doit pas être perdu de vue : ce mouvement ne concerne pas indistinctement et simultanément toutes les catégories sociales et toutes les générations ; certaines d'entre elles en sont le moteur et les premières bénéficiaires, d'autres le suivent avec plus ou moins de retard, d'autres enfin en sont exclues.

Parmi les hommes et les femmes de la génération des combattants de 1914-1918, une très forte majorité n'auront jamais d'automobile, ne partiront jamais en vacances, habiteront jusqu'à leur mort des logements dénués de confort. La plupart d'entre eux observeront d'un oeil indifférent ou résigné les villages se vider, les villes se remplir et parfois les expulser ; beaucoup garderont jusqu'à leurs derniers jours leurs habitudes de consommation d'avant-guerre, économisant parfois sur leurs ressources pour léguer un maigre pécule, vite érodé par l'inflation, à leurs descendants dont les revenus auront souvent doublé ou triplé par rapport aux leurs.

Parmi les générations plus jeunes, certaines catégories sociales traditionnelles, rurales notamment, n'accèdent que tardivement à la consommation de masse, à l'automobile et aux équipements ménagers. Au milieu des années 1960, la plupart des agriculteurs français sont équipés en matériel agricole moderne, mais n'ont pas encore de salle de bains,

(1) Concept dont la redéfinition par les statisticiens de l'INSEE suit l'évolution des mentalités et des normes institutionnelles : cf. Note 6 du tableau 5.

Tableau 5

Le logement en France de 1946 à 1975 ¹					
	1946	1954	1962	1968	1975
Nombre total de logements existants (millions)	12,7	14,4	16,4	18,3	21,1
résidences principales		13,4	14,6	15,8	17,7
résidences secondaires		0,4	1,0	1,2	1,7
logements vacants		0,5	0,8	1,3	1,7
Nombre de logements possédés par la famille qui y habite ²		35,5 %			46,7 %
Nombre de logements construits depuis moins de 25 ans		15 %			45 %
Surpeuplement ³ :					
« modéré »			12,7 ⁶		4,7 ³
« modéré »			26,0 ⁶		17,0 ³
Eau froide courante dans l'appartement	37 %	59 %		91 %	97,2
Eau chaude et froide courante dans l'appartement	—	—		60 % ⁴	75,7
WC intérieur	—	28		55	73,8
Salle de bains ou douche	5	17,5		47,5	70,3
Chauffage central individuel ou collectif	—	—	—	35,1 ⁴	53,1
« Tout le confort »	4	—	—	—	47,7
Téléphones par 100 logements	—	—	—	—	35,1 ⁵
Téléphones par 100 habitants	5	7,5		15	25
Réfrigérateurs	3	6,7	40,3		91 ⁵
Machines à laver	—	8,4	30	43,1 ⁴	72 ⁵
TV	—	1,0	24,9	63,3 ⁴	86 ⁵
Radios	60	71,7	—	95 ⁴	—
Automobiles particulières (nombre total, en millions)	1,0			11,2	15,5

66 % des ménages, en novembre 76, avaient à la fois réfrigérateur, machine à laver le linge et TV, 52 sur ces 66 avaient en outre une automobile.

3,6 % des ménages n'ont aucun des 9 articles recensés.

Source : J. Fourastié.

(1) Les sources essentielles de ce tableau sont les recensements et les données sociales des années 1973, 1974 et 1978.

(2) Dont, en 1975, 55 % pour les ménages dont le chef est âgé de plus de 50 ans.

(3) 1973.

(4) 1969.

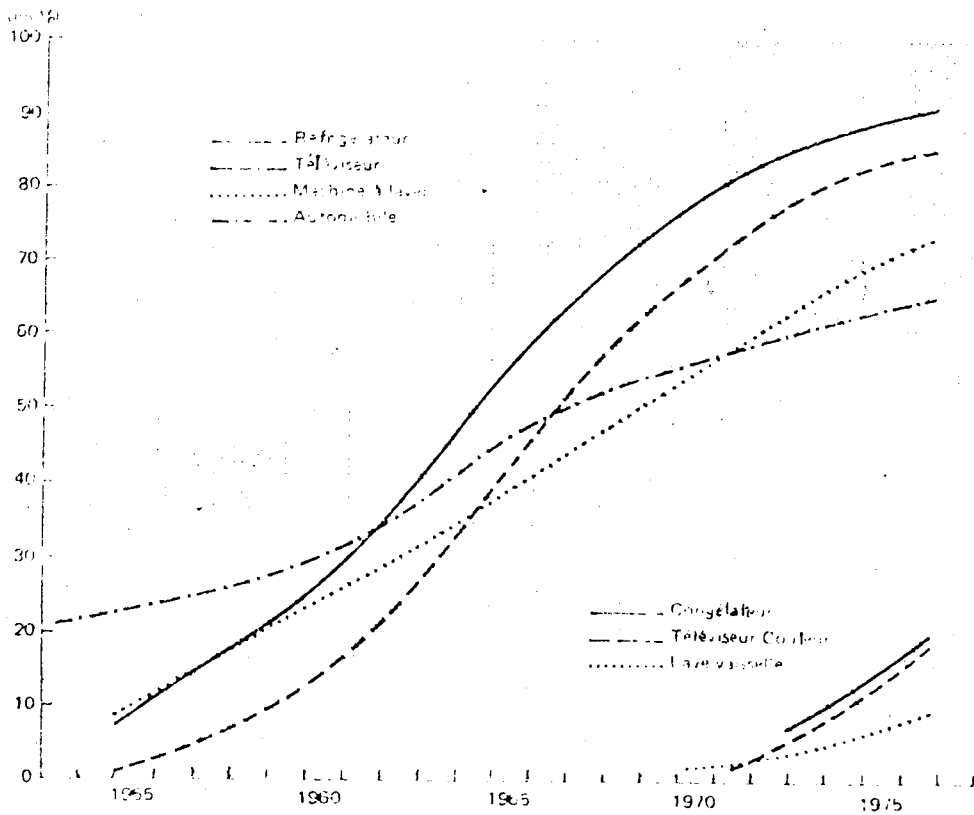
(5) 1976 (Economie et statistique, n° 90).

(6) En 1946, pour être recensé comme surpeuplé, un appartement de 2 pièces devait être habité par 5 personnes au moins.

En 1962 et 1975, un tel appartement est noté comme en surpeuplement modéré dès que le nombre de ses habitants dépasse 2, et en surpeuplement accentué s'il dépasse 3 (même si deux de ces personnes sont mariées ensemble). Ainsi un studio même de 30 m² ou plus, même de luxe, est noté comme surpeuplé (surpeuplement modéré) s'il est habité par un ménage, même sans enfant. Cf. Données sociales, 1978, p. 180.

pas d'automobile, pas de télévision ni de téléphone, et ne sont jamais partis en vacances. Comme certaines catégories de commerçants et d'artisans, ils ne commenceront à modifier leurs modes de consommation et l'équipement de leurs foyers que par imitation de la génération de leurs enfants, ou sous la pression de celle-ci, vers la fin des années 1960.

Evolution des taux d'équipement des ménages en divers biens durables



Source : INSEE, enquêtes "intentions d'achats".

Logement et équipement des ménages suivant le type de ménage
et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage en 1965-66-67

	Exploitants agricoles	Salaires agricoles	Indépendants non agricoles	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	Toutes catégories professionnelles
13. LOUS MÉTRAGES									
Proportion (en %) des ménages possédant :									
Un ou deux pièces	92,7	89,8	86,1	41,6	34,2	32,4	47,8	57,6	53,2
Plus de deux pièces	7,3	10,2	13,9	58,4	65,8	67,6	52,2	42,4	46,8
Proportion (en %) de ménages :									
Lesquels ont pour caractéristiques :	24,8	23,4	40,3	43,4	50,3	57,3	54,0	35,2	43,9
Populaires ou modestes	50,3	20,8	36,5	15,0	12,8	14,7	17,6	48,3	30,5
Avec accès à la propriété	9,6	11,0	17,8	28,3	21,9	13,1	17,4	3,7	13,5
Logés gratuitement	7,2	44,8	5,4	13,3	15,0	14,9	11,0	12,8	12,1
Répartition de 100 logements suivant le mode de chauffage principal :									
Un foyer chauffé au charbon	0,4	1,9	8,8	32,9	25,1	21,2	10,5	6,5	12,0
Chauffage central individuel	4,5	5,0	30,0	43,8	23,7	13,4	10,2	11,4	15,1
Copieux ou chauffage au bois	68,8	64,8	26,6	3,7	15,9	23,3	43,1	54,4	39,6
Poêle à charbon ou à bois	6,2	8,7	10,6	5,9	11,5	16,2	13,5	11,3	12,4
Poêle au saucot	6,1	7,1	15,5	7,7	15,3	14,1	15,6	6,6	11,6
Radiateur au gaz ou électrique	0,3	4,6	7,0	5,5	7,8	9,7	4,5	4,9	5,4
Éclairage au gaz ou électrique ou par chauffage	13,7	11,9	1,5	0,5	0,7	2,1	2,6	4,9	3,9
Proportion (en %) des ménages possédant au moins :									
Une automobile	59,7	38,9	71,7	85,6	75,1	46,8	47,6	19,9	48,0
Un réfrigérateur	41,9	36,6	71,9	91,3	81,0	69,2	62,3	43,0	60,2
Une machine à laver	41,5	28,5	56,1	63,2	57,4	39,8	45,8	24,7	41,9
Un aspirateur	16,1	11,1	63,7	88,6	72,6	51,0	38,6	31,6	44,3
Une machine à coudre électrique	9,4	11,0	25,0	43,2	31,5	21,2	18,4	10,0	18,7
Un téléviseur	29,7	25,2	59,3	61,3	63,7	51,0	50,4	37,4	47,6

Source : Collections de l'INSSE, M 62-63.

Taux de départ en vacances au cours des années 1963-1976

Ensemble de la population	1963	1972	1976
Ceux qui partent le moins :			
- Exploitants et salariés agricoles	11,9	15,7	19,3
- Inactifs	31,7	31,5	38,5
- Ouvriers	44,3	44,7	48,8
Ensemble des personnes âgées :			
- de plus de 70 ans	22,0	26,1	30,1
- de 65 à 70 ans	29,0	33,5	36,6
Ceux qui partent le plus :			
- cadres supérieurs, professeurs et professions libérales	86,6	88,0	90,5
- Cadres moyens, instituteurs	73,6	77,9	79,7
Ensemble des personnes âgées de 25 à 39 ans	49,0	60,5	63,5

Source : J. FOURASTIÉ

Des études fines seraient nécessaires pour analyser les processus et les vitesses de diffusion des nouvelles pratiques de consommation selon les générations et les catégories sociales, à supposer que les données statistiques existent pour faire ce genre de travail. Tout s'est passé comme si certaines générations et certaines catégories bien précises avaient joué un rôle central dans cette diffusion : les générations dont les âges étaient compris entre 20 et 35 ans en 1945, et à l'intérieur de ces générations les ménages des classes dirigeantes et des classes moyennes urbaines : ingénieurs, cadres supérieurs du privé ou du public, professeurs, gros commerçants, industriels, cadres moyens et techniciens. Ces catégories, issues elles-mêmes majoritairement des classes dirigeantes et des classes moyennes urbaines de l'entre-deux guerres, ont probablement donné en exemple aux nouvelles couches de salariés arrivant en ville les modèles de consommation (automobile, électro-ménager, spectacles et vacances) dont les archétypes s'étaient déjà développés dans la bourgeoisie urbaine au cours des années 1920 et 1930 ; il semble vraisemblable que ces modèles se sont diffusés de proche en proche en descendant les nouvelles hiérarchies tertiaires et industrielles de salariés urbains, puis de celles-ci, plus tardivement, vers d'autres catégories (rurales et non salariées notamment) qui avaient conservé des comportements plus traditionnels.

L'adoption de pratiques homogènes de consommation de biens industriels et de services marchands devient ainsi, à côté du travail qui crée le revenu, une condition majeure de l'intégration sociale. Mais cette "norme de consommation" se hiérarchise en même temps qu'elle se diffuse à travers les différentes couches de la société. L'éventail des revenus disponibles reste très ouvert, même s'il a tendance à se resserrer avec le développement de la fiscalité, des transferts, et le resserrément de l'éventail des salaires à partir de la fin des années 60. Au fur et à mesure que les classes populaires salariées, en achetant des automobiles, des biens d'équipement ménagers et en partant plus fréquemment en vacances, "rattrapent" les classes moyennes et les cadres, ceux-ci maintiennent leurs différences en achetant des automobiles plus puissantes et plus luxueuses et des résidences secondaires, en diversifiant leurs activités de loisir et leurs consommations culturelles. L'automobile, le réfrigérateur et la télévision étaient signes de "distinction" sociale au cours des années 50. Banalisés 15 ans plus tard, ils sont remplacés dans ce rôle par le lave-vaisselle et la chaîne haute-fidélité, mais plus encore peut être par la lecture et la culture musicale, les sorties fréquentes au restaurant ou au spectacle, les voyages exotiques. En l'espace de trente ans se développe ainsi un mode de consommation à la fois uniformisé et hiérarchisé, simultanément au développement de la pyramide du salariat urbain et en correspondance étroite avec elle.

25. SEPARATION DES TEMPS ET DES LIEUX DES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Les formes de l'habitat, la distribution spatiale des lieux des diverses activités des ménages, sont toujours en interaction étroite avec les structures de la famille et les emplois du temps de ses membres.

Avant le grand mouvement d'urbanisation de l'après-guerre, les temps et les lieux des différentes activités - travail et production, consommation, vie familiale et vie sociale - s'interpénétraient encore étroitement : dans le cadre du village et de la ferme pour les paysans, dans le cadre de la boutique ou de l'atelier attenants à l'habitation pour les commerçants et les artisans, dans le cadre du quartier urbain pour les employés, les ouvriers des corps de métiers, les fonctionnaires. Le travail salarié à domicile était encore fréquent dans nombre d'activités. Seules des catégories sociales alors minoritaires, ouvriers, employés des grandes entreprises, avaient commencé à vivre la séparation temporelle et spatiale du travail et de la vie familiale, les durées du travail très longues laissant d'ailleurs peu de place à la seconde.

Pendant les trente années de l'après-guerre, cette coupure s'est radicalisée et étendue à la plus grande partie de la population; aux rythmes conjoints du développement de la grande industrie et des services collectifs, de l'extension du salariat et de l'urbanisation. Elle s'est inscrite dans l'espace avec la séparation des zones industrielles, des quartiers de bureaux et des quartiers de logements. Elle s'est inscrite dans la succession des temps quotidiens rythmés rigoureusement par les horaires de bureaux ou d'ateliers, les déplacements domicile-

travail, les activités domestiques et les loisirs. La durée moyenne de travail des salariés à temps plein s'est réduite, passant selon les calculs de Jean Fourastié de 2 100 heures à 1 850 heures par an entre 1946 et 1975 (tableau n° 7), mais ce temps a été découpé, densifié et standardisé par l'"organisation scientifique" du travail qui privait la plupart des salariés de la maîtrise de leurs rythmes de travail, en les asservissant aux cadences des machines et des normes de productivité imposées.

Tableau 7
La durée moyenne du travail dit "à temps complet"
de 1830 à 1975

Date	Semaines par an	Jours par semaine	Heures par jour	Heures par an
1830	52	6	13	3 800
1900	52	6	10	3 000
1921	52	6	8	2 350
1946	50	5,1	8,8	2 100
1975	48	5	8,4	1 850

Source : J. FOURASTIÉ

Dans le même temps, les activités domestiques et familiales étaient transformées dans leur organisation, leurs contenus et leurs rythmes par l'arrivée des nouveaux biens d'équipement dans l'univers du foyer. La machine à laver, le réfrigérateur, les robots ménagers, les aliments conditionnés, introduisent le principe de l'économie de temps dans les tâches courantes d'entretien et d'alimentation. Un grand nombre de fonctions telles que l'alimentation, l'habillement, l'entretien du linge, qui s'accomplissaient naguère en grande partie dans le cadre d'activités non marchandes familiales ou collectives, basculent plus profondément dans la sphère des échanges monétaires ; et corrélativement, se libère dans la vie familiale un temps disponible pour de nouvelles activités de loisirs elles-mêmes consommatrices de biens et de services marchands toujours plus divers. En même temps que l'automobile et la machine à laver, la télévision descend rapidement les échelons de la hiérarchie sociale, s'installant dans les salles à manger populaires après être entrée dans les salons bourgeois. Elle tient une place de plus en plus grande dans la vie familiale et sociale, donnant à celle-ci des rythmes réglés par les horaires des programmes d'audience nationale. L'habitude des départs en vacances d'été se diffuse à des catégories sociales urbaines de plus en plus nombreuses à mesure que les revenus s'élèvent et que la troisième, puis la quatrième semaine de congés payés se généralisent. Les temps collectifs de la ville sont rythmés par les grandes migrations qui encombrant les rues, les gares, les routes et bientôt les aéroports quotidiennement pour le travail, hebdomadairement pour les loisirs de fin de semaine, annuellement pour les départs et les retours de vacances.

26. RESISTANCE DES STRUCTURES FAMILIALES, GENERALISATION DE LA FAMILLE NUCLEAIRE

Au milieu de ces bouleversements de l'habitat, du travail, de la vie sociale et de toute l'organisation de la vie quotidienne, la famille reste un îlot de stabilité, sinon d'immobilité : ceci jusqu'au milieu des années 70 pour la plupart des catégories sociales, à l'exception d'un petit nombre d'entre elles dont les comportements dans ce domaine commencent à évoluer dès la fin des années 60. Un certain nombre de tendances très notables se manifestent néanmoins, qui transforment le visage de la famille : la "famille élargie" d'autrefois, la famille paysanne dans laquelle cohabitaient souvent trois générations et parfois plusieurs lignées parallèles, disparaît tandis que s'étend la famille "nucléaire" formée du couple et de ses enfants non adultes. L'urbanisation, la salarisation, la transformation des structures professionnelles, accroissent les distances géographiques et sociales, distendent (et parfois rompent) les liens du couple avec ses parents et son milieu familial et social d'origine. On observe en même temps, dans le domaine des comportements de fécondité, un alignement progressif sur le modèle de la famille de deux enfants caractéristique des classes moyennes urbaines de l'entre-deux-guerres. Les familles nombreuses deviennent plus rares dans les catégories sociales où elles étaient traditionnellement fréquentes - familles ouvrières et paysannes d'un côté, classes supérieures de l'autre ; la proportion des couples sans enfant ou avec un seul enfant se réduit également. La cellule formée du couple marié et de ses deux enfants tend à devenir la norme commune à la plus grande partie de la population : la famille se "standardise" en même temps que les logements, les automobiles, les biens industriels et les modes de consommation.

Au-delà de ces évolutions, jusqu'au tournant des années 70, la structure familiale de base reste aussi solide que l'institution juridique sur laquelle elle repose, le mariage. Les divisions traditionnelles des tâches et des rôles se maintiennent en s'adaptant au contexte de la vie urbaine nouvelle : à l'homme les activités à l'extérieur pour l'acquisition des revenus monétaires ; à la femme le travail domestique, la prise en charge matérielle, corporelle et affective des enfants, les achats courants, la préparation des repas, l'habillement et l'entretien du logement. Les coutumes et les symboles manifestant la soumission de la femme disparaissent, mais la hiérarchie des rôles et l'ordre des pouvoirs du père, de la mère et des enfants au sein de la famille restent très marqués dans toutes les catégories sociales. A cette permanence se relie vraisemblablement la stabilité ou même la baisse de la part des femmes dans la population active entre 1946 et 1968, qui recouvre en fait un triple mouvement (1) : baisse des effectifs des "aides familiales" dans les activités non salariées traditionnelles, agricoles, commerciales et artisanales ; stabilité du salariat ouvrier féminin qui reste polarisé sur des industries traditionnellement féminisées (textile, habillement, chaussure...) ; croissance des effectifs féminins employés dans les activités et les fonctions tertiaires, mouvement qui s'accélénera à partir de la fin des années 60 avec l'expansion plus vive du tertiaire

(1) Cf. tableau 2.

public (professions de la santé notamment). C'est précisément à partir de cette époque et dans les couches moyennes ou supérieures, très majoritairement tertiaires, du salariat urbain, que le partage traditionnel des rôles masculins et féminins commencera à être mis en question avec la montée des idéologies féministes et la mise en cause de la "double journée de travail" des femmes.

27. L'ETAT PREND EN CHARGE LA PROTECTION SOCIALE ET L'EDUCATION

Une réorganisation complète des modes de prise en charge des fonctions collectives, sous l'impulsion et sous l'autorité de l'Etat central, contribue enfin à transformer profondément les conditions de la vie quotidienne d'un bout à l'autre des trois décennies de l'après-guerre. Cette intervention croissante de l'Etat est marquée dans beaucoup de domaines, mais particulièrement dans trois d'entre eux où elle se substitue très largement aux solidarités familiales et locales, à l'initiative privée, à l'action de l'église et des institutions caritatives traditionnelles : la santé, l'aide matérielle aux personnes âgées, l'éducation et la formation. La prise en charge par l'Etat de ces fonctions collectives leur donnera en trente ans un développement sans précédent.

Entre 1946 et 1975, selon les chiffres rassemblés par Jean Fourastié, le nombre de médecins passe de 29 000 à 81 000, le nombre de dentistes de 9 000 à 26 000, le nombre de pharmaciens de 12 000 à 32 000. Les consommations de "médecine de ville" et de soins hospitaliers croissent très rapidement avec la généralisation de l'assurance-maladie et la construction d'hôpitaux modernes, dotés d'équipements de plus en plus perfectionnés et de personnels de plus en plus spécialisés. Les dépenses d'hygiène et de santé, en francs constants et par personne, sont multipliées par 6. Les effets sont spectaculaires : en l'espace de trente ans la durée moyenne de vie s'allonge de 7 ans pour les hommes, 10 ans pour les femmes, et la mortalité infantile est divisée par un nombre compris entre 6 et 7 (tableau 8). Bien qu'il existe peu d'indicateurs objectifs de l'état de santé des différentes catégories de population, il est certain que celui-ci s'améliore de façon continue avec les progrès très rapides des techniques médicales et de la qualité des soins. Mais simultanément les exigences individuelles en matière de santé s'accroissent. L'état de maladie est de plus en plus mal supporté ; les malaises d'origine nerveuse ou psychique, dont les fréquences s'accroissent en même temps que les contraintes imposées aux individus dans les rythmes et l'organisation de leur vie quotidienne, sont "médicalisés" et entraînent une consommation de médicaments et de consultations en augmentation rapide (1) ; la mort, jadis omniprésente dans les représentations collectives et dans la vie sociale, en est progressivement évacuée parce que son idée est de plus en plus mal acceptée. Un nouveau rapport individuel au corps, à la maladie et à la mort se met en place.

(1) Cf. : J.P. DUPUY, S. KARSENTY : *L'invasion pharmaceutique*, Seuil 1973.

Tableau 8

Le calendrier démographique du Français moyen¹

	Au XVIII ^e siècle		1945-46		1975	
	H	F	H	F	H	F
Durée moyenne de la vie	25	26	62	67	69	77
Mortalité infantile pour 1 000 nés vivants	250	230	82	65	13	10
Age moyen au mariage ..	27	25	27	24	25	23
Nombre de personnes parvenant à cet âge, sur 1 000 nés vivants ..	425	440	880	920	964	979
Durée moyenne de la vie de chaque conjoint après son mariage ...	24	25	43	49	46	55
Durée moyenne du couple, s'il n'est pas rompu par divorce ..	17		38		46	
Durée médiane du couple, s'il n'est pas rompu par divorce ..	15		40		47	
Nombre % de mariages dissous par divorce ..	0		10		19	
Nombre moyen de naissances, par famille où l'épouse parvient à 45 ans sans être veuve	6,5		2,3		1,8	
Age moyen où l'enfant moyen devient orphelin du 1 ^{er} mourant de ses deux parents	14		36		40	

1. Les sources de ces chiffres sont :
 « De la vie traditionnelle à la vie tertiaire. Recherches sur le calendrier démographique de l'homme moyen. » Revue *Population*, n° 3, 1959. *Annuaire statistique*, 1977.
 Et, pour les chiffres récents, *Population*, n° 3, 1976, p. 632, et n° 2, 1978.

Source : Jean Fourastié

(1) Cf. : J.P. Dupuy, S. Karsenty : *L'invasion pharmaceutique*, Seuil 1973.

Tout au long de la période des "trente glorieuses", la population âgée s'accroît plus vite que l'ensemble de la population : de 1950 à 1975 la population des 60-75 ans passe de 5,2 à 7 millions, celle des plus de 75 ans de 1,5 à 2,6 millions de personnes : ceci en raison de l'allongement de la durée de vie moyenne et malgré l'arrivée dans ces tranches d'âges de générations relativement peu nombreuses. Accompagnant l'urbanisation et la "décohabitation" qui rendent les nouvelles générations économiquement et socialement moins solidaires des précédentes, l'Etat encourage et aide les syndicats et les organisations professionnelles à étendre à des groupes de population de plus en plus nombreux le bénéfice des régimes de retraite, qui se multiplient et se diversifient après la création du régime général des salariés en 1945. En 1975, toutes les catégories d'actifs, salariés ou non, sont couverts par au moins un régime de retraite. Peu à peu, les conditions d'existence des travailleurs âgés deviennent beaucoup moins précaires qu'elles ne l'avaient été par le passé : leurs revenus s'élèvent (1), leur indépendance économique s'accroît, mais aussi sans doute leur isolement ou leur solitude avec la croissance du nombre de veuves et la disparition progressive de la famille élargie.

Plus spectaculaire encore est peut-être l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'éducation et de la formation. Les dépenses publiques en francs constants pour l'Education nationale sont multipliées par 10 entre 1947 et 1971, et continuent de progresser au même rythme au cours des années 70 (tableau 9). La croissance de la scolarisation dans l'enseignement secondaire et supérieur avait été nette au cours des années 1920 et 1930, elle devient exponentielle à partir de 1947 : l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire passe de 700 000 élèves en 1947 à 3 500 000 en 1968 et 4 800 000 en 1975 ; l'effectif de l'enseignement supérieur, de 144 000 étudiants en 1947 à 650 000 en 1968 et plus d'un million à la rentrée de 1975. Le niveau moyen d'éducation des générations de l'après-guerre s'élève rapidement par rapport à celui des générations précédentes, répondant aux besoins croissants des entreprises et des services publics en qualifications potentielles ou réelles.

(1) Selon les données du CERC, la part des prestations de vieillesse dans le revenu disponible de l'ensemble des ménages passe de 7 % en 1960 à plus de 12 % en 1975. Le minimum-vieillesse représentait 28 % du SMIG-SMIC en 1950, 44 % en 1968, plus de 47 % en 1975 (le SMIC ayant en outre été fortement réévalué sur la dernière période).

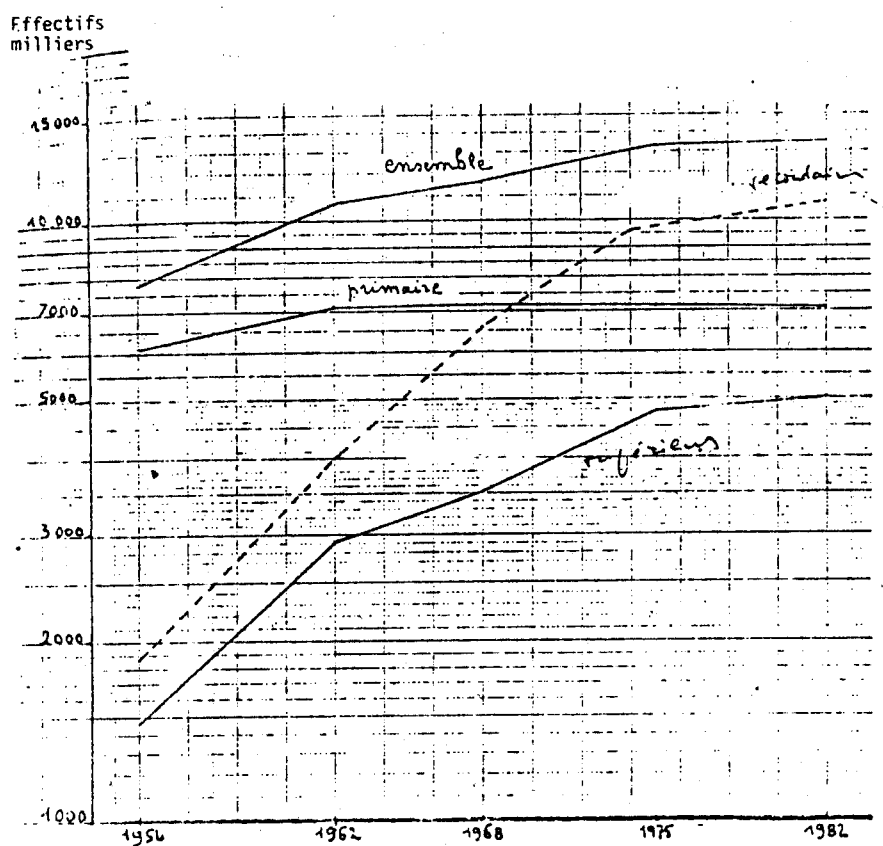
Tableau 9

Dépenses budgétaires de l'Etat, des départements et des communes pour l'Education nationale, 1972-1971 *			
Dates	Etat	Départements et communes	Total
1872	0,30	0,34	0,64
1912	2,15	0,58	2,73
1938	5,70	0,92	6,62
1947	7,37	0,89	8,26
1971	76,17	4,16	80,33

* Milliards de francs constants

Source : C. ANDRE et R. DELORME, CEPREMAP, 1973.

Evolution des effectifs scolaires par grand niveau



Source : INSEE

28. DES INSTITUTIONS PUBLIQUES PLUS PROCHES

A côté des institutions qui assuraient traditionnellement les fonctions "régaliennes" de l'Etat - armée, police, justice - se constituent ainsi au cours de ces trente années de croissance les grandes administrations de l'Etat protecteur et éducateur. Les interventions multiformes des institutions publiques dans la vie quotidienne transforment profondément les rapports que les Français entretiennent avec elles, et les représentations qu'ils s'en font.

Pour mieux cerner cette évolution, il n'est pas inutile de caractériser en quelques mots ce qu'était la situation traditionnelle. Celle-ci, telle que l'ont analysées historiens et sociologues, était profondément marquée par une tension continue entre deux attitudes contradictoires : d'une part l'intensité toute particulière de la "demande d'Etat" ; d'autre part, une distance très grande que l'on souhaitait conserver vis-à-vis de cet Etat perçu comme lointain, impersonnel, voire malfaisant. Pour la plus grande partie des gens, la chose publique revêtait deux aspects principaux : tout d'abord la puissance publique, qui mettait en oeuvre les fonctions régaliennes de l'Etat ; ensuite la vie politique, monopolisée par une classe politique confinée dans les structures partisans ou syndicales et marquée au niveau local par la domination des notables. Mais en tout état de cause, dans cette situation traditionnelle, il n'y avait place pour aucune familiarité avec les institutions publiques, et la plupart des citoyens se tenaient à distance dans une attitude à la fois respectueuse et craintive. Or c'est cela précisément qui semble avoir changé de manière tout-à-fait significative au cours de la période. Ces changements peuvent être résumés ainsi : la collectivité publique est venue au devant des citoyens ; une mutation des institutions s'est opérée ; une mutation de l'information l'a accompagnée.

La collectivité publique est venue au-devant des citoyens : il s'agit aussi bien de l'Etat que des collectivités locales (départements, communes). En ce qui concerne le premier, on a assisté, au cours de la période, à un développement spectaculaire de la prise en charge des fonctions collectives. Mais dans bien d'autres aspects de la vie quotidienne (consommation, loisirs, sécurité, logement, ...) l'Etat désormais intervient davantage. Ce développement s'est alimenté, pour l'essentiel, à deux sources : l'idéologie de la Libération, issue en grande partie des luttes sociales de l'avant-guerre, qui a conduit à l'inscription dans le préambule de la Constitution de 1946 de droits nouveaux, de nature sociale, venant compléter le "credo libéral" de la déclaration des droits de l'homme de 1789 ; l'expansion économique sans précédent qu'a connue le pays à partir de 1945 et qui a été décrite ci-dessus. De même, et sous l'effet des mêmes facteurs, les collectivités locales ont fait preuve d'un dynamisme nouveau : que l'on songe ici à tout ce que l'on regroupe sous l'expression d'équipements collectifs (équipements sportifs, stades, piscines, établissements scolaires, crèches, centres sociaux, etc.). A l'échelle de la France, c'est à un aménagement méthodique du territoire que l'on a assisté, des institutions telles que le Ministère de l'Equipement et la DATAR ayant tenté de l'organiser rationnellement.

Tout cela a revêtu une signification très précise en termes de modes de vie : tout s'est passé comme si les collectivités publiques avaient fait irruption dans la vie quotidienne de chacun : ce qui ne pouvait manquer de modifier la perception qu'en avaient les Français ; d'autant que de puissants facteurs y contribuaient par ailleurs.

La mutation des institutions concerne avant tout l'Etat. A cet égard, la date-clef est le changement de Constitution intervenu en 1958, que l'on peut caractériser de manière brève comme un renforcement de l'appareil de décision et d'exécution par rapport à l'appareil de contrôle : l'Etat en tant qu'appareil, se donne les moyens d'agir. Mais cette modification dans l'équilibre entre l'exécutif et le législatif ne prend toute son ampleur qu'avec la réforme complémentaire de 1962, par laquelle a été introduite l'élection du Président de la République au suffrage universel.

Clef de voûte des institutions politiques, le Président dispose, à partir de 1962, d'une légitimité démocratique qui donne toute leur portée aux pouvoirs dont l'investit le texte constitutionnel. Dans l'esprit du public, il en résulte une personnalisation du pouvoir : l'Etat, désormais, a un visage. Cette réforme a eu également pour effet, les spécialistes de la vie politique l'ont maintes fois souligné, de favoriser la bipolarisation de la vie politique française, simplifiant par là même un système de partis excessivement diversifié.

Au niveau local, on ne peut mettre en évidence aucune mutation d'ampleur comparable. Plusieurs changements significatifs peuvent cependant être notés. En premier lieu, l'échec de toute tentative de remodelage d'ensemble du paysage institutionnel des collectivités territoriales, même de nature modeste, comme la fusion de communes : les Français se sont montrés résolument attachés à leurs collectivités traditionnelles tout en vivant leur transformation ; ils ont sans doute par là manifesté toute l'importance qu'ils attachaient à leur enracinement local. En second lieu, l'apparition progressive au cours de la période, d'une nouvelle collectivité, la région, appelée à devenir le lieu de nouvelles solidarités et à répandre peu à peu les sentiments d'appartenance à des entités géographiques et historiques intermédiaires entre le village ou la ville et la Nation.

Enfin, on ne peut passer sous silence la construction de l'Europe, dont la signification paraît considérable. Elle introduit sans aucun doute, de manière très progressive, une certaine relativisation de l'importance de l'Etat, toujours très puissamment ancrée, en France, dans l'esprit du public. L'Etat n'est plus la référence suprême puisqu'il a consenti lui-même à limiter, dans une certaine mesure, sa souveraineté en suscitant l'apparition d'un centre de pouvoir dont les décisions s'appliquent directement sur le territoire national et peuvent être de nature à affecter la vie quotidienne de chacun ; on doit se rappeler à cet égard qu'un point d'application privilégié de la politique européenne est la politique agricole commune, la conscience de l'importance des institutions européennes se développant ainsi particulièrement chez les agriculteurs, mais aussi chez l'ensemble des consommateurs à travers le nouveau mode de fixation des prix des produits alimentaires.

La mutation de l'information, liée à l'expansion considérable des moyens de communication de masse, a certainement contribué à modifier la perception et l'image des institutions. Un élément majeur en a été la télévision, dont la quasi-totalité des ménages se sont progressivement équipés. L'une de ses fonctions reconnues étant celle d'informer, la télévision pour la première fois dans notre histoire donne à voir quotidiennement le spectacle du pouvoir. Les hommes politiques et les responsables tout d'abord : non seulement leur visage est désormais connu de tous, mais de plus ils deviennent familiers en pénétrant dans l'univers domestique de chacun. Les événements, ensuite : on constate par exemple que les élections, qui étaient autrefois, par excellence, une péripétie locale maîtrisée par les notables, prennent peu à peu une dimension nationale, et pas seulement lorsqu'elles se déroulent à l'échelle de la Nation (que l'on songe au retentissement de certaines élections partielles). Enfin, les initiatives du pouvoir deviennent accessibles à tous : une politique désormais peut être expliquée directement. Autrefois réservée à l'enceinte du Parlement, lieu clos (la "maison sans fenêtre du Palais Bourbon"), l'explication, par la voie de la conférence de presse télévisée par exemple, ou de l'allocution "au coin du feu", touche instantanément chaque citoyen en tout point du territoire. Dans une certaine mesure, et malgré la complexité technique des problèmes qu'il aborde, le pouvoir se dévoile. Il s'explique.

Tous les changements qui viennent d'être décrits ont certainement eu pour conséquence de modifier la représentation collective des institutions par rapport à la situation traditionnelle. Non pas en ce qui concerne le premier terme du paradoxe exposé ci-dessus, car la "demande d'Etat" ne paraît guère avoir faibli dans notre pays ; mais certainement en ce qui concerne la perception du pouvoir et la familiarité qu'on entretient avec lui. Il semble que le pouvoir politique est devenu plus proche des Français, tout en conservant jusqu'à la fin de cette période l'essentiel de son prestige et de son autorité : la légitimité des institutions publiques n'est pas contestée, parce qu'elles sont garantes de la croissance économique, et de la distribution vers toutes les catégories sociales des richesses nouvelles que celle-ci apporte.

DEUXIEME PARTIE

DE LA FIN DES ANNEES 60 AUX ANNEES 80 : UNE MUTATION SOCIALE ET
CULTURELLE AMORCEE AVANT LA CRISE ECONOMIQUE ?

Le milieu des années 70 a été marqué, en France comme dans les autres pays développés du monde occidental, par une rupture dans les évolutions de la plupart des indicateurs économiques, marquant leurs tendances de moyen terme comme leurs fluctuations de court terme. Si l'on considère que ces ruptures de tendances sont les signes visibles d'une crise économique profonde, les signes de l'ouverture d'une crise sociale et culturelle étaient déjà apparents cinq à dix ans auparavant. En effet, bien que les indicateurs statistiques du changement social soient bien plus rares, plus difficiles à rassembler et à analyser que les indicateurs de la dynamique économique, il semble clair que dans bien des domaines les tendances d'évolution à moyen et long terme des comportements, des attitudes et des valeurs constitutifs des modes de vie se sont transformées, dès la fin et dans certains cas dès le milieu des années 60.

Ce sont ces modifications parfois complexes que l'on tentera de caractériser dans la seconde partie de ce rapport, après un rapide rappel des évolutions économiques au cours de la période qui s'étend de la seconde moitié des années 60 jusqu'au début des années 80.

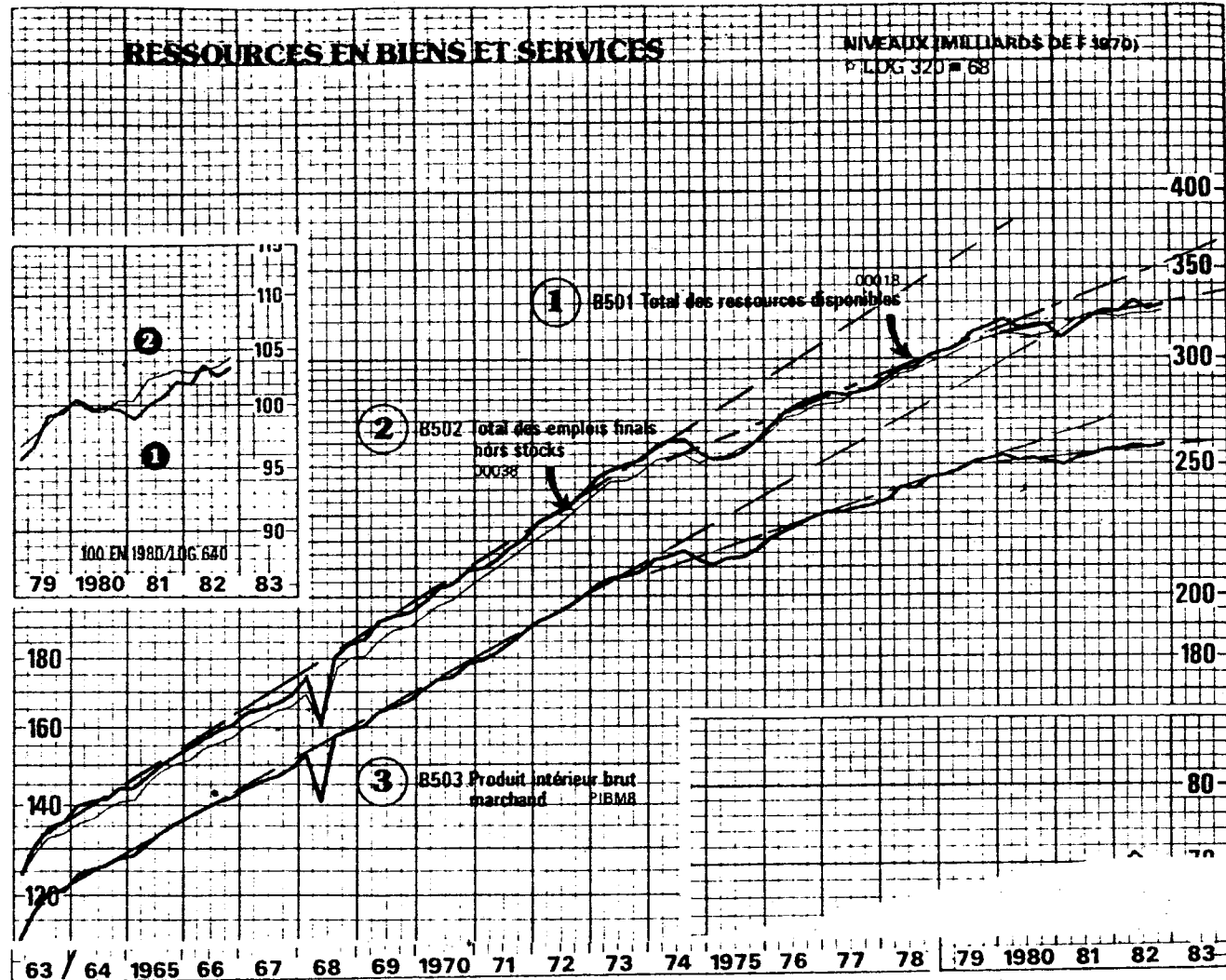
1. 1974 : LA CRISE ECONOMIQUE DEVIENT MANIFESTE

Le dernier trimestre de l'année 1983 marque le dixième anniversaire du premier "choc pétrolier", du triplement des prix du pétrole qui donnait le signal de la rupture de la dynamique des échanges mondiaux.

Des symptômes de crise sont apparus au niveau international avant le premier choc pétrolier (ralentissement de la croissance de la productivité du travail dès la fin des années 60 aux Etats-Unis ; éclatement du système monétaire international issu des accords de Bretton-Woods dès 1971, etc.), et même en France puisque les auteurs de la "Fresque historique du système productif" publiée par l'INSEE en 1974, ont mis en évidence un retournement à la baisse de la productivité du capital dès le milieu des années 60. Pourtant, la croissance de la production, des revenus, de la consommation et de l'investissement est restée vive et régulière en France de 1968 jusqu'au milieu de l'année 1974, et les grands équilibres économiques - prix, emploi, commerce extérieur et balance des paiements, budget de l'Etat et des organismes sociaux - se sont à peu près maintenus au cours de cette période, dans les limites où les politiques de régulation globale les avaient inscrits dans les années 50 et 60 : c'est pourquoi la crise économique, en France, ne se manifeste vraiment qu'à l'automne 1974 avec la récession profonde et la poussée d'inflation qui ouvraient une période longue de rupture de tous les grands équilibres.

11. DEUX RUPTURES SUCCESSIVES DE LA CROISSANCE

Le graphique ci-dessous illustre les évolutions tendanciennes de l'offre et de la demande globale depuis 20 ans, telles que la Comptabilité nationale les a enregistrées. Ces grandeurs s'inscrivaient avant 1974 dans une tendance à moyen terme de croissance en volume de l'ordre de 6 % par an. Entre 1974 et 1979, le rythme de leur progression tendancielle est tombé à 3 % par an, un peu plus ou un peu moins selon la



Source : INSEE, tendances de la conjoncture, mai 1983.

façon d'intégrer dans le calcul la récession de 1975. Depuis 1979, la croissance à moyen terme de la production et de la demande globale mesurées par les comptes semble être tombée à un niveau encore plus bas, de l'ordre de 1,5 ou 2 % par an.

Les grandes composantes de la demande intérieure subissent des ruptures aussi nettes quoique plus ou moins marquées. L'indicateur du volume global d'investissement des entreprises croissait en tendance de 6 % par an avant 1974 ; il chute en 1974, ne s'élève plus que de 3 % par an en moyenne de 1975 à 1979, et stagne complètement de 1980 à 1982. L'indicateur du volume d'investissement en logement croissait à un rythme proche de 7 % par an depuis le milieu des années 60 ; il reste pratiquement au même niveau entre 1974 et 1979, puis commence à décroître à partir de 1980. L'indicateur du volume global de consommation des ménages avait crû lui aussi à un rythme très rapide, supérieur à 7 % par an, entre 1968 et le milieu de 1974 ; il continue de croître après cette date à un rythme à peine supérieur à 3,5 % par an, sans qu'une seconde rupture de tendance soit encore nettement apparue depuis 1979.

12. PRODUCTIVITE, EMPLOI, CHOMAGE : CONTINUITES ET RUPTURES

La population active française commence à s'accroître au milieu des années 60, et cette croissance s'accélère nettement à partir de 1968. Elle résulte d'un double phénomène : l'arrivée à l'âge de l'activité des générations nombreuses nées après la Libération ; une élévation constante de l'activité féminine au sein de ces nouvelles générations, mais aussi des précédentes. Elle ne se ralentit nullement avec l'ouverture de la crise, malgré l'abaissement des âges de départ à la retraite. La population active totale passe ainsi de moins de 21 millions de personnes en 1968 à plus de 23 millions en 1980, et ceci pèsera lourd dans l'évolution du chômage.

Pour l'ensemble de l'industrie, les indicateurs de productivité du travail ont continué leur progression pratiquement au même rythme de moyen terme depuis l'ouverture de la crise. La production croissant désormais bien moins vite que la productivité, les industries et les activités de construction, créatrices d'emplois avant 1974, en ont supprimé depuis 1974 plus de 125 000 chaque année en moyenne. Presque toutes les branches industrielles ont été touchées par ce mouvement qui apparaît maintenant comme une tendance lourde, peu susceptible de se retourner dans l'avenir.

Très différentes ont été les évolutions de l'emploi dans les activités tertiaires : toutes les activités de services, privées et publiques, marchandes et non marchandes, ont maintenu leurs créations d'emplois sans rupture de cadence après 1974 - 200 000 emplois environ créés chaque année. Il semble cependant que le rythme de création d'emplois tertiaires se soit nettement ralenti depuis 1979, comme le montre le tableau ci-dessous.

Effectifs de population active occupée, 1974-1981

(milliers)

SALARIES	31 déc. 1974	31 déc. 1979	31 déc. 1980	31 déc. 1981 (1)	80-79	81-80	81-74 (1)	
							Variations absolues	Moy. annuel
Agriculture	448	373	362	353	- 11	- 9	- 95	- 14
Industrie (yc. BGCA)	7 567	7 053	6 911	6 698	- 42	-213	-869	-124
dont								
BC	1 515	1 367	1 314	1 255	- 53	- 59	-260	- 37
BE	1 926	1 843	1 809	1 759	- 34	- 50	-167	- 24
BI	1 694	1 536	1 504	1 439	- 32	- 65	-255	- 36
BGCA	1 621	1 505	1 486	1 448	- 19	- 38	-173	- 25
Tertiaire (2)	9 235	10 384	10 485	10 600	+101	+115	+1365	+195
dont								
Commerce	1 761	1 915	1 929	1 940	+ 14	+ 11	+ 171	+ 26
Transp. Télécom.	1 212	1 281	1 284	1 297	+ 3	+ 13	+ 85	+ 12
Serv. marchands	2 429	3 041	3 095	3 139	+ 54	+ 44	+ 710	+101
Tertiaire non marchand (2)	3 286	3 544	3 570	3 609	+ 26	+ 39	+ 323	+ 46
Toutes activités (A)	17 251	17 810	17 758	17 651	- 52	-107	+ 400	+ 57
dont secteurs marchands non agricoles	13 517	13 893	13 827	13 689	- 66	-138	+ 172	+ 25
NON SALARIES								
Agriculture	1 698	1 505	1 459	1 443	- 46	- 16	- 255	- 36
Industrie (dont BGCA)	579	580	589	587	+ 9	- 2	+ 8	+ 1
Tertiaire	1 534	1 527	1 528	1 538	+ 1	+ 10	+ 4	-
Toutes activités(B)	3 811	3 612	3 576	3 568	- 36	- 8	- 243	- 35
TOTAL EFFECTIFS OCCUPES A 1/2	21 062	21 422	21 334	21 219	- 88	-115	+ 157	+ 22

Source : INSEE Division Emploi

* BC : Biens de consommation
BI : Biens intermédiaires
BE : Biens d'équipement

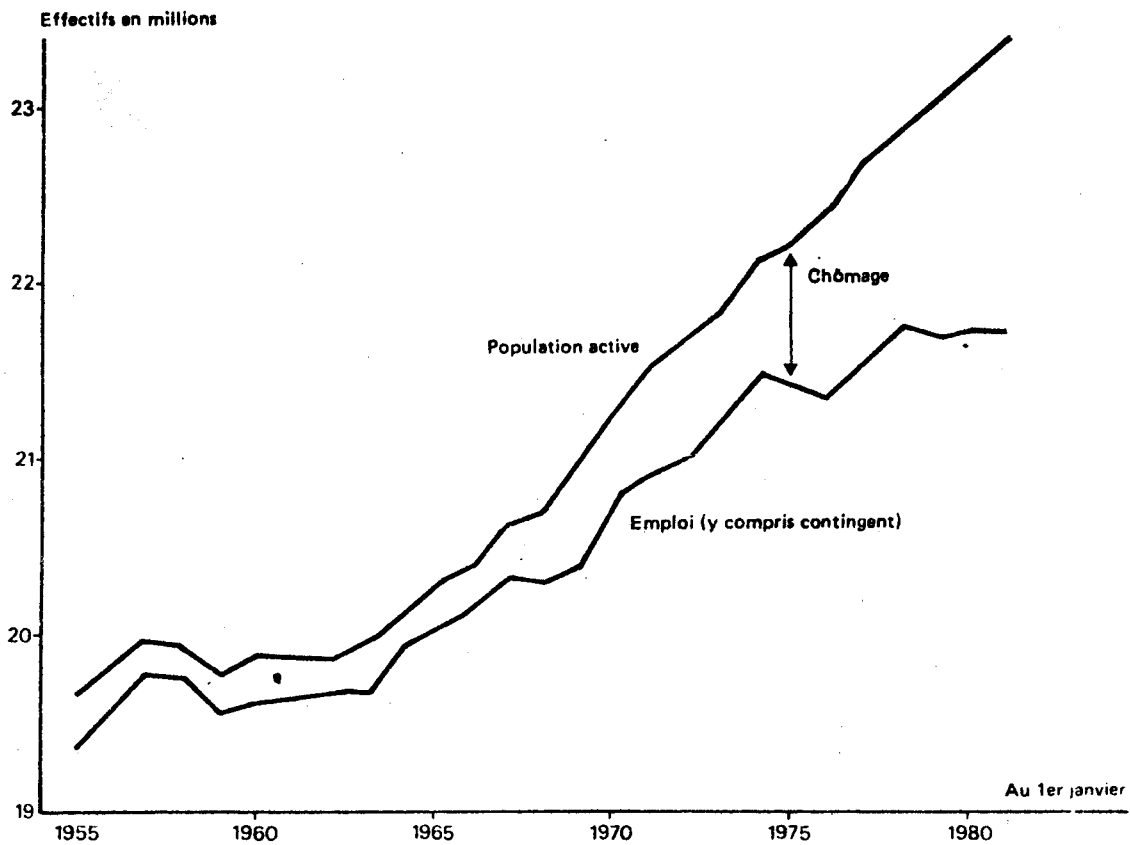
BGCA : Bâtiment, Génie Civil
et Agricole

(1) Estimations provisoires

(2) La série des salariés du tertiaire non marchand a été "lissée". Les évolutions présentées ici sont donc légèrement différentes de celles fournies par les séries officielles.

Le bilan des évolutions de l'emploi total, non salarié compris, a été une croissance très ralentie entre 1974 et 1979, puis une baisse sensible après 1979. Le résultat en a été, face à la croissance maintenue de la population active, une aggravation continue du chômage qui fut multiplié par 5 entre 1974 et 1981 : stabilisé depuis 1948 autour de 300 000, le nombre des chômeurs, après avoir commencé de s'élever à partir de la fin des années 60, croît fortement à partir de 1974 pour atteindre 1 million en 1975, 1,5 million en 1978, 2 millions en 1981.

Emploi, population active et chômage (1955-1981)



Source : INSEE

13. RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DES REVENUS DIRECTS, POURSUITE DE LA CROISSANCE DES TRANSFERTS

A partir de 1974 s'observe un ralentissement marqué de la croissance du pouvoir d'achat de l'ensemble des revenus, à l'exception de celle des revenus de transfert tout au moins jusqu'en 1979 (1). En ce qui concerne les salaires réels, qui représentent plus des deux tiers de la masse totale des revenus primaires, ce ralentissement s'opère progressivement à partir de 1976, puis plus brutalement à partir de 1979 : le gain de pouvoir d'achat du salaire moyen tombe au dessous de 1 % par an entre 1979 et 1981, alors que la tendance des années 60 et du début des années 70 était de l'ordre de 5 ou 6 % par an.

Taux de croissance annuels (%)	Moyenne 70-73	Moyenne 74-78	Moyenne 79-81
Salaires nets réels par salarié occupé	5,2	3,2	0,8
Bénéfices agricoles réels par agriculteur	14,0	-2,9	-3,5
Bénéfices non agricoles réels par actif non salarié	4,7	2,7	-0,4
Prestations sociales réelles par habitant	5,6	7,5	3,6
Revenu disponible brut réel par habitant	5,6	3,4	1,0

Source : Calcul sur données des Comptes de la Nation.

Les "revenus sociaux" (retraites, prestations de santé, allocations familiales, indemnités de chômage) ne sont pas immédiatement touchées par le ralentissement d'ensemble de la croissance des revenus : leur croissance est au contraire plus vive dans les premières années de la crise que dans les années précédentes - cette accélération n'étant pas seulement due à l'explosion de la masse des prestations de chômage, qui représente encore au début des années 80 une fraction inférieure à 10 % de l'ensemble des prestations sociales. C'est seulement à partir de 1979 que l'on peut observer un freinage marqué de la croissance des transferts sociaux en termes réels : celle-ci reste cependant plus vive que celle de la production et de toutes les autres catégories de revenus.

(1) Essentiellement à cause des retraites.

14. UNE CRISE D'ENSEMBLE DE LA REGULATION ECONOMIQUE

L'année 1974 marque donc le début d'une période, bientôt longue de dix ans, de rupture de tous les grands équilibres économiques et financiers que l'expansion et les politiques publiques avaient permis de maintenir durant trente ans. L'inflation s'était déjà accélérée pour atteindre un rythme de 5 ou 6 % par an à partir de la fin des années 60 ; le premier choc pétrolier a déclenché une hausse des prix de 14 % en 1974, et celle-ci n'est qu'exceptionnellement descendue par la suite au-dessous du seuil de 10 % jusqu'au second choc pétrolier, lequel lui a donné en 1980 une nouvelle impulsion. L'équilibre des échanges extérieurs de la France était déjà fragile dans les années de forte croissance mondiale, il se transforme en déséquilibres répétés déclenchés par les poussées des prix du pétrole et des matières premières, aggravés par l'irrégularité de la demande extérieure et les fluctuations des taux de change. Les dépenses publiques et les prestations sociales progressent plus vite que les revenus primaires sur lesquelles sont assises les recettes de l'Etat et des organismes de sécurité sociale ; des déficits publics chroniques apparaissent, que des hausses répétées des impôts et des cotisations sociales permettent seules de résorber : la part des prélèvements obligatoires dans le PIB passe de 36 % en 1974 à 43 % en 1981.

C'est en fait tout le système de régulation économique sur lequel s'était fondée la croissance de l'après-guerre qui est entré en crise ouverte. Les mutations de la dynamique de l'économie nationale rendent désormais inopérantes les politiques keynésiennes qui avaient prouvé leur efficacité dans les trois décennies précédant la crise : les mesures de relance globale déséquilibrent le commerce extérieur et accélèrent l'inflation avant d'avoir atteint leur objectif ; les politiques visant le ralentissement de l'inflation, le rétablissement de l'équilibre extérieur et des comptes des entreprises, font croître le chômage et les déficits des budgets publics plus vite qu'elles n'obtiennent les résultats recherchés. La rationalisation des techniques et de l'organisation du travail dans l'industrie peut certes se poursuivre sur la base de l'électronique et de la robotique ; mais la dynamique macro-économique est désormais centrée également, bien plus que par le passé, sur des activités de services dont l'efficacité productive ne peut être améliorée selon une logique identique. La salarisation de la population active se tarit, le mouvement de concentration urbaine s'est arrêté ; la demande de masse de produits industriels a ralenti sa croissance en devenant une demande de renouvellement, en ce qui concerne en particulier l'automobile et l'électro-ménager.

La grande mutation économique et sociale qui est en cours appelle de nouvelles régulations qui devront nécessairement s'appuyer sur de nouvelles bases culturelles et sociales dont les éléments sont en germe dans l'évolution qu'a connue la société française depuis la fin des années 60, les uns ayant été favorisés par la crise, d'autres au contraire freinés.

2. UNE CRISE CULTURELLE ET SOCIALE OUVERTE DEPUIS LA FIN DES ANNEES 60

De multiples signes d'inflexion ou de rupture, par rapport aux tendances des années 50 et 60, sont apparus clairement dès la seconde moitié des années 60 : dans les comportements individuels et collectifs de la vie au travail et de la vie hors travail ; plus encore, peut-être, dans les valeurs, les représentations collectives, les idéologies, la production culturelle. Les années 70 c'est tout à la fois : l'écologie, le féminisme, la pilule, l'éducation sexuelle à l'école, le retour au rural, les groupes d'autodéfense, la montée du racisme (immigrés; jeunes)... Certaines générations et certaines catégories sociales minoritaires à la fin des années 60 ont été affectées avant les autres par ces changements des comportements et des attitudes qui marqueront ensuite, au fil des années 70, les modes de vie de catégories sociales nombreuses. Les événements de mai et juin 1968 sont les signes annonciateurs de ces nouveaux bouleversements des modes de vie : ils sont surtout la manifestation d'une jeunesse qui représente 30 % de la population, de la première jeune génération issue des nouvelles classes moyennes et supérieures du salariat urbain qui avaient entamé leur expansion rapide dès les premières années de l'après-guerre.

Les transformations des tendances du changement des modes de vie, depuis la fin des années 60, ne se sont donc pas produites de façon uniforme et simultanée pour toutes les catégories de population. Pour chacun des aspects du mode de vie examinés dans les pages qui suivent, la transformation a pu s'opérer à des moments différents pour les divers groupes sociaux, ou ne pas s'opérer du tout pour tel ou tel d'entre eux ; la naissance d'une tendance dans certaines parties de la population peut s'accompagner de tendances inverses dans d'autres, soit par réaction, soit parce que les situations des unes et des autres sont très différentes. Cette idée n'apparaîtra peut-être pas toujours clairement, que ce soit par insuffisance des données ou des connaissances disponibles, par nécessité de simplifier une réalité trop complexe, ou encore par l'effet des conditions sociales de la production du présent texte. On devra la garder présente à l'esprit pour la lecture - éventuellement critique - de celui-ci.

21. CRISE DU TRAVAIL ET DU RAPPORT AU TRAVAIL

Des changements commencent à se manifester à la fin des années 60 dans les mentalités, les attitudes et les attentes vis-à-vis du travail.

Ces premiers changements résultent probablement de l'arrivée à maturité d'une contradiction. D'un côté, l'extension dans des formes modernisées du taylorisme et du fordisme dans l'industrie, de modes d'organisation hiérarchique fondés également sur une division poussée du travail et un cloisonnement fonctionnel systématique dans les activités tertiaires ; d'un autre côté, la généralisation de l'enseignement secondaire, l'extension rapide de l'enseignement supérieur, l'élévation des niveaux d'éducation et donc des aspirations vis-à-vis du travail dans

toutes les catégories sociales. La demande de certains salariés en matière de responsabilité, d'autonomie et d'initiative dans le travail s'accroît, tandis que les entreprises et les administrations leur offrent des emplois spécialisés, isolés dans une structure hiérarchique complexe, des tâches monotones, répétitives et dépourvues d'initiative. Le travailleur est coupé de la compréhension du processus du travail collectif et de la place qu'il y occupe, dans le temps même où il devient plus capable de cette compréhension. La contradiction éclate dans les idéologies qui fleurissent en 1968 et les années suivantes, idéologies de rejet de l'organisation hiérarchique, de revendication d'initiative et de liberté dans le travail, de contestation parfois du principe même de la division du travail.

Dans les comportements, la rupture par rapport à l'acceptation, gagée par la croissance, que les formes dominantes de l'organisation du travail semblaient recueillir au cours des années 50 et 60, n'est pas immédiatement aussi claire. Elle commence à s'exprimer en milieu ouvrier, d'abord confusément à travers les grandes grèves de 1968, puis plus nettement dans les grèves d'O.S. qui se développent au début des années 70, particulièrement dans les industries les plus "taylorisées" comme l'automobile. Elle s'exprime, au sein des jeunes générations des classes moyennes urbaines, dans des expériences "post-soixante-huitardes", néo-rurales notamment, qui s'essouffleront jusqu'au milieu des années 70, mais connaîtront sous des formes différentes un certain regain. Elle s'étend cependant aux activités tertiaires avec le renouvellement des générations du salariat urbain, comme l'attestent des mouvements sociaux tels que ceux du secteur bancaire en 1974. Mais cette rupture s'exprime également à travers le développement de nouveaux thèmes de revendication des grandes organisations syndicales : amélioration des conditions de travail, réduction de la durée du travail, formation et requalification.

On observe dans les statistiques de l'ANPE - créée en 1969 - un doublement du chômage qui passe de 200 000 en 1968 à 400 000 en 1974, avant même l'ouverture de la crise. Ce chômage structurel, chômage de jeunes, a sans doute des causes socio-démographiques : arrivée sur le marché du travail des premières générations nombreuses nées après la guerre, début du mouvement de croissance plus rapide de l'activité féminine. Mais il est assurément lié aussi, dans le contexte d'une croissance rapide de l'emploi global, à une inadaptation croissante entre les caractéristiques des emplois offerts et demandés, à un décalage accru entre le contenu et les conditions du travail offertes aux jeunes et ce que ceux-ci en attendent. A partir de 1974, le chômage augmente beaucoup plus vite, dépassant le million à la fin de 1975, puis les deux millions à la fin de 1981 : il devient alors impossible d'apprécier l'évolution de ce chômage de mobilité ou d'inadaptation, à côté du gonflement rapide d'un chômage de crise économique résultant du ralentissement de la croissance, des suppressions d'emplois industriels et des mutations technologiques.

Quoi qu'il en soit, le déséquilibre des marchés de l'emploi accélère la transformation des attitudes et des comportements vis-à-vis du travail : d'abord chez une partie des jeunes issus des milieux les plus défavorisés et les plus dépourvus de formation, qui subissent le chômage et s'y adaptent de façon forcée ; mais aussi dans d'autres catégories sociales et au sein de générations plus âgées, dont les marges de choix sont plus importantes. Jusqu'au milieu des années 70, les réponses des employeurs à la montée de cette crise du travail avaient été le recours accru aux travailleurs immigrés, l'installation d'unités de production dans des régions où existaient encore des réserves de main-d'oeuvre d'origine rurale, parfois la délocalisation dans les pays en voie de développement. La perception de cette crise du travail donnait naissance, également, à un courant de recherches et d'expérimentations, d'organisation du travail favorisant davantage la polyvalence, l'autonomie et la responsabilité. Cependant à partir de l'ouverture de la crise, on observe un développement des formes précaires d'emploi : intérim, contrats à durée déterminée, emplois temporaires liés à la sous-traitance ou au travail en régie (1) ; ces pratiques permettent aux employeurs d'ajuster plus vite leurs effectifs aux besoins d'une production plus fluctuante et imprévisible que par le passé.

Parmi les jeunes de conditions sociales très diverses, la contestation offensive du "travail en miettes", portée par des générations encore assurées de leur emploi, fait place peu à peu à des attitudes de désinvestissement de l'activité professionnelle. Se diffusent ainsi de nouvelles formes de rapport au travail, considéré comme fatalement inintéressant, mais surtout instable et n'ouvrant pas de perspectives d'avenir. Ce type d'attitudes s'étend chez les jeunes les plus concernés par le chômage et l'emploi précaire, et contamine en même temps leurs cadets encore scolarisés, à partir du milieu des années 70. Avec les suppressions massives d'emplois industriels et le gonflement ininterrompu du chômage, le désinvestissement du travail remonte les générations et l'échelle des catégories sociales, touchant certaines catégories d'ouvriers qualifiés, - et même, bien que plus exceptionnellement de cadres - notamment ceux que les réductions d'emplois amènent de plus en plus fréquemment à anticiper leur départ en retraite depuis le milieu des années 70. Chez d'autres bien sûr le climat d'insécurité amène à vouloir éviter de prendre des risques, et l'on constate une baisse de la mobilité inter-entreprises.

22. REDUCTION RAPIDE DU TEMPS DE TRAVAIL DANS LE TEMPS DE VIE

Dans les 20 premières années de l'après-guerre, la coupure temporelle et spatiale croissante entre travail d'un côté, activités hors travail de l'autre, s'était accompagnée pour les salariés - et a fortiori pour les autres - d'une relative stabilité du temps consacré respectivement

(1) Selon les enquêtes du ministère du Travail, le nombre de contrats conclus par les entreprises de travail temporaire a plus que doublé de 1975 à 1980 ; la proportion de salariés sous contrat à durée déterminée a plus que doublé, elle aussi, de 1977 à 1980.

au travail et aux autres activités. Si la durée des congés d'été s'accroissait en même temps que la population urbaine, la durée hebdomadaire du travail tendait plutôt à s'allonger. Cette tendance s'est retournée au milieu des années 60 avec le début d'un mouvement lent de réduction des horaires, qui s'est accéléré après 1968 et les "accords de Grenelle" (1). Entre 1967 et 1982, la durée hebdomadaire moyenne du travail passait ainsi de 46 à 40 heures environ. En même temps les écarts de durée du travail des salariés employés dans les différents secteurs d'activité s'atténuent, les horaires se réduisant plus rapidement là où ils étaient les plus longs (graphique ci-dessous).

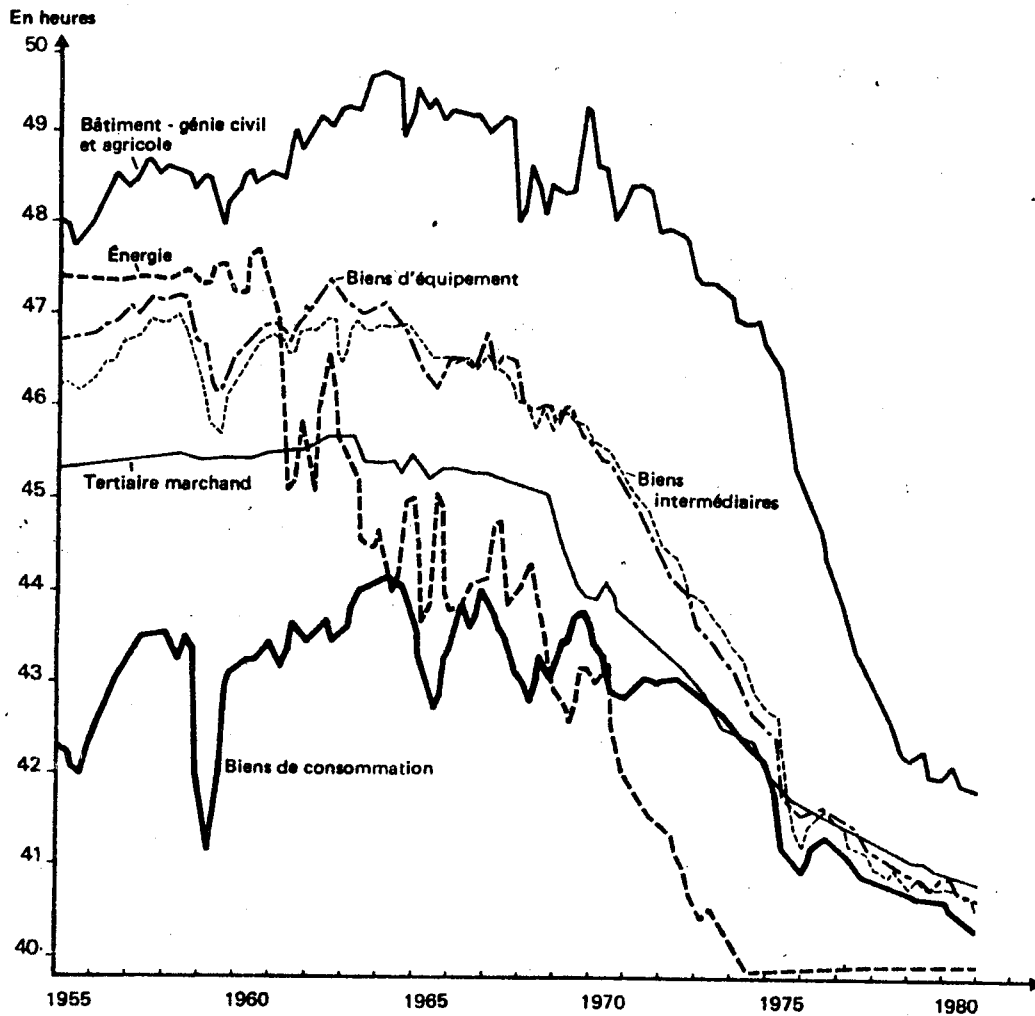
D'autres phénomènes ont joué dans le sens d'une diminution, depuis le milieu des années 60, du volume relatif du temps de travail dans le temps de vie des gens. L'allongement de la scolarité obligatoire et des durées d'études, tout d'abord, réduisait de façon continue la durée de la vie active des générations nées après la Libération. A l'autre extrémité du cycle de vie, l'accroissement de l'espérance de vie, joint à l'abaissement des âges de départ à la retraite, dégage après les années d'activité salariée, des années de temps hors travail dont le nombre moyen s'élève rapidement.

Tel est le sens général de l'évolution pour la masse des salariés employés tout au long de cette période. On ne doit pas oublier cependant que les durées du travail effectives restent très élevées pour certaines catégories d'actifs : cadres supérieurs, professions libérales, agriculteurs, commerçants et artisans notamment. D'autre part, du fait des passages de l'inactivité à l'activité, l'évolution est complètement divergente avant l'ouverture de la crise pour les hommes et les femmes : tandis que pour les hommes la réduction des durées de la semaine de travail et de la vie active accroît le volume de temps hors travail, pour les femmes au contraire l'augmentation de l'activité salariée, très rapide à partir du milieu des années 60, accroît le poids du travail à l'extérieur dans les activités de la vie quotidienne ; ce facteur joue un rôle décisif, conjointement avec la poursuite de la salarisation de la population active, pour donner globalement au travail salarié un poids encore croissant jusqu'en 1974 dans l'ensemble des activités sociales : alors que la population augmente de 7,5 % environ entre 1965 et 1974, le nombre total d'heures de travail salarié dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, mesuré par l'INSEE, s'accroît de 12,5 % sur la même période.

La crise économique accroît le volume de temps social vacant consacré à des activités autres que le travail au sens habituel du terme. Alors que la population continue de croître (+ 3,5 % environ de 1974 à 1982), le nombre total d'emplois est stagnant (ou en baisse à partir de 1979), et le nombre d'heures travaillées dans les secteurs marchands se réduit (- 8 % de 1974 à 1982). Ce dégagement de temps en dehors du travail

(1) Le mouvement est soutenu de 1974 à 1976 par la mauvaise conjoncture économique.

Durée hebdomadaire moyenne du travail



Source : ministère du Travail. Données corrigées de variations saisonnières.

organisé prend des formes très diverses qui ouvrent à des utilisations potentielles elles aussi très diverses : la réduction de la durée annuelle du travail avec la cinquième semaine de congés, la poursuite de la baisse de la durée hebdomadaire du travail à temps plein (passage aux 39 heures) et l'extension du travail à temps partiel ; de nouveaux allongements des durées d'études, le développement de la formation en début ou en cours de vie active, l'abaissement des âges de prise de

retraite avec le développement des systèmes de "garantie de ressources" à partir de 1975, puis les contrats de solidarité - préretraite et l'abaissement à 60 ans de l'âge "normal" de la retraite ; enfin le gonflement très rapide du chômage, qui frappe d'abord les jeunes, et particulièrement les jeunes femmes : à la fin de l'année 1981 le taux de chômage calculé par rapport à la population active dépasse peu les 8 %, mais il avoisine 20 % pour les hommes de moins de 25 ans et 30 % pour les femmes de moins de 25 ans.

Un calcul rapide montre qu'en 1946, un homme salarié de 20 ans avait la perspective de passer au travail, en moyenne, 33 % environ du temps éveillé dont il disposait jusqu'au jour de sa mort. Cette proportion est tombée à 25 % environ en 1975, puis d'un seul coup à moins de 21 % en 1982. Ce calcul ne tient compte que de l'allongement de l'espérance de vie, de l'abaissement de l'âge moyen de la retraite et du raccourcissement de la durée annuelle du travail à temps plein. Le gonflement du chômage, l'allongement des temps de formation en début et en cours de vie active ont réduit davantage le poids du temps de travail dans le temps social global. Toutefois ce propos est à nuancer pour ce qui concerne la population féminine car plusieurs tendances contradictoires sont à l'oeuvre : d'un côté la croissance des taux d'activité salariée, liée notamment au renouvellement des générations ; en sens inverse l'allongement des temps de formation, l'extension du travail à temps partiel, le chômage, qui concernent les femmes souvent davantage que les hommes. Des calculs précis seraient ainsi nécessaires pour dire si la crise économique a bloqué ou seulement ralenti, depuis le milieu des années 70, l'accroissement de la part du temps de travail salarié dans le temps des activités quotidiennes des femmes. De plus il serait important de pouvoir différencier la situation des différentes catégories sociales pour lesquelles les éléments du calcul (espérance de vie, âge de la retraite) sont différents.

23. CHANGEMENT DES RAPPORTS ENTRE TRAVAIL, LOISIRS ET ACTIVITES DOMESTIQUES ?

Malgré tout, au cours des années 70, et plus rapidement depuis 1974, la part du travail tend à se restreindre dans la vie quotidienne des Français actifs. Les loisirs, les activités de la sphère privée, prennent une importance croissante comme moyen de "se réaliser", à côté du travail.

Les enquêtes sur les emplois du temps des ménages effectuées en France dans le passé ont trop d'insuffisances pour permettre une analyse précise de l'évolution, au cours des quinze dernières années, des temps sociaux consacrés aux diverses activités de la vie quotidienne. Une comparaison entre les deux enquêtes effectuées sur ce sujet par l'INSEE en 1966 et 1974 donne cependant quelques éléments intéressants d'information.

Cette comparaison, qui n'est malheureusement possible que pour la population de 18 à 64 ans de Paris et de quelques villes moyennes, montre en particulier une inversion de l'équilibre des volumes de temps consacrés respectivement au travail et aux loisirs. Le temps de travail, transport compris, avait baissé sur cette période en moyenne de une heure par jour pour les hommes mariés, 20 minutes par jour pour les femmes mariées actives ; le temps de loisirs avait augmenté de 40 minutes à une heure selon les catégories, cette croissance étant alimentée par la réduction du temps de travail à l'extérieur et, dans une mesure bien moindre, par une baisse légère du temps consacré au travail domestique.

Structure moyenne de l'emploi du temps d'une journée quelconque des adultes de moins de 65 ans

	1966	1975
Temps de travail	21	18
Ménage	16	14
Soins personnels	45	45
Loisirs (dont : télévision)	16 (4)	20 (6)
Trajets	2	3
TOTAL	100	100

Ecart entre les durées constatées en 1966 et 1975, exprimées en heure et dixième d'heure

	Hommes actifs mariés	Hommes actifs non mariés	Femmes actives mariées	Femmes actives non mariées	Femmes inactives mariées
Travail professionnel	- 1,1	- 0,8	- 0,3	- 0,6	=
Travail ménager	- 0,1	- 0,2	- 0,3	- 0,2	- 0,4
Autres obligations	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,2	- 0,4
Besoins physiologiques	- 0,2	=	- 0,2	=	=
Temps libre	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,8
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Comparaison des enquêtes sur les emplois du temps de 1966-67 et 1974-75, note INSEE, mai 1982.

Faute de données récentes, il est difficile de préciser comment la situation a évolué depuis 1974, globalement et surtout pour chaque catégorie de population. Mais il semble que la tendance de long terme est à la réduction du volume de temps social consacré au travail dans les entreprises, face à des blocs de temps consacrés à des activités dont les frontières sont floues et probablement changeantes - travail domestique, loisirs et activités collectives - qui prennent peu à peu au fil des ans une place plus grande à côté du temps de travail.

Les deux enquêtes de l'INSEE montrent qu'entre 1967 et 1974 les deux tiers de l'accroissement des temps de loisir des ménages urbains avaient été absorbés par la télévision : mais cette période était marquée par une très forte croissance de l'équipement en téléviseurs. Depuis 1974 aucune enquête nationale sur les emplois du temps n'a été effectuée et les comparaisons restent donc difficiles. On dispose cependant d'une enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1981 qui permet la comparaison avec 1973 (1). En ce qui concerne la télévision, alors que l'équipement en téléviseurs est réalisé, l'écoute croît encore légèrement, mais on constate aussi un accroissement de la lecture des quotidiens notamment régionaux.

On aurait pu penser que la réduction sensible de la durée du travail depuis quelques années aurait accru la participation à la vie sociale sous ses différentes formes. En réalité les données dont nous disposons ne corroborent pas vraiment cette hypothèse optimiste.

Il n'y a pour ainsi dire pas d'évolution dans la participation à des spectacles culturels de 1973 à 1981. Par contre les pratiques culturelles à domicile ont légèrement augmenté, qu'il s'agisse de la lecture ou de l'écoute de la musique. Les pratiques amateurs ne sont que le fait d'une petite minorité de personnes : 7 % des français jouent souvent d'un instrument de musique, 4 % ont une activité d'art plastique (peinture, sculpture, gravure), pour les autres activités les pourcentages sont encore nettement inférieurs. La participation aux associations culturelles (institutions d'animation culturelle, adhésion à des organismes de spectacles, sociétés savantes, etc.) concernerait 4 % des personnes en 1981, contre 3 % en 1973. La participation aux associations artistiques (pratique de la musique, de la peinture, etc) serait toujours de 2 %. Rien donc ne permet de penser que ces formes de loisirs prennent une place plus importante malgré le temps libéré. Les inégalités sociales sont très manifestes : le taux de participation décroît fortement quand on passe des cadres supérieurs et professions libérales aux cadres moyens, puis aux employés, aux ouvriers, et enfin aux agriculteurs. "Pas plus que la disponibilité matérielle (accessibilité monétaire des biens culturels), ou la disponibilité dans l'espace (proximité d'offres culturelles) la disponibilité dans le temps ne constitue

(1) *Pratiques culturelles des Français, Evolution 1973-1981.*

une incitation suffisante en soi pour lever des barrières culturelles qui reflètent et priment des barrières sociales plus profondes" (1).

La seule évolution manifeste concerne *la pratique des sports*. Ceux qui déclarent avoir pratiqué régulièrement ou de temps en temps l'éducation physique, la gymnastique, le footing sont 27,9 % en 1981 contre 15,68 % en 1973. Pour les sports individuels tels qu'athlétisme, équitation, judo, natation, tennis, ski, alpinisme, voile, les réponses donnent pour 1981 : 23,5 % et en 1973 : 17,3 %. Pour les sports d'équipe l'augmentation est beaucoup moins sensible : 10,6 % en 1981, 9,4 % en 1973 (2).

La signification des activités sportives est sans doute multiple et mériterait d'être mieux connue. La pratique du sport manifeste en tous les cas un souci accru pour le corps, mais elle est aussi l'occasion de relations sociales, même pour ce qui concerne les sports dits "individuels". La pratique de l'éducation physique et des activités assimilées ainsi que celle des sports individuels est dans l'ordre décroissant plus fréquente chez les cadres, puis chez les employés, les ouvriers qualifiés, enfin les O.S.. Pour les sports collectifs, les différences entre catégories socio-professionnelles sont moindres.

Si l'appartenance à des associations sportives a progressé l'évolution est beaucoup moins nette pour les autres associations (culturelles, éducatives, politiques et syndicales) qui semblent en léger progrès d'après l'enquête du ministère des affaires culturelles, mais les pourcentages de la population étudiée qui sont concernés sont trop faibles pour qu'on puisse en tirer des conclusions sûres. L'appartenance à des associations est plus fréquente chez les cadres supérieurs et professions libérales et chez les cadres moyens. Et il semble que de 1973 à 1981 dans les catégories de population où l'appartenance à des associations est la plus répandue, leur fréquentation soit aussi plus régulière (3). Cependant, si l'on en juge par les adhésions aux organisations syndicales ou par les échos venant de diverses associations militantes, *il n'apparaît pas que la réduction de la durée du travail et le moindre poids de la vie de travail aient pour l'instant entraîné une participation plus active à la vie sociale*. Ce qui paraît plus probable au contraire c'est un certain retrait sur le logement individuel, sur la vie familiale, pour de nombreuses catégories de la population.

(1) Voir l'annexe 3 "Pratiques et inégalités culturelles" au rapport du Groupe de travail long terme culture : "L'impératif culturel". Cette notion d'inégalité culturelle devrait être nuancée pour ne pas donner l'impression que l'on puisse juger d'un niveau culturel en prenant une échelle unique. Voir à ce sujet les travaux de P. BELLEVILLE cités dans le même texte p. 21.

(2) *Pratiques culturelles des français, Evolution 1973-1981* p. 107.

(3) *Pratiques culturelles des français, Evolution 1973-1981* p. 179

Quant au tourisme et aux départs en vacances ils ont continué à se développer régulièrement malgré la crise.

24. BAISSÉ DES VALEURS DU TRAVAIL, VALORISATION DU "HORS TRAVAIL"

La mesure quantitative du temps consacré à une activité déterminée ne peut seule suffire à en évaluer l'importance dans la société : celle-ci dépend aussi de l'intensité avec laquelle cette activité est vécue, des investissements économiques, sociaux et psychologiques auxquels elle donne lieu, de la place qu'elle occupe dans tout le système des valeurs sociales et des représentations collectives.

La "désaffection", la distanciation ou même les attitudes de rejet à l'égard du travail tel qu'il était jusqu'à présent organisé, semblent progresser depuis une quinzaine d'années, et particulièrement vite depuis l'ouverture de la crise économique. Pour certains salariés ce mouvement n'est sans doute pas purement négatif, il s'accompagne d'une montée de nouvelles valeurs qui se situent en réaction contre les formes de l'organisation du travail devenues dominantes au cours des années de croissance de l'après-guerre, mais sont en même temps porteuses de conceptions nouvelles du travail, de la production ou plus largement de l'activité créatrice. Ces valeurs s'expriment de façon diffuse à travers les comportements et les opinions (1), et de façon plus systématique depuis plusieurs années dans la production culturelle. Dans la masse de la littérature socio-économico-philosophique des années récentes, on peut citer par exemple des expressions délibérément utopiques prônant la réduction massive du temps de travail salarié, telles que celles d'Adret (2) ou de Guy Aznar (3) ; ou encore des ouvrages tels que celui d'André Gorz (4) qui appelle le dépérissement du travail salarié "hétéronome" et l'avènement du travail autonome, individuel ou collectif.

Les thèmes montants dans la représentation sociale illustrent la valorisation croissante des activités autonomes : conquête d'indépendance dans l'ensemble des activités de la vie quotidienne, y compris le travail ; épanouissement individuel et collectif dans les activités du temps libre ; investissement intellectuel dans les activités les plus diverses - musique, arts plastiques, audio-visuel, formation, etc. ; investissement du corps dans la pratique des sports, la recherche d'une alimentation contrôlée et équilibrée, l'épanouissement de la sexualité ; libre expression personnelle dans le jeu, les activités manuelles, intellectuelles, artistiques, dans la communication ; mais aussi désir

(1) Dans l'enquête annuelle du CREDOC sur les aspirations et les conditions de vie, la proportion d'individus estimant que "dans l'organisation de la semaine, la vie de travail vient parfois en conflit avec la vie personnelle ou familiale" est passée de 28 % en 1978 à 44 % en 1982.

(2) Adret (collectif de militants syndicaux, enseignants, chercheurs) : *Travailler deux heures par jour*, Seuil, 1977.

(3) Guy Aznar : *Tous à mi-temps ou le scénario bleu* - Seuil, 1980

(4) André Gorz : *Adieux au prolétariat*, Galilée, 1980.

d'expressions personnelles dans le travail - qui avait entraîné, déjà avant la crise, une certaine recherche de formes d'organisations du travail répondant mieux aux aspirations des jeunes. En même temps ces nouvelles aspirations se manifestent chez les salariés par la revendication de réduction du temps de travail, qui est aussi une demande de temps libre pour pouvoir développer des activités autonomes de toutes sortes.

Ce changement dans les systèmes de valeur ne s'opère cependant pas au même rythme et de la même façon dans les diverses catégories sociales ou selon les générations. Pour les cadres de direction le travail reste bien évidemment l'investissement majeur ; en ce qui concerne les travailleurs indépendants, agriculteurs, commerçants, artisans et professions libérales, l'activité professionnelle continue à mobiliser l'essentiel du temps et de l'investissement psychologique. Les jeunes générations, issues des classes moyennes urbaines, maintenant très nombreuses, portent probablement plus que d'autres ces nouvelles valeurs et les aspirations à un mode de vie permettant d'éviter le clivage entre travail contraint sans intérêt et temps libre. Un certain nombre d'observations qui portent sur les systèmes de valeurs d'un échantillon des "nouvelles classes moyennes" (professeurs, professions littéraires et scientifiques, instituteurs, personnels de services, services médicaux et sociaux de la tranche des 30-40) sont à cet égard intéressantes (1). Pour ces catégories le travail trouve son sens en ce qu'il permet une relative liberté d'exercice et d'organisation de la vie, et permet d'améliorer la connaissance d'autrui et de soi-même. On observe aussi une "volonté d'intégrer le travail et la vie quotidienne, d'abattre les frontières entre les deux", et notamment chez les périurbains un désir de neutraliser les frontières travail/loisirs/vie quotidienne malgré la contradiction d'habiter loin de son lieu de travail.

Ces valeurs sont peu ou prou partagées par d'autres catégories de la population, même si c'est parfois de manière marginale ou sous des formes différentes. Bien des "jeunes retraités" découvrent, eux aussi, les activités du temps libre après une vie absorbée par le travail.

25. LE "NOUVEAU CONSOMMATEUR" : MYTHE OU REALITE ?

Après la floraison idéologique de 1968 et les dénonciations des "gaspillages", des "besoins artificiels" engendrés par la "société de consommation", les années 70 ont vu les idées, les écrits et le discours de certaines fractions des classes moyennes urbaines annoncer pour l'avenir de nouveaux modèles et de nouveaux comportements de consommation. Les écrits d'Ivan Illich largement diffusés en France, la montée des idéologies consuméristes et des mouvements de consommateurs, marquent une nette rupture idéologique dans ce domaine par rapport aux 25 années précédentes. Pourtant jusqu'à la fin des années 70 et malgré l'ouverture de la crise économique, peu de changements sont percepti-

(1) C. Bidou (CEREBE) - *Le modèle culturel des nouvelles classes moyennes : des vies "sans modèles", mais des "modes de vie"*. Note présentée au séminaire du CREDOC, novembre 1982.

bles dans les comportements de masse de la population, en ce qui concerne tout au moins la consommation marchande enregistrée par les statistiques nationales ; au point qu'un article publié en 1980 dans la revue de l'INSEE condamne sans appel le "mythe du nouveau consommateur" en soulignant, pour la période des 5 ou 6 premières années de la crise, "la stabilité des comportements derrière une apparence de changements" (1).

En effet, presque toutes les déformations à court et moyen terme des structures de dépenses des ménages prises globalement, dans les premières années de la crise, s'expliquent par l'évolution des revenus et les variations de prix relatifs liées notamment au renchérissement des prix de l'énergie et à la poursuite de l'élévation plus rapide des prix des services : ceci, sans mutation des comportements. Le niveau de vie moyen évalué par la consommation totale réelle par "unité de consommation" continue de s'élever presque aussi vite après l'ouverture de la crise : 3,7 % par an de 1966 à 1973, + 3 % par an de 1973 à 1979. Les parts du budget moyen réservées à l'alimentation et à l'habillement continuent de baisser, les dépenses consacrées au transport, au logement continuent de peser de plus en plus lourd, les achats de produits et de services de certains postes - santé, culture et loisirs - progressent rapidement. Dans l'évolution moyenne des grandes fonctions de consommation, aucune rupture n'est ainsi clairement visible par rapport aux tendances antérieures. Cependant une analyse plus fine par catégories sociales montre qu'avec le resserrement de l'éventail des salaires et des revenus, déclenché à la fin des années 60, la croissance des volumes de consommation a été plus rapide pour les catégories du "bas de l'échelle" des niveaux de vie (ouvriers et agriculteurs notamment) ; et nettement moins rapide pour les catégories du haut de l'échelle, professions libérales et cadres supérieurs, ainsi que pour les catégories moyennes.

L'analyse globale des évolutions moyennes des dépenses de consommation par produits ou par fonctions depuis la fin des années 60 et dans la première phase de la crise économique, ne peut ainsi suffire pour conclure à une absence de rupture. Des analyses menées par catégories sociales, par catégories de consommation saisies à un niveau plus fin, et s'intéressant aux processus de diffusion des comportements et des attitudes à travers les groupes sociaux, mettent en évidence des changements de la dynamique de la consommation par rapport aux années 50 et 60. Le rattrapage des catégories sociales dont le modèle de consommation était "en retard" a été très rapide, depuis la fin des années 60, dans des domaines comme ceux du transport avec l'équipement en automobiles, ou encore des activités ménagères avec le gros équipement du logement. D'autres catégories de dépenses, celles liées en particulier aux activités du temps libre (culture, loisirs, vacances), ont progressé fortement dans toutes les catégories sociales mais en maintenant entre celles-ci

(1) Ph. L'Hardy, A. Trognon : *Le mythe du nouveau consommateur* Economie et Statistiques, Juillet 1980

Evolution de la structure des dépenses des ménages (coefficients budgétaires, en %)

	1959	1970	1975	1979
Alimentation	34,1	27,1	23,9	22,0
Habillement	8,6	8,6	7,8	6,8
Logement	11,9	14,5	14,9	15,6
Equipped du logement	10,1	10,0	10,6	10,1
Santé	7,2	9,8	11,8	12,9
Transports	8,9	11,6	11,7	12,3
Loisirs - culture	5,4	6,2	6,8	7,6
Divers	13,8	12,2	12,5	12,7
Total des dépenses	100	100	100	100

Source : Le rythme du nouveau consommateur - Philippe L'HARDY et Alain TROGNON, *Economie et Statistique*, n° 123, juillet 1980

	Niveau de vie (consommation totale par unité de consommation)				
	Valeur en 1979 (en francs)	Valeur relative (en %)			Valeur en 1966 (en F 1979)
		1979	1971	1966	
Agriculteurs.....	23 000	82	79	78	14 200
Patrons de l'industrie et du commerce...	30 200	107	113	109	20 100
Cadres supérieurs et professions libérales	43 700	156	175	181	33 200
Cadres moyens.....	35 700	127	135	142	26 100
Employés.....	30 300	108	114	113	20 800
Ouvriers.....	24 600	88	89	89	16 300
Inactifs.....	25 900	85	86	85	15 600
Ensemble des ménages¹	28 100	100	100	100	18 400

Source : M. Glaude, M. Moutardier : l'évolution des niveaux de vie de 1966 à 1979. *Economie et Statistiques*, mars 1982.

des différences quantitatives et qualitatives très marquées (1). Toutes ces évolutions ne peuvent s'expliquer seulement par des effets de revenus et de prix relatifs, car elles font intervenir les rôles de signe ou d'élément du statut joués par les différents types de consommation : et dans ce domaine des transformations sont en cours depuis une quinzaine d'années, même s'il est peut être prématuré d'y voir une prise de distance généralisée des consommateurs par rapport à la consommation comme signe du statut social (2).

Une mutation essentielle, en matière de consommation, se situe peut-être au niveau des processus de diffusion des modèles de consommation.

Les produits industriels qui jouaient un rôle important dans la définition et la manifestation du statut social au cours des années 1950 et 1960 - automobile, réfrigérateur, télévision, téléphone, etc., ont largement perdu cette fonction en se banalisant à partir de la fin des années 60. Depuis les années 70, les pratiques culturelles (au sens large) jouent probablement un rôle croissant de ce point de vue. Il est possible que le mode de diffusion des nouveaux biens d'équipements, des nouvelles pratiques de consommation et de loisirs, se soit transformé à la fin des années 60 : pendant la croissance d'après-guerre, la possession des automobiles et des équipements ménagers semblait descendre la hiérarchie sociale dans une dynamique de diffusion des modèles par les catégories aisées, en liaison avec l'extension du salariat et de l'habitat urbain. La diffusion de la chaîne haute-fidélité, du magnétoscope et des jeux électroniques, du walkman, du congélateur, des nouvelles pratiques culturelles et sportives, des loisirs et des vacances, semble se faire à présent au travers de processus plus divers : moins par rayonnement concentrique à partir de quelques catégories "phares", et davantage par propagation simultanée au sein de catégories très différenciées - urbains et ruraux, jeunes et vieux, salariés à revenus élevés, moyens et modestes, ouvriers et "tertiaires". De tels changements peuvent s'observer dans des domaines aussi différents que les habitudes alimentaires, les modes vestimentaires, les vacances et les voyages, les sports, la chanson et la musique. Tout se passe, d'un certain point de vue, comme si l'on assistait à l'éclatement des structures hiérarchiques réelles et imaginaires qui organisaient les rapports entre statuts sociaux et modèles de consommation jusqu'à la fin des années 60.

26. UNE NOUVELLE ECONOMIE DOMESTIQUE

C'est aussi pour d'autres raisons plus fondamentales que l'étude des dépenses des ménages ne peut suffire à saisir la transformation des tendances des comportements de consommation. Les économistes, depuis la fin des années 60, ont mieux pris conscience d'une évidence : l'activité économique ne se réduit pas aux activités "formelles" de la production organisée, des échanges marchands et de la circulation monétaire. La

(1) Cf. M. Glaude, M. Moutardier - *Economie et Statistiques*, mars 1982.

(2) Cf. *L'impératif culturel*, pp. 18-19 (préparation du 9ème Plan), La Documentation Française.

famille ou le ménage n'est pas seulement une cellule de "consommation finale" : elle est restée une unité de production qui utilise du capital (équipements domestiques), des "consommations intermédiaires" et du temps pour se fournir à elle-même des biens et des services qui ne font l'objet d'aucune évaluation globale (1). Cette réalité, négligée tant que la tendance de long terme était au passage dans la sphère monétaire et marchande du travail "informel" traditionnel de la famille ou de la petite collectivité, réapparaît dans les ouvrages d'économistes et de sociologues depuis la fin des années 1960.

L'importance quantitative des autoproductions et des autoconsommations domestiques apparaît dans une tentative d'estimation assez récente (2) effectuée à partir de statistiques diverses et notamment de l'enquête de 1974 sur les emplois du temps : selon cette étude, les Français auraient consacré en 1974 plus de 48 milliards d'heures au "travail domestique" (3) pour 41 milliards d'heures environ de travail "formel" - fourni en échange d'un revenu monétaire. Selon les méthodes de valorisation adoptées, ce travail domestique représenterait un "revenu non monétaire" entièrement autoconsommé, équivalent à des chiffres compris entre 35 et 75 % du PIB marchand selon les méthodes de calcul adoptées, soit 6 000 à 13 000 F (82) en moyenne par ménage et par mois.

L'évaluation monétaire d'activités domestiques non marchandes pose évidemment des questions de méthode, liées notamment à leur degré de substituabilité avec des achats marchands. Mais la question actuelle est sans doute moins l'appréciation de l'importance relative de ces autoconsommations à un instant donné, que celle de l'évolution dans le temps de leurs diverses composantes.

Malheureusement aucune statistique ne permet de répondre à cette question.

L'augmentation de l'importance de l'économie informelle depuis la fin des années 60 est une hypothèse vraisemblable mais nullement prouvée (4).

(1) Une littérature très abondante a été consacrée au cours des années 70 à l'économie "souterraine", "informelle", "invisible", "non officielle", etc., et les publications sur la question continuent de se multiplier. L'économie invisible comprend aussi des activités monétaires et marchandes (travail noir, productions dissimulées au fisc et activités illicites) mais les débats du groupe "Modes de vie" n'ont pris en compte que l'économie domestique, non monétaire et licite, qui représente sans doute en France la part de poids prépondérante de l'économie "cachée".

(2) A. Fouquet, A. Chadeau : *Peut-on mesurer le travail domestique ?* Economie et Statistiques, Sept. 1981.

(3) Défini dans cette étude par les activités suivantes : activités liées à l'alimentation, ménage, lessive, courses, soins aux enfants, "autres travaux ménagers" réparation et entretien du logement et des véhicules, jardinage, etc.).

(4) On pourrait dire de l'économie informelle ce que dit plus spécialement J.J. Dupeyroux du travail noir dans sa "Note sur les activités professionnelles occultes" : "On est proprement effaré par la légèreté avec laquelle sont lancés des chiffres dépourvus du moindre fondement, indéfiniment reproduits, cependant, et auxquels cette reproduction même finit par prêter une sorte de fiabilité aux yeux des benêts. Ainsi de pures sornettes peuvent-elles devenir vérités à l'ancienneté".

Certes la réduction de la durée du travail, l'entrée beaucoup plus cahotique dans la vie active de beaucoup de jeunes, le chômage, l'abaissement de l'âge de la retraite sont des éléments favorables à des activités d'autoproduction, de troc, ou même de travail au noir dont la signification est différente. Mais à l'inverse une proportion croissante de femmes ont une activité salariée, ce qui implique vraisemblablement une poursuite de la réduction des productions domestiques féminines traditionnelles.

Le déplacement des frontières entre marchand et non marchand est permanent. Les mouvements dans un sens ou dans l'autre sont complexes et différents selon les biens et services. Compte tenu de leur importance ces mouvements devraient être mieux connus car leur impact sur les emplois et sur l'usage du temps est un facteur essentiel non seulement dans le changement des modes de vie, mais aussi dans l'évolution des échanges économiques et de l'emploi.

Dans la distribution, l'augmentation du chiffre d'affaires des supermarchés et hypermarchés aux dépens des petits commerçants de quartier, représente un transfert du marchand vers le domestique. Car, comme l'indique D. Stoclet, les ménages "effectuent, à la place de la distribution, des activités de transport, manutention, stockage, économisées par les entreprises et justifiant l'écart des prix de vente". Il poursuit : "... l'écart des prix moyens entre le commerce de proximité classique et les grandes surfaces est de l'ordre de 10 %. En dix ans ce transfert représente près de huit milliards de francs, soit 130 000 emplois virtuels : 130 000 emplois qui se sont évanouis dans le domestique" (1).

Malgré l'augmentation du nombre de femmes ayant une activité rémunérée il y a donc eu ce transfert de tâches de distribution du secteur commercial vers l'économie domestique. Mais l'une des raisons en est sans doute que l'on gagne du temps en allant faire ses courses avec sa voiture une ou deux fois par semaine dans un hypermarché, au lieu d'acheter quotidiennement dans les divers magasins de son quartier. Ce changement dans les habitudes d'achat est ainsi inséparable de bien d'autres facteurs : évolution de l'habitat, possession de la voiture, de moyens de stockage à domicile, d'une certaine répartition des tâches entre l'homme et la femme etc.

Pour l'alimentation existent des mouvements contradictoires : le transfert du domestique vers le marchand se poursuit à travers l'achat de produits plus élaborés (sachets de purée ou frites surgelées au lieu de pommes de terre, café soluble au lieu de café en grains etc.) ou par l'augmentation des repas pris au restaurant ou dans une cantine. Ces dernières évolutions sont évidemment encouragées par l'augmentation de la proportion des femmes qui ont un travail et qui cherchent à économiser du temps sur le travail domestique. Mais en même temps l'autoproduction alimentaire, provenant notamment des jardins familiaux, (calculée par l'INSEE), semble connaître une certaine croissance depuis quelques années, qu'il faut peut-être relier à l'extension de l'habitat en maisons individuelles.

(1) *Les transferts entre marchand et domestique. Revue de l'O.F.C.E., n° 3, Février 1983.*

La réduction du temps de travail des hommes est favorable au développement du bricolage constaté ces dernières années, qui va de l'entretien de la voiture à la construction au moins partielle de la maison avec des parents ou des amis. Le marché du bricolage (matériaux, outillage, quincaillerie, revêtement de sol, jardinage) serait passé de 3,2 milliards de francs en 1968 à 25,2 milliards en 1980, avec des taux de croissance en volume de 11 % par an entre 1968 et 1974 et près de 8 % de 1974 à 1980 : soit bien plus du double de la croissance du PIB sur ces deux périodes. Il y aurait ainsi de plus en plus de bricoleurs puisque leur nombre serait passé de 4 millions en 1968 à 11,7 millions en 1980. Il convient de noter que les catégories moyennes et supérieures, qui ont été jusqu'à présent les moins directement touchées par les effets de la crise, sont fortement surreprésentées dans la population des "bricoleurs" alors que les catégories ouvrières, les plus frappées par le chômage, sont au contraire sous-représentées. Il y a donc de bonnes raisons de croire que le développement de certaines activités domestiques s'est amorcé plutôt vers la fin des années 60, qu'il a été porté d'abord par les classes moyennes et supérieures, et que l'ouverture de la crise économique l'a ralenti plutôt qu'elle ne l'a accéléré, du moins dans un premier temps. Cette hypothèse ne s'appuie pourtant que sur des données relatives au "bricolage" : il faudrait disposer de chiffres concernant toutes les autres pratiques, chacune d'entre elles pouvant évoluer de façon différenciée selon les catégories sociales, selon leurs traditions, selon le lieu d'habitat etc.

Une question importante est celle des relations entre l'évolution de l'économie domestique, ou plus largement de l'économie informelle, et l'ouverture de la crise. Selon certains, l'arrivée de la crise économique aurait déclenché ou accéléré sa croissance. Des études monographiques, effectuées dans le cadre du programme "Observation continue du changement social et culturel" du CNRS, mettent en question ce point de vue : dans un village lorrain frappé par la crise de la sidérurgie, où les ouvriers avaient conservé des liens étroits avec leur milieu rural d'origine, on observe effectivement un repli des chômeurs ou des préretraités sur des activités domestiques ou informelles, voire le travail noir ; mais les ouvriers lillois au chômage, urbains d'origine urbaine, considèrent au contraire le "bricolage" comme une déchéance, et en outre ni leur environnement matériel, ni leurs réseaux de sociabilité, ne favorisent le développement de productions informelles (1). En fait, si une recrudescence des productions domestiques a eu lieu, elle s'est vraisemblablement amorcée avant l'ouverture de la crise économique, et aurait plutôt été freinée par celle-ci. Les chiffres cités plus haut, concernant les proportions de bricoleurs et les statistiques de ventes d'outillages et de matériaux divers, vont dans le sens de cette hypothèse. Dans un article récent sur le sujet, H. Mendras et M. Forsé soulignent qu'il est parfaitement possible de considérer que les nouvelles activités informelles "sont les conséquences de l'enrichissement extraordinaire des Français pendant les dernières décennies".

(1) C. Legrain : *L'économie informelle à Grand-Failly - Cahiers de l'OCS, Paris, CNRS, n° 7, 1982.*

F. Stankiewicz, *Travail noir, productions domestiques en entraide. Lille, 1982*

*Evolution de la consommation
et du niveau d'activité des bricoleurs en France de 1968 à 1980*

(En millions de ménages)

Années	1968	1972	1975	1980
Population totale : (nombre de ménages)	16	17.2	18.2	19.5
Nombre de bricoleurs	4 (25 %)	5.8 (33.5 %)	9.1 (50 %)	11.7 (60 %)
dont :				
• Bricoleurs occasionnels	2.5 (16 %)	2.7 (15.7 %)	2.8 (15.3 %)	3 (15.4 %)
• Bricoleurs réguliers	1.5 (9 %)	2.8 (16.3 %)	5.8 (31.9 %)	7.7 (39.5 %)
• Bricoleurs très compe- tents	—	0.3 (1.8 %)	0.5 (2.7 %)	1 (5.1 %)

Source : Revue LSA, n° 781, 12 décembre 1980

**Composition de la clientèle des bricoleurs
par catégories socio-professionnelle en 1976-1977 (1)**

Catégorie	Répartition en %	dont actifs	Population active globale (*)
.Agriculteurs	3	3	9
.Petits patrons du commerce et de l'industrie	8	9	8
.Cadres supérieurs et membres des pro- fessions libérales	10	11	7
.Cadres moyens	20	22	13
.Employés	25	28	18
.Ouvriers	23	26	38
	—	—	—
.Non actifs et divers	11	—	7
Total	100	100	100

(*) 1975

Extrait de : D. Stoclet - Les transferts entre marchand et domestique : travail des femmes, loisirs des hommes. Observations et diagnostics économiques, Fév. 1983.

Quoi qu'il en soit, et dans l'attente d'une amélioration de la connaissance objective sur la question, il semble légitime de penser avec eux que ces activités "se sont modernisées, correspondent à des besoins et à des possibilités nouvelles, ont acquis une autonomie neuve qui n'est pas simple retour aux moeurs anciennes, et une dynamique propre qui est en partie une réponse aux transformations de l'économie marchande et de l'appareil étatique" (1).

27. CHANGEMENT DES ROLES ET DES IMAGES SOCIALES DE L'HOMME ET DE LA FEMME

Dans la seconde moitié des années 1960 s'est produite une accélération de la croissance des taux d'activité féminins, restés relativement stables dans les vingt années suivant la seconde guerre mondiale (graphique p. 62). Cette croissance coïncide avec une accélération des créations d'emplois dans le tertiaire public, notamment dans le système éducatif et le système de santé : emplois déjà très féminisés, ou en voie de féminisation rapide. Cette période est aussi celle de l'éclosion - une fois encore, au sein des classes urbaines moyennes et supérieures les plus scolarisées - des nouvelles idéologies féministes : refus de la subordination féminine dans les activités professionnelles et domestiques ; refus de la notion de "salaire d'appoint", revendication de l'égalité dans les conditions d'accès à la formation et aux emplois et dans les conditions de rémunération ; revendication d'un partage plus égalitaire des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants ; prise de conscience et contestation de la position dominante des hommes dans toutes les structures de pouvoir (2). Cette floraison idéologique est favorisée par la sous-qualification de la plupart des emplois féminins par rapport aux emplois masculins (3) ; celle-ci entre en contradiction avec la scolarisation croissante des jeunes filles, désormais plus nombreuses que les garçons à passer le baccalauréat si elles sont moins nombreuses dans l'enseignement professionnel.

Mais ici aussi, existe un fort décalage entre un mouvement idéologique qui prend de l'ampleur et le changement des comportements encore limité à des générations (jeunes) et des catégories sociales (tertiaires, urbaines) restreintes. L'enquête sur les emplois du temps de 1974 montre qu'à cette date, la "double journée de travail" est bien une réalité pour les femmes actives puisque leur "temps contraint" (travail professionnel et domestique) est compris en moyenne entre 65 et 70 heures par

(1) H. Mendras, M. Forsé. *Vers un renouveau du troc et de l'économie domestique ? Observations et diagnostics économiques*, octobre 1982.

(2) Les mots "phallocrate" et "sexisme" apparaissent au *Petit Larousse* en 1976.

(3) A niveau de formation équivalent, les femmes occupent des postes moins qualifiés, moins rémunérés, plus précaires.

semaine ; elle montre aussi que le volume global de travail domestique, mesuré par le "temps social" qui lui est consacré, est pour plus des trois quarts à la charge des femmes (tableaux ci-dessous).

	Temps hebdomadaire passé...			"Temps contraint"
	... au travail professionnel (1)	... au travail professionnel y compris les trajets domicile-travail (a)	... au travail domestique (b)	
Femmes actives	34	38	28	66
dont :				
- Femmes actives salariées	34	38	27	65
- Femmes actives non salariées (2)	36	37	33	70
Femmes inactives	-	-	43	43
Hommes actifs	42	47	10	57
dont :				
- Hommes actifs salariés	42	47	11	58
- Hommes actifs non salariés(2)	46	50	7	57
Hommes inactifs	-	-	18	18

1. Y compris les pauses 2. Actif non salarié : indépendant, à son compte, aide-familial

Source : Enquête sur les emplois du temps - 1974

Chaque année ...

en milliards d'heures

Temps passé	Par l'ensemble des hommes	Par l'ensemble des femmes	Total
Au travail professionnel (1)	27,9	13,3	41,2
Au travail domestique non rémunéré (2)	11,1	37,0	48,1
Au travail total	39,0	50,3	39,3

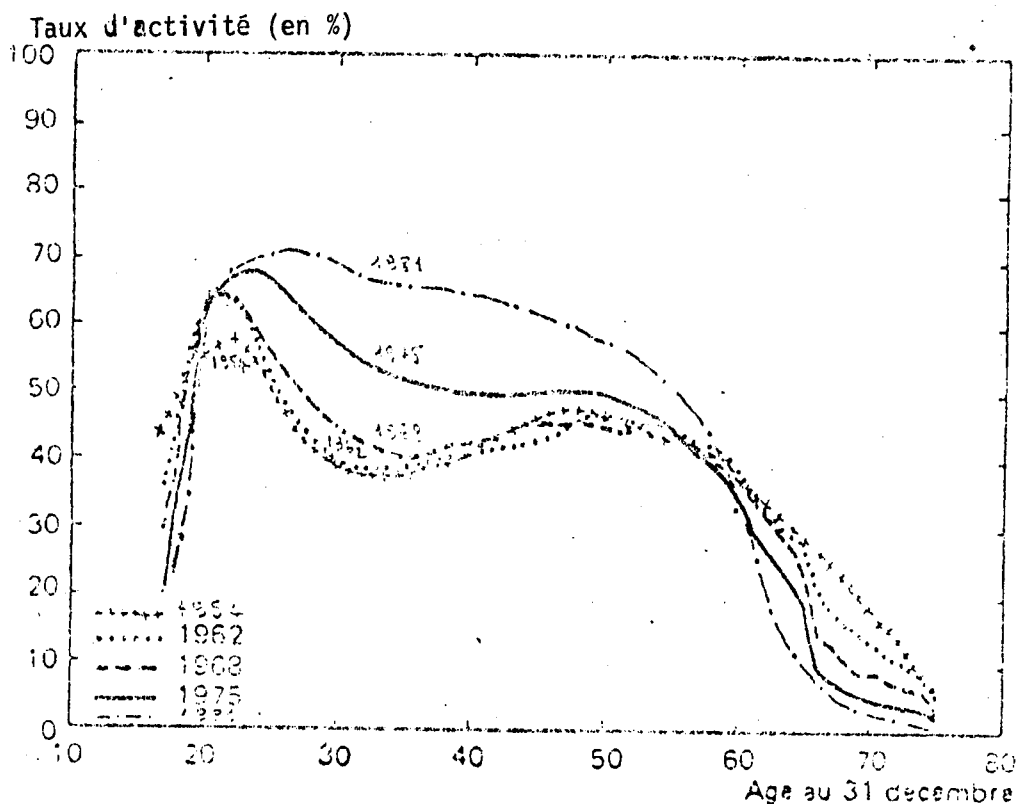
1. Temps de travail rémunéré (non compris trajets) x 48 semaines x effectifs de la population active de plus de 18 ans.
2. Temps de travail domestique x 52 semaines x effectifs de la population de plus de 18 ans.

Source : A. Fouquet, A. Chadeau - Peut-on mesurer le travail domestique ? Economie et Statistiques, Sept. 1981.

La comparaison des enquêtes sur les emplois du temps de 1967 à 1974 (tableau p. 47), portant seulement sur la population urbaine, indique pourtant un léger mouvement de rapprochement des budgets temps entre les hommes actifs et les femmes actives. Et l'augmentation rapide de l'activité salariée des femmes, exerce peut-être une pression dans le sens de ce rapprochement en rendant plus difficile la prise en charge par un seul membre du couple de l'essentiel des tâches domestiques.

Les résultats de la prochaine grande enquête sur les emplois du temps donneront des indications plus précises sur l'évolution de la situation depuis 1974. Peut-être peut-on formuler l'hypothèse que le mouvement de rapprochement - qui ne signifie pas nécessairement indifférenciation - des rôles et des statuts sociaux masculins et féminins s'est accentué : probablement davantage, d'ailleurs, pour les milieux plus favorisés où la femme peut se décharger d'une partie du travail domestique, par exemple en rémunérant une femme de ménage. Plusieurs facteurs agissent dans ce sens. Ainsi, dans les nouvelles générations nombreuses qui arrivent à l'âge de travailler, les taux d'activité féminins continuent de progresser très vite malgré la crise, les retraits du marché du travail au moment des maternités se font beaucoup plus rares (graphique ci-après) et les niveaux d'éducation masculins et féminins (post-secondaires en particulier) ont tendance à s'égaliser.

Taux d'activité par âge de la population féminine



Source : INSEE

D'autre part selon certains observateurs, la précarisation de l'emploi, le chômage plus fréquent (particulièrement chez les jeunes) remettrait en cause la répartition préexistante des statuts et des rôles dans la famille et vis-à-vis de l'extérieur, induisant des alternances et des complémentarités nouvelles dans l'acquisition du revenu, le travail domestique et les soins aux enfants (1).

(1) Cf. M.A. Barrère-Maurisson - *Les incidences de la crise économique sur le couple et la famille. Dialogue*, n° 77, 1982.

Pour certaines catégories de "jeunes retraités" enfin, il n'est pas impossible que la nécessité d'utiliser le temps différemment entraîne l'expérimentation de nouvelles répartitions des rôles entre hommes et femmes. Au total, la revendication d'un partage plus égalitaire des rôles masculins et féminins semble largement répandue dans l'ensemble des groupes sociaux, même si les choses ont encore peu évolué dans les faits pour certains d'entre eux.

Mais, si de nombreuses conditions semblent réunies, depuis le début des années 70, pour une modification du partage traditionnel des rôles masculins et féminins, un tel bouleversement ne peut se produire sans tensions majeures pour deux raisons principales : il met en cause les positions de pouvoir tenues par les hommes dans la vie économique, dans la vie politique et dans la vie familiale ; il oblige les femmes et aussi les hommes, dans la période transitoire où de nouveaux équilibres ne sont pas encore établis et légitimés, à tenter de concilier anciens et nouveaux rôles : tâche très difficile et parfois impossible. L'image stéréotypée de la femme est de moins en moins celle de la femme au foyer, gardienne exclusive de la bonne tenue du ménage et de la bonne éducation des enfants, mais comme le note D. Stoclet (article cité), "dans son univers domestique, la femme est confrontée en permanence au stéréotype en vogue de la femme mariée, travaillant, cultivée, se cultivant, pratiquant le jogging, belle, jamais pressée, s'occupant bien de ses 2 enfants et faisant quant il le faut, la cuisine avec maestria sans laisser tomber une mèche de sa chevelure. Cette image stéréotypée, véhiculée chaque jour par les médias, renvoie chaque femme au constat de sa propre inadéquation". Cette crise du partage des rôles sociaux des hommes et des femmes n'est pas sans relation avec la grande mutation des structures familiales engagée depuis une quinzaine d'années.

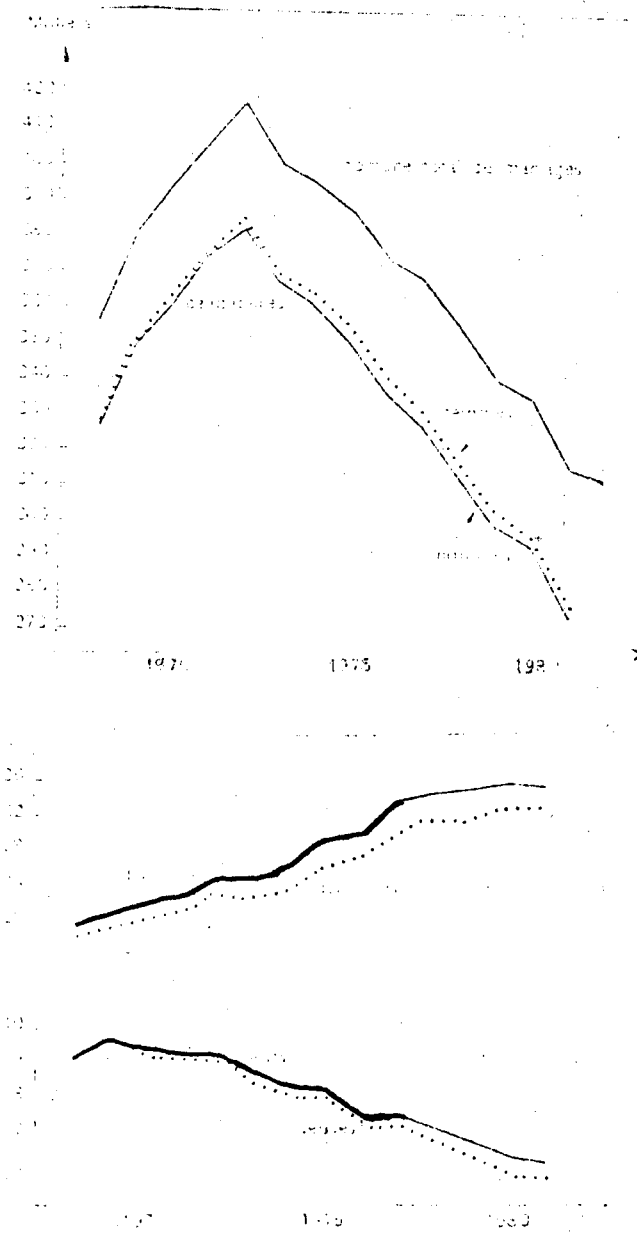
28. AFFAIBLISSEMENT DU MARIAGE-INSTITUTION, BAISSÉ DE LA NATALITÉ, DIVERSITÉ DES FORMES DE LA VIE FAMILIALE

L'arrivée à l'âge adulte des générations nombreuses nées après la seconde guerre mondiale entraîne depuis la fin des années 60 un changement des comportements en matière de nuptialité et de fécondité : les nouvelles générations adoptent en ce domaine des conduites différentes de celles des générations précédentes.

Depuis une quinzaine d'années, la "cohabitation juvénile" s'est répandue très rapidement dans les générations arrivant à l'âge adulte : d'abord dans les classes moyennes urbaines, puis dans tous les milieux sociaux, dans les catégories professionnelles et toutes les régions (1). Les courbes de nuptialité, baissent très rapidement depuis 1972 (graphique ci-dessous) : le nombre annuel de mariages civils est passé de 417 000 en 1972 à 312 000 en 1982, alors que la population des jeunes adultes augmentait de façon continue.

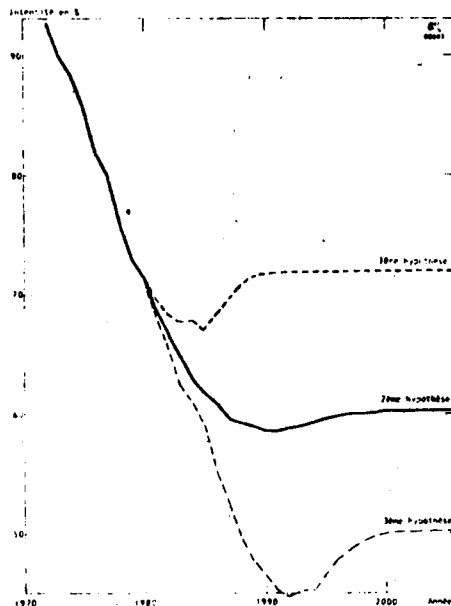
(1) La cohabitation pré-nuptiale concernait 17 % des couples mariés de 1968, et 44 % de ceux de 1977.

Evolution des mariages selon l'état matrimonial antérieur des époux



Source : Economie et Statistiques, avril 1983.

Cette évolution correspond en partie à un développement du "mariage à l'essai", simple retard de l'union légale jusqu'à la décision d'avoir des enfants. Mais les études socio-démographiques montrent qu'on ne peut la réduire à ce seul phénomène, et que ce sont aussi maintenant les comportements de refus du mariage qui s'étendent. Ces comportements étaient marginaux à la fin des années 60, où cependant le mouvement idéologique et la production culturelle commençaient d'annoncer leur diffusion (1). Leur fréquence augmente à présent régulièrement, comme en témoigne la croissance rapide du chiffre des naissances hors mariage. En même temps l'augmentation du nombre de divorces, très rapide à partir de 1968, et encore accélérée depuis 1975, signifie une précarité fortement croissante des unions légales (2). Selon des travaux de projection effectués par l'INED, il semble maintenant à peu près certain que la France, comme d'autres pays européens, connaît une évolution proche de celle qu'ont connue le Danemark et la Suède, il y a une dizaine d'années, et qui conduit à une situation où à terme 60 % ou même seulement 50 % des individus seraient mariés légalement, alors que cette proportion dépassait 95 % avant 1970 (graphique ci-dessous).



Graphique 10 — Évolution de l'intensité de la nuptialité de 1980 à 2000 dans deux hypothèses de projection.

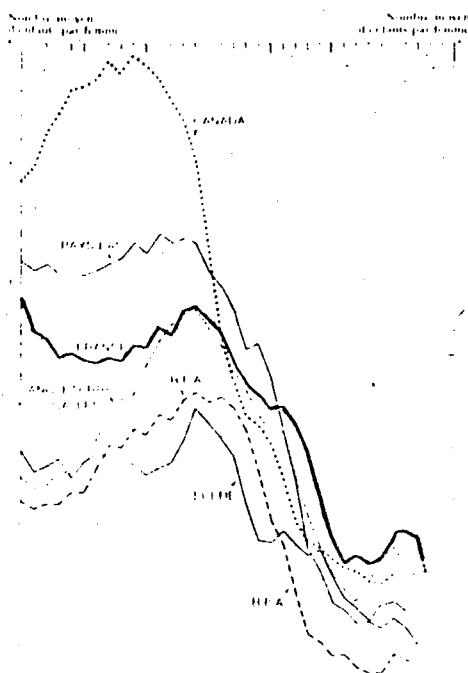
Extrait de H. Le Bras, L. Roussel : Retard ou refus du mariage ... Population n° 6, 1982.

(1) "J'ai l'honneur de ne pas te demander ta main, ne gravons pas nos noms au bas d'un parchemin...". La "non demande en mariage" fut chantée en 1966 par Georges Brassens dont le succès était grandissant à cette époque, bien qu'encore limité pour l'essentiel au public des classes moyennes urbaines qui achetaient ses disques.

(2) Le nombre de divorces prononcés était en moyenne de 38 000 chaque année entre 1966 et 1970. Il s'est élevé à 62 000 en 1975, 92 000 en 1980, et a franchi les 100 000 en 1982.

Une rupture des tendances de la natalité s'est produite au milieu des années 60, peut-être un peu avant celle des comportements matrimoniaux. La tendance des années 1950 et 1960 était une réduction lente de la natalité, qui se maintenait à des niveaux élevés : réduction liée à la raréfaction continue des familles nombreuses. A partir de la seconde moitié des années 1960, le nombre de couples ayant plus de deux enfants a rapidement chuté, la natalité a commencé de s'effondrer, et le nombre moyen d'enfants par femme est tombé à partir de 1975 un peu au-dessous du seuil de 2,1 qui correspond au renouvellement à long terme de la population totale. Cette chute de la natalité permise par la maîtrise de la fécondité (diffusion de la contraception, éducation sexuelle à l'école) semble s'être arrêtée après 1975, et on constate un léger redressement à la fin des années 70, en France, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres pays européens où les taux de fécondité sont tombés beaucoup plus bas (graphique ci-dessous). Les toutes dernières statistiques indiquent cependant que le nombre de naissances a fortement chuté à nouveau en 1983, portant vraisemblablement à 1,8 environ l'indicateur conjoncturel de fécondité.

Evolution depuis 1950 de l'indicateur conjoncturel de la fécondité dans divers pays occidentaux



Source : G. Calot - Les perspectives démographiques françaises. Futuribles, juin 1983.

Il est important de remarquer que dans les quinze dernières années la population étrangère a apporté une contribution fortement croissante à la natalité : près de 13 % des naissances étaient d'origine étrangère en 1982 ; les familles nombreuses beaucoup plus fréquentes en particulier dans la population d'origine maghrébine, ont nettement amorti la chute de la fécondité. Comme le souligne J.C. Chesnais dans un bilan de l'évolution démographique réalisé pour la préparation du 9ème Plan, en France comme dans d'autres pays industriels, la relation entre fécondité, renouvellement de la population active, immigration et intégration d'éléments ethniques étrangers va devenir de plus en plus cruciale.

L'augmentation de l'activité féminine et l'évolution des rôles sociaux, la chute des mariages et la montée des divorces ; la maîtrise de la fécondité, la baisse de la natalité et la croissance des naissances hors mariages (1), ne sont pas des évolutions indépendantes les unes des autres. Elles permettent et manifestent une diversification des formes de la vie familiale qui constitue un élément majeur du changement social depuis la fin des années 60.

Jusque là la référence commune était restée la famille stable fondée sur le mariage indissoluble des deux conjoints. Depuis une quinzaine d'années, et peut-être plus vite depuis le milieu des années 70, se développent des formes de familles "atypiques" éloignées de cette norme : couples cohabitants non mariés, avec ou sans enfants ; familles "monoparentales" formées d'une femme seule, divorcée ou non mariée (ou plus rarement d'un homme seul) élevant seule ses enfants ; ménages issus de la cohabitation ou du remariage d'individus séparés ou divorcés, élevant ensemble des enfants issus de l'union actuelle et des unions antérieures ; etc.. La multiplication de ces ménages correspondant à des modèles divers est permise par leur reconnaissance sociale, qui progresse en même temps que leur nombre s'accroît et qu'un nombre grandissant de familles de toutes catégories sociales sont directement concernées ; cet état de fait sera entériné par les lois sur le divorce et la filiation (2). L'instabilité croissante des couples segmente les cycles de vie individuels : la stabilisation dans une configuration durable, pour un individu, n'intervient souvent qu'au terme d'une succession de "tranches de vies" (3). Bref, se confirme d'année en année l'hypothèse d'une diversité nouvelle des structures familiales "non plus fondée comme jadis sur l'appartenance à un microcosme géographique ou social, mais sur un libre choix individuel" (4).

(1) L'augmentation des conceptions pré-nuptiales relève moins de l'accident et plus du désir. En 1965, 7 % des enfants illégitimes sont reconnus par leurs 2 parents, en 1976, 18 %. Cf. S. Chalvon Demersay - Aimée ou haïe : la famille - in "La sagesse et le désordre", France 1980 - Gammilard.

(2) On notera cependant que les situations familiales "atypiques" sont encore peu fréquentes parmi les professions non salariées : agriculteurs, commerçants, artisans. Cf. M. Villac : les structures familiales se transforment profondément. Economie et Statistiques, février 1983.

(3) On notera toutefois que les divorces augmentent mais brisent moins de couples que la mort autrefois. Cf. S. Chalvon Demersay.

(4) Ibid.

Le fait majeur des années 70 est un décalage croissant entre le vécu et l'institutionnel, une autonomisation croissante du couple par rapport aux normes sociales et juridiques traditionnelles (1). L'union devient de plus en plus un contrat informel noué et rompu au gré des partenaires qui veulent avant tout lui conférer un caractère affectif, dans beaucoup de cas préserver leur autonomie, et en conséquence souhaitent de moins en moins lui donner une consécration juridique. Dans les termes de ce contrat, peut-être des valeurs nouvelles (recherche du bonheur individuel, épanouissement personnel, échanges économiques et affectifs équilibrés) ont-elles commencé à se substituer aux valeurs qui étaient à la base de la famille traditionnelle : travail, enrichissement commun et transmission d'un patrimoine aux enfants, hiérarchie des rôles. On peut noter un parallélisme entre les changements des comportements et des attitudes au travail, la redistribution des rôles masculins et féminins, et la transformation des comportements familiaux, car on peut faire l'hypothèse que le même bouleversement des systèmes de valeurs - baisse des valeurs du travail contraint, montée des valeurs associées aux activités autonomes - se trouve à la base des ruptures observables dans ces divers domaines.

Une question mérite d'être posée : l'éclatement des modèles de la famille signifie-t-elle aussi une transformation de ses fonctions de répartition et de transmission des patrimoines ? Les progrès techniques et l'élévation des niveaux d'éducation, depuis la seconde guerre mondiale, ont probablement accru considérablement l'importance des patrimoines culturels (éducation, culture, formation et expérience professionnelle, savoir-faires domestiques) à côté des patrimoines matériels dont la sauvegarde, l'enrichissement et la transmission constituaient une fonction aussi fondamentale qu'ancestrale de la famille. Des recherches récentes ont mis en évidence, à cet égard, le lien étroit entre choix d'un nombre restreint d'enfants et stratégies d'ascension sociale par la formation et l'éducation (2) ; elles répondent en écho aux recherches historiques montrant comment la limitation des naissances dans les familles paysannes et bourgeoises, comme leurs stratégies d'alliance, visaient avant tout à éviter la division des patrimoines agricoles, fonciers, industriels, commerciaux. Doit-on rechercher des liens entre la mutation des modèles familiaux et une part plus importante prise par le capital "culturel" (au sens large) dans les patrimoines transmis aux enfants ? L'instabilité croissante et la multiplication des configurations familiales refléteraient-elles un moindre souci, de la part des nouvelles généra-

(1) Dans les réponses à l'enquête annuelle du CREDOC sur les conditions de vie et les aspirations des Français, 29 % déclaraient en 1978 que "le mariage est une union indissoluble", ils n'étaient plus que 24 % en 1981 et 1982 ; la proportion de ceux déclarant que "le mariage est une union qui peut-être dissoute dans des cas très graves" passait dans le même temps de 32 à 37 %, et ceux pour qui "le mariage est une union qui peut-être dissoute par simple accord des deux parties" de 33 à 36 %.

(2) Cf. N. Tabard, M.F. Valetas, P. Clapier, H. Kleimann - Fécondité et conditions de vie, CREDOC, décembre 1982.

tions, de transmettre intact un patrimoine matériel considéré désormais comme simplement complémentaire, voire secondaire, par rapport au capital culturel ? L'observation d'une résistance plus forte du modèle familial traditionnel au sein des professions non salariées, dont le patrimoine matériel est élevé par rapport aux classes salariées pour lesquelles le patrimoine culturel est souvent prédominant, est peut-être un élément à l'appui d'une telle hypothèse ; bien que pour les professions non salariées, le maintien du modèle familial traditionnel ne soit sans doute qu'une des manifestations d'un plus grand attachement aux valeurs traditionnelles. Des recherches et des enquêtes apparaissent souhaitables pour éclairer ces questions importantes pour l'avenir à long terme.

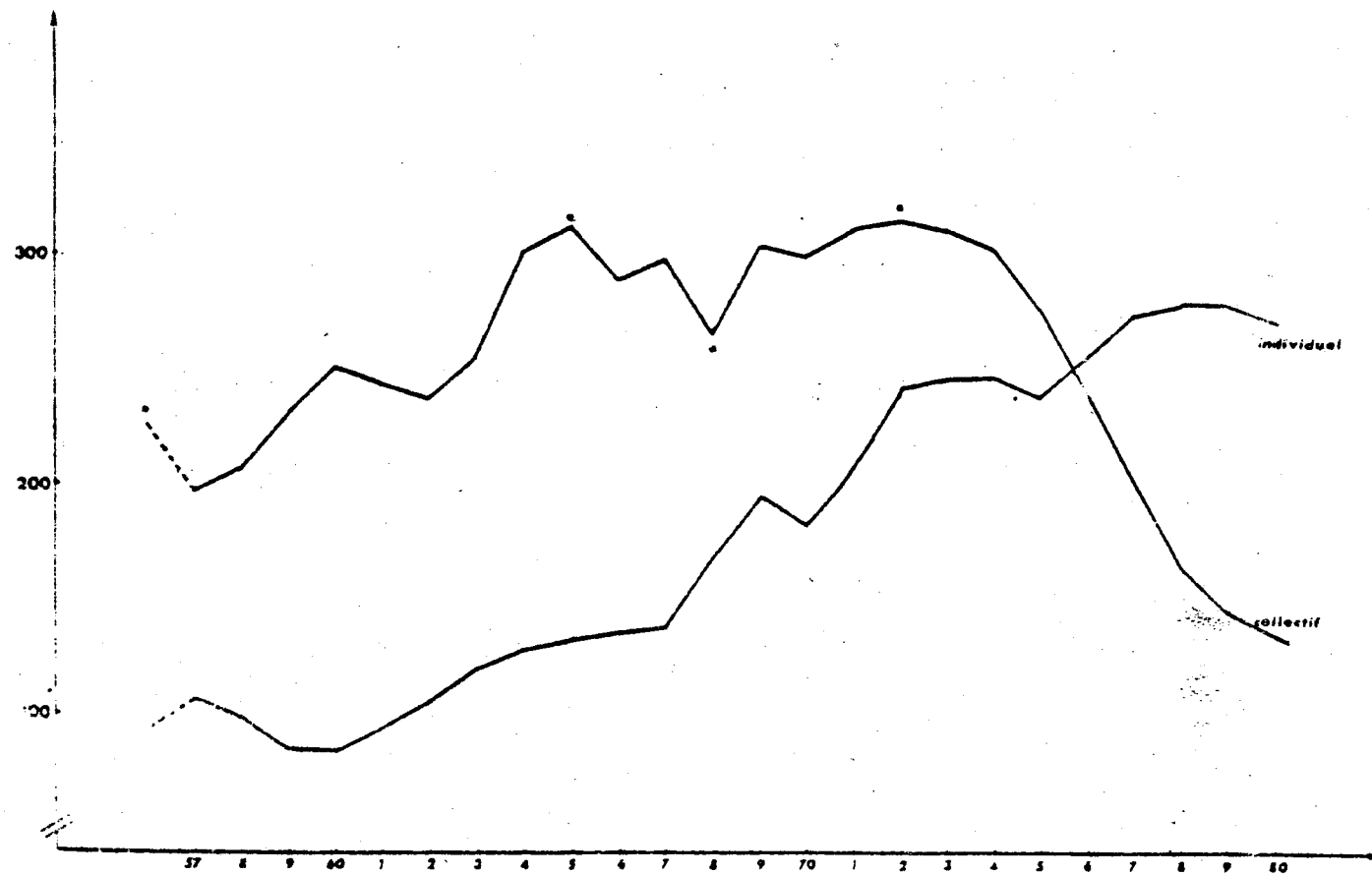
Quoi qu'il en soit les recherches sociologiques existantes mettent en lumière, depuis une quinzaine d'années, la solidité des liens intergénérationnels et l'intensité des échanges économiques, culturels et affectifs entre les parents et leurs enfants adultes : séjours communs, hébergement de vacances et de fin de semaine, services de garde d'enfants, aide financière pour l'accession à la propriété et contribution à l'aménagement du logement, aide matérielle et affective en cas de chômage, de séparation ou de divorce. Dans un monde où l'individu est de plus en plus seul et vulnérable, parce qu'il revendique davantage son autonomie et qu'il sent parfois sa sécurité économique menacée, la famille et la parenté sont restées un lieu d'investissement intense et parfois de repli. La famille reste pour une majorité de Français "le seul endroit où l'on se sente bien et détendu"... bien que la proportion d'individus donnant leur accord à cette idée soit tombée de 70 à 61 % entre 1978 et 1982 (1).

29. DU LOGEMENT COLLECTIF A LA MAISON INDIVIDUELLE

Parallèlement à la transformation des structures familiales, les rapports des Français à leur logement et les représentations collectives associées évoluent différemment depuis la seconde moitié des années 1960. On trouve dans les séries statistiques de construction un indice de l'ampleur de ce changement. Dans les années 1950 et 1960, l'urbanisation de la population s'était accompagnée d'une intense construction de logements collectifs. La construction d'appartements s'est maintenue à des niveaux élevés jusqu'en 1974, puis s'est effondrée à partir de cette date. La construction de maisons individuelles a progressé très vite à partir de la fin des années 1960, et sa croissance s'est poursuivie jusqu'en 1976-1977. Puis le rythme des mises en chantier de maisons individuelles semble s'être stabilisé avec l'approfondissement de la crise depuis 1980 - en liaison probablement avec le ralentissement de la croissance des revenus et la montée des taux d'intérêt. Néanmoins l'extension de l'habitat individuel se poursuit, tandis que la construction de logements collectifs est maintenant très ralentie, et à peu près complètement arrêtée pour ce qui concerne les grands ensembles.

(1) Enquête CREDOC sur les aspirations et les conditions de vie.

Evolution des mises en chantier de logements
individuels et collectifs de 1957 à 1980



Source : Ministère de l'urbanisme et du logement.

Cette inversion des poids respectifs du logement collectif et du logement individuel qui s'est accomplie en quinze ans tient certainement pour partie à une transformation des facteurs de l'offre de logements : politique des promoteurs et des constructeurs, politiques d'incitation à l'accession à la propriété menées par l'Etat et les organismes bancaires, arrêt volontaire des opérations de construction de grands ensembles de logements. Mais elle correspond à des aspirations anciennes d'une grande partie de la population pour laquelle le logement collectif n'était qu'un choix contraint (1) pendant les années 50 et 60.

La moitié environ des ménages sont aujourd'hui propriétaires de leur logement. Cette proportion a presque doublé depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et sa progression a été rapide depuis le milieu des années 60. L'expansion rapide du crédit au logement jointe à la croissance des revenus, pour des catégories sociales plus nombreuses et des générations plus jeunes, ont rendu réalisables des projets d'accession à la propriété naguère hors de portée. Les aspirations à la propriété du logement restent aujourd'hui d'autant plus fortes, pour les familles qui en sont encore exclues, que celle-ci s'est plus largement répandue. Pour la plupart des salariés des générations antérieures "être chez soi" était un rêve dont la concrétisation pouvait parfois être envisagée pour les jours de la retraite. Au cours des années 70, la fondation d'une famille par un jeune couple s'est très souvent accompagnée d'un projet d'accession à la propriété, quand ce projet n'était pas déjà réalisé (2).

C'est donc maintenant l'accession à la propriété d'une maison individuelle qui constitue l'aspiration majeure - avec sans doute des différences marquées selon les catégories sociales, les générations, la situation et l'histoire familiale. Dans le mouvement d'exode rural des années de l'après-guerre, l'appartement urbain ou périurbain était un élément central des images du progrès et de la modernité et souvent le seul choix offert aux nouvelles couches de salariés quittant une maison rurale traditionnelle, le plus souvent inconfortable.

(1) Une enquête d'opinion effectuée en 1949 avait manifesté la préférence pour l'habitat en maison individuelle d'une écrasante majorité de la population. Si l'appartement a été un symbole de modernité des années 50 et 60, c'est peut-être seulement parce que tous les logements neufs de cette époque étaient construits en "collectif" sous l'effet des contraintes économiques et des choix politiques de la période.

(2) Selon la dernière enquête sur le logement de l'INSEE, en 1978, plus d'un tiers des couples avec enfants, et plus de 40 % de ceux ayant au moins deux enfants, remboursaient des emprunts pour l'achat de leur logement. Cf. M. Villac - Les structures familiales se transforment profondément. Economie et Statistiques, février 1983.

Puis au cours des quinze dernières années, les valeurs associées aux images de l'appartement urbain et de la maison rurale se sont inversées dans les représentations collectives et les stéréotypes diffusés par les médias. Aujourd'hui l'idée dominante du logement collectif est associée à des images négatives de bruit et de promiscuité, d'encombrement du temps et de l'espace ; le stéréotype de la maison individuelle fait référence à une alliance nouvelle de la tradition et de la modernité : tradition rurale du calme et du contact avec la nature, de la relation retrouvée avec les générations antérieures ; modernité du mode de consommation urbain, de l'automobile et du confort domestique. Ce bouleversement des représentations s'ancre dans l'amélioration radicale du confort des maisons rurales, la dégradation rapide de nombreux immeubles construits dans les années 60, et une certaine détérioration de l'environnement urbain.

Pourtant la réalité est souvent loin de correspondre aux images idéalisées. Les conditions de vie dans certains lotissements pavillonnaires sont parfois aussi difficiles et mal supportées que celles des grands ensembles. Le chômage, les changements d'emploi ou de situation familiale, amènent dans certains cas le retour de la maison périurbaine vers l'appartement urbain. C'est cependant vers la maison individuelle et en tous cas vers des formes d'habitat moins denses, que semble continuer à se déplacer la demande de logements. Ce mouvement est cohérent avec la montée des exigences en matière de niveau de vie et surtout de cadre de vie ; il est certainement lié aussi à la réduction de fait du temps de travail, à l'extension et à la diversification des activités du temps libre qui requièrent des espaces privés et collectifs adaptés, peut-être également à la diffusion vers les catégories d'ouvriers et d'employés de formes de la vie familiale et sociale naguère caractéristiques des classes moyennes et supérieures. Quoi qu'il en soit, le développement massif de l'habitat en maison individuelle a entraîné, depuis le milieu des années 1970, le début d'un mouvement d'éclatement des villes.

2.10 DE L'EXODE RURAL A LA "RURBANISATION"

Les résultats des derniers recensements mettent en évidence un retournement de la tendance séculaire de déplacement de la population des campagnes vers les villes. Avant 1968, toutes les communes de 100 000 habitants et plus étaient encore en croissance. Entre 1968 et 1975, les plus grandes - Paris, Lyon, Lille-Roubaix-Tourcoing et quelques autres - ont vu leur population diminuer. Entre 1975 et 1982, cette baisse s'est étendue à la totalité d'entre elles - à quatre exceptions près, dont trois situées dans le Sud de la France vers lequel l'attrait du soleil a déplacé des masses nombreuses de population (tableau ci-après).

Communes de plus de 100 000 habitants en 1975

Nom de la commune	Popu- lation 1975 ¹	Popu- lation 1982 ¹	Évo- lution 1975- 1982 (%)	Évo- lution 1968- 1975 (%)	Nom de la commune	Popu- lation 1975 ¹	Popu- lation 1982 ¹	Évo- lution 1975- 1982 (%)	Évo- lution 1968- 1975 (%)
	(milliers)	(milliers)				(milliers)	(milliers)		
Paris.....	2 317	2 183	5,8	11,1	Limoges.....	147	144	2,3	8,4
Marseille.....	914	879	3,9	2,3	Tours.....	145	136	6,2	9,5
Lyon.....	463	418	9,6	13,5	Angers.....	143	141	1,3	5,9
Toulouse.....	381	352	8,1	0,7	Amiens.....	136	136	0,3	10,7
Nice.....	347	338	2,3	6,5	Nîmes.....	134	130	3,0	3,1
Nantes.....	264	247	6,2	0,9	Besançon.....	126	120	5,2	5,6
Strasbourg.....	257	252	2,0	1,3	Caen.....	123	117	5,0	7,3
Bordeaux.....	226	211	6,7	17,5	Villeurbanne.....	119	118	0,9	2,7
Saint-Étienne.....	222	207	6,8	1,7	Mulhouse.....	119	114	4,5	0,6
Le Havre.....	220	200	8,8	5,3	Rouen.....	118	105	11,5	5,0
Rennes.....	206	200	2,6	9,1	Metz.....	117	119	1,1	3,2
Montpellier.....	196	201	2,8	17,0	Aix-en-Provence.....	114	125	9,2	21,7
Lille ²	195	174	10,7	8,8	Nancy.....	111	99	10,9	12,8
Toulon.....	185	180	2,5	3,7	Orléans.....	110	106	4,0	9,8
Reims.....	184	182	0,9	14,6	Roubaix.....	110	102	7,2	4,3
Brest.....	172	160	7,2	7,7	Perpignan.....	108	114	5,3	3,7
Grenoble.....	170	160	6,0	2,3	Boulogne-Billancourt.....	104	103	1,3	5,0
Clermont-Ferrand.....	161	150	6,8	4,6	Argenteuil.....	103	96	7,4	13,4
Dijon.....	157	146	7,2	4,0	Tourcoing.....	103	97	5,3	3,2
Le Mans.....	155	150	3,2	5,1					

Source : INSEE

(1) Population totale avec doubles comptes.

(2) Compte tenu de la fusion des communes de Lille et Hellemmes-Lille.

Entre 1968 et 1975, le ralentissement de la croissance des "villes-centres", et même son arrêt pour les plus grandes, s'accompagnait d'une urbanisation en tache d'huile des communes de la banlieue immédiate : avec notamment l'extension rapide d'ensembles groupés de maisons individuelles. Ce mouvement s'est poursuivi entre 1975 et 1982, mais il s'est fortement ralenti comme en témoignent le freinage de la croissance de toutes les "unités urbaines" de plus de 100 000 habitants et la décroissance de près de la moitié d'entre elles. Le phénomène nouveau et massif de la seconde moitié des années 70 est la croissance de la population de communes rurales plus éloignées des villes-centres : pour la première fois après plus d'un siècle, depuis 1975, la population des communes rurales est en croissance tandis que les grandes villes voient stagner ou baisser le nombre de leurs habitants (1). Ce phénomène auquel les ruralistes américains ont donné un nom, la "rurbanisation", n'est pas propre à la France ; on observe un tel mouvement de déconcentration dans des pays dont les histoires du peuplement sont aussi différentes que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon, la Belgique, l'Allemagne et la Suède. Il ne s'agit pas d'une nouvelle croissance des villes par extension de banlieues continues, mais d'une réoccupation des espaces ruraux par des couches sociales urbaines qui reconstruisent dans ces espaces de nouveaux modes de vie : différents à la fois de ceux des urbains restés en ville, et de ceux des ruraux épargnés par le grand mouvement d'urbanisation de l'après-guerre. La "rurbanisation", cependant, n'a touché de façon significative que les espaces ruraux proches des villes - la notion de proximité étant d'ailleurs relative à la taille de chaque ville -, le "rural profond", sauf exceptions, restant encore à l'écart.

Si ce retournement n'est pas étranger à la politique urbaine et foncière (excès de l'urbanisation, coût des terrains, etc.), il a probablement son origine principale dans la demande sociale et l'attrait de la maison individuelle. Les "néo-ruraux" acceptent des trajets de plus en plus longs pour conserver leurs emplois, malgré le coût fortement croissant des transports. Il est certain que dans les plus grandes villes les coûts du logement, devenus exorbitants à la suite des vagues de spéculation foncière et immobilière des années 70, ont contribué à chasser les familles à revenus moyens ou modestes vers la périphérie (2). Mais ce sont aussi les aspirations à un mode de vie différent qui déplacent les citadins vers les zones rurales : le mouvement se produit avec la même intensité pour des villes où les écarts du coût du logement entre le centre et la périphérie sont bien plus faibles, voire de sens opposé.

(1) Cf. J. Boudoul, J.P. Faur - *Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation ? Economie et Statistiques*, novembre 1982. Ce mouvement d'exode urbain avait été annoncé par J.M. Roux et G. Bauer dans un livre publié en 1976 : *"La rurbanisation ou la ville éparpillée"*, éditions du Seuil.

(2) *Essentiellement des adultes de la tranche 30-39 ans accompagnés de leur famille.*

Le lieu d'habitat était par le passé déterminé par le choix - plus ou moins contraint - d'un lieu de travail, et c'est la concentration des emplois dans les villes qui avait entraîné l'urbanisation de la population. Le choix d'un lieu pour la vie familiale et la vie hors travail semble désormais peser beaucoup plus lourd, et le choix d'un lieu de travail - dans les cas où ce choix est possible - lui est quelquefois assujéti plutôt que l'inverse. Le développement des moyens de transport a permis de "prendre du champ" par rapport au lieu de travail, de satisfaire les nouvelles exigences de la demande sociale en matière de vie familiale et de vie hors travail tout en restant dans la mouvance de la ville (encore principale dispensatrice des "loisirs" notamment pour les jeunes). Par ailleurs, le charme de la maison individuelle inclut imaginativement un environnement du logement opposé à celui de la ville dense : refus des nuisances urbaines mais aussi possibilité de développer des activités plus diverses et plus autonomes dans la sphère des loisirs et de l'économie domestique, désir de s'insérer dans un réseau de relations plus chaleureuses, désir parfois de renouer avec une histoire familiale et des racines culturelles. Ces évolutions touchent maintenant l'ensemble des catégories sociales et des générations. A la question posée en 1980 : "si vous aviez le choix, où voudriez-vous vivre ?", 80 % des personnes interrogées répondaient : "dans une petite ville, dans un village ou à la campagne" (1). Dans la définition du statut social, habiter une maison en zone rurale tend à devenir un symbole de l'ascension sociale : une étude récente sur l'ensemble des actifs de 38 ans du bassin d'emploi d'Amiens a montré que pour les ouvriers comme pour les autres catégories sociales, habiter un village en dehors de la ville est devenu un signe de réussite (2).

A côté de cette demande sociale, des facteurs économiques et technologiques commencent peut-être à favoriser la déconcentration de l'habitat en imposant des contraintes moins lourdes à la localisation des emplois. La croissance des grandes unités de production industrielle employant plusieurs milliers de personnes paraît maintenant révolue. Les activités et les fonctions tertiaires, les petites entreprises restent seules créatrices d'emplois, même si elles appartiennent souvent à des groupes nationaux ou multinationaux. Les nouvelles technologies, robotique, télématique, techniques de transmission et de stockage de l'information sous toutes ses formes, allègent ou font disparaître les contraintes de localisation pour de très nombreuses activités. Comme l'écrivent les auteurs d'un ouvrage récent, "la ville aurait matérialisé une génération de technologies de l'échange et de la consommation ; sa crise serait la traduction d'obsolescence dans ce domaine, de son inutilité face à des capacités de communications plus souples et plus innervantes, susceptibles de se passer de son relais" (3).

(1) Cité par R. Groussard, H. de Farcy : "Ce n'est qu'un début..." In : *Avantages et revers de l'exode urbain*. Le Monde, 11 mai 1983.

(2) A. Desrosières, M. Gollac : *Trajectoires ouvrières, systèmes d'emplois et comportements sociaux*. Economie et Statistiques, septembre 1982.

(3) Cf. : *Les mains d'oeuvre de l'après-crise* - ADEP, ouvrage collectif coordonné par X. Gizard.

2.11 RENOUEAU ASSOCIATIF, RETOUR AU LOCAL, EVOLUTION DU RAPPORT AUX INSTITUTIONS

Au cours des années 70, le nombre annuel de création d'associations croît fortement - même si la vie éphémère ou réduite de beaucoup d'entre elles conduit à un bilan final incertain (300 à 500 000 associations en 1982).

Ces associations ont souvent été lancées, animées par des membres des "nouvelles classes moyennes" tertiaires qui ont développé au début de la période des mouvements revendicatifs dans le domaine du cadre de vie : comités de défense de l'environnement, associations de consommateurs, groupements d'usagers, mouvements d'aide sociale, associations de parents d'élèves etc. A la fin des années 70, les mouvements associatifs semblent s'être quelque peu essouffés sur le terrain tout en devenant parfois des interlocuteurs institutionnels des pouvoirs publics, tandis que se créaient de plus en plus de clubs du troisième âge, d'associations orientées vers la culture, les loisirs, le sport. Dans de nombreux cas, par ailleurs, des situations conflictuelles ont surgi entre bénévoles et professionnels dans des domaines comme l'animation, le sport, ou l'action sociale, qui ont connu un mouvement net de professionnalisation au cours de la période.

Les associations ont joué un rôle non négligeable dans le "renouveau du local". Pendant les années de croissance et d'urbanisation rapide de l'après-guerre, l'animation sociale et culturelle traditionnelle, les fêtes villageoises, la vie locale avaient eu tendance à déperir au profit des grandes manifestations nationales relayées par les médias. Depuis la fin des années 60, on observe un intérêt renouvelé pour la vie locale, une revendication des identités régionales. Le mouvement idéologique de retour au local, d'abord porté par des jeunes et des couches sociales minoritaires - mouvements régionalistes revendiquant le "vivre et travailler au pays", mouvements écologistes - semble s'être étendu à des catégories sociales et à des générations plus nombreuses.

Ce déploiement d'activités locales nouvelles, qui sont d'ailleurs parfois des résurgences modernes de formes anciennes de la vie sociale, ne s'accomplit pas sans résistances et sans difficultés. Dans les villes et les grands ensembles, le volontarisme des animateurs bénévoles, souvent issus de classes plutôt favorisées, s'est souvent heurté à la passivité ou l'indifférence d'une population aux prises avec les urgences de problèmes quotidiens, et dont une bonne partie préfère partir ou s'isoler dans la coquille protectrice du logement plutôt que de participer à des activités collectives. Dans les "nouveaux villages" en croissance démographique, où la floraison associative est souvent spectaculaire, la renaissance de la vie sociale bute fréquemment sur l'ignorance réciproque où les conflits ouverts de groupes très différenciés : agriculteurs, artisans et "anciens" de la commune, salariés de l'industrie ou du tertiaire issus de familles locales, nouveaux habitants sans racines habitant les nouveaux lotissements (1).

(1) Cf. C. Bidou - *Banlieues et citoyenneté : les nouvelles fonctions résidentielles de l'espace périurbain. Annales de la recherche urbaine, juillet 1982. Cf. aussi les nombreuses observations effectuées dans le cadre de l'ATP "Observation du changement social" du CNRS.*

Malgré leurs limites, le regain d'intérêt pour le local et le développement des activités associatives témoignent d'une forme possible d'adaptation active à une transformation des rapports aux institutions, de réponse à une demande de collectivités situées entre les grandes organisations publiques ou privées et l'individu ou la cellule familiale ; institutions intermédiaires où l'individu puisse communiquer, vivre avec d'autres des expériences communes, échanger des idées sur sa vie quotidienne, et agir sur celle-ci soit en essayant de faire pression sur les grandes institutions qui en déterminent le cadre, soit en créant des espaces de vie sociale hors du champ d'intervention de ces dernières. La demande sous-jacente aux activités associatives est alors celle d'un lieu où l'individu puisse quitter ses rôles de travailleur dépendant ou de consommateur passif, où il puisse s'exprimer en paroles et en actes et être entendu par les autres.

Cette tendance se rattache à un phénomène de portée générale : on peut penser avec les auteurs d'un autre rapport préparé pour le 9ème Plan, que "les formes macrosociales d'organisation, grands appareils et représentations totalisantes, sont de plus en plus contestées au profit de ce qui est local, diversifié et qui favorise l'autonomie" (1). Il y a une insatisfaction manifeste à l'égard des grandes administrations ou des grandes entreprises et de leurs structures très hiérarchisées. Les grandes organisations syndicales et les grands partis politiques, de même, éprouvent de la peine à renouveler leur base militante au sein des jeunes générations. Les grandes institutions publiques n'échappent pas à ce mouvement de baisse de confiance des individus et des groupes sociaux. En partie, probablement, parce que leurs structures sont très hiérarchisées et centralisées, que le citoyen se sent exclu de leurs procédures très lourdes, et éprouve son impuissance à agir sur celles-ci quand elles le concernent directement : les "bureaucraties" centralisées de la justice, de la police, de l'éducation nationale, des organismes sociaux et des administrations sanitaires, voient leur efficacité contestée. Par exemple, selon une enquête du CREDOC, près de 70 % des Français estiment que la justice fonctionne assez mal ou très mal, bien que cette proportion n'ait pas eu tendance à augmenter récemment. Dans la même enquête, la proportion des personnes interrogées exprimant leur accord, total ou nuancé, à l'opinion selon laquelle "le maintien en bonne santé est l'affaire des médecins", a baissé de près de 10 % en quatre ans, passant de plus de 53 % en 1978 à 44 % en 1982 - cette évolution devant cependant être interprétée avec prudence car elle reflète probablement autant le souci croissant du corps qu'une perte d'autorité de l'institution médicale -. Tous ces indices, même ponctuels, reflètent une baisse de confiance envers l'ensemble des grandes institutions et une certaine demande de formes de réponse aux besoins collectifs mieux contrôlées par l'individu et

(1) *L'impératif culturel (déjà cité)*. Voir aussi à ce sujet : M. Forsé : *Les Français redécouvrent les vertus du microsocial - Observations et diagnostics économiques, 1982*.

le petit groupe. De nombreux mouvements sociaux sont significatifs de cette évolution, qui prend parfois des formes extrêmes : ainsi la montée des groupes d'auto-défense, manifestant l'absence de confiance dans les pouvoirs publics pour assurer la sécurité des biens ou des personnes.

La prise de conscience croissante du caractère profond, durable et irréversible de la crise s'accompagne peut-être aussi d'une baisse de la confiance accordée aux grandes institutions publiques, en ce qui concerne leur capacité à s'attaquer aux racines de cette crise - et cela, indépendamment de la couleur politique des gouvernements.

Dans l'enquête déjà citée, la proportion d'individus interrogés qui pensaient que le niveau de vie de l'ensemble des Français avait continué de s'améliorer dans les dernières années a chuté de 47 % à 37 % entre 1978 et 1980 ; cette proportion est remontée à près de 39 % en 1981 à la suite du changement de majorité, puis est revenue sur sa tendance décroissante en tombant presque à 30 % en 1982.

Les Français commencent donc à mesurer la gravité des ruptures des évolutions économiques survenues depuis 1974 et 1979, et prennent conscience de ce que les revenus monétaires sont probablement arrivés en moyenne à un point de blocage. Dans cette situation nouvelle, chaque catégorie sociale se replie sur la défense des acquis ; demandant de plus en plus aux institutions publiques de préserver ceux-ci, cherchant de plus en plus à améliorer sa propre situation, mais considérant de moins en moins l'Etat comme capable d'enrayer la dynamique de crise dans l'intérêt de l'ensemble de la collectivité nationale : la légitimité de la puissance publique, acquise par sa capacité à maintenir la croissance et à en redistribuer équitablement les fruits, est ainsi mise en question. Comme le souligne un ouvrage consacré à ces questions et qui en simplifie utilement les termes pour en faire saisir la portée, une crise des représentations de l'avenir dont l'Etat était porteur est maintenant ouverte. "L'Etat-providence n'est plus tiré en avant par l'ouverture de nouveaux horizons. Du même coup, il est globalement remis en cause, pris au piège entre la volonté conservatrice de revenir en arrière des uns, et l'incapacité d'en penser le devenir des autres" (1).

(1) P. Rosanvallon : *La crise de l'Etat-Providence - Seuil*, 1981.

2.12 QUELLES INFLUENCES RECIPROQUES DES MUTATIONS SOCIALES ET DE LA CRISE ECONOMIQUE ?

Avant de développer quelques éléments de réflexion autour de cette difficile question, peut-être convient-il de s'interroger sur la signification des termes. Sommes-nous dans une période de crise ou de mutation de l'économie et de la société ? Fausse question peut-être, parce qu'une mutation ne s'accomplit pas sans crise. Depuis la fin des années 60 est entamée une transformation de la culture et de la société en rupture par rapport aux tendances de l'après-guerre ; vers 1974 se sont produites des ruptures économiques qui signifient une mutation des régulations, car on ne peut plus y voir les signes d'une crise conjoncturelle passagère. Mais des mutations d'une telle ampleur ne semblent pas pouvoir s'accomplir sans une période de crise caractérisée par des tensions de toute sorte. Dans cette phase transitoire en effet, les anciennes formes institutionnelles continuent à vivre selon leur logique héritée du passé et s'opposent souvent à l'éclosion ou au développement de structures différentes ; la coexistence des anciens et des nouveaux systèmes de valeurs suscite tensions et conflits entre personnes, groupes sociaux et générations, plongeant les individus eux-mêmes dans des crises personnelles. L'incertitude domine : l'avenir se joue dans les conflits entre les structures léguées par le passé et celles qui représentent différents futurs possibles.

L'autonomie de certaines mutations sociales par rapport à la crise économique.

La seconde partie de ce rapport montre clairement que les tendances de long terme du changement social - autant qu'on puisse les saisir objectivement - s'étaient toutes infléchies ou rompues plusieurs années avant l'ouverture manifeste de la crise économique. Le constat d'antériorité suggère la possibilité d'une autonomie des transformations culturelles et sociales par rapport à la crise du système productif. Cette idée peut aussi être appuyée sur une hypothèse : celle selon laquelle les tendances nouvelles du changement culturel et social seraient liées entre elles et se renforceraient mutuellement. Des interdépendances de cette sorte ont été relevées ponctuellement dans les pages qui précèdent ; une analyse plus approfondie et systématique mettrait probablement en évidence un réseau dense d'interactions, conférant aux mutations culturelles, sociales et familiales engagées depuis la fin des années 1960, une logique d'ensemble qui n'exclurait évidemment pas des différences marquées selon les groupes sociaux.

Cette même idée est d'autre part corroborée par l'observation suivante. La cohérence d'ensemble des tendances nouvelles du changement social pourrait provenir d'un phénomène culturel, social et démographique : la pression croissante exercée sur les structures et les formes d'organisation par le renouvellement des générations. Les premières générations nombreuses issues du "baby-boom" de l'après-guerre ont fait leur entrée dans la société des adultes à partir du milieu des années 1960. Toutes ces nouvelles générations, au-delà de leurs différences d'origine et

d'appartenance sociale, ont un certain nombre de points communs qui les opposent aux générations antérieures. Les enfants de l'après-guerre ont très majoritairement grandi en ville, alors que leurs parents et grands-parents étaient encore surtout des enfants de la campagne qui avaient vécu l'exode rural ; ils ont été élevés dans l'enthousiasme de la reconstruction puis dans une ambiance de croissance rapide et d'élévation générale des niveaux de vie, alors que leurs parents avaient vécu les incertitudes et les difficultés de la crise des années 1930 puis les années sombres de la guerre et de l'occupation ; leur adolescence a baigné dans la construction européenne et l'ouverture de la France sur l'extérieur, alors que leurs parents dans leur jeunesse avaient vu le protectionnisme et la montée des nationalismes ; ils ont appris précocement à voyager dans toute la France et pour un nombre croissant d'entre eux à l'étranger, alors que leurs parents n'avaient bien souvent connu dans leur enfance que le quartier urbain ou le village d'origine de la famille ; l'automobile, les équipements ménagers, industriels, l'alimentation variée et abondante, les soins médicaux accessibles à tous, sont pour eux des composantes banales du cadre de vie, alors que leurs parents avaient collectivement produit tous ces éléments du confort quotidien en n'y accédant eux-mêmes que progressivement ; enfin le bien-être individuel et collectif, les objets et les signes de l'abondance et de la modernité, la richesse matérielle mesure de la réussite sociale, représentaient des aspirations essentielles pour les adultes des années 1950 et 1960 : ce sont des acquis pour la plupart de leurs enfants, qui sont à présent en quête de nouvelles normes sociales, de nouveaux modèles, de nouveaux idéaux. C'est peut-être pour cette raison fondamentalement que la dynamique sociale et culturelle de l'après-guerre s'est rompue dès la fin des années 60.

Diversité des influences de la crise économique sur les mutations sociales

Il reste que la crise économique a influencé, depuis 1974, la plupart des évolutions nouvelles amorcées vers la fin des années 60 : accélérant certaines d'entre elles, freinant au contraire certaines autres.

Certaines tendances du changement social paraissent suffisamment indépendantes de la crise du système productif pour s'être poursuivies sans changement depuis 1974 - du moins à première vue. Dans la sphère de la vie familiale en particulier, une influence de l'ouverture de la crise économique ne se dégage pas clairement : le rythme de croissance de l'activité féminine, par exemple, a été identique dans la seconde et dans la première moitié des années 1970. La précarité de l'emploi et le chômage, qui s'étendent dans les jeunes générations bien plus massivement que dans celles de leurs aînés depuis 1974, auraient pu accélérer depuis cette date les changements du mariage et de la natalité : ceci en raison des difficultés croissantes d'établir des projets de vie de couple stables et durables, dont l'attente d'un revenu assuré

est un fondement essentiel. Rien pourtant ne permet jusqu'à présent d'appuyer une telle hypothèse : la baisse du nombre de mariages, engagée en 1972, s'est poursuivie au même rythme à partir de 1975 ; l'élévation du nombre de divorces ne paraît pas s'être accélérée ; quant à la natalité, sa chute s'est interrompue précisément lors du déclenchement de la crise économique, et elle s'est même nettement relevée entre 1978 et 1980, ce qui contredit l'hypothèse ci-dessus. On sait d'autre part que les catégories sociales "en avance" dans le changement des comportements familiaux - classes moyennes et supérieures tertiaires, techniciens et ouvriers qualifiés - ont été précisément les plus épargnées jusqu'à présent par le chômage et l'emploi précaire. Il ne semble donc pas que la crise économique, du moins dans un premier temps, ait eu une influence autre que marginale (1) sur les changements de la vie familiale qui ont probablement continué de suivre leurs tendances propres.

Mais les évolutions concernant d'autres dimensions des modes de vie ont sans doute été affectées par l'ouverture de la crise. Il en est ainsi pour les comportements et les valeurs relatifs au travail : il est possible notamment que la montée du chômage ait accéléré la "crise du travail" déjà perçue au début des années 70, et simultanément que la recherche de solutions positives à celle-ci ait été ralentie, voire bloquée. L'évolution de la durée hebdomadaire du travail est significative d'un tel blocage : sa réduction rapide entre 1968 et 1974 a été facilitée par la croissance forte et des vagues d'investissement accompagnées de réorganisations d'ensemble du processus de travail ; si ces réorganisations n'allaient pas toujours précisément dans le sens souhaité par les syndicats (fréquence croissante du travail par équipes, par exemple), elles facilitaient la négociation de réduction "compensées" de la durée du travail et même parfois la recherche de nouvelles formes d'organisation du travail répondant mieux aux aspirations des salariés. Après 1974, le ralentissement de la croissance et les difficultés financières des entreprises ont fait disparaître ces facilités, l'investissement industriel s'est effondré et avec lui les marges de négociation issues des réorganisations spontanées de l'appareil de production ; le mouvement tendanciel de réduction des horaires hebdomadaires s'est ainsi progressivement bloqué (2). Le volume social de temps libre a pourtant continué de croître, mais sous la forme déséquilibrée d'une concentration sur certaines catégories de population (chômeurs et préretraités) au lieu d'une répartition équilibrée sur l'ensemble de la population active.

(1) *Le développement de la crise a cependant aggravé les difficultés d'insertion familiale et sociale de personnes isolées défavorisées et en situation déjà précaire. Ainsi la montée brutale des suicides dans les dernières années (15 pour 100 000 jusqu'en 1975, 20 pour 100 000 en 1981) s'accompagne d'une baisse de leur fréquence aux âges élevés et d'une croissance rapide aux âges jeunes : on ne peut pas ne pas la rapprocher de la montée du chômage chez les jeunes. Mais ces influences paraissent être restées relativement marginales.*

(2) *L'abaissement à 39 heures de la durée légale et la cinquième semaine de congés payés ont été imposés aux entreprises en 1982 : leur application a été très rapide, mais une dynamique contractuelle et décentralisée de réduction des horaires ne s'est pas remise en marche, comme le montrent les résultats récents de l'enquête trimestrielle du Ministère du Travail.*

On relèverait sans doute, en parcourant la seconde partie de ce rapport, bien d'autres influences de la crise économique sur les transformations des modes de vie entamées avant son ouverture. Leur signification générale peut être un freinage des mutations engagées, un affaiblissement des capacités à élaborer des réponses positives aux crises culturelles et sociales qui se développaient - affaiblissement lié en particulier à l'alourdissement des contraintes économiques et financières. L'approfondissement de la crise après le second choc pétrolier - nouveau ralentissement de la croissance, déséquilibres de plus en plus difficilement contrôlables - a pu accélérer ces évolutions : du début des années 1980 date le développement visible de nouvelles formes de pauvreté, la montée du sentiment d'insécurité, des idéologies racistes, des tensions sociales et de la violence dans les zones les plus touchées par le chômage (1).

Quelles influences des changements des modes de vie sur l'apparition de la crise économique ?

Face à une question aussi complexe et peu explorée, on ne peut ici qu'évoquer quelques pistes de réflexion ou de recherche.

Les changements des attitudes vis-à-vis du travail salarié ont pu jouer un rôle dans le développement de la crise économique. Une telle analyse est développée par certains courants de la sociologie du travail : l'adaptation croissante des méthodes tayloriennes au niveau d'éducation et aux attentes des nouvelles générations vis-à-vis du travail, et l'épuisement des ressources de ces méthodes poussées à l'extrême de leur logique, ne permettraient plus de dégager comme antérieurement des gains de productivité à une cadence rapide. Un ralentissement sensible de la croissance des indicateurs de productivité de l'industrie s'est effectivement manifesté dans certains pays, parfois dès la fin des années 60 ; il n'en a pas été de même en France, où la productivité industrielle s'est même à peu près maintenue sur sa tendance antérieure depuis l'ouverture de la crise. Pourtant la tendance de moyen terme de la productivité globale de l'économie s'est bien rompue en 1974 : mais il s'agit d'un effet de l'alourdissement rapide depuis cette date des effectifs salariés des activités tertiaires par rapport à ceux de l'industrie, délicat à interpréter car on sait que la Comptabilité Nationale mesure fort mal les volumes de production de services - un "effet-qualité" étant souvent prédominant, qui rend vides de sens la plupart des indicateurs de productivité relatifs à ces activités.

Bref, s'il paraît évident que la diffusion des technologies nouvelles de l'électronique et des communications, dans la production industrielle comme dans les activités de services, nécessite des formes d'organisation du travail nouvelles et diversifiées, il semble difficile dans l'état actuel des connaissances d'établir un lien logique clair entre la "crise du travail" ouverte depuis la fin des années 60 et la rupture des régulations économiques manifestée depuis 1974.

(1) Cf. à ce sujet : A. Lion, P. Maclouf
L'insécurité sociale - Economie et humanisme, 1982.

Un autre axe de réflexion concerne les changements impliqués par les mutations sociales en cours dans la dynamique et dans les structures de la demande adressée par les ménages au système productif. Les marchés de l'automobile et des biens d'équipement ménagers maintenant banalisés (réfrigérateur, machine à laver, télévision, etc.) sont devenus de plus en plus, depuis le début des années 70, des marchés de renouvellement impliquant des rythmes de croissance de la demande plus lents. De nouvelles générations de biens d'équipement et de consommation, issues de la révolution micro-électronique, sont prêtes à prendre le relais : mais si les technologies sont mûres bien qu'en évolution toujours rapide, les formes techniques et surtout les usages sociaux ne sont pas encore suffisamment fixés pour permettre immédiatement une diffusion massive ; et il n'est du reste pas certain que les équipements électroniques ménagers puissent servir de base à la reprise d'une croissance de la consommation du même type que celle de l'"avant-crise". D'autre part et corrélativement, le changement des poids relatifs du temps de travail et du temps des activités autonomes, les transformations de l'économie domestique, le changement des rôles familiaux et sociaux des hommes et des femmes, manifestent peut-être le début d'un grand mouvement de redistribution des activités productives (y compris les services) entre les entreprises et les ménages : celles-ci laissant ceux-là prendre en charge toutes sortes d'activités que la crise du taylorisme rend de plus en plus difficiles à rentabiliser (montage, finition, etc.), ceux-là cherchant en sens inverse à "socialiser", éventuellement sous des formes nouvelles, un certain nombre d'activités (liées à l'alimentation, l'entretien courant, la prise en charge des enfants, ...) dont l'activité croissante des femmes à l'extérieur impose la réorganisation. Il est ainsi possible que les tendances nouvelles des changements des modes de vie apparues depuis la fin des années 60 aient pour résultante une mutation structurelle des rythmes d'évolution de la demande finale de biens et services.

Cette mutation implique-t-elle des taux de croissance économique durablement faibles pour l'avenir à long terme ? La réponse est peut-être positive si l'on mesure la croissance à travers les indicateurs de la comptabilité économique actuelle ; et négative si l'on considère d'autres indicateurs, à construire, qui prendraient mieux en compte une foule de productions, matérielles et immatérielles, mal recensées par notre système statistique. Un enjeu fondamental des mutations en cours est peut-être en effet, le passage d'un régime de développement fondé sur la croissance rapide des productions et des consommations de biens matériels et d'énergie, à un régime différent, davantage centré sur l'expansion des services en tous genres, de l'information, de la culture et de la communication.

TROISIEME PARTIE

L'AVENIR DES MODES DE VIE ; LA NECESSITE D'INNOVER

L'organisation du mode de vie, au cours des dernières décennies de croissance, s'est faite principalement à partir du système productif et de la vie de travail. L'espace social et les temps de l'existence ont été largement structurés en fonction des besoins de main d'oeuvre des grandes entreprises. Les travailleurs s'adaptaient aux cadres sociaux qui leur étaient imposés avec une marge de manoeuvre très différente selon leur place dans la stratification sociale.

Assiste-t-on à un retournement, c'est-à-dire à une structuration du mode de vie qui ne se ferait plus principalement autour du système productif et de la vie de travail ? Les données rassemblées dans la 2ème partie ne permettent pas de répondre à cette question. Les indicateurs économiques prouvent à l'évidence un ralentissement de la croissance, mais ils peuvent être interprétés comme un mauvais moment à passer. Beaucoup pensent en effet qu'après une phase difficile de rétablissement des grands équilibres, nécessitant l'acceptation par tous des disciplines nécessaires, la croissance pourrait redémarrer grâce à un système productif régénéré mais inchangé dans sa logique. Dans cette perspective, les nouvelles technologies, après avoir supprimé des emplois, permettraient dans un deuxième temps de relancer la croissance et de réduire le chômage grâce à la diffusion de nouveaux biens et services marchands. Quant aux changements d'attitudes et de comportements relevés dans la deuxième partie, ils peuvent être pour l'essentiel interprétés comme les fruits de la croissance. Il est "naturel" qu'après avoir beaucoup travaillé, les Français aspirent à plus de loisirs, "naturel" que le développement du salariat soit suivi de la recherche d'une plus grande autonomie des individus, "naturel" que le désir de la maison individuelle, depuis toujours largement répandu, ne soit plus satisfait seulement pour une minorité, compte tenu de l'enrichissement général. En définitive, la crise actuelle une fois dépassée (et depuis bientôt une dizaine d'années, on annonce périodiquement qu'elle s'achève, et que l'on commence à sortir du tunnel, etc.) rien d'essentiel ne serait changé : l'Etat continuant à se charger principalement de répartir les bénéfices de la croissance économique aussi équitablement que possible et d'en corriger les méfaits éventuels ; les gens pour leur part continuant à chercher à bénéficier au mieux de leur enrichissement.

Cette 3ème partie voudrait ouvrir le débat en partant d'une autre hypothèse : celle qui consiste à penser que nous arrivons à la fin d'une époque, que nous avons jusqu'à présent mal mesuré les défis à relever, et spécialement celui de la désagrégation sociale qui menace, si nous ne savons pas rénover le travail salarié et les échanges marchands dans leur rôle d'intégration sociale des individus ou leur trouver des substituts ou des compléments. La proportion élevée de chômeurs est la menace la plus manifeste, or tout le monde s'accorde pour penser que dans les prochaines années, les nouvelles technologies réduiront sensiblement l'emploi. Evidemment à plus long terme les prévisions sont plus aléatoires mais rien ne permet de tenir pour certain que les nouvelles technologies créeront un jour plus d'emplois qu'elles n'en supprimeront.

L'hypothèse que nous privilégions n'a rien d'attristant en elle-même. Elle ne peut engager au pessimisme que ceux qui associent notre avenir exclusivement à l'avenir de l'économie marchande sous sa forme actuelle et à l'accumulation des richesses matérielles. A supposer que l'hypothèse que nous privilégions paraisse excessive à certains lecteurs, que ceux-ci veuillent bien la prendre au sérieux un moment, ne serait-ce que pour compenser les risques d'aveuglement sur notre avenir qui viennent de la difficulté d'envisager le changement et de se détacher des manières anciennes de penser et d'agir.

Avoir une politique des modes de vie signifie ne plus en faire une variable simplement dépendante de la vie économique (1). Il est évidemment hors de question de nier la nécessité de respecter les grands équilibres économiques, et notamment celui des échanges extérieurs, mais ceux-ci définissent des contraintes et non une politique. En construisant une politique des modes de vie il ne faut pas oublier les lois économiques, pas plus qu'en construisant un pont, il ne faut oublier un certain nombre de lois de la physique. Mais l'objectif est la construction du pont et non le respect des lois de la physique. De même l'objectif d'amélioration des modes de vie doit intégrer la nécessité de respecter les grands équilibres économiques, mais il ne peut pas se réduire à cette nécessité.

Une politique des modes de vie ne peut pas non plus être confondue avec une politique de croissance, car on ne peut pas assimiler simplement qualité des modes de vie et niveau de vie tel que mesuré actuellement, c'est à dire par le volume des biens et services marchands auxquels il permet d'accéder. Notre comptabilité nationale n'a jamais prétendu mesurer le bien-être et c'est pourtant le rôle qu'on veut constamment lui faire jouer. Elle laisse de côté (2) une proportion considérable de biens et services non marchands dont on ne connaît pas les évolutions, par contre elle comptabilise comme une augmentation de revenus des dépenses faites pour remédier à des nuisances : l'augmentation des accidents de la route par exemple contribue à augmenter le revenu national. Ces évidences ne plaident pas pour la croissance zéro, mais pour qu'on ne confonde pas amélioration des modes de vie (notamment selon les groupes sociaux) et croissance. Selon les modalités de la croissance celle-ci sera favorable ou défavorable à la qualité de la vie quotidienne.

(1) Le groupe long terme Culture écrivait dans son rapport "L'impératif culturel" : "En même temps qu'elle peut favoriser la productivité, la mobilisation culturelle doit conduire à relativiser les moyens et les fins de l'activité économique, c'est-à-dire les subordonner à des finalités d'un ordre supérieur", p. 41.

(2) Comme le rappelait B. de Jouvenel, notamment dans un texte en anglais paru en 1957 et reproduit dans "la seconde société industrielle", Ed. Economie et Humanisme, Paris, 1967, pp. 67 à 79.

S'il est vrai aussi que les nouvelles technologies ont commencé à bouleverser la notion de productivité et qu'elles "secrètent le chômage à grande échelle, sans discontinuation et sans remède traditionnel" (1) il est urgent de réfléchir à des transitions vers d'autres organisations de la société.

Personne ne peut prédire quel sera le nouvel équilibre de nos sociétés industrialisées occidentales, ni comment s'organiseront dans le futur le système de production et les grandes institutions sociales. Nos sociétés ne peuvent inventer démocratiquement l'avenir que par une négociation permanente entre les différents groupes d'acteurs. Ce rapport est une contribution au débat qui cherche à souligner certaines tendances dont il faudra tenir compte, à esquisser aussi un horizon possible permettant à chaque catégorie de situer ses propres objectifs de négociation pour dépasser le simple repli sur les situations acquises ou sur les corporatismes, au risque de bloquer les évolutions souhaitables. L'avenir des modes de vie suppose bien un débat social et implique des orientations politiques d'ensemble. Impossible de penser que le choix du mode de vie est une affaire purement privée. Il ne faut pas non plus que les impératifs du rétablissement des grands équilibres économiques bouchent l'horizon. Au contraire, dans ce que l'on peut considérer comme une période cruciale de mutation, il s'agit de rechercher comment inscrire la politique économique dans une perspective politique globale d'amélioration des modes de vie et comment renforcer la solidarité nationale qui risque d'être mise à mal par l'aggravation des inégalités en période de crise. Quatre questions seront privilégiées, qui concernent la vie quotidienne des gens et qui engagent des débats politiques :

- dans la mesure où le travail rémunéré est probablement en passe de perdre la place centrale qu'il avait dans l'existence individuelle et la vie sociale, quels sont les nouveaux équilibres qui se cherchent et qui peuvent être favorisés entre la vie de travail et la vie hors travail ?

- le ralentissement de la croissance entraîne une moindre augmentation ou une stagnation du niveau de vie mesuré par la consommation des biens et services marchands. Alors que la dynamique économique a reposé dans le passé sur l'extension de la sphère marchande, dans quelle mesure assiste-t-on à un retournement ? Quels sont les risques et les possibilités d'un nouvel équilibre entre l'économie marchande et l'autoproduction ?

(1) J. Robin, délégué général pour la mise en place du CESTA, Ministère de l'Industrie et de la Recherche. "Technologies informationnelles et crise mondiale" ou "Les experts sont tombés sur la tête", juin 1983.

- *l'insertion dans un espace géographique et social est évidemment une dimension essentielle du mode de vie. Or, l'industrialisation rapide et l'intégration au marché mondial de l'économie française ont amené à organiser l'espace social en fonction d'objectifs économiques à court terme, notamment en favorisant la concentration urbaine et la mobilité. L'attachement aux régions, aux "pays" est cependant resté ou redevenu très fort. Peut-on penser qu'après avoir été malmenées par trente années de croissance rapide, les sociétés locales trouveront progressivement un dynamisme économique, social et culturel susceptible de donner au développement une assise territoriale nouvelle ? De nouveaux équilibres se cherchent entre les impératifs de l'économie nationale et mondiale et les aspirations à l'enracinement, l'attachement à un "pays", une ville ou un quartier, la participation à la vie locale ;*

- *notre société est menacée de perte de cohésion, d'anomie, d'incapacité à concevoir une action collective par la proportion élevée de chômeurs, le risque de marginalisation d'une partie de la population et notamment de beaucoup de jeunes, les limites financières de la croissance des transferts sociaux alors même que les besoins sont croissants, le repli compréhensible sur les avantages acquis des différents groupes sociaux, le retrait des individus ou des petits groupes sur la famille ou sur le microsocial. Devant l'ampleur des défis à relever, comment la société peut-elle se mettre en état de débat et de négociation aux différents niveaux, comment peut-on reconstruire des institutions plus vivantes entre l'individu et l'Etat, comment se mettre en situation d'invention démocratique pour aboutir à un nouveau contrat social ?*

Avant d'aborder ces questions, il convient de s'interroger à propos de l'impact des nouvelles technologies sur l'avenir des modes de vie. En effet beaucoup d'experts considèrent que les nouvelles technologies (télécommunications, informatique, électronique, biotechnologies) ouvrent pour l'avenir la perspective d'un bouleversement d'ensemble de l'organisation économique et sociale et d'une transformation profonde des modes de vie.

1. DU BON USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les prévisions concernant l'effet des nouvelles technologies sur les modes de vie sont parfois peu dégagées de la fascination exercée par la nouveauté et la performance technique, et elles amènent bien plus d'interrogations sans réponse que de certitudes ou plus modestement d'hypothèses vraisemblables.

Jusqu'à présent les études se sont surtout intéressées à l'impact des nouvelles technologies sur le système productif. Elles gagneront à se développer aussi à l'avenir dans plusieurs domaines complémentaires du précédent : tout ce qui concerne les nouveaux produits, les nouveaux services, les nouveaux usages sociaux que l'électronique et la télématique permettront de développer dans la sphère de la vie hors travail ; les redistributions, les rapports nouveaux que peuvent entraîner ces techniques entre le travail et le "hors travail". Une compréhension de l'effet des technologies nouvelles sur l'évolution des modes de vie

suppose que l'on s'intéresse simultanément à ces trois domaines, qui sont en interaction constante : le volume et la structure des emplois évoluent en fonction du développement des nouveaux biens et services demandés par les ménages, modelant en retour la structure de la population active ; en sens inverse l'évolution des demandes nouvelles adressées par les différents groupes sociaux au système productif dépend de la transformation des formations et des qualifications, des contenus et de l'organisation du travail, des rapports entre vie au travail et vie hors travail. Il serait vain d'essayer d'imaginer ce que seront le travail, l'emploi et le chômage dans vingt ans, sans se représenter en même temps les transformations des consommations, des loisirs, de l'habitat et des activités collectives ; et il serait tout aussi vain d'essayer d'imaginer les usages que feront les individus et les familles des équipements électroniques domestiques, des banques de données et des réseaux de télédistribution sans se représenter ce que seront leur formation, le contenu de leur travail, l'aménagement des temps et des lieux de leurs activités professionnelles et non professionnelles.

Dans les entreprises produisant des biens industriels ou des services, les technologies électroniques modifieront en profondeur les processus de production, sans que l'on puisse apprécier aisément quel en sera l'effet sur l'emploi, l'organisation du travail, la répartition des qualifications ou la conception des produits. Quant à leur utilisation dans la vie hors travail et en particulier dans les activités domestiques, à l'heure où la France lance un programme de réseaux câblés ambitieux et techniquement avancé, l'incertitude règne sur les fonctions que rempliront les masses d'informations codées qu'ils permettront de faire circuler, et les besoins des individus et des familles auxquels ils répondront. On insiste à juste titre sur l'immense variété de services que les nouveaux moyens de communication mettent potentiellement à la disposition des individus à leur domicile : un travail de prospective récent recensait ainsi 64 applications possibles (tableau ci-dessous), impliquant d'ailleurs des changements d'importance bien inégale puisque le télétravail (qui signifie une restructuration complète du mode de vie des intéressés) y côtoie le service "Bison futé version vidéotex" qui apporterait sans doute peu de choses par rapport à l'information radiodiffusée... à une époque où les encombrements routiers du 31 juillet ne seront peut-être plus qu'un souvenir lointain. Parmi toutes les applications possibles concernant la vie hors travail, nul ne sait lesquelles sombreront dans l'oubli après des expérimentations sans succès et lesquelles se développeront au contraire parce que les ménages voudront et pourront y passer du temps tout en acceptant de payer - directement ou indirectement - le prix correspondant.

DES SERVICES POUR L'AN 2000

TELENERGIE	EUKOPHONE	BADGE UNIVERSEL D'IDENTIFICATION	TELEDACTYLO
Saisie et contrôle des consommations en énergie	Radiotéléphone de poignet, normalisé au niveau européen	Un laissez-passer électronique (voir aussi ci-dessous)	Entrer sans frapper, passer à la réception sans dire bonjour
IMAGES 2D/3D	TÉLÉSCOPIES	TELECONTROL	TELECOMPT
Pour ceux qui veulent changer de point de vue	Détection individuelle de situation de danger et localisation	Localisation des individus	Le bureau d'études à l'ère de la vidéo
TÉLEANALYSE	DÉSONAIBUS VOCALE DE DEMANDE	TELEDIAGNOSTIC	TELETRANSCRIPTION SIMPLIFIÉE
Détection de pollution, de produits toxiques	Entrer le cadran, finir le clavier	En cas de panne de la domestronique	Une nouvelle communication entre les peuples
TELEMOULE 3D	TÉLEANIMATION	APPELS RAPIDES	TELEORD
Fac-similé tridimensionnel	Dame de compagnie, baby-sitter, route-en-train...	Une garantie de courte durée	Si tous les ordinateurs du monde voulaient se donner la main
TELENETTOYAGE	TELERECHERCHE	TELEJUKE-BOX	TELESCRIPT
Nettoyage automatique d'immeuble à supervision centralisée	Recherche et appel de personnes	Chansons et musique au téléphone, avec la version télé-hifi	Pour les handicapés, la conversion parole-écrit-Braille
TELEÉDUCATION	TÉLÉMANTENANCE	TÉLEVOTE	TELEDISPONIBILITÉ
Un nouvel art cinématographique et musical chez soi	Réparation à distance. Système complet au télédiagnostic	La démocratie électronique	Pour être appelé ou rappelé quand on le souhaite
TELECOUPLE	TÉLÉOPTIMISATION	TÉLÉSONDAGE	TELELOGICIEL
Le mariage par vidéomatique. Une nouvelle forme de CAO	Résoudra tous vos problèmes	Voir au-dessus	Pour utiliser votre calculatrice de poche connectée au réseau
TELEJEUX	TÉLECOMMANDE	INTERCADEAU	TELEPRICES
Jeux vidéo interactifs, individuels ou collectifs	Généralisation du réveil téléphonique automatique	N'envoyez pas que des fleurs...	Marché télématé de l'occasion, de l'emploi, etc.
TELETRAVAIL	TÉLÉTHÉQUE	VIDÉO-CONFÉRENCE	TELEPOSTE
Le travail en équipe chez soi (cf. travail à domicile)	Consultation de livres, documents, journaux, etc.	Couleur, hi-fi, graphismes, au niveau européen	La télécopie au futur
BISON FUTÉ	MÉTÉOCULTURE	TÉLÉARCHIVAGE	TELECHÈQUE
Version vidéotex et accessible du véhicule	La prévision météorologique au service de l'agriculture	Pour économiser le papier... et la place (cf. téléthèque)	Carte de paiement électronique
TRAVAIL A DOMICILE	TÉLÉSANTÉ	TÉLÉ-SURVEILLANCE	TELEALARME
Avec assistance télématique (cf. télé-travail)	Médecine préventive informatisée	Vidéosurveillance à usages divers : familial, social, industriel...	Réseau national de détection de sinistre et d'alarme
VIDÉOVILLAGE	BIG & BIM	TÉLÉ-RENSSEIGNEMENTS	TÉLÉ-ENSEIGNEMENT
Studio d'immeuble	Badge individuel génétique ou médical (voir télé-santé)	TÉLÉCONSEIL	La formation continue
TELETAXI	TELEMÉTÉO	APPEL AUTOMATIQUE DE PERSONNES	FILTRAGE AUTOMATIQUE
Location de voitures informatisée	Un service en temps réel	Il y a un numéro à l'échelle que vous avez demandé (bis)	La liberté vis-à-vis du téléphone
TELEFOURSE	TÉLEPROGRAMME	TÉLEANNONCES	TÉLÉRÉSERVATION
Système informatisé d'enchères d'objets et d'informations (cf. téléannonces, télé-troc)	Des programmes de télévision aux enchères	Petites annonces en vidéotex, tel. télé-bourse et télé-troc)	Spectacles, hôtels, transports avec paiement automatique
TELEMERCURIALE	TELEFORUM	TELETROC	TERMINAL PÉDAGOGIQUE
Service national Télématé des Prix de Détail	Conférences-débats participatifs	Marché de l'occasion en lien aux télé-annonces	Vous apprendra à utiliser tous les autres terminaux
TAMTAM	PCV AUTOMATIQUE	TELESHOP	TÉLÉFOTOMAT
Votre numérotation abrégée, à la carte	Comme son nom l'indique	Vidéodiscatalogue et achats automatiques par téléphone	Relevé de tous comptes à distance

* Extrait de Télécommunications objectif 2000, Groupe de prospective sous la direction d'A. Glowinski, Dunod 1983.

Une grande incertitude demeure donc pour passer des potentialités des nouvelles technologies à l'utilisation réelle qui en sera faite, ce qui explique les divergences nombreuses et profondes entre les prospectivistes. Rien d'étonnant à cela dans la mesure où l'on peut distinguer en général deux phases dans le développement des innovations : la première technique, la seconde socio-économique. Au cours de la première phase c'est l'objectif technique qui est déterminant avec la mise au point de procédés ou de produits qui résultent de nouvelles combinaisons de connaissances ou de techniques. Au cours de la seconde phase l'essor, la disparition ou la transformation du produit dépend des usages qui en sont faits, des échos qu'il rencontre, de la façon dont il répond ou non aux besoins des usagers (1). L'incertitude qui marque le passage de la gestation technique à l'usage social manifeste la liberté des différents acteurs concernés. Aujourd'hui il serait dangereux de vouloir réduire cette incertitude en soustrayant au débat social l'avenir des nouvelles technologies, compte tenu des enjeux économiques et politiques. Ceux-ci sont en effet très importants, qu'il s'agisse de relever le défi de la compétitivité internationale et d'assurer le développement de secteurs déterminants pour l'avenir industriel du pays, ou qu'il s'agisse de l'espoir mis par beaucoup de sortir de la crise, grâce au développement de nouveaux produits de large diffusion. L'importance de ces enjeux est relayée par tout un discours qui associe nouveaux développements technologiques et lendemains meilleurs, par exemple en faisant de l'informatique un accélérateur de la communication sociale, alors même que des expériences récentes recommandent plus de modestie ou de prudence.

L'intervention de l'Etat, qui a une très grande influence sur les modalités d'introduction des nouvelles technologies, doit éviter certains dangers. Un volontarisme excessif peut amener à mal apprécier quelles sont les potentialités réelles de diffusion de nouveaux produits, compte tenu des préférences possibles des gens pour des activités sans lien avec les nouvelles technologies, ou compte tenu de leur manque de temps ou d'argent, ou compte tenu encore des connaissances insuffisantes requises pour l'usage de certains matériels. Plus généralement en vue du progrès des modes de vie, l'Etat ne peut pas se contenter d'adopter les critères de rentabilité des entreprises, seule une palette de critères plus complexe est pertinente pour défendre notamment une conception de la modernité qui englobe à la fois les aspects techniques et sociaux et qui évite les contradictions actuelles entre "modernisme technique et conservatisme social" (2), c'est à dire le fait que des techniques nouvelles n'entraînent aucune dynamique sociale ou culturelle, qu'elles se moulent plutôt dans les structures de pouvoir actuelles, qu'elles tendent à renforcer les formes courantes de la division du travail ou à maintenir les inégalités dans l'accès à l'information.

(1) A. Nicolon. *Genèse et développement de l'automobile. Pour une critique du fatalisme technologique. Esprit, août-septembre 1983. Voir dans le même numéro divers articles sur "la démocratie face au développement des technologies".*

(2) R. Eksl, G. Metayer : *Modernisme technique et conservatisme social. La France malade de ses communications. Futuribles, avril 1983.*

L'argument des offreurs ou du discours technique qui veut que puisqu'un produit existe, il faut l'utiliser pour ne pas être en retard sur son temps, est trop sommaire du point de vue des modes de vie. Acheter un produit est une chose, se l'approprier en est une autre. Cela veut dire que les projets de diffusion des nouvelles technologies ne doivent pas être nourris dans le secret des états-majors pour n'apparaître au grand jour qu'après un long processus au cours duquel les principales orientations et applications ont été décidées. Agir ainsi, c'est ne pas utiliser les potentialités ouvertes par les nouvelles technologies, les occasions d'innovation sociale qu'elles offrent de par les changements mêmes qu'elles entraînent. Il convient au contraire d'associer à l'introduction de nouveaux produits le plus en amont possible, et selon les domaines d'application envisagés, les forces syndicales, les mouvements de consommateurs, les associations du cadre de vie. C'est la garantie pour aboutir tout à la fois à l'innovation sociale et technique. On doit souligner également la nécessité d'encourager toutes les formes collectives ou associatives d'apprentissage et d'utilisation des nouvelles technologies : ceci pour éviter que ces dernières ne renforcent les tendances déjà sensibles à l'atomisation sociale et au repli individuel sur la famille et la cellule domestique.

Plutôt donc que de faire des nouvelles technologies la clef permettant de découvrir ce que serait l'avenir des modes de vie, il semble préférable d'insister sur la nécessité d'ouvrir un débat très large, d'y associer les utilisateurs, d'expérimenter pour susciter des contre-propositions concernant aussi bien la conception que la diffusion des produits. Cette démarche s'impose ne serait-ce que pour aboutir à des décisions économiques judicieuses et éviter les erreurs d'appréciation sur les besoins des utilisateurs. Elle s'impose encore davantage du point de vue des modes de vie, si l'on veut que les gens s'approprient les nouvelles technologies, qu'ils en fassent un moyen d'innovation sociale. Dans les pages qui suivent, les potentialités ouvertes par l'usage des nouvelles technologies seront reprises au fur et à mesure de l'exposé des questions qui ont été privilégiées.

2. VERS DE NOUVEAUX EQUILIBRES ENTRE LA VIE DE TRAVAIL ET LA VIE HORS TRAVAIL

Diverses évolutions incitent à rechercher de nouveaux équilibres entre la vie de travail et la vie hors travail. Les nouvelles technologies tendent à accélérer le remplacement du travail des hommes par des machines posant avec acuité et de manière durable le problème du chômage. Or compte tenu de la place du travail rémunéré comme distributeur des rôles sociaux, comme moyen d'accéder à un revenu et donc à la consommation, avoir un emploi reste un droit fondamental. Si, pour donner un emploi à tous, on partage les emplois, on est amené à accélérer la réduction de la durée du travail. Il y a donc un aspect quantitatif dans la recherche de nouveaux équilibres entre la vie de travail et la vie hors travail, qui concerne le nombre d'emplois et le temps consacré au travail. Mais la signification même du travail se transforme sous l'effet de multiples facteurs : le poids du travail dans l'existence diminue en raison même de la baisse de la durée du travail, les nouvelles technologies bouleversent les méthodes de travail et le rapport au travail, les systèmes de valeur évoluent, etc.. Parallèlement se pose la question de savoir quel usage sera fait du temps libéré. Le mouvement

d'amélioration des conditions de travail né il y a une douzaine d'années dans l'ensemble des pays industriels a posé clairement le problème de la qualité de la vie de travail, ne faut-il pas poser tout aussi nettement celui de la qualité de la vie hors travail ?

21. LE TRAVAIL REMUNERE : UNE PLACE MOINS EXCLUSIVE DANS L'EXISTENCE ?

La durée de la vie active a diminué en raison de l'allongement de la scolarité, de l'abaissement de l'âge de la retraite et de l'allongement de la durée de vie. Cela signifie que la plupart des jeunes vivent la période cruciale de l'adolescence en dehors du monde du travail. Les "jeunes retraités" qui se sont multipliés ces dernières années, quittent la vie professionnelle encore en pleine possession de leurs moyens, et la question se pose pour eux de trouver de nouvelles activités ou de donner plus d'importance à des activités déjà pratiquées durant leur vie professionnelle.

Au cours même de la vie active, la réduction sensible de la durée hebdomadaire du travail depuis le milieu des années 60, amoindrit l'emprise du travail sur la vie quotidienne : que l'on pense par exemple à la généralisation des samedis entièrement libres pour beaucoup de salariés.

Le travail rémunéré tend donc à peser moins dans l'existence des actifs. Mais à l'inverse, en quelque sorte, la proportion des femmes actives (au sens des statisticiens) a beaucoup augmenté, et leur vie professionnelle est maintenant beaucoup plus continue. Beaucoup de femmes quittaient leur activité professionnelle au moment où elles se mariaient et avaient de jeunes enfants ; ces dernières années on a assisté à un changement décisif dans les comportements d'activité des femmes qui tendent à se rapprocher de ceux des hommes. Et aujourd'hui il y a un très large consensus pour reconnaître aux femmes comme aux hommes le droit au travail, en tous les cas parmi les jeunes générations. A la question : "parmi les jeunes, trouveriez-vous plutôt normal que les femmes et les hommes aient autant de possibilités de trouver un emploi ?", 91 % de 500 jeunes interrogés ayant un emploi et âgés de 16 à 24 ans répondent "normal", 8 % par normal, 1 % étant sans opinion (1).

Il résulte de ces évolutions que le travail, s'il occupe une place moins exclusive dans l'existence qu'auparavant, concerne une partie plus importante de la population. Pour tous il est un élément essentiel d'insertion sociale. Le statut social de chacun, sa place dans la société, ses moyens de vivre durant la vie active ou la retraite continuent à dépendre largement de la vie professionnelle. Celle-ci est garante de l'indépendance pour les jeunes à l'égard de leur famille, d'égalité pour les femmes à l'égard de leur mari. Le travail reste aussi le plus souvent un lieu de vie sociale irremplaçable, c'est lui qui permet à chacun de constituer une bonne part de son réseau amical, c'est lui qui donne le sentiment d'exister aux yeux des autres et à ses propres

(1) Enquête réalisée par l'Institut Louis Harris en mars 1981. Voir la revue *Personnel* 1981.

yeux. Cette évidence devrait suffire à ramener à leur juste proportion les discours tirant un trait sur le travail pour reconstruire la société autour du loisir ou de l'économie informelle. Pourtant le travail au sens habituel du terme joue un rôle décroissant dans la socialisation des individus, et d'autres types d'activité doivent contribuer à cette socialisation de façon croissante pour enrayer les tendances à l'atomisation sociale.

22. GARANTIR LE DROIT A L'EMPLOI : UN CHOIX DIFFICILE ET NECESSAIRE

Dès maintenant le chômage touche plus de 8 % de la population active en France. Ce pourcentage serait plus élevé encore s'il comprenait les pré-retraités et un certain nombre de personnes en formation, dont on peut se demander dans certains cas si leur période de formation a un autre objet que de les occuper. Le chômage bien sûr n'a pas la même signification selon qu'il touche ou non une personne appartenant à un ménage où d'autres ont un emploi. Mais pour une partie des jeunes le chômage rend presque impossible l'entrée dans la vie active et par là même l'insertion sociale. Les jeunes les plus défavorisés qui ont échoué dans le système scolaire, qui vivent dans des cités dortoirs dans un environnement parfois hostile, qui ne peuvent pas accéder à la "société de consommation" faute de travail, ont parfois manifesté leur existence par l'un des seuls moyens qui leur restait : la provocation et la destruction. Pour d'autres, même moins défavorisés, le changement est très net entre la période passée du développement du tertiaire qui a permis à beaucoup de jeunes peu diplômés de trouver un emploi stable dans des secteurs protégés, et la situation actuelle. *Le risque d'éviction de l'économie d'une part croissante de la population est donc évident.*

Les prévisions d'emploi pour les prochaines années montrent que non seulement il sera très difficile de diminuer le nombre de chômeurs mais que ce nombre risque d'augmenter. Tout le monde s'accorde pour penser qu'au moins dans les cinq prochaines années, les nouvelles technologies entraîneront beaucoup plus de suppressions d'emplois que de créations. Il est à craindre que la thèse qui voudrait que le premier choc des nouvelles technologies qui supprime plus d'emplois qu'il n'en crée, soit suivi d'un deuxième où ce serait l'inverse, conduise à sous-estimer l'ampleur des changements à attendre. "L'idée souvent avancée que les nouveaux biens électroniques (micro-ordinateurs domestiques par exemple) sont à même de prendre le relais des biens mécaniques (équipement ménager et automobile...) pour relancer le modèle de production de masse est trompeuse ; l'impact, sur la demande globale, des micro-ordinateurs domestiques, dont le coût ne représente que quelques mois d'un salaire moyen, est sans commune mesure avec celui des biens d'équipement mécanique qui pour l'automobile, par exemple, représentait au début de sa diffusion de masse une dépense correspondant à quelques années de revenu pour un salaire moyen" (1). Les études globales menées au niveau de la Communauté européenne dans le domaine des biotechnologies et des technologies de l'information concluent qu'entre 1980 et 1990 leur utilisation créera 1,8 million d'emplois et en supprimera 7 millions soit un déficit de 5,2 millions d'emplois.

(1) L. ROBIN, *op. cit* p. 17.

Dans le passé on a parfois surestimé la rapidité d'introduction de nouvelles techniques en ne tenant pas assez compte de toutes sortes de difficultés dans les applications ou de résistances du système socio-économique à des bouleversements trop rapides. Que ce soit ou non le cas aujourd'hui, il importe de mettre à profit le temps dont on dispose pour contrôler la nouvelle situation. Pour éviter une coupure insupportable entre ceux qui ont un emploi et les chômeurs, l'idée du partage de l'emploi et des revenus par la réduction du temps de travail a gagné du terrain ces derniers temps en France et plus récemment dans les pays européens. Cela semble typiquement la mesure qui s'impose de plus en plus aux différents acteurs malgré leurs oppositions de principe. En effet, la grande majorité de l'opinion et des forces politiques ou syndicales était naturellement plus portée à compter sur la reprise (pour éviter des révisions déchirantes dans tous les domaines) qu'à reconnaître que la croissance était limitée ou stoppée. Une mesure qui finit par s'imposer malgré les idéologies qui lui sont contraires, attire notre attention sur les bouleversements en cours que nous voudrions éviter et qui semblent pourtant inévitables.

La négociation décentralisée au niveau de l'entreprise et de l'établissement semble le passage obligé pour décider du volume et des modalités de la réduction de la durée du travail, pour examiner dans quelle mesure une compensation salariale pourra être accordée ou non, par quels moyens (durée d'utilisation des équipements, nouvelle organisation du travail) des gains de productivité pourront être acquis afin de préserver l'équilibre financier des entreprises. Mais la négociation sur la réduction de la durée du travail n'a pas seulement pour intérêt d'aboutir à des décisions économiquement judicieuses et viables, elle a aussi et indiscutablement une autre signification. Elle doit contribuer à ce que les salariés et leurs représentants puissent, grâce à la négociation avec les directions, manifester leur intérêt pour la vie de l'entreprise et pour l'organisation de leur travail. C'est une des occasions privilégiées de sortir les salariés de leur rôle d'exécutants vendant leur travail contre une rémunération, sans pouvoir s'intéresser aux décisions qui engagent leur avenir avec celui de leur entreprise. C'est aussi une occasion, pour tous ceux qui ont un emploi, de manifester leur solidarité à l'égard des chômeurs et de ceux qui sont menacés de licenciement, et ceci en discutant très concrètement avec les directions de l'aménagement du temps de travail, de l'emploi et des salariés, en relation avec le changement technologique et la situation économique de leur entreprise.

Il reste que le partage de l'emploi par la réduction de la durée du travail soulève deux ordres de questions au moins, qui méritent d'être débattues. En premier lieu, accepter le partage de l'emploi par la réduction de la durée du travail, c'est reconnaître que l'on ne voit pas actuellement les moyens de relancer la production de biens et de services marchands, c'est sans doute aussi parier pour une société moins centrée sur la production et la consommation de biens et de services marchands, pour explorer les possibilités d'un développement

social et culturel tablant sur plus de temps libre, et peut-être aussi plus de biens et de services autoproduits : pour cette raison les politiques de réduction du temps de travail devrait s'intéresser à leurs implications dans la vie hors-travail autant qu'à leurs conditions de réalisation dans les entreprises. En second lieu, il est important d'examiner si ce partage de l'emploi et des revenus ne va pas aggraver ou tout au moins maintenir les inégalités de revenus actuelles. L'opposition au partage de l'emploi repose souvent sur l'assurance qu'il existe encore bien des besoins non satisfaits notamment chez les plus défavorisés ; le ralentissement de la croissance étant plus dommageable pour ceux qui ont des revenus faibles et peu ou pas de patrimoine que pour ceux qui ont déjà un niveau de vie satisfaisant et possèdent un patrimoine. Cet argument mérite d'être discuté pour examiner notamment si la lutte contre les inégalités passe nécessairement par une croissance rapide, en privilégiant la notion de rattrapage des plus favorisés par les plus défavorisés, ou peut s'inscrire dans un contexte de croissance lente grâce à des changements plus structurels concernant non seulement la répartition des revenus, mais aussi l'école, la division du travail, l'habitat et la vie hors-travail. En ce qui concerne la répartition des revenus, il sera précisément significatif de savoir dans quelle mesure la réduction du temps de travail pourra s'accompagner d'une compensation salariale plus forte pour les bas salaires. Au-delà de ces questions en est peut-être posée une autre, fondamentale : la réduction de la durée individuelle du travail, la substitution des machines au travail des hommes, ne nous acheminent-elles pas vers un système où la distribution des revenus serait de plus en plus indépendante du travail fourni par chacun ? Le développement des revenus de transfert qui représentent à présent un bon tiers des revenus globaux a déjà engagé assez loin dans cette voie les économies développées. En liaison avec les voies possibles du retour à l'emploi pour tous, devrait s'ouvrir dans la perspective du long terme, une réflexion sur les critères futurs du calcul des rémunérations et de la répartition des revenus.

23. PERMETTRE A CHACUN DE MODULER SON TEMPS DE TRAVAIL REMUNERE

Jusqu'à ces dernières années la structuration de la vie sociale par la vie de travail était particulièrement manifeste dans l'organisation du temps en fonction du temps de travail. Il y a quelques années encore les directions des entreprises et les syndicats partageaient une conception très masculine de la vie de travail. Ce modèle était celui d'une coupure très nette entre périodes de l'existence : préparation à la vie active, vie active, retraite. Durant la vie active, il paraissait évident que chacun devait se plier aux rythmes du temps plein et de l'horaire collectif. Les nécessités de la vie familiale notamment, ne devaient pas interférer avec la vie de l'entreprise, c'était à la main-d'oeuvre de se plier aux exigences de celle-ci. Et si ces exigences étaient considérées comme insupportables, le seul choix était "l'inactivité" au sens des statisticiens. Ce modèle est remis en question de multiples façons, comme si la vie hors entreprise influençait bien davantage la vie de l'entreprise.

Face aux exigences de l'entreprise commencent à se manifester les besoins de la vie familiale. Les entreprises ont déjà dû en tenir compte au moins partiellement depuis un certain temps dans des secteurs comme les banques, les assurances, la sécurité sociale, où la proportion des femmes est élevée et où des concessions ont été faites concernant la possibilité de prolonger les congés maternité légaux : congés supplémentaires rémunérés totalement ou partiellement, congés sans soldes avec possibilité de retrouver un emploi. Mais ces avantages n'existent pour ainsi dire pas dans le secteur industriel même là où il y a une forte population de femmes.

Par contre le secteur industriel a introduit depuis quelques années déjà les aménagements des horaires notamment pour répondre à de nouvelles demandes des salariés et des femmes en particulier. Selon le CNPF, le nombre des entreprises où est pratiqué l'horaire variable serait passé de 5 700 en 1974 à 12 000 en 1977 et à 20 000 en 1980.

La proportion des salariés à temps partiel a constamment augmenté depuis que l'on peut en suivre l'évolution, c'est-à-dire une douzaine d'années, et il est très probable que les mesures législatives prises ces dernières années pour protéger les salariés à temps partiel et pour ne plus pénaliser les entreprises qui y ont recours (calcul des cotisations sociales, des seuils pour la représentation des salariés, etc) ont entraîné une augmentation plus rapide encore de la proportion des salariés à temps partiel. Il est évident que la signification de ce temps partiel est différente selon qu'il est imposé par les entreprises à des personnes qui souhaiteraient travailler à temps plein (c'est le cas parfois des embauches à mi-temps dans les grandes surfaces) ou selon qu'il est choisi par le salarié, notamment pour réduire les contraintes pour les femmes de la double journée de travail, ou pour être plus disponible dans la relation avec un enfant en bas âge.

Le développement du temps partiel, les possibilités de prendre des congés pour raisons familiales ont de fortes chances de concerner d'abord les femmes. Comment alors éviter que ces assouplissements ne renforcent parallèlement l'idée que le travail des femmes est un travail d'appoint, qu'elles ne peuvent pas faire carrière, qu'il est impossible de leur confier de trop grandes responsabilités ? En réalité, cela dépendra de la politique de gestion du personnel des entreprises, des revendications syndicales, de l'attitude des salariés et spécialement des salariées, de la stratégie des couples aussi. Comme en face de chaque changement, les réflexes traditionnels jouent : il ne devrait pourtant pas être plus difficile de rendre possibles les promotions pour les femmes, qu'il ne l'est de concevoir un nouvel aménagement des horaires et une autre organisation du travail. Aujourd'hui par exemple, on continue à considérer qu'il n'est possible d'envisager les emplois partagés (Job sharing) que pour les tâches d'exécution, alors que de nombreuses expériences étrangères prouvent le contraire (1).

(1) *Intersocial* n° 75, novembre 1981 : une "alternative" aux quarante heures : le "job sharing". Le "job sharing" consiste à partager un emploi à plein temps entre deux travailleurs à temps partiel qui en assument la responsabilité commune. Voir également B. OLMSTED : Un nouveau style de travail fait son apparition : le partage des emplois. *Revue internationale du travail*, mai-juin 1979.

Le développement du temps partiel pour les hommes aussi, spécialement dans des postes de responsabilité, serait la meilleure façon de battre en brèche l'idée que le temps partiel ne peut aller de pair qu'avec un travail d'appoint. Le temps partiel pour les hommes lèverait une des objections importantes faites souvent au temps partiel. En effet beaucoup craignent que le temps partiel réservé aux femmes ne renforce la division traditionnelle des rôles masculin-féminin : la femme chargée des enfants et des tâches domestiques, l'homme travaillant à l'extérieur.

Or il y a une certaine discrimination à l'égard du temps partiel des hommes dans les entreprises. Dans telle usine ayant largement proposé le mi-temps, les quelques hommes qui se renseignent au téléphone sur les conditions du mi-temps n'osent pas donner leur nom, de peur de ne plus être pris au sérieux dans leur travail professionnel. Un homme qui passe à mi-temps sans avoir des raisons impératives (comme des raisons de santé par exemple) doit plus qu'une femme faire face à l'étonnement ou à la désapprobation de ses supérieurs ou de ses collègues. *Tout ce qui pourra être fait pour favoriser le travail à temps partiel des hommes, surtout de ceux ayant des responsabilités, sera donc une contribution importante aux évolutions en cours.* Il y a aujourd'hui un certain nombre d'hommes, cadres d'entreprises et techniciens notamment, qui envisagent le temps partiel pour des raisons familiales ou des projets extra-professionnels. Des solutions doivent être trouvées pour faire reconnaître socialement que l'on peut être attaché à son travail et désireux de prendre des responsabilités tout en ayant aussi d'autres intérêts dans l'existence.

En sus du temps partiel, tous les assouplissements dans les aménagements des horaires qui permettent de mieux équilibrer vie professionnelle et extra-professionnelle sont à encourager. Pour bien des jeunes le maintien à l'école est insupportable, il faudrait à partir d'un certain âge et une fois acquises vraiment des connaissances élémentaires, leur permettre de quitter l'école en leur ouvrant un crédit d'années de scolarité auquel ils pourraient faire appel ultérieurement. Les congés sabbatiques en cours de vie professionnelle permettraient aussi les recyclages professionnels, ou la réalisation de projets extra-professionnels divers : voyages à l'étranger, apprentissage d'une activité de loisir, participation plus active à la vie d'une association ou d'une collectivité locale, responsabilités familiales à l'égard d'enfants ou de parents etc. A la fin de la vie active, l'opinion est fréquemment exprimée qu'une retraite progressive est préférable du point de vue des individus à une coupure brutale. Elle permet en effet une véritable préparation à la retraite définitive grâce au développement progressif d'activités différentes. Du point de vue des entreprises elle peut permettre d'assurer une meilleure transmission aux nouveaux arrivants des connaissances et expériences acquises aux différents postes de travail.

Dans les aménagements du temps, la recherche d'un nouvel équilibre entre vie professionnelle et extraprofessionnelle doit évidemment tenir compte à la fois des besoins des entreprises et des personnes, c'est la recherche d'un compromis qui est nécessaire là où il pourra y avoir des contradictions entre les impératifs des unes et des autres. La rigidité ancienne des horaires collectifs n'est plus de mise, mais une autre organisation du temps suppose de la part des entreprises une prise en compte des temps personnels, de la part des salariés la prise en compte des nécessités de la bonne marche des organisations administratives ou de production, et notamment pour certains services les besoins de la clientèle.

Il ne peut être question de substituer purement et simplement aux impératifs des entreprises, les exigences des personnes dans l'aménagement du temps, car ce serait tomber d'un excès dans l'autre et rendre la vie impossible à ceux qui se soucient de la bonne marche des usines ou des organisations prestataires de service. C'est une négociation permanente entre des exigences parfois contradictoires qui est nécessaire.

24. QUALITE DU TRAVAIL ET DE LA VIE HORS TRAVAIL SONT INDISSOCIABLES

Jusqu'à maintenant la représentation "économiste" de la vie sociale a été dominante au moins chez les dirigeants et dans les médias. Or, pour l'économiste, le travail est un moyen de production, il n'a de sens que par rapport aux biens et services qu'il permet de produire. Cette représentation était largement partagée et beaucoup de salariés s'étaient résignés progressivement au fur et à mesure des progrès de la rationalisation du travail et de son organisation dite scientifique, à une conception instrumentale du travail. C'est-à-dire que pour beaucoup le travail n'avait pas tellement de signification en lui-même, il était surtout le moyen d'accéder à la consommation et au loisir (1), le moyen de "gagner sa vie". La mesure des performances de notre société s'est faite jusqu'à présent essentiellement d'après le volume des biens et services marchands produits et achetés.

Pourtant différentes études sociologiques au cours de la période de croissance et de plein emploi ont montré combien le travail forme les personnalités, les attitudes et les comportements (2), influence la vie de loisir, le type de relations sociales ou de consommation (3). Dès lors le salarié qui est cantonné dans un travail d'exécution est moins autonome dans sa vie hors-travail, sa participation à la vie sociale est plus limitée, il est plus passif dans ses loisirs etc. Ces travaux tendaient à montrer qu'il est illusoire de croire que des loisirs enrichissants pourraient compenser une vie de travail appauvrissante qui limite les potentialités de beaucoup de salariés.

(1) On peut aussi souligner le fait que pour les économistes, le loisir est un concept vide. Le loisir ne sert à rien puisqu'il ne produit rien.

(2) Voir les travaux de R. SAINSAULTEU.

(3) Voir les travaux de MEISSNER, W. GROSSIN, AM. GUILLEMARD etc.

Compte tenu du moindre poids du travail dans l'existence de chacun, surtout depuis quelques années, il faut cependant nuancer l'idée que ce serait essentiellement le travail qui influencerait la vie hors travail. En effet on peut aussi penser qu'à l'inverse le temps plus long consacré à l'école, aux médias, aux loisirs entraîne de nouvelles exigences à l'égard du travail. Améliorer le mode de vie suppose donc d'agir conjointement sur la qualité de la vie de travail et de la vie hors travail.

Agir à la fois sur la vie de travail et la vie hors-travail s'impose d'autant plus que les inégalités à l'égard du travail et de la vie hors-travail se cumulent. A titre d'illustration disons que tel cadre supérieur dans la région parisienne pouvait avoir un travail professionnel qui lui donnait des possibilités d'accumuler connaissances et expériences, d'avoir des responsabilités croissantes, en un mot de faire carrière. Il pouvait choisir son logement dans une banlieue agréable, disposer de plusieurs moyens de transport, avoir une certaine souplesse dans ses horaires de travail pour éviter les heures de pointe, partir en vacances à l'étranger tout en ayant une résidence secondaire etc. L'ouvrier immigré, l'agriculteur qui venait d'abandonner l'exploitation de ses parents pour habiter et travailler dans la grande ville n'avaient pas ces possibilités de choix. Ils occupaient les emplois les plus pénibles et restaient cantonnés aux travaux d'exécution. Ils logeaient souvent dans les cités-dortoirs qui sont le symbole de cette dépendance du mode de vie à l'égard de la vie de travail : pour satisfaire les besoins en main-d'oeuvre à une époque de concentration de la production des biens et des services, on logeait au moindre coût, sur le plus petit espace possible, le maximum de personnes, sans égard à la qualité de la vie en dehors du travail, sans souci par exemple d'assurer aux enfants et aux jeunes des espaces de jeux et de rencontre pourtant vitaux pour eux.

25. LES DEFIS DE LA QUALIFICATION ET DE LA QUALITE DU TRAVAIL

Sans doute est-il utile de distinguer qualification et qualité du travail. La notion de *qualification* est plus limitée, elle renvoie au point de vue économique à une échelle des compétences et des capacités productives du manoeuvre au cadre supérieur, qui justifierait l'échelle des salaires. Cependant la qualification a aussi une signification statutaire et culturelle évidente par l'identité professionnelle qu'elle permet, c'est pourquoi elle doit être prise en compte dans la perspective des modes de vie. La notion de *qualité du travail* met davantage en valeur les relations de travail, le contenu du travail, sa signification personnelle et sociale, elle tient compte des répercussions que le travail peut avoir sur la santé, sur le développement des connaissances et des potentialités, sur la vie sociale.

Il semble que l'on puisse interpréter le mouvement d'amélioration des conditions de travail, qui est né il y a une douzaine d'années environ dans l'ensemble des pays industrialisés occidentaux (avec des appellations différentes) comme un déplacement des préoccupations de nos sociétés. La signification sociale du travail était dominée par sa signification économique : le travail était un moyen de production. Du point de vue du salarié, le travail avait moins signification en lui-même que comme moyen d'accéder à la consommation de biens et de services. Le mouvement d'amélioration des conditions de travail relativise sa signification économique en attirant l'attention sur sa signification en tant qu'activité humaine, il tend à redonner au travailleur sa place en tant qu'acteur social et non plus seulement en tant que vendeur de sa force de travail.

Mais les difficultés actuelles pour trouver un emploi peuvent entraîner la résignation de certains salariés prêts à accepter n'importe quel type de travail. Et, pour des jeunes notamment, le grand désir de trouver un emploi peut aller de pair avec un certain désinvestissement à l'égard du travail, pour lequel on est sans illusion et dont on n'attend plus guère que la rémunération à la fin du mois. De telles attitudes manifestent souvent une grande déception à l'égard du peu d'intérêt du travail et de la pauvreté des relations sociales sur le lieu de travail. La distorsion, maintenant beaucoup plus accentuée qu'il y a quelques années, entre la formation reçue et la qualité des emplois offerts aggrave le malaise et ne peut qu'entraîner un certain retrait à l'égard du monde du travail, l'une des formes d'un certain retrait à l'égard de la société. Les difficultés rencontrées par le syndicalisme à recruter n'en sont sans doute qu'une manifestation. D'autres jeunes qui ont échoué dans le système scolaire ne sont pas prêts à accepter les seuls emplois qui sont à leur portée : travaux pénibles sans intérêt et ambiance de travail qui leur est insupportable. Pour eux aussi il y a distorsion entre leurs attentes ou leurs exigences d'enfants de la société de consommation et les emplois qu'on leur offre dans les entreprises et administrations telles qu'elles sont actuellement organisées.

Pour le présent et l'avenir, une des plus grandes craintes (mais aussi une des plus grandes chances comme nous le verrons plus loin), c'est l'introduction de nouvelles technologies aussi bien dans les secteurs secondaires que tertiaires (1). La crainte provient notamment du risque d'aggravation de la disparité entre qualifiés et non qualifiés. Dans la production mécanique par exemple, les savoirs traditionnels requis dans certains métiers - tourneur, ajusteur, fraiseur - sont désormais incorporés dans la machine. Mais pour piloter les unités automatisées, il faudra un enrichissement des savoirs en électricité, électronique, etc. Les modifications dans le contenu du travail rendent obsolètes les

(1) Les conséquences sur le volume de l'emploi des nouvelles technologies ne seront pas abordées ici, elles ont été évoquées rapidement dans les pages précédentes.

grilles de classification. L'important devient la capacité de lecture et d'interprétation de données et de signaux. Certains salariés devront donc être qualifiés avec une nature de la qualification différente, cela suppose soit l'embauche de jeunes diplômés, soit une formation accrue d'anciens ouvriers qualifiés. Les autres verront leur qualification dévalorisée et rejoindront le contingent des non-qualifiés. La distance s'accentuera entre d'un côté des salariés très qualifiés, de l'autre des travailleurs âgés, les femmes, les immigrés qui risquent de rester dans les interstices des ateliers robotisés. Dans le secteur tertiaire également les contenus du travail et les qualifications seront profondément modifiés par les nouvelles technologies, et si l'on n'y prend garde le risque de voir augmenter les tâches sans intérêt est important.

26. RENOVER LA VIE AU TRAVAIL

Dans le mouvement d'amélioration des conditions de travail, il est évidemment difficile de distinguer les motivations économiques des autres. En effet, les entreprises ont compris que pour lutter contre l'absentéisme ou la mauvaise qualité de la production, elles avaient intérêt à motiver les salariés. Mais cette évolution des entreprises était elle-même une réponse à un changement dans les exigences des salariés. Le succès des slogans du genre : "ne pas perdre sa vie à la gagner", ou "arrête-toi de produire, produis-toi toi-même" sont symptomatiques. Et le mouvement d'amélioration des conditions de travail a donné lieu à divers textes législatifs qui manifestent une volonté politique de changer la nature du travail. En effet ces textes visent à sortir les salariés de leur rôle d'exécution ou de vendeurs de leur force de travail pour leur redonner un certain contrôle sur l'organisation de leur travail, pour améliorer la qualité de leur travail.

Le droit d'expression des salariés reconnu par les nouveaux textes législatifs est en un certain sens le prolongement d'expériences menées dans diverses entreprises et l'aboutissement de certaines revendications syndicales. Ce droit d'expression doit permettre au salarié de participer à l'organisation de son travail, à l'amélioration de son environnement de travail, il doit lui permettre de confronter ses vues à celles de ses collègues, à celle de la hiérarchie. Le droit d'expression peut donc contribuer à augmenter la qualité du travail, à favoriser une reconquête d'une certaine autonomie, à faire du bureau ou de l'atelier un lieu de vie sociale plus riche. Un lieu (parmi d'autres) où seront débattues les questions de l'avenir du système productif et de son organisation. Le président d'un grand groupe automobile déclarait récemment : "Nous avons commencé avec nos partenaires sociaux - avec les gens qui travaillent et pas seulement avec les syndicats - une réflexion désormais institutionnalisée sur les effets de l'automatisation, des techniques nouvelles de montage, sur l'emploi, les qualifications et les besoins de formation" (1).

(1) M. HANON, *Président de Renault*, *Le Monde* 31/8/1983.

Malgré les difficultés économiques rencontrées par les entreprises, et les risques de voir beaucoup de salariés se résigner à de mauvaises conditions de travail en raison du chômage, il importe que l'amélioration de la qualité du travail (amélioration de l'environnement physique du travail, possibilités d'acquérir de nouvelles connaissances ou de nouveaux savoirs-faire, participation plus active aux décisions concernant l'organisation du travail, etc) reste un objectif privilégié à l'avenir. Surtout il convient de prendre une plus claire conscience de la diversité des situations selon les secteurs d'activité, de la diversité notamment des rapports qui s'établissent entre certaines activités et certains types de main-d'oeuvre. Certaines activités recrutent des couches de main-d'oeuvre défavorisées et offrent de mauvaises conditions de travail ; les moindres exigences de la main-d'oeuvre confortent à leur tour ces mauvaises conditions de travail, le tout dans le cadre de structures techniques et financières dépassées qui rendent vulnérables des entreprises, voire des secteurs entiers. Pour rompre ces cercles vicieux et éviter cette forme de dualisme du marché du travail, il faut que les moyens d'intervention et d'aide soient concentrés sur les secteurs concernés. Il est également nécessaire que se développe une cohérence entre les interventions "sociales" (Inspection et services extérieurs du Ministère du Travail, ANACT, médecine du travail, service prévention des CRAM) et les interventions "économiques" visant à favoriser et à aider la modernisation et la restructuration de certains secteurs. Il faut aussi que les acteurs patronaux et syndicaux s'en soucient davantage.

L'introduction de nouvelles technologies peut être considérée comme une chance si elle est l'occasion de remettre en question les formes anciennes de la division du travail, de négocier les formes d'organisation futures. Car il est clair que si les nouvelles technologies (comme les anciennes) influencent les formes de la division du travail, elles ne les déterminent pas : en témoignent les différences sensibles qui existent dans l'organisation du travail dans les pays industrialisés pour des technologies identiques. La diffusion des nouvelles technologies en France permettra-t-elle de remettre en question une division du travail qui a appauvri plus que dans d'autres pays, l'identité professionnelle des ouvriers ? Ou va-t-elle contribuer à renforcer encore l'emprise des services fonctionnels sur la vie de l'atelier ?

Il paraît évidemment souhaitable de tirer les conséquences des obstacles que rencontrent aujourd'hui les techniques tayloriennes d'organisation du travail dans les ateliers et les bureaux, et d'élever la qualification et la polyvalence des ouvriers et des employés pour assurer en même temps une meilleure adaptabilité, une plus grande flexibilité ou capacité d'adaptation des systèmes productifs. Du point de vue du mode de vie cela signifierait donc un intérêt plus grand du travail, de meilleures possibilités d'avoir des responsabilités et de développer ses potentialités sur le lieu de travail.

Mais les tentatives de faire passer de telles orientations dans la réalité rencontrent en France des obstacles multiples. En effet, l'autonomie professionnelle relativement faible des ouvriers, par rapport à la hiérarchie et aux services fonctionnels, va de pair avec la place modeste de l'enseignement technique et professionnel dans l'Education Nationale, avec une faible reconnaissance des diplômes professionnels par les entreprises, avec un système de promotion accordant peu de place à la formation continue, avec l'importance donnée à l'ancienneté dans la rémunération plutôt qu'à la professionnalité, etc (1).

Il est à craindre que les nouvelles technologies ne soient perçues par les services des méthodes comme le moyen de se passer encore un peu plus de la qualification des exécutants, grâce à une meilleure fiabilité des équipements. Dans cette optique la formation est conçue dans une perspective étroite d'acquisition de connaissances très spécifiques adaptées à certains matériels. Alors qu'il serait nécessaire de se situer dans une perspective de requalification qui s'impose d'un double point de vue : pour améliorer l'efficacité de l'entreprise, pour permettre aux salariés de retrouver une identité professionnelle.

L'introduction des nouvelles technologies risque donc, si l'on n'y prend pas garde, de renforcer les tendances à la déqualification du travail d'exécution. Pour qu'il n'en soit pas ainsi il faut mieux prendre en compte des données structurelles multiples qui expliquent cette déqualification. A cette condition l'introduction des nouvelles technologies dans les entreprises pourrait être l'occasion de développer un nouveau contrat social à travers des négociations qui porteraient à la fois sur les salaires, sur l'emploi, sur la durée du travail, sur la formation, sur les formes de la division du travail. L'un des objectifs étant d'éviter que se creusent les écarts de situations entre différentes catégories de salariés, les unes favorisées, les autres dévalorisées ou rejetées par les nouvelles technologies.

(1) M. MAURICE, F. SELLIER, J.J. SILVESTRE, *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris 1982, 382 p.

27. AU-DELA DU MYTHE DE LA CIVILISATION DU LOISIR

Le problème du temps libre n'a pas la même signification pour les hommes et pour les femmes ni pour les différents groupes sociaux, ni pour les citadins ou les ruraux etc... Pour bien des femmes actives ayant des charges de famille, dans la mesure où l'essentiel du travail domestique continue de reposer sur elles, la réduction du temps de travail signifie simplement un desserrement des contraintes, une diminution d'une charge de travail qui reste trop importante et qui les amène à sacrifier parfois le sommeil ou le repos minimum. Mais il faudrait aussi distinguer la situation des femmes actives selon qu'elles peuvent se faire aider ou non par une femme de ménage, selon que la mère ou la belle-mère participe à la garde des enfants etc...

Les attitudes à l'égard du temps libre sont loin d'être simples. Tout se passe cependant pour bien des gens comme si le travail était une obligation à laquelle on n'aime pas consacrer le plus de temps, et de manière contradictoire une activité dont on ne peut pas se passer. En effet, la majorité des gens ont du mal à imaginer "des activités personnelles suffisamment riches pour répondre aux besoins de faire, de créer, de rompre l'isolement, de jouer son rôle social, ou plus simplement de s'occuper" (1). Le temps libre se définit plutôt négativement comme temps de non travail plutôt que comme un temps ayant sa propre densité : "le temps libre : c'est un temps mort entre deux tranches de travail". Pour la majorité, il y a donc à la fois regret de consacrer trop de temps au travail et difficulté de s'en passer faute d'imaginer une autre activité. Pour bien des gens, une fois passé le moment de la récupération de la fatigue, de la libération des contraintes du travail, le temps libre aggrave le sentiment d'exclusion de la vie sociale, de solitude ou d'ennui. La même enquête indique que ceux qui ont fait des études supérieures acceptent à la fois plus souvent de consacrer plus de temps à leur travail et sont plus à même de donner un contenu positif à leur temps libre. Pour ceux qui sont les plus défavorisés par leur niveau de culture, leur environnement social, le contenu de leur travail, "le temps libre suscite la peur du vide" (1).

D'autres enquêtes confirment que ceux qui sont privilégiés par leur participation aux responsabilités dans leur vie de travail sont aussi ceux qui disposent d'un patrimoine culturel, d'un réseau de relations sociales, d'un habitat et de moyens qui leur permettent de donner un contenu à leurs loisirs. Ceux qui sont les plus rivés à un travail d'exécution sont aussi les plus démunis dans leur vie hors travail. Pour eux l'aspiration au temps libre est d'autant plus forte que les contraintes du travail sont importantes, mais la déception est parfois grande de ne pas pouvoir nourrir ce temps libre d'activités qui apportent des satisfactions, qui permettent d'exercer des savoirs-faire ou d'avoir des relations sociales.

(1) Rapport SOFRES : "Economie et Perception du temps de travail", décembre 1979.

La civilisation des loisirs est un mythe, dans la mesure où le loisir, loin de nous montrer la voie d'une société nouvelle structurée différemment de celle que nous connaissons, est plutôt un concept qui manque de contenu, dont la signification sociale reste pauvre. Sa valeur, si l'on peut dire, vient de ce qu'il symbolise la liberté, en face de la nécessité du travail. Mais il est marqué par le travail, il en est l'envers. La notion de loisirs "paraît indissolublement liée à la civilisation industrielle et par là même, inapte à éclairer les fondements d'une société qui aurait dépassé ce stade. Le loisir ne peut être pensé que dans sa relation de "couple" au travail. Ce couple définit précisément un état donné de la société industrielle, non son dépassement" (1). Enterrer le mythe de la civilisation des loisirs ce n'est pas pour autant vouloir faire renaître un autre mythe : la civilisation du travail ; bien au contraire puisque ce sont le pile et le face de la même médaille. Il s'agit de refuser le clivage entre le monde de la nécessité qui serait celui du travail aliéné et le monde de la liberté un peu vide qui serait celui du loisir, en s'efforçant de faire que chaque activité ait une signification personnelle et sociale et favorise la créativité.

Jusqu'à présent, l'organisation collective s'est faite principalement autour de l'objectif de produire le plus de richesses possibles. Alors que l'organisation de la production et du travail supposaient une stricte discipline commune, la consommation et le temps libre relevaient de la sphère du privé et de la liberté individuelle. Pour illustrer l'importance politique très différente de ce qui concernait d'une part la production, d'autre part la consommation ou le temps libre, il suffit de penser au poids respectif dans un gouvernement d'une part de ce qui touche à l'économie, à l'industrie, à l'agriculture, d'autre part de ce qui concerne la consommation ou le temps libre. Ne faut-il pas nous préparer à changer de perspective, c'est-à-dire à avoir une conception de la vie en société, des projets politiques qui se soucient tout autant du temps libre que du travail ou plutôt qui remette en question la pertinence de ces distinctions tranchées entre travail et temps libre ? *Pour l'avenir le problème ne sera peut-être pas principalement de produire plus de richesses que de permettre à chacun d'avoir des activités qui assurent son insertion sociale et son développement personnel, que ce soit dans son travail rémunéré ou dans sa vie hors-travail.*

Les actions menées au cours de l'été 1982 et reprises avec beaucoup plus d'ampleur au cours de l'été 1983 pour les jeunes de certaines banlieues peuvent nous donner à réfléchir sur des questions qui sont au centre de notre avenir. Pour éviter que les jeunes désœuvrés portent atteinte à l'ordre public, le plan "anti-été chaud" 1982 leur avait

(1) R. SUE. *Vers une société du temps libre ? Paris 1982, p. 129.*

proposé diverses activités et dans certaines villes la délinquance avait baissé de 30 %. Pour préparer le programme "prévention" de l'été 1983 une commission interministérielle a réuni les ministères des Affaires Sociales, de l'Intérieur, de la Justice, de la Défense Nationale, du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, ainsi que le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille et des Travailleurs immigrés, en relation avec les collectivités locales, des partenaires publics para-publics ou privés. Il s'agissait de s'occuper d'environ 100 000 jeunes défavorisés des onze départements les plus urbanisés. Les difficultés de ces banlieues révèlent les limites de l'aménagement de l'espace social hérité de la période antérieure. Et les solutions proposées nous mettent sur la voie d'un nouvel aménagement social qui se cherche. Pour lutter contre le désœuvrement on a proposé aux jeunes les activités les plus diverses : théâtre, cirque, musique, poterie, peinture, initiation à la micro-informatique etc... Mais ce qui est vrai pour ces jeunes l'est aussi pour d'autres. Trouver des activités qui favorisent la socialisation et la créativité personnelle s'impose aussi pour les "jeunes retraités" qui ont des capacités très différentes d'occuper leur temps selon leur passé professionnel, leur culture, leur habitat... Ce n'est pas parce que les jeunes retraités ou les chômeurs ne menacent pas l'ordre établi que leur situation doit passer inaperçue.

28. LES VOIES DE L'AMELIORATION DE LA VIE HORS-TRAVAIL

Si l'objectif d'améliorer la qualité de la vie de travail est assez clair pour tous ceux qui ont à traiter de cette question (même s'ils divergent sur l'extension plus ou moins grande de la notion), il n'en est pas de même pour l'amélioration de la qualité de la vie hors travail, qui est un fourre-tout. En effet, si la vie de travail renvoie assez clairement au temps de l'existence consacré au travail rémunéré, la vie hors travail renvoie à quelque chose de beaucoup plus flou qui comprend le temps de repos, le temps consacré à la vie familiale, aux échanges avec les amis, aux activités culturelles ou sportives les plus diverses, à l'autoproduction ou à la consommation etc... La notion de loisir est elle-même pleine d'équivoque et ce n'est pas un hasard : cela veut dire que socialement on a du mal à donner un contour un peu précis au loisir. Dans la partie du rapport concernant les rapports entre économie formelle et informelle seront traitées plus spécialement les activités hors-travail rémunéré susceptibles de donner lieu à production de bien ou de services. Quelques unes des conditions à réunir pour améliorer la qualité de la vie hors-travail seront maintenant évoquées.

L'école joue un rôle essentiel dans la formation des jeunes et adolescents. Si le reproche lui est fait souvent de ne pas assez bien préparer à la vie professionnelle, ne peut-on pas déplorer au moins autant qu'elle prépare mal les individus à leur vie extra-professionnelle ? Comment ne pas regretter le privilège accordé au rationnel et à l'intelligence abstraite, au détriment de la sensibilité et des capacités

manuelles ? Des matières fondamentales pour la formation des personnes, pour une activité culturelle autonome ou pour la participation à la vie sociale (mais moins fondamentales pour les examens...) ont été durablement négligées : l'éducation physique, l'éducation artistique, la formation du citoyen. La prise en charge bénévole par les professeurs d'activités extra-scolaires a regressé et l'on assiste plutôt à un recroquevillement de l'école sur elle-même. Les essais pour redonner vie à ces activités et ouvrir l'école sur l'extérieur n'ont pas abouti. En 1973 on avait décidé par exemple que 10 % du temps d'enseignement seraient consacrés à des activités librement déterminées, mais cette expérience est tombée en désuétude. Il faut souhaiter que les projets d'actions éducatives lancés en 1981 pour ouvrir l'école sur l'extérieur grâce à la collaboration des enseignants, des élèves et des partenaires extérieurs, aient plus d'avenir. En complément de sa fonction de transmission des connaissances, d'apprentissage de l'esprit critique, l'école doit être un lieu où l'on favorise l'expression personnelle, la prise de responsabilité, l'apprentissage du fonctionnement de l'institution scolaire elle-même. Il est évident cependant qu'il ne faut pas faire de l'école le bouc émissaire, les difficultés rencontrées par l'école sont aussi l'une des manifestations de la crise de notre société.

Un autre aménagement de *l'espace* est aussi une des conditions d'une autre vie sociale. L'espace est morcelé en fonction des différents moments de l'existence : travail, repos, loisir. "Quand l'espace impose ainsi à tous une signification fonctionnelle, il ne suscite plus la communication car il n'y a plus rien à échanger" (1). Dans la préface à l'exposition "Espace collectif" qui a eu lieu au centre Georges Pompidou en 1971 on pouvait lire : "si la collectivité refuse d'être transformée en une réunion d'individus solitaires parcourant des espaces qui ont cessé de les concerner, si l'espace public ne veut pas devenir un espace mort, un espace vide de sens entre l'univers peu réjouissant du travail et les compensations individuelles du foyer, il ne faut pas oublier que l'espace collectif doit être à nouveau le lieu où l'on flâne, où l'on se rencontre, où l'on se réunit, où l'on s'exprime, où l'on communique...".

Les formes de la diffusion des nouvelles technologies joueront un grand rôle pour l'avenir de notre culture et de notre mode de vie. On répète à juste titre qu'il n'y a pas de déterminisme technologique. Cela veut dire que nous disposons d'une certaine marge de liberté, et qu'il est essentiel de nous soucier de l'impact qu'auront les nouvelles technologies sur nos comportements, notre culture, notre sociabilité. Le technicien, l'homme d'entreprise ou l'économiste sont naturellement soucieux d'assurer la diffusion la plus rapide possible de ces nouveaux produits dans un souci de modernité ou de relance économique. Leur point de vue doit être contrebalancé par une meilleure compréhension des effets sociaux : il faut combattre la coupure actuelle

(1) *L'impératif culturel*, op. cit., p. 68.

entre le champ du technique et de l'économique d'une part et le champ du social et du culturel de l'autre. Certains dangers de la forme actuelle d'introduction des nouvelles technologies sont aujourd'hui communément soulignés. Le risque de dualisme est évident. Avec l'arrivée de technologies informatisées dans la vie quotidienne (annuaires téléphoniques informatisés, monnaie électronique...) certaines couches de la population ne pourront pas s'habituer facilement à ces codes abstraits, à cette perte de relations humaines ou de contact avec la matière, alors que d'autres personnes seront à l'aise dans ce nouvel environnement. Le risque de repli accentué sur le domicile existe aussi. Avec la jonction du téléviseur et du récepteur téléphonique, la communication directe entre le domicile et l'environnement sera possible et pourra réduire les déplacements, au risque de diminuer les relations sociales et "d'accentuer le dépérissement de formes de sociabilité qui ont déjà fortement subi les conséquences du développement de la télévision" (1).

Pour que les produits des nouvelles technologies ne soient pas seulement achetés mais appropriés, cela suppose d'associer les futurs utilisateurs, d'expérimenter avec les différentes catégories de population et pas seulement avec ceux qui sont déjà les plus disposés à utiliser ces nouveaux biens. Si l'on veut que les nouvelles technologies améliorent la communication, cela suppose de contrebalancer l'influence des grands appareils industriels ou bureaucratiques (qui tendent à "normaliser" la demande pour élargir les débouchés) en donnant un pouvoir d'initiative, d'expérimentation, d'amendement aux associations, et à divers groupes sociaux. Cela suppose que l'on insiste, en dehors du domicile, sur certains lieux publics pour expérimenter de nouvelles formes de communication : centres sociaux, foyers ruraux, maisons de jeunes, etc...

Il vient d'être question de l'école, de l'aménagement de l'espace de nouvelles techniques de communication : bien d'autres thèmes pourraient être évoqués en relation avec l'objectif d'amélioration de la vie hors-travail. Peut-être suffit-il de souligner que nous sommes peu préparés à une vie sociale qui ne sera plus structurée de la même manière par le système productif et par la vie de travail, et que c'est une question hautement politique, qui concerne l'organisation de la cité.

(1) Société de l'information et vie quotidienne, Communication de P.A. MERCIER, F. PLASSARD, V. SCARDIGLI à la Conférence de Dublin, novembre 1981. Dans son numéro du 6 décembre 1982, l'Economie écrivait : "... Les autorités américaines s'inquiètent des ravages des jeux vidéo... Les petits Américains en sont tellement intoxiqués que certains assimilent le phénomène, psychiquement, et économiquement, à une toxicomanie". Et Le Point dans le numéro du 6 décembre 1982 également citait un médecin psychologue de New-York parlant des jeux vidéo : "la machine isole l'enfant. Elle l'enferme dans un comportement obsessionnel".

Impossible de considérer que c'est à chacun de se débrouiller, que tout ceci relèverait uniquement du domaine privé. La collectivité ne peut pas ignorer le risque qui résulterait d'un repli de chacun sur la vie familiale ou le micro-social, le risque de désocialisation que cela comporte.

Après de larges consultations, favorisant débats et confrontations, il revient à l'Etat de définir quelques grands objectifs du type : évolution de l'Ecole, aménagement de l'espace, réhabilitation accélérée des zones d'habitat défavorisées. Ce sont les collectivités locales qui sont les mieux placées pour redonner vie aux quartiers, pour aider la vie associative, pour assurer une meilleure utilisation des équipements existants en s'efforçant de les décloisonner, pour inventorier les besoins et susciter les initiatives, pour lutter contre les inégalités culturelles, les inégalités dans la propriété d'un patrimoine, dans la disponibilité d'un espace. Une politique communale doit aider les initiatives, s'appuyer sur les réseaux existants même modestes pour leur offrir les moyens de développer la sociabilité en mettant à leur disposition des espaces de distraction, de bricolage, de jardinage, d'activités sportives.

3. DE NOUVEAUX RAPPORTS ENTRE L'ECONOMIE FORMELLE ET L'AUTO-PRODUCTION

La crise économique a réduit l'augmentation des revenus directs et avec quelque retard celle des transferts sociaux. Or tout le monde s'était habitué à une croissance du niveau de vie ininterrompue depuis plusieurs décennies. Cette rupture crée évidemment un traumatisme. Dans quelle mesure cependant le calcul du niveau de vie estimé d'après les seuls échanges de biens et services marchands rend-il bien compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie ? Autre question : la qualité du mode de vie ne dépend-elle pas de beaucoup d'autres causes que des richesses économiques produites ou auto-produites ?

Avant même d'aborder ces questions, sans doute doit-on souligner qu'il est difficile de savoir quel est l'impact de la crise économique sur le niveau de vie des différents ménages. Les situations sont certainement très contrastées selon les situations familiales, selon par exemple que le seul salarié de la famille a perdu son emploi, ou selon qu'un chômeur appartient à un ménage où il y a un ou deux autres salaires. Les statistiques analysent essentiellement des situations individuelles et nous disposons de peu d'éléments sur les ménages. Dans certains cas, malgré le ralentissement de la progression des salaires réels, le niveau de vie de bien des ménages a pu s'améliorer sensiblement par l'extension de l'activité féminine.

31. PRENDRE EN COMPTE A LA FOIS L'ECONOMIE NON-MARCHANDE ET L'ECONOMIE MARCHANDE

Le débat sur l'avenir est nécessairement influencé par les éléments de réflexion dont on dispose, par les données qui sont mises sur la table de négociation, par les représentations dominantes de la vie sociale. En particulier le débat sur l'avenir des modes de vie risque

d'être biaisé si on le limite à son aspect économique : les richesses disponibles et plus précisément les productions enregistrées par la comptabilité nationale. Celle-ci est fondée sur une conception de la vie économique et sociale qui privilégie les échanges marchands, masquant toute une partie de la réalité. Nos statistiques économiques qui se sont constamment perfectionnées étaient adaptées à une époque d'extension de la sphère marchande, elles rassemblaient les éléments d'information nécessaires à la politique d'intervention économique de l'Etat. Ces statistiques sont inadéquates pour fonder une politique des modes de vie intégrant la politique économique dans un projet plus global. Leur transformation pour répondre aux besoins du présent et de l'avenir est un enjeu de taille (1).

Du simple point de vue économique le système d'appréciation de nos performances est insuffisant. En effet alors qu'avec la comptabilité nationale, on s'efforce de mesurer avec précision les moindres variations du secteur marchand, on laisse dans l'ombre une part considérable de la production, c'est-à-dire les biens et services non marchands. N'est-il pas artificiel de considérer comme une catastrophe la stagnation des revenus ou leur baisse de 1 %, alors qu'on ne sait rien de l'évolution de la production domestique estimée selon les conventions de calcul entre 32 % et 77 % du PIB en France en 1975 (2) ? En ne se limitant qu'au niveau de vie (sans se soucier du mode de vie et notamment de quelle manière plus ou moins satisfaisante le niveau de vie est obtenu) in est indispensable que la politique économique et sociale prenne en compte à la fois les secteurs marchands et non marchands, en offrant aux citoyens les meilleures possibilités d'améliorer leur niveau de vie en tenant compte de l'ensemble de ces deux secteurs. La polarisation actuelle sur le seul secteur marchand mène à des absurdités. En ne considérant que les revenus monétaires, on a une image très incomplète des différences entre les niveaux de vie. En 1982 par exemple un conducteur d'engin gagnant 5 000 F par mois, habitant à proximité des forêts, pouvait en quelques samedis après-midi par an, préparer 30 à 35 stères de bois avec une tronçonneuse sans avoir à payer, car les propriétaires de bois étaient ravis que leur bois soit nettoyé pour rien. S'il avait dû payer les 5 000 litres de mazout correspondants, il aurait dû déboursé deux mois de salaire environ. Dans bien des régions de France, les coupes de taillis sont à nouveau réparties entre ceux qui veulent faire eux-mêmes leur bois de chauffage, et qui utilisent des chaudières mixtes bois-mazout.

Pour mieux apprécier l'évolution du niveau de vie dans le temps ou pour pouvoir comparer la situation de différents ménages, il serait donc nécessaire de mieux connaître le secteur non marchand, de mieux apprécier les possibilités dont chacun dispose ou non de recourir à l'auto-production.

(1) Voir en annexe le rapport du groupe "Amélioration de la connaissance des changements des modes de vie" ainsi qu'une annexe qui y était jointe.

(2) Peut-on mesurer le travail domestique ? *Economie et Statistique* n° 136, Septembre 1981, pp. 29-42.

Il n'est pas possible de parler simplement en termes de compensation, comme si l'on pouvait se consoler de la crise économique, en comptant sur un développement accru de l'économie non marchande. Ce serait une vue trop globale et trop simpliste dès lors qu'on connaît mal les relations complexes qui existent entre économie formelle et autoproduction. En effet, l'économie domestique, le bricolage ou toutes les formes d'autoproduction ne peuvent pas être considérés comme un retour à l'autarcie dans la mesure où les outillages utilisés sont de plus en plus perfectionnés et fournis par l'économie formelle. Même cultiver son jardin, c'est souvent utiliser des graines sélectionnées, un motoculteur, des produits phytosanitaires etc. Dans bien des cas l'expansion de l'autoproduction a été favorisée par l'augmentation générale des revenus. Cela est vrai sans doute pour une partie du secteur du bricolage tourné vers l'entretien ou l'amélioration de l'habitat. Dans d'autres cas il peut s'agir de compenser par l'autoproduction une diminution des revenus (autoproduction alimentaire, ou non recours à des services extérieurs payés pour l'entretien de la voiture ou la garde des enfants).

Il serait donc important de comprendre les relations complexes qui existent entre secteur formel et informel selon qu'on se trouve en période d'augmentation ou au contraire de restriction des revenus. Ces relations ne sont pas les mêmes selon les biens et services ou selon les catégories de population concernées, selon le type d'habitat, selon que l'on dispose ou non d'un jardin, selon les savoirs-faire, les relations sociales sont on dispose etc. Toutes les analyses qui pourraient être faites seraient très précieuses pour comprendre les tendances à l'œuvre et par là même quels seraient les leviers d'action possibles.

Ce qui est évident, du point de vue des ménages, c'est qu'il est plus facile de s'adapter progressivement à des changements peu importants, qu'à des changements brusques. Voir ses ressources baisser dans une faible proportion peut amener des réaménagements du budget sans gravité, notamment par davantage d'autoproduction de biens ou de services *si certaines conditions sont remplies*. Au contraire, il est illusoire de penser qu'un ménage privé de l'essentiel de ses revenus monétaires va pouvoir "s'en sortir" par le recours à l'économie informelle, puisque le recours à l'autarcie est une illusion ou un cas limite sans généralisation possible. Cela plaide évidemment pour le partage de l'emploi et des revenus globalement disponibles entre tous, à situation économique donnée. Il est impossible de penser que les chômeurs pourraient vivre grâce à l'économie informelle, à moins de recourir au travail noir, solution que l'on ne peut pas encourager ni approuver.

32. REDUCTIONS DE LA DUREE DU TRAVAIL ET DES REVENUS SONT-ELLES COMPATIBLES AVEC LE PROGRES DU MODE DE VIE ?

Il est difficile de prendre parti dans les discussions autour du nouveau consommateur. "Beaucoup affirment que les critiques faites à la société de consommation" auraient été assimilées par les groupes sociaux favorisés, qu'il y aurait un certain recul par rapport à la consommation ostentatoire, et une préférence donnée à des objets et services tournés vers le plaisir personnel et la convivialité (1). L'importance de ces nouveaux comportements est difficile à apprécier, il n'empêche que certaines évolutions sont probables dans les attitudes à l'égard de la consommation, y compris dans le milieu ouvrier. Il est frappant à cet égard de lire les témoignages recueillis par des journaux de diverses tendances auprès des ouvrières qui ont choisi de travailler à mi-temps à Sochaux, à la suite des propositions qui leur avaient été faites par la direction (2). Les ouvrières qui ont choisi le mi-temps et donc une baisse sensible de leur rémunération, indiquent souvent qu'elles sont plus heureuses ainsi, qu'elles prennent davantage le temps de vivre, et que pour équilibrer leur budget elles renoncent à certaines dépenses : le poste vacances est parfois réduit, la voiture est gardée un peu plus longtemps etc. Pour l'instant à Sochaux le mi-temps ne concerne que 10 % des ouvrières (soit 400 personnes environ) et des études plus approfondies s'imposent pour mieux comprendre quelles ont été les motivations du choix pour le mi-temps, si l'expérience des femmes à mi-temps est susceptible de faire tache d'huile ou non, comment un autre équilibre du budget est obtenu etc.

On disposait déjà de témoignages d'ouvriers et d'ouvrières contraints à la réduction des heures supplémentaires, qui avaient diminué leurs achats de biens ou services marchands et qui avaient envisagé leur vie différemment, en attachant moins d'importance à la consommation et au travail et qui avaient pu développer les relations d'amitié, les échanges sociaux (3). Il serait très important d'analyser dans le détail comment un autre équilibre du budget familial est possible avec des revenus moindres. Par exemple assiste-on à un allongement de la durée de vie des biens, sans véritable conséquence sur les services qu'ils rendent ? Y-a-t-il renoncement à certains biens ou services ou substitution par d'autres moyens, etc. ? Dans quelles conditions une stagnation ou une légère régression des revenus, avec diminution de la durée du travail, peut-elle s'accompagner d'un équilibre du mode de vie qui est à tout prendre plus satisfaisant ? Est-ce que cela suppose que l'on renonce à certaines dépenses considérées après coup comme moins essentielles qu'on ne le pensait, ou que l'on produise soi-même certains biens ou services achetés auparavant à l'extérieur, ou que l'on troque davantage de biens ou services avec d'autres ?

(1) Voir *L'impératif culturel*, op. cité, p. 19.

(2) Voir *L'Est-Républicain* du 7/1/1983 ; *Intersocial* n° 87, Janvier 1983 ; *Le Figaro* du 15/1/1983 ; *Libération* 20/12/1982 ; *La Croix* 11/2/1983, etc.

(3) Adret, *Travailler deux heures par jour*, Paris, Seuil, 1977, p. 192.

33. ENVISAGER DES FORMES DIVERSIFIEES DE PRODUCTION DES BIENS

Il y a un double risque : celui d'accepter que la crise oblige certains à sortir du circuit moderne et à s'enfermer dans la production de leur nécessaire, celui de vouloir imposer à tous des solutions identiques. Si certains veulent utiliser la réduction de leur durée de travail pour produire eux-mêmes leurs légumes (en supposant qu'ils disposent d'un terrain...), faut-il considérer que c'est une régression économique et sociale puisque leur productivité sera certainement inférieure à celle d'un maraîcher ? Mais si cette activité de jardinage donne à celui qui la pratique le sentiment d'être plus autonome et le plaisir de produire par lui-même, si c'est la forme d'expression que cette personne préfère compte tenu de ses capacités, si c'est l'occasion pour elle d'entretenir des relations avec la parenté ou le voisinage en donnant une partie de ses produits ? Tout dépend en définitive de la signification de ces activités d'autoproduction, qu'il s'agisse de la production de biens alimentaires, d'entretien des biens durables, de la construction ou de l'aménagement de son logement etc.

Pour éviter que la crise n'aggrave les inégalités, qu'elle n'entraîne effectivement pour certains une régression, un repli sur la recherche des moyens de subsistance, il faut assurer à tous les conditions de choix possibles. Cela signifie tout d'abord un minimum de revenus, car ceux qui ont les rémunérations les plus faibles sont aussi dans bien des domaines en plus limités dans leurs choix. Bien qu'il faille tenir compte tout autant du patrimoine (être propriétaire ou non d'un logement plus ou moins vaste, avoir à sa disposition un espace de jardinage de loisir et de bricolage), des relations sociales ou parentales, de la possibilité d'être aidé ou non par la famille etc. Il faut aussi tenir compte des traditions, des connaissances acquises et du savoir-faire. Lutter contre les inégalités suppose donc de mettre à contribution l'école, la politique de l'habitat, la répartition des revenus.

Pour l'avenir la question reste ouverte de savoir quels biens de consommation seront produits dans des unités de production très automatisées ou de manière plus artisanale soit à domicile, soit dans l'environnement du logement, dans des ateliers de quartier où chacun pourrait trouver des équipements et bénéficier des conseils de professionnels. Avec les usines automatisées il y aura économie de temps et rapport au produit de type consommatoire, dans le deuxième cas il y a développement de savoir-faire, un rapport au produit de type artisanal, le plaisir de créer soi-même son environnement ou des valeurs d'usage. Dans le cas d'usines automatisées rien n'empêcherait du reste qu'au-delà des heures nécessaires à la production, les salariés ou d'autres personnes passent du temps dans les ateliers pour s'initier aux techniques de production ou à la compréhension de machines ou de systèmes complexes. Le succès des journées portes ouvertes de différentes usines peut donner un aperçu de ce que serait un autre rapport des centres de production à leur environnement social. Quoiqu'il en soit des choix qui seront faits, sans doute faut-il prévoir (et favoriser) un dépassement des coupures tranchées entre travail-formation-loisir, que nous connaissons

aujourd'hui. Il convient aussi que les prévisions d'emploi faites régulièrement tiennent compte, progressivement, de la transformation de ces coupures.

Bien sûr on voit mal que certaines productions puissent être réalisées ailleurs que dans des usines complexes avec des équipements très lourds, mais la gamme des productions susceptibles d'être réalisées à la fois sur un mode artisanal et un mode industriel est importante. De plus les entreprises pourraient transférer une partie du travail de montage aux consommateurs comme c'est le cas aujourd'hui avec les cuisines en kit ou d'autres produits. Rien ne prouve non plus que les particuliers ne réaliseront pas directement eux-mêmes une partie plus importante de l'entretien de leurs biens durables. Le développement du bricolage ces dernières années a consisté à ce que des particuliers réalisent eux-mêmes une grande partie des travaux de leur logement. Il est évident que la conception même des produits industriels peut contribuer à favoriser ou non cet autoentretien en rendant le démontage plus ou moins facile, en standardisant davantage les constituants etc. En parallèle à cette multiplicité de possibilités pour produire des biens il faut noter la diversité des solutions actuelles concernant la propriété des équipements : il n'est plus utile aujourd'hui d'être propriétaire de tout son outillage, des magasins se sont spécialisés dans la location. Demain sera-t-il envisageable que des ateliers de quartier se multiplient avec des équipements et des conseillers ? Cela constituerait des solutions intermédiaires entre les centres de production traditionnels et l'économie domestique. Les artisans pourraient être associés à ces ateliers qui permettraient aux personnes qui le souhaitent de produire certains de leurs biens ou au moins d'en assurer le montage ou l'entretien.

Dans les zones d'habitat les plus défavorisées, les possibilités sont les plus limitées pour les jeunes qui ont échoué dans le système scolaire, qui habitent dans des logements exigus, sans équipements sportifs ou culturels à proximité. Ce sont aussi les plus touchés par le chômage. Pourrait-on imaginer que se créent surtout dans ces quartiers des ateliers mettant à la disposition des habitants des équipements et des conseillers ? Ces activités créatrices de biens d'usage contribueraient, avec les activités culturelles et sportives qui pourraient être offertes, à sortir les plus défavorisés de leur isolement, à leur permettre d'acquérir aussi des compétences favorables à une insertion professionnelle ultérieure. Les efforts déjà réalisés pour offrir, pendant quelques semaines, aux jeunes les plus défavorisés des banlieues, des activités sportives et culturelles, trouveraient là des prolongements sans doute nécessaire pour éviter que les programmes anti-été chaud ne soient que des parenthèses dans la vie de ces banlieues. Dans certains cas, des préretraités seront tout disposés à mettre leur compétence à la disposition des jeunes et ainsi à se sortir eux-mêmes de l'isolement (1)

Dans la mesure où des expériences ont déjà été réalisées dans certaines communes, il conviendrait de les analyser, de favoriser d'autres expérimentations, d'accompagner les initiatives de divers groupes sociaux.

(1) "A Nilvange, en Moselle la municipalité a récupéré du vieux matériel industriel désaffecté pour constituer des ateliers où les préretraités apprendront bénévolement leur métier aux jeunes chômeurs". *Le Monde* Dimanche 29 Mai 1983.

34. VERS L'AUTOPRODUCTION COLLECTIVE DE CERTAINS SERVICES

Le taux de croissance des dépenses sociales a été constamment supérieur à celui du PIB au cours de la dernière décennie. Malgré la demande croissante (parfois due à la crise, comme pour le chômage) une telle tendance ne pourra se poursuivre, puisqu'on considère très généralement que les prélèvements obligatoires ne devraient pas augmenter, pour ne pas compromettre la compétitivité des activités productives. La plus faible progression ou la stagnation des transferts sociaux, en particulier, risque d'être d'autant plus durement ressentie que ces dernières années ils avaient continué d'augmenter à un rythme soutenu, compensant partiellement le ralentissement de la croissance des salaires directs.

Cette contrainte financière impose un réaménagement des services collectifs. Elle peut être l'occasion de repenser les relations entre les grandes institutions sociales et les assujettis, de favoriser une plus grande responsabilité à l'égard du fonctionnement des services sociaux. Le prélèvement automatique sur le salaire ne favorise pas la prise de conscience par le salarié de ce qu'il en coûte à l'entreprise et à lui-même. Les dépenses basées sur les règles d'application générales font des cinquante millions de français autant d'ordonnateurs des dépenses, pas toujours conscients des conséquences générales de leurs décisions particulières.

Il est possible d'envisager qu'un certain nombre de services soient pris en charge par les utilisateurs partiellement ou totalement, sans faire appel aux subventions publiques ou aux mécanismes de redistribution. Ce qui supposerait évidemment d'autres normes de gestion publique. Cela pourrait concerner les crèches, les gardes d'enfants, les aides ménagères, certaines tâches d'animation, de protection de l'environnement, l'aide aux personnes âgées etc. Il s'agirait de secteurs d'activité relevant des communautés de voisinage indépendantes, pour l'essentiel, des services privés marchands et du secteur de la redistribution publique. Pour organiser de tels services, les collectivités locales auraient un rôle d'animation pour recenser les besoins et pour faire appel à toutes les bonnes volontés, en espérant que certains seront désireux de consacrer une partie de leur temps libre à de telles activités. Bien sûr de multiples expériences existent déjà qui devraient être mieux connues pour comprendre leurs difficultés et leurs possibilités de développement. Dans de nombreuses associations on constate par exemple que la collaboration entre bénévoles et salariés n'est pas sans problèmes, et il y a eu une tendance générale au cours des dernières décennies à ce que de plus en plus de fonctions sociales soient dévolues à des salariés. Le mouvement de salarisation, touche-t-il à son terme ? Le développement d'un temps d'utilité sociale (1) non rémunéré qui serait consacré par chacun à des tâches d'utilité collective, à des services sociaux, permettrait de reconstituer un tissu social plus large que celui de la famille, de lutter contre l'anonymat et l'individualisation croissante. Cela favoriserait la participation de chacun aux affaires communes. Il semble que

(1) R. Sue, *op. cit.*

ce soit bien dans cette voie qu'il faille s'orienter mais le développement d'un temps d'utilité sociale va à l'encontre des facilités auxquelles la plupart s'habituent en dédoublant leur temps entre un travail rémunéré et le temps de vie privée, le temps consacré au travail rémunéré étant l'écot à payé à la société qui vous libère de tout autre devoir. Les attitudes ne devraient-elles pas évoluer pour un nouveau rapport aux services collectifs ? Voici un exemple raconté par un père de famille ayant un enfant de 2 ans et demi en maternelle. Dans cette école les parents et enseignants se plaignent de l'insuffisance des installations. Il manque notamment une étagère. Un parent "naïf" propose qu'en dehors des heures d'ouverture quelques parents aident quelques enseignants à poser quelques rayonnages. Réaction des enseignants : il est hors de question qu'ils viennent en dehors des heures de travail et pendant les heures de travail, il leur faudrait une décharge d'enseignement pour être remplacés. Réaction des parents : "on paye assez d'impôts pour ne pas faire le travail nous-mêmes. Et tout le monde de continuer la grogne contre le manque de moyens. En cherchant bien on aurait du reste certainement trouvé un règlement de l'administration interdisant ce genre de travail sauvage ! Le système est bien verrouillé de toutes parts. Peut-être que les nécessités économiques, davantage de temps libre et une prise de conscience des risques que fait courir à la société la généralisation de telles attitudes, assureront peut-être un éveil en faveur du temps d'utilité sociale.

Pour contribuer à cet éveil et à une prise de conscience collective en faveur d'un réaménagement des services collectifs, sans doute faut-il favoriser tout ce qui permet de mieux apprécier les besoins, de préciser les objectifs et les meilleurs moyens de les atteindre, à partir d'un débat politique aussi décentralisé que possible.

Par ailleurs n'est-il pas souhaitable de créer des instances sans pouvoir de décision, mais ayant le pouvoir d'attirer l'attention, de regarder les réalités les plus désagréables, les situations qui portent atteinte à la dignité des personnes ? Il faut créer des espaces publics pour inciter à la réflexion, à l'action et à la rénovation des services publics. Ceux qui sont chargés de la répression, de la justice ou de l'aide sociale, ont beaucoup à dire sur ce qu'ils constatent des effets des carences de notre organisation sociale ? Ne serait-ce pas enrichir leur fonction que de leur donner la parole ? Ecouter les concierges d'immeubles des zones d'habitat les plus démunies, c'est être assuré d'en apprendre beaucoup plus sur la désolation dans laquelle vivent certaines personnes, c'est aussi se donner les moyens d'esquisser des solutions qui remettent

en cause les formes de gestion de ces immeubles eux-mêmes (1). Ecouter les enseignants qui ont à affronter les jeunes en situation d'échec scolaire, n'est-ce pas une incitation à rechercher avec eux des solutions qui contribueront à la transformation de l'école ? Ecouter les infirmières de certains services hospitaliers, les animateurs des centres techniques agricoles etc.

La décentralisation devrait permettre de dépasser l'approche sectorielle, administration par administration, en multipliant les liaisons horizontales. En effet "chacun admet désormais, par exemple, que la lutte contre l'échec scolaire ne saurait être seulement le fait de l'école et que les efforts d'amélioration des quartiers dégradés ne pourraient être cantonnés au seul domaine de compétence de l'architecte urbaniste. Par définition même, le maintien à domicile des personnes dépendantes, l'aide à l'enfance inadaptées appellent des solutions qui dépassent une seule administration sectorielle " (2). La décentralisation doit favoriser à la fois une meilleure appréhension des besoins, une définition des objectifs qui en découle et la collaboration des différents acteurs concernés, y compris des bénévoles. Elle doit permettre de mieux mobiliser l'ensemble des ressources matérielles et humaines, en assurant notamment la polyvalence de certains services et équipements collectifs.

(1) Dans tel groupe d'immeubles un concierge avait réussi à intéresser deux retraités à l'entretien de quelques massifs de fleurs qui étaient respectés, car on savait qui s'en occupait. Mais ce concierge s'est fait rappeler à l'ordre par un supérieur qui considérait que l'entretien était de son seul ressort.

(2) Pour un réaménagement des services collectifs. Rapport de la Commission n° 7 du 9ème Plan "Le développement social, éducatif et culturel".

4. DE NOUVEAUX EQUILIBRES ENTRE LE RENOUVEAU DE LA VIE LOCALE ET LA MONDIALISATION DES ECHANGES

La croissance économique de l'après-guerre s'est accompagnée de tendances à l'uniformisation des modes de vie par alignement sur les modèles urbains, de mouvements de réduction progressive des diversités régionales et locales. Ceux-ci accompagnaient l'urbanisation de la population, la dévitalisation de nombreuses zones rurales, la salarisation et l'insertion de toutes les régions et de toutes les catégories de population dans l'économie nationale puis dans les courants d'échanges internationaux. Mais depuis une quinzaine d'années, comme on l'a vu dans la seconde partie de ce rapport, des tendances inverses semblent s'être amorcées : arrêt de la concentration urbaine et croissance démographique plus rapide des communes rurales, revendication des identités régionales et renaissance des sociétés locales. Certes les forces d'homogénéisation restent agissantes, au niveau national, au niveau européen et au niveau mondial, dans les filières de production industrielles et agricoles, dans les échanges commerciaux, et plus encore peut-être dans les évolutions technologiques : toutes choses dont les forces du développement local ne pourront pas se passer, car le retour en arrière est impossible. Mais les évolutions en cours ouvrent peut-être une ère nouvelle dans l'histoire des territoires. Après des siècles où les micro-cosmes ruraux restaient par nécessité enclavés et repliés sur eux-mêmes, suivis de quelques décennies durant lesquelles les tissus locaux ont été déstructurés et parfois anéantis par la croissance industrielle et urbaine, émerge peu à peu une perspective neuve : celle de concilier l'ouverture croissante sur la nation et sur le monde à travers les échanges économiques, technologiques et culturels, avec la préservation et la promotion des particularités de chaque portion du territoire, la sauvegarde des héritages de son histoire propre, la reconnaissance de ses différences et de son identité et la reconquête de l'initiative dans le choix des voies spécifiques de son développement.

Au plan des idées, un retournement s'effectue pour interpréter ce qui se produit au coeur même des systèmes industriels les plus ouverts sur l'économie mondiale. La pensée dominante considèrerait naguère les différences nationales comme les résidus d'une histoire différente pour chaque pays, les modes de vie étant appelés à s'homogénéiser complètement avec la diffusion des mêmes types de productions, des mêmes biens de consommation, des mêmes modes de gestion des entreprises d'un bout à l'autre de la planète. On se rend compte aujourd'hui qu'au delà des convergences manifestes, les évolutions des systèmes productifs et des modes de vie en France, en Allemagne, en Grande Bretagne, aux Etats-Unis ou au Japon continuent d'obéir à des logiques sociétales spécifiques : une cohérence particulière à chaque nation persiste et se reforme sans cesse entre les systèmes de formation, l'organisation et la division du travail dans les entreprises, les rapports entre syndicats, patronat et Etat, les structures de l'habitat et de la vie sociale. A l'intérieur même d'un pays comme la France on s'aperçoit que des territoires apparemment semblables par leur intégration à l'économie nationale et leurs structures socio-professionnelles continuent de se distinguer les uns des autres par leur systèmes de relations sociales, leur vie politique et culturelle, leurs façons de produire et de consommer, de créer et d'échanger dans les entreprises, la famille, le quartier ou le village : certaines traditions et particula-

rités propres à chaque contrée, léguées par l'histoire locale, ont résisté aux tendances centralisatrices et homogénéisantes de l'après-guerre ; leur réactivation, la recherche et la revendication d'identités régionales et locales, se marient aujourd'hui curieusement avec la poursuite d'un mouvement national et international d'homogénéisation des techniques et des échanges économiques.

Les politiques nationales, régionales et locales de l'avenir ne doivent donc plus poursuivre les actions centralisatrices, urbanisatrices et homogénéisantes qui prévalaient avant l'ouverture de la crise : elles iraient à l'encontre de tendances nouvelles et fortes de la demande sociale. Elles ne peuvent pas davantage se replier sur la recherche d'un développement local qui tournerait le dos aux grandes entreprises et aux grandes organisations nationales et internationales : le résultat ne pourrait être que la régression. Elles doivent s'inscrire dans la perspective d'une recherche d'équilibres originaux entre le renouveau d'une vie économique, sociale et culturelle locale, et les forces puissantes de l'économie nationale et mondiale que les acteurs du développement local doivent apprendre à utiliser à leurs propres fins pour ne pas les subir. De nombreuses ressources existent en divers lieux du territoire pour la création collective d'un tissu économique, social et culturel vivant et homogène, différent et complémentaire de tous les autres à l'intérieur de l'ensemble national. La mobilisation de ces ressources encouragée par les interventions de l'Etat central, des collectivités régionales et les initiatives les plus décentralisées, peut s'appuyer sur les aspirations nouvelles. Les aspirations à l'autonomie et à l'initiative dans le travail et la production se développent, de même que la demande de temps libre pour des activités locales de plus en plus diverses ; se diffusent également les aspirations à un logement et un environnement du logement différents de ceux de la ville concentrée, offrant davantage d'espaces pour une vie familiale et des activités hors travail qui ne soient pas seulement consommation individuelle uniformisée, mais aussi expression personnelle, création, enrichissement culturel ; prennent de la force enfin les aspirations à une meilleure maîtrise individuelle et collective du cadre de vie, à des échanges économiques, sociaux et culturels plus intenses entre les groupes sociaux et les générations qui cohabitent sur un même espace. Ces tendances et ces aspirations nouvelles s'expriment encore difficilement, mais elles peuvent constituer l'assise de nouvelles politiques de développement local.

41. POUR LUTTER CONTRE LES INEGALITES ET FAVORISER L'IDENTITE LOCALE : DES POLITIQUES DE L'HABITAT ADAPTEES

Le retournement des courants migratoires entre zones urbaines et communes rurales est l'un des traits les plus marquants des changements survenus depuis une quinzaine d'années. Faut-il encourager, ou au contraire freiner ce mouvement de déconcentration de la population qui semble avoir pris beaucoup de force depuis la fin des années 70 ? L'encourager sans mesure déclencherait peut-être des déséquilibres vite incontrôlables dans les villes en décroissance démographique et dans les zones trop vite repeuplées ; tenter de le ralentir au contraire conduirait peut-être à aggraver la dynamique de crise, qui semble déjà par elle-même le freiner si l'on en

croit l'évolution récente des statistiques de construction. La meilleure voie pourrait être de laisser s'exprimer librement le mouvement de "rurbanisation" tout en contrôlant ses conséquences à long terme : en réduisant les obstacles qui le freinent tant du côté de la demande que de l'offre, grâce à de nouvelles politiques de financement et de construction du logement, de nouvelles politiques foncières, de nouvelles politiques d'aménagement du cadre de vie.

Permettre à chaque ménage un véritable choix du type de logement et d'environnement du logement, correspondant à ses aspirations, constituerait évidemment un idéal. Mais il faut compter avec les moyens limités qui pourront être consacrés à une politique du logement dans les années à venir. Cette limitation des moyens rend d'autant plus nécessaire cependant une action cohérente pour lutter contre les inégalités dans un secteur essentiel pour l'avenir des modes de vie, puisque la stagnation des revenus réduit les possibilités de voir la situation des moins favorisés s'améliorer par rattrapage spontané. Aujourd'hui seules les catégories sociales à revenus moyens et élevés sont en mesure de choisir d'habiter en ville, en banlieue ou à la campagne, dans une résidence collective ou une maison individuelle, pour disposer d'un espace privé et d'un environnement correspondant à la taille de la famille et aux activités souhaitées par ses membres. Le choix est d'autant plus contraint et restreint que les revenus sont plus faibles. Pour les ménages urbains à bas revenus, il n'y a souvent aucune alternative à la résidence dans les grands ensembles locatifs, où la vie quotidienne se déroule dans des conditions parfois difficiles. Pour ceux d'entre eux qui accèdent à la maison individuelle, les conditions de logement ne sont pas toujours nettement meilleures : maisons trop exigües pour des familles ayant de jeunes enfants, qualité de construction médiocre, jardins étriqués, insuffisance ou absence d'équipements collectifs et de lieux pour la vie sociale. La situation s'est aggravée avec l'approfondissement de la crise, la menace croissante du chômage, la stagnation des revenus réels et la hausse des taux d'intérêts : l'accession à la propriété et à la maison individuelle est devenue de plus en plus difficile depuis 1980 pour les ménages de condition modeste, sauf dans les cas individuels ou l'autoconstruction et l'aide de la famille élargie viennent compenser l'insuffisance des revenus monétaires. Ces évolutions contribuent à déprimer davantage la conjoncture économique car elles sont en partie responsables de la crise aggravée du secteur de la construction, qui entraîne lui-même dans sa chute d'autres secteurs d'activités ; elles sont sources en même temps de tensions et de frustrations familiales et sociales pour toutes les catégories de population maintenues dans des logements mal adaptés à leurs besoins. Il semble donc urgent, au moyen de politiques sélectives de financement du logement et aussi peut-être à travers des actions sur les coûts et les prix, de solvabiliser la demande des familles et des ménages à bas revenus : une demande qui semble s'orienter de façon croissante vers l'accession à la propriété, la maison individuelle et la résidence en milieu périurbain ou en milieu rural. Répondre favorablement aux demandes de diffusion spatiale serait peut-être un moyen d'obtenir à travers les activités de construction et d'aménagement les effets macroéconomiques de relance équilibrée qu'aucune autre action ne permet plus d'obtenir.

Mais il faut en même temps, plutôt du côté de l'offre, développer de nouvelles politiques de l'habitat et du cadre de vie spécifiques à chaque localité urbaine ou rurale. Dans beaucoup de communes rurales, les constructions neuves ont proliféré depuis quelques années, mais souvent de façon anarchique, trop dispersée ou au contraire trop dense, avec un accompagnement insuffisant dans le domaine des équipements et une mauvaise intégration au paysage ; la décentralisation rend plus que jamais nécessaire que les collectivités locales maîtrisent mieux l'occupation de leur espace, imposent des types de constructions respectant le paysage et les traditions architecturales régionales, programment les équipements collectifs, réhabilitent et protègent le patrimoine ancien et l'environnement (1). Dans les villes également des politiques nouvelles de l'habitat paraissent nécessaires, adaptées aux besoins de populations résidentes dont les effectifs vont peut-être décroître sur une longue période. Dans les quartiers périphériques récents et notamment dans les grands ensembles, de vastes opérations de restructuration de l'habitat et du cadre de vie peuvent s'avérer inévitables, visant la dédensification des logements, l'aménagement d'espaces verts et de lieux pour la vie collective. Les opérations expérimentales engagées depuis 1981 dans le cadre des travaux de la Commission nationale du développement social des quartiers ouvrent la voie à de telles politiques.

Il est essentiel aussi que l'esthétique retrouve ses droits et que l'on construise des quartiers où l'on soit heureux et fier de vivre. Des choix seront parfois difficiles à faire entre l'abandon de certaines banlieues (pour construire ailleurs) ou leur rénovation complète.

En raison de ses influences très fortes sur les structures de la vie quotidienne, la politique de l'habitat est un pilier central d'une politique des modes de vie.

42. UNE AUTRE ORGANISATION SPATIALE DU TRAVAIL, UNE AUTRE LOCALISATION DES EMPLOIS.

Le rapprochement du lieu de travail et de l'habitat est certainement une aspiration largement partagée, liée à la mise en cause des coupures entre travail, vie familiale et loisirs, engendrée par le mode de développement et l'urbanisation de l'après-guerre. En même temps ce rapprochement est probablement nécessaire à la naissance de nouvelles formes de développement local. Pourtant, alors qu'une proportion rapidement croissante de la population réside dans des banlieues ou des communes rurales de plus en plus éloignées des centres, les emplois industriels et tertiaires restent fortement concentrés dans les grandes villes et leurs banlieues proches. Les nouveaux ou anciens ruraux sont ainsi contraints à des migrations alternantes génératrices de dépenses, de pertes de temps et de fatigues, qui créent en même temps des coupures sociales entre "habitants" et "résidents" d'un même territoire : les premiers y passant la plus grande partie de leur temps, les

(1) - Cf. à ce sujet les recommandations d'un récent rapport du Conseil Economique et Social : *L'Amélioration des conditions de vie en milieu rural et la protection de la nature.*

seconds n'y étant présents que pour la vie familiale et les activités hors travail. Alors que les "habitants" sont bien intégrés à la vie économique et sociale du pays, les "résidents" n'y sont impliqués que partiellement et pour cette raison sont souvent peu ou mal insérés dans les réseaux d'échanges, dans la vie sociale, culturelle et politique de la localité.

Cette contradiction ne peut se résoudre que par un mouvement de réunification dans l'espace des lieux du travail et de la vie hors travail. Les tendances à la déconcentration de l'habitat vont probablement se prolonger dans l'avenir ; leur poursuite rendrait alors nécessaire une redistribution des emplois sur le territoire qui s'opposerait à la concentration des lieux de travail dans les zones urbaines, caractéristique du troisième quart du vingtième siècle. *Cette redistribution est permise, et peut-être même appelée, par les tendances nouvelles de la production et de l'organisation du travail dans les activités industrielles et tertiaires ainsi que par le changement technologique.* Les unités de production industrielle à la périphérie des grandes villes suppriment continuellement des emplois depuis 1974, et cette tendance se poursuivra : avec l'automatisation et la robotisation c'est vraisemblablement dans des unités plus petites et plus dispersées, dont la localisation est peu contrainte, que se créeront à l'avenir les nouveaux emplois industriels. Pour les activités et les fonctions tertiaires aussi la dispersion géographique est possible. Les mutations technologiques représentées par la bureautique et la télématique permettront en effet le travail à distance dans de petites unités à proximité du domicile, et même à domicile pour certains salariés et certains types d'emplois. Dans un nombre croissant de secteurs d'activité, les filières de production et les entreprises sont susceptibles d'entrer dans un processus d'explosion géographique : la localisation des emplois se dispersant pour se rapprocher des lieux d'habitat des salariés ou même se fondre avec eux. On doit souligner que des forces économiques pousseront dans ce sens : la déconcentration des emplois peut devenir une source massive de gains de productivité et de réduction des coûts à travers la baisse du prix de l'investissement, la réorganisation du travail et des structures fonctionnelles, l'amélioration de l'environnement du travail et de la vie quotidienne des salariés : bref, la réduction des coûts engendrés par une concentration excessive.

Ces tendances sont déjà sensibles dans les activités à la pointe du changement technologique. Les industries de la filière électronique, les sociétés de services informatiques, ont peu de contraintes de localisation, et se développent sous forme de petites unités en s'implantant là où leurs salariés souhaitent vivre : on doit rapprocher à ce propos l'héliotropisme des activités informatiques, en France, de celui des mouvements de population. Si le travail à domicile et le télétravail s'étendent ils mettront en question les relations entre salariés et employeurs. Les organisations syndicales auront sans doute à s'y adapter en expérimentant des techniques de syndicalisme adaptées à une dispersion croissante des salariés, et en développant des structures locales et intersectorielles. Les pouvoirs publics, quant à eux, pourraient encourager la réunification des zones d'emploi et d'habitat, en ville comme à la campagne : par exemple, en incitant ou en aidant activement les grandes entreprises à déconcentrer les grandes unités et à implanter de petits établissements dans de petites villes ou en milieu rural, et en encourageant les administrations à mobiliser les ressources de la bureautique et de la télématique pour expérimenter sur une grande échelle les diverses organisations possibles du télétravail.

43. VERS UN NOUVEAU DEVELOPPEMENT DES ZONES RURALES.

L'arrivée dans les communes rurales de catégories sociales d'origine urbaine, le maintien dans ces communes de nouvelles générations dont les modes de vie s'apparentent par de nombreux traits à ceux des urbains du même âge, rajeunissent leur population et y créent les conditions d'une nouvelle dynamique économique, sociale et culturelle. Celle-ci prendra corps d'autant plus facilement que les emplois pourront se localiser "au pays", même s'ils sont insérés dans des filières et des entreprises nationales ou internationales.

Les créations d'emplois sur place peuvent provenir de deux sources complémentaires et susceptibles de s'entretenir mutuellement : décentralisation des emplois de grandes entreprises, industrielles ou tertiaires, ou encore décentralisation d'emplois administratifs ; lancement par l'initiative locale de nouvelles activités appuyées sur les ressources régionales et les nouvelles demandes, exprimées ou latentes, de la population. Cette seconde catégorie d'activités peut se développer dans des domaines et sous des formes très diverses. A côté de la production agricole de masse pour le marché mondial peuvent s'étendre des productions plus artisanales, destinées à des clientèles plus diversifiées ; la transformation sur place des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la forêt, la création de circuits courts et de réseaux régionaux d'approvisionnement et de distribution, peuvent stimuler les activités économiques locales et permettre le réinvestissement sur place des surplus qu'elles engendrent ; l'artisanat et les activités locales de services peuvent accroître leurs débouchés, par exemple dans le secteur du bâtiment et de l'aménagement du logement où des regroupements d'artisans régionaux peuvent concurrencer efficacement les grands constructeurs de maisons "industrielles" ; le secteur du temps libre - tourisme et loisirs, hébergement de fin de semaine et de vacances, activités artistiques, culturelles et sportives - représente un potentiel à travers lesquelles chaque localité peut valoriser ses ressources propres, compte tenu de la richesse et de la variété des patrimoines naturels et culturels des régions françaises. Toutes ces activités sont susceptibles d'être développées sous des formes diverses : pluriactivité des ménages d'agriculteurs qui connaît depuis plusieurs années déjà un vif essor (1), mais aussi activités secondaires de ménages de salariés permises par la réduction du temps de travail ; créations d'emplois intégrés à de grandes entreprises publiques ou privées, mais aussi associations, coopératives et entreprises diverses de l'"économie sociale".

De nouvelles formes institutionnelles sont sans doute à inventer pour stimuler et coordonner, à tous les niveaux, les initiatives porteuses de développement local dans les zones rurales. Elles se cherchent déjà à travers les expériences des comités de bassin d'emploi, des comités de pays, de la planification régionale. Des institutions intercommunales nouvelles sont probablement nécessaires pour atteindre les tailles critiques permettant le lancement efficace d'activités nouvelles et une bonne maîtrise du développement local. Aux niveaux départemental, régional et national, des institutions chargées

(1) - Cf. à ce propos : H. MENDRAS : *Plaidoyer pour une politique de développement rural. Observations et diagnostics économiques*, juin 1983.

de proposer, d'encourager, d'accumuler l'information sur les expériences du développement rural et de la faire circuler, sont sans doute à inventer en évitant la superposition des bureaucraties. Enfin, de nouvelles formes de financement et de crédit sont à imaginer, plus souples et plus diversifiées que les procédures traditionnelles, pour permettre le lancement d'activités entrant parfois difficilement dans les cadres bancaires et budgétaires habituels.

44. HABITANTS D'UN PAYS ET CITOYENS DU MONDE.

Pour conclure, le débat sur les politiques en matière de localisation et de configuration de l'emploi et de l'habitat est sans doute fondamental. Il a des ramifications dans de nombreux domaines car les choix qui seront faits sont inséparables de ceux qui concernent par exemple la politique urbaine et foncière, la politique de l'énergie, la politique des transports, la politique de développement des nouveaux réseaux de communications. Ce débat soulève aussi la question des nouvelles formes de sociabilité : comment tenir compte à la fois des aspirations à rester au pays ou à retrouver des racines locales, et du désir d'autonomie individuelle, de la volonté d'échapper aux anciens contrôles sociaux et d'être en communication avec l'autre bout du monde ?

On peut imaginer que la réintégration dans l'espace des lieux du travail et de la vie hors travail, à la ville comme à la campagne, serait porteuse d'une dynamique nouvelle de la vie collective, de la solidarité et des échanges sociaux. Elle favoriserait une vie associative centrée sur les activités productives, la gestion des équipements et des fonctions collectives locales, les activités de la culture et du temps libre. Elle développerait l'auto-prise en charge de l'individu, de la famille et de la petite collectivité et pourrait réduire ainsi les demandes adressées aux grandes institutions et aux organismes de protection sociale. Elle accroîtrait le temps et la disponibilité que chaque individu pourrait consacrer aux échanges sociaux et à la gestion collective des affaires locales. Une telle évolution pourrait mener non à une régression de la protection sociale et des fonctions collectives dans des domaines tels que la prise en charge des enfants, de la formation et de l'éducation, de la santé, de l'aide aux personnes âgées ; mais à une organisation différente fondée sur la proximité des gestionnaires et des usagers, la réduction des coûts publics et sociaux de la centralisation. Un équilibre nouveau pourrait ainsi émerger entre des systèmes de protection sociale, de production et de gestion des services collectifs adaptés aux spécificités de la population locale, et une organisation nationale qui permettrait de coordonner le fonctionnement de l'ensemble en évitant de trop grandes disparités. Mais des réorganisations profondes seraient nécessaires à tous les niveaux : création d'institutions et de formes financières et juridiques nouvelles au niveau local, restructuration des régimes de protection sociale, refonte des systèmes de financement. C'est donc dans le long terme que peut seulement s'inscrire une telle mutation institutionnelle ; elle pourrait à la fois accompagner et stimuler la réduction de l'écart considérable, observé depuis l'ouverture de la crise, entre le rythme de croissance des dépenses sociales et celui de la production globale.

De telles perspectives ne doivent pourtant pas donner à croire que l'on pourra revenir aux anciennes formes de sociabilité reposant sur des communautés assez autarciques où l'économique, le social, le culturel étaient intégrés. Comment

seront acceptées les contraintes des solidarités locales (qui supposent de se sentir responsable de ses voisins) alors que de grandes institutions libéraient précisément de ce souci ? Comment acceptera-t-on de donner de son temps bénévolement alors que jusqu'à présent il y avait des gens payés pour rendre ces services ? Comment les citoyens partageront-ils leur temps entre un travail, des loisirs personnels, des activités familiales, sociales et associatives qui les mettront alternativement en communication avec les habitants de leur village ou de leur quartier et des interlocuteurs, humains ou électroniques, situés à plusieurs centaines ou plusieurs milliers de kilomètres ?

5. L'INVENTION DEMOCRATIQUE DES MODES DE VIE.

51. LES RISQUES D'UNE SOCIÉTÉ DISLOQUÉE.

L'ensemble de la dynamique économique et sociale antérieure qui reposait sur la croissance est maintenant en question. L'enrichissement continu qui était un des ressorts essentiels de la vie sociale, est mis en cause par l'importance du chômage, la stagnation du pouvoir d'achat, les difficultés financières de l'Etat-Providence. Beaucoup de salariés craignent pour leur emploi et ceux qui sont dans des secteurs protégés redoutent de voir remis en question les avantages dont ils peuvent bénéficier ; chaque groupe social est alors crispé sur la défense des situations acquises et tenté par le corporatisme. La complexité même des problèmes, les désaccords sur les moyens de sortir de la crise, la conviction que nous sommes soumis aux aléas de l'économie internationale renforcent le sentiment d'impuissance. Alors même que la crise appelle des solutions neuves, une plus grande solidarité, une autre organisation de la vie sociale, chacun peut être tenté par le repli sur la famille, sur le petit groupe d'amis, sur le microsocial, ou pire être contraint à l'isolement dans l'impuissance.

La crise n'a sans doute fait que renforcer une certaine tendance à l'individualisation liée à la forme prise par la croissance. Les anciennes solidarités du monde rural ou du milieu ouvrier ont beaucoup perdu en importance. Les relations sociales dans les anciens quartiers urbains, dans les villages étaient plus intenses, et dans chaque milieu le contrôle social sur chaque individu était beaucoup plus marqué, allant de pair avec un certain consensus sur les valeurs essentielles. Tout cet équilibre a été rompu au profit d'un autre équilibre privilégiant l'indépendance individuelle grâce au salariat, l'amélioration du confort du logement favorable à l'intimité de la vie privée, l'usage de la voiture individuelle qui permettait d'échapper aux contraintes du quartier ou du village. Le développement de la sécurité sociale et des multiples services sociaux sont venus aussi garantir contre les risques de la société industrielle et remplacer d'anciennes solidarités.

La crise économique risque d'accentuer certaines inégalités. Les exclus ne sont pas seulement exclus du travail mais plus fondamentalement ils sont marginalisés socialement. Durant la période de forte croissance, les inégalités sociales restaient fortes et la participation à la vie sociale selon les groupes sociaux était différente : ceux qui avaient le mieux réussi dans le système scolaire, grâce en particulier au patrimoine culturel de leurs parents, avaient les emplois les plus recherchés où ils pouvaient le mieux continuer de développer leurs potentialités. Leurs loisirs et aussi leur retraite étaient plus riches de participation à la vie culturelle, de relations

sociales diversifiées, de voyages à l'étranger. Ceux qui avaient moins bien réussi à l'école devaient se contenter de travaux d'exécution et leurs loisirs étaient plus passifs, mais ils savaient qu'ils avaient une vie plus facile que leurs parents, qu'ils pouvaient accéder à un certain confort, à une certaine abondance, d'autant plus que le second salaire était plus fréquent. Malgré les inégalités, chacun avait conscience d'être dans une société dynamique avec des possibilités d'accéder à de nouveaux biens, et l'espoir de voir le travail peser moins lourd dans son existence. Aujourd'hui cette dynamique est cassée. Certes une grande partie de la population n'a pas encore été touchée par la crise mais elle ressent la précarité de la situation de l'emploi, les menaces qui pèsent sur la poursuite de la croissance des revenus et des transferts sociaux. Cela favorise le repli sur les situations acquises et sur les corporatismes, éventuellement même le racisme. Certains jeunes sans emploi se voient sans avenir, habitués à l'échec et au rejet de l'école ; ils considèrent qu'ils n'ont rien à perdre, ils campent dans la nation, et font trembler ceux qui veulent préserver leurs acquis. Les immigrants et spécialement ceux de la seconde génération demandent à être intégrés dans la société française, et refusent d'être cantonnés dans des ghettos.

Même si actuellement une partie seulement de la population (notamment des jeunes) est menacée de marginalisation, il ne faut sans doute pas se leurrer sur la profondeur de la crise des valeurs qui est ainsi révélée, et qui concerne l'ensemble de notre société.

Personne ne saurait dire vers quels autres équilibres nous nous orientons. Tout au plus peut-on souligner les risques d'une société disloquée et désagrégée si nous n'y prenons pas garde, si nous ne nous donnons pas les moyens à tous les niveaux et dans les différents domaines de la vie sociale, pour négocier de nouveaux contrats sociaux, pour reconstruire de nouvelles institutions adaptées à une nouvelle vie économique et sociale. Il ne faudrait pas que le domaine privilégié de l'autogestion dans les années à venir soit celui des citoyens apeurés s'associant dans des groupes d'autodéfense (1).

52. LA CRISE DE L'AUTORITE, DU CONTROLE SOCIAL ET DES GRANDES INSTITUTIONS.

La crise de 1968 reste le témoin et le symbole de l'ébranlement considérable dans notre société de toutes les formes d'autorité ou de contrôle social. Et pendant les derniers quinze ans : "Toutes les positions d'influence ont été contestées : magistère religieux ou éducatif, magistère de la science

(1) - Entre 1977 (enquête OSCE) et 1980 (enquête CREDOC) le pourcentage de ceux qui pensent que le cambriolage est un grave problème ou pose un problème passe de 50,5 à 64,4 (+ 13,9). Pour la sécurité individuelle face aux agressions les pourcentages passent de 41,3 à 59,6 (+ 18,3), pour le vandalisme de 43,0 à 61,4 (+ 17,8).

magistère des juges et des médecins, des techniciens et des gestionnaires" (1).

Le désir d'épanouissement personnel physique et moral, le besoin d'expression, la volonté d'être autonome et indépendant vont de pair avec un esprit très critique à l'égard des "bureaucraties". Il y a crise des institutions qui ont été traditionnellement des lieux de transmission ou de création des valeurs communes, des lieux de socialisation : c'est manifeste pour les églises, ce l'est aussi pour l'école, et dans une certaine mesure aussi pour les syndicats et les partis politiques. La crise des idéologies dont on a beaucoup parlé ces dernières années va de pair avec le manque d'intérêt pour de grands projets sociaux, la grande place accordée au contraire à la vie privée.

Parmi les causes de l'ébranlement des autorités et des contrôles sociaux, on peut avancer notamment le développement de l'information et l'élévation du niveau de vie (2). Avec l'augmentation des communications il y a entrée en relation de chacun avec divers groupes sociaux, multiplication des groupes de référence, abandon de la sagesse traditionnelle qui voulait que chacun reste "à sa place". Il en résulte une élévation des niveaux d'aspiration. De même l'augmentation du niveau de vie a réduit le poids des contraintes économiques. A une morale de la pénurie recommandant la frugalité et la prévoyance s'est substituée une morale de la richesse du présent. Chaque individu a alors le pouvoir d'affirmer ses prétentions, et dans le même temps il y a affaiblissement des règles, anomie. Dans bien des domaines de la vie sociale et de la vie privée, les règles sont incertaines, et pourtant l'on voit mal qu'une société puisse vivre sans un minimum d'accord sur certaines règles.

Il serait illusoire de penser que puisque l'enrichissement a contribué à faire sauter les règles et contrôles sociaux, la réduction de la croissance va permettre de parcourir le chemin inverse et de rétablir "l'ordre". Il n'y a aucune chance par exemple que les difficultés du premier emploi redonnent miraculeusement aux jeunes le respect craintif du "pater familias" ou du contremaître. Il serait tout aussi illusoire et en tous les cas peu satisfaisant, de compter sur un renforcement des sanctions ou de la réglementation (3).

(1) - M. Crozier. *La crise des régulations traditionnelles*, p. 373, in *La Sagesse et le désordre France 1980*, sous la direction d'H. Mendras. Pour comprendre que cette mise en question de l'autorité s'inscrit dans un mouvement de long terme. Voir le texte de H. Arendt "Qu'est-ce que l'autorité ?" in *La crise de la culture*. Idées-Gallimard, "... Une crise de l'autorité, constante, toujours plus large et plus profonde a accompagné de développement du monde moderne dans notre siècle".

(2) - Voir M. Crozier, op. cité pp. 376 et ss., J.D. Reynaud, même ouvrage, pp. 390 et suivantes. Dans les pages qui suivent on fera largement appel à ce dernier texte.

(3) - Comme l'écrit E. Durkheim à propos de la réglementation du mariage monogamique : "Ce qui importe, en effet, ce n'est pas seulement que la réglementation existe, mais qu'elle soit acceptée par les consciences. Autrement, si elle n'a pas plus d'autorité morale et ne se maintient plus que par la force d'inertie, elle ne peut plus jouer de rôle utile. Elle gêne sans pouvoir servir", *Le Suicide*, PUF, 1979, p. 306.

Au contraire l'aggravation de la crise pourrait bien avoir de redoutables conséquences. En période de croissance et d'enrichissement les conflits ont été nombreux mais plus faciles à résoudre car les exigences toujours nouvelles qui se manifestaient pouvaient être partiellement satisfaites, il y avait jeu à somme positive. Avec la crise, "à un certain degré de délabrement économique et d'affaiblissement social, une solution à la Hobbes, c'est-à-dire celle qui permet de sortir de la guerre de tous contre tous par l'avènement d'une autorité sans limites, n'est pas exclue". Et J.D. Reynaud ajoute "Cette éventualité est possible. Elle n'est nullement inévitable".

53. LES CONDITIONS DE NEGOCIATION DE NOUVELLES REGLES DE LA VIE SOCIALE

Si l'on part du principe qu'une société démocratique ne peut exister sans un consensus suffisant autour des règles essentielles de la vie sociale, et si l'on constate actuellement un ébranlement de nombre de ces règles et un affaiblissement du contrôle social, force est de rechercher la solution dans l'établissement et la reconnaissance de nouveaux usages sociaux.

Dans les conflits sociaux des dix, quinze dernières années il est frappant de constater la fréquence du recours à des moyens extra-légaux pour attirer l'attention de l'opinion publique ou pour imposer ses solutions par la violence. Pour les conflits du travail où les luttes ont été traditionnellement rudes, rien de très étonnant à cela. Mais dans les universités, le phénomène est déjà plus nouveau, et le recours à des moyens extra-légaux s'est étendu à des milieux traditionnellement peu enclins à recourir à des manifestations violentes : les viticulteurs, les éleveurs, les agriculteurs en général, ainsi que les artisans, ou les cadres.

Pour régler les conflits du travail en France un certain nombre de procédures ont été inventées : arbitrage, conciliation, médiation qui ne sont pratiquement pas appliquées. Par contre dans les conflits particulièrement difficiles, les syndicalistes n'hésitent pas le plus souvent à accepter les "bons offices" de ceux qui leur sont dépêchés et qui vont tenter de régler le conflit sans autorité fixée et sans procédure bien précise établie à l'avance. La réticence à l'égard des procédures en forme est moins le signe d'un refus anarchiste que la crainte d'être enfermé dans des considérants traditionnels, d'être ramené au droit établi.

" Les procédures acceptables pour aider au règlement ou pour traiter un problème difficile sont non seulement celles qui respectent au maximum l'"autonomie" des parties, mais aussi celles qui ouvrent la discussion à des influences extérieures et à des considérants nouveaux. Ce n'est pas le rejet des règles établies qui est le plus important, c'est l'acceptation des moyens d'en inventer de nouvelles. Ce n'est pas le recours au conflit, c'est l'introduction d'une rationalité différente (ou la reconnaissance du fait qu'il y a plusieurs rationalités en présence)" (1).

(1) J.D. REYNAUD, *op.cit.* p.403 et p.412.

Pour éviter que l'innovation sociale ne reste cantonnée ou isolée(1), ou pour éviter l'opposition entre, d'une part, des institutions sclérosées et, d'autre part, individus et groupes irresponsables, il faut engager à tous les niveaux des processus de négociation pour susciter de nouveaux rapports entre les institutions et les personnes : les institutions acceptant de se transformer, de tenir compte de nouvelles rationalités, d'établir de nouvelles règles et de nouveaux objectifs. La confrontation est nécessaire non seulement sur les lieux de travail, mais à l'école, à l'hôpital : "Les patients qui échangent leurs opinions sur la logique médicale dans un hôpital sont souvent plus acerbes que les ouvriers parlant de leur direction" (2) etc.

Le rapport "Insertion sociale et professionnelle des jeunes" (3) qui concerne surtout les jeunes de 16 à 18 ans qui ont quitté l'école, illustre bien le type de démarche qu'il faut privilégier. La notion d'insertion est trompeuse si elle donne à penser qu'il faut préparer les jeunes à s'adapter à l'entreprise et plus généralement à la vie sociale. Ceci ne vaut qu'à condition d'insister tout autant sur le fait que l'école et l'entreprise doivent aussi s'adapter à la venue des jeunes, que ceux-ci ont le droit d'innover, qu'ils sont porteurs de nouveaux modes de vie possibles. Il est vrai que les jeunes "contestent les modèles hiérarchiques traditionnels et la parcellisation des tâches, qu'ils revendiquent davantage d'autonomie dans l'organisation du travail et qu'ils aspirent à reconnaître dans le travail un sens et une utilité. Mais ne sont-ce pas là les aspirations de l'ensemble des travailleurs ?" Si les relations d'autorité sont d'une évidente nécessité, elles n'ont de sens que si elles permettent aussi aux jeunes de participer aux décisions, d'accéder à la connaissance des règles du jeu social et économique et de participer à leurs modifications. Le rapport précité multiplie les suggestions et propositions pour "développer partout et à tous les niveaux des pratiques de négociation et de contractualisation pour éviter autant de "démissionner devant les jeunes, que de s'imposer à eux de façon abusive". Apprendre à négocier et à contracter est un réel apprentissage de la responsabilité."

Ainsi faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes suppose que les institutions concernées (en l'occurrence l'école, l'entreprise, la justice, les services de santé, les médias, les institutions de loisir etc.) s'engagent dans un processus de rénovation pour à la fois tenir compte des aspirations des jeunes et leur permettre d'organiser leur désir dans des objectifs et des projets précis.

(1) A propos plus spécialement de l'économie sociale, R.FRAISSE écrit : "...il n'est sans doute pas souhaitable d'encourager l'économie sociale à s'organiser en un nouveau bastion - un de plus- avec ses hobbies éventuels, dans la société française. Il ne s'agit plus de faire du "parallèle": il faut faire du structurel. L'économie sociale sera utile en ce sens si elle contribue à des transformations se répercutant dans l'ensemble des activités économiques", *Autrement*, n°40, mai 1983.

(2) J.D.REYNAUD, *op.cit.* p.403 et p.412

(3) B.SCHWARTZ. *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes.* Documentation française, sept. 1981.

54. FAVORISER LA RESPONSABILITE ET NE RECOURIR A LA LOI QU'EN DERNIER RESSORT.

Dans les périodes de mutation sociale profonde, comme c'est le cas actuellement, les règles juridiques sont appelées à participer au changement. Mais la question se pose de savoir ce qui doit être reconnu par la loi, soit par modification des règles anciennes, soit plus radicalement par introduction de cadres conceptuels nouveaux impliquant l'élimination de schémas antérieurs : on en a un exemple récent dans la réforme de fond des années 1960/1970 des régimes matrimoniaux de l'autorité parentale, de la filiation révélant juridiquement de nouvelles familles (hors mariage, monoparentale etc...), changement conditionné par la force du mouvement social anti-autoritaire de la même période et des revendications des femmes (1).

Recourir trop fréquemment à la loi comporte des risques : bloquer des évolutions, se substituer aux acteurs, ne pas laisser jouer les possibilités qu'a la société de trouver par elle-même ses modes de régulation. La loi reste évidemment souvent le seul moyen de corriger des inégalités, d'éviter les drames de la violence, de garantir les droits acquis durement parfois, par les salariés notamment. Mais le temps semble venu de s'interroger sur les moyens de confier aux groupes sociaux et à l'individu, non seulement plus d'autonomie (ce que la décentralisation par exemple a pour but de promouvoir, comme le développement de la vie associative) mais aussi plus de sens de la responsabilité dans la recherche de l'intérêt global de la collectivité : retour au contrat social en quelque sorte. Ceci est d'autant plus important que le sentiment d'impuissance des individus devant la complexité de la société moderne, devant les incertitudes de l'intégration à l'économie-monde, les pousse à réclamer constamment de nouvelles garanties. Répondre trop facilement à cette demande risquerait d'aggraver l'irresponsabilité.

Déjà Portalis, l'un des rédacteurs du Code civil de 1804 mettait en garde contre un interventionnisme excessif du législateur : "Il faut être sobre de législation, parce qu'il est possible dans une institution nouvelle de calculer les avantages que la théorie nous offre. Il ne l'est pas de connaître tous les inconvénients que la pratique seule fait découvrir."

Un exemple peut illustrer les avantages d'une certaine prudence du législateur. Il s'agit des demandes de garde des "enfants du divorce". Le silence de la loi de 1975 sur la notion de "garde conjointe" est compensé par les pouvoirs du juge, les possibilités qu'il a de s'entourer de garanties et donc de faire évoluer le droit sans recours hâtif au législateur. Et la création dans la pratique de la "garde conjointe" favorise l'évolution de nouveaux comportements parentaux, plus autonomes et plus responsables. Les tensions évidentes qu'actuellement on peut observer sont sans doute préférables à la solution qui consisterait à imposer la "garde conjointe" par la loi. Car la solution de la garde conjointe suppose un minimum de consensus et on ne saurait imposer à l'un des deux parents une telle modalité dans la garde.

(1) Cf.: J.COMAILLE. *Familles sans justice ? Le droit et la justice face aux transformations de la famille*-Le Centurion, 1982.

55. UN POINT FONDAMENTAL : L'APPRENTISSAGE DE LA RESPONSABILITE
ET DE LA DEMOCRATIE A L'ECOLE

L'école dans nos sociétés a pour double fonction de protéger l'enfant contre le monde tant qu'il n'a pas atteint sa maturité et de protéger le monde contre l'irruption de la nouveauté que constitue l'arrivée de nouvelles générations. Ce rôle de passage du sein de la famille à la macrosociété, toujours délicat de par la nouveauté même de chaque génération, est rendu d'autant plus difficile aujourd'hui que notre société connaît l'instabilité des règles et des valeurs (1). Le désarroi de bien des enseignants, les hésitations sur la fonction de l'école, sur les connaissances et surtout sur les valeurs qu'elle devrait transmettre sont significatifs.

Certes la place de l'école a diminué en importance. Elle n'est plus le lieu presque unique de formation. Elle a de puissants concurrents notamment les médias ou encore la formation continue. La fonction de l'école ne peut plus être la même dans un monde où tous les rapports d'autorité, y compris ceux entre les générations, sont bouleversés. Et pourtant rien ne menace plus notre société qu'une démission de l'école, ou qu'une représentation réductrice de son rôle qui en ferait la simple reproductrice des rapports sociaux (2). L'école est évidemment l'enjeu des différents groupes sociaux inégalement puissants, mais elle est aussi un lieu d'initiatives possibles. Elle transmet un passé et elle est aussi contribution essentielle à l'avenir de la société. Elle est irremplaçable pour former à l'analyse critique, à la réflexion personnelle, à l'expression orale et écrite.

Pour une société comme la nôtre en pleine évolution (société à reconstruire?), l'école doit apprendre à vivre en démocratie, à exprimer son point de vue, à écouter celui des autres. C'est à dire que sans nier les rapports dissymétriques entre enseignants et enseignés et la nécessité de la transmission des connaissances, elle doit susciter les initiatives, se soucier de la formation des personnes à l'autonomie, à la prise de responsabilité. Ceci est évidemment impossible sans de profondes transformations du fonctionnement de l'institution.

Comment imaginer que les jeunes puissent acquérir le sens de l'initiative, de la responsabilité, du dialogue, quand les enseignants eux-mêmes se considèrent ou sont souvent les simples rouages d'un système d'une grande complexité bureaucratique, d'une grande rigidité ? La formation des jeunes à l'invention démocratique ne se fera pas sans que les enseignants inventent eux-mêmes la confrontation, la collaboration dans des établissements disposant d'une large autonomie, dirigés par des chefs d'établissements, animateurs de dialogue et de confrontation entre les enseignants eux-mêmes et aussi entre, d'une part, les enseignants et, d'autre part, l'administration, les élèves, les parents, le monde du travail (entreprises et syndicalistes) plus généralement le milieu local et régional.

(1) Voir "la crise de l'école" d'H. Arendt, dans *Crise de la culture*.

(2) Voir le n° de Nov. déc. 1982 de la revue *Esprit* : enseigner quand même, spécialement l'art. de J.M. BERTHELOT, p. 54.

56. APPRENDRE LA MAITRISE DU CHANGEMENT DES MODES DE VIE.

Il a été souligné dans ce rapport, combien la vie quotidienne hors travail n'est souvent perçue en pensée que par référence au travail et à la production. Il s'agit d'un "résidu", trop souvent d'un temps mort ou vide, tout spécialement dans les catégories sociales dont le capital culturel est le plus faible. Ce "résidu" se compose d'une grande diversité d'activités : bricolage, sport, activités culturelles, télévision, démarches administratives, achats et usage de biens et de services... Quel système de vie forment toutes ces activités hors travail ? Comment l'individu peut-il disposer, en meilleure connaissance de cause, de son environnement économique et social, et, au-delà, de son mode de vie ? Mieux formuler ces questions pourrait fournir un levier pour réconcilier les citoyens avec une nouvelle "civilisation urbaine". Pour que l'individu s'ouvre à la vie sociale, encore faut-il qu'il se situe par rapport à ses diverses composantes et se pense vis à vis d'elles : si l'on constate aujourd'hui un repli sur la sphère domestique, c'est qu'il s'agit de l'espace hors travail dans lequel on se sent le moins mal. Il faut donc permettre aux personnes de maîtriser leur environnement à partir de cette sphère domestique : le choix du mode de vie est pour partie une affaire privée et doit le rester - encore faut-il qu'il y ait une certaine liberté dans ce choix.

C'est pourquoi tout ce qui concerne la formation, l'information et la sensibilisation aux problèmes de la vie quotidienne hors travail doit être favorisé, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes.

Des initiatives concrètes sont possibles. La manière dont le ministère de l'Education Nationale et le secrétariat d'Etat à la Consommation ont entrepris de développer une éducation des enseignants et des élèves à la vie domestique, économique et sociale peut servir de base de réflexion(1). Cette expérience qui peut être élargie et consolidée, a été conçue comme partie intégrante d'un renouvellement pédagogique, de la maternelle au lycée, et concrétisée par une circulaire du 12 novembre 1982. Elle n'a pas été instituée dans un enseignement séparé mais concerne la plupart des disciplines ainsi que les activités collectives comme les projets d'action éducative, les clubs scolaires, les coopératives etc... Le point crucial concerne évidemment la sensibilisation et la formation des maîtres, aussi la constitution de matériels pédagogiques adéquats est-elle essentielle : une collaboration avec le Centre National de Documentation Pédagogique et l'Institut National de Recherche Pédagogique est indispensable. De même l'appui des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves et des diverses organisations concernées permettent d'espérer des résultats positifs. Un élargissement et un approfondissement de cette expérience (conçue déjà de manière très ouverte) permettrait aux élèves d'apprendre à se situer de manière réfléchie dans la vie économique et sociale et de mieux en maîtriser les difficultés.

(1) "L'éducation des jeunes consommateurs. Bilan et perspectives".
Coopération-Distribution -Consommation -novembre/décembre 1983.

Cette nouvelle culture dépasse largement les conceptions traditionnelles (artistique ou manuelle), voire modernistes (informatique) comme complément de l'enseignement classique. Elle appelle et nécessite une nouvelle réflexion sur "l'éducation civique" défunte. On soulignera que cette nouvelle culture est d'autant plus indispensable que les élèves appartiennent à des milieux défavorisés.

Dans le même ordre d'idées, des actions de sensibilisation et de formation aux problèmes de la vie domestique, économique et sociale seraient du plus haut intérêt en direction des jeunes de 16 à 18 ans. Les centres socio-culturels et les maisons de la culture pourraient s'ouvrir plus largement à ces préoccupations.

La formation et la sensibilisation à la vie quotidienne devraient également être développées auprès des *adultes*. Ces actions seraient à mener en priorité dans les catégories sociales les plus défavorisées : personnes âgées à faible revenu, familles nombreuses, travailleurs étrangers, zones touchées par la pauvreté ou la précarité. La formation des travailleurs sociaux (conseillères en économie familiale et sociale, travailleuses familiales, assistantes sociales...) devrait être élargie ainsi que des actions de sensibilisation développées auprès de différents relais sociaux (clubs et foyers du troisième âge, centres de loisirs, comités d'entreprise...). Enfin, la *formation permanente* devrait dorénavant prendre en compte ces problèmes de la vie hors travail. L'abondance des informations et leurs fréquents changements nécessitent, en effet, de constantes remises à jour. Les centres de formation professionnelle des adultes pourraient intégrer ces données dans leurs enseignements. Par ailleurs, les congés individuels de formation devraient être développés dans cette optique. Sur tous ces points, la collaboration des syndicats et des diverses associations (familiales, du cadre de vie, consuméristes...) doit être recherchée et des moyens dégagés.

CONCLUSION : OUVRIR LE DEBAT SUR LES MODES DE VIE

La grande crise dans laquelle furent plongés il y a un demi-siècle tous les pays industrialisés ne trouva son issue qu'à travers une guerre mondiale, puis une mutation qui métamorphosa l'ensemble des structures économiques et sociales de ces pays en l'espace de trente ans. Les changements profonds qui s'ensuivirent dans les modes de vie des Français entre 1944 et 1974 sont indissociables de la croissance économique : concentration urbaine, extension du salariat, croissance générale des revenus directs et indirects, développement de la consommation de masse, extension de l'éducation et de la protection sanitaire et sociale organisée par l'Etat, sont autant de piliers fondamentaux du modèle de croissance qui a édifié le système de notre vie quotidienne d'aujourd'hui.

Une autre grande mutation - une autre "grande crise" - est ouverte depuis une dizaine d'années. Peut-on faire un parallèle ? Peut-on penser que des modifications substantielles de notre mode de vie, judicieusement anticipées et - condition supplémentaire - démocratiquement consenties permettraient de traverser victorieusement cette crise, d'opérer cette mutation en faisant l'économie de troubles violents et d'affrontements destructeurs ? Telle est la question qui traverse toute la réflexion actuelle sur les secousses et les tensions qui affectent nos modes de vie.

A cette interrogation le présent rapport n'a pas apporté de réponse. Divers indices donnent bien à penser que les évolutions sociales et culturelles en cours se déroulent dans une durée longue, nettement distincte du calendrier des tendances économiques. Peut-on pour autant penser que l'orientation des modes de vie pourra être rendue plus autonome vis-à-vis des grandes perturbations économiques de la période actuelle, contribuant par là même à les résoudre ? Est-il possible d'agir volontairement et collectivement en ce sens, en particulier en liant les progrès des modes de vie à une organisation plus décentralisée de la vie quotidienne ? Nombre d'observations de ce rapport conduisent à des réponses positives, autour desquelles existe un débat qui devra être approfondi. Le groupe a, en tout état de cause, marqué son souci de voir les réflexions et les politiques relatives aux modes de vie se dégager de la vision par trop économiste qui les a entravées dans le passé.

Quels modes de vie pour demain ? Depuis les années 60 cette question prospective a été régulièrement posée à l'occasion de la préparation de chaque Plan. Mais aujourd'hui, pour la première fois sans doute, elle n'est plus seulement un moyen parmi d'autres d'éclairer les choix économiques et sociaux à moyen terme. On a vu dans ce rapport que de véritables alternatives se présentent avec acuité concernant l'orientation des modes de vie. Certaines de ces alternatives sont déjà clairement mises en jeu dans les choix du 9ème Plan. Le groupe les a présentées en les laissant, pour la plupart, ouvertes. Sur d'autres points au contraire il suggère une orientation et il souligne les risques du refus du choisir.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Il en va de même pour les modes de vie. Il semblait inutile d'en débattre autrement que dans les milieux d'experts tant que tout se passait bien dans la croissance, tant que les interrogations pouvaient être attribuées à des intellectuels tourmentés

ou à des privilégiés de la société de consommation en mal d'originalité, tant que les difficultés demeuraient confinées tout "en bas" de l'échelle sociale. Cet effacement de la question globale des modes de vie dans les milieux dirigeants correspond à une période où le "niveau de vie" a été la notion centrale autour de laquelle se négociait le contrat social entre syndicats, employeurs et Etat redistributeur. Bien sûr, l'organisation de la vie quotidienne des gens, sa diversité selon les groupes sociaux, le tissu journalier des activités, les relations avec la famille, les amis, les voisins, les contacts avec les institutions,... dépendent de l'organisation de la société dans son ensemble et non pas seulement du niveau des revenus individuels et du produit intérieur brut. Mais la structuration particulière de la société qui conditionne aujourd'hui nos modes de vie est restée peu visible pendant la période de croissance d'après la seconde guerre mondiale : elle était prise comme une donnée d'évidence, cependant que la discussion portait sur les augmentations de salaires, des revenus et de la consommation, avant de s'élargir, déjà, à la durée du travail.

Si la question des modes de vie devient maintenant cruciale c'est, dirait-on, parce que le niveau de vie tend à stagner. Peut-être est-ce là une raison, ce n'est pas la raison principale. Car, comme on l'a vu, bien des débats essentiels pour l'avenir des modes de vie ont surgi avant la crise économique de 1973, comme si la croissance elle-même avait fait naître des insatisfactions, que ce soit par son succès même ou par ses effets négatifs. Ainsi la contestation des conditions de travail dès la fin des années 60 apparaît à la fois comme expression de revendications plus qualitatives une fois assuré un niveau de vie minimum, et comme une révolte contre la taylorisation croissante de l'organisation du travail. Plus généralement la question de la "qualité de la vie" arrive comme une fausse note dans le concert de la croissance, comme si l'élévation du niveau de vie moyen ne parvenait plus à elle seule à mobiliser les énergies et à assurer le consensus social. Les entreprises sont, dès ce moment, préoccupées par les manifestations individuelles d'insatisfaction des salariés et notamment par l'augmentation de l'absentéisme. Mais se révèlent aussi à la conscience collective les conséquences sociales et architecturales néfastes de l'urbanisation, le mépris de l'environnement, l'arbitraire des formes dominantes d'autorité comme du partage des rôles entre hommes et femmes...

Aujourd'hui toutes ces questions, et plusieurs autres aussi, se font de plus en plus insistantes. Que l'on compte ou non sur une reprise de la croissance, que l'on accorde ou non une grande importance aux incidences des nouvelles technologies, des changements importants vont bousculer les modes de vies de notre société industrialisée. Lesquels de ces changements faut-il appuyer pour trouver des issues novatrices et équilibrées à la crise ? Et dans quelle mesure sommes-nous libres de nos choix collectifs à cet égard ? Il faut faire le pari que la France peut inventer des solutions neuves. Mais on ne peut pas raisonner comme si un seul mode de vie était possible et souhaitable, comme si les problèmes des gens étaient tous les mêmes malgré les inégalités entre eux, ni comme si notre pays pouvait choisir sa façon de vivre demain indépendamment des contraintes et des responsabilités qui lui viennent de ses relations avec le reste du monde.

Des modes de vie différents peuvent et doivent coexister dans la société française. Ils témoignent de la vitalité des régions et des localités, ainsi que de l'inventivité des générations nouvelles. Ils sont l'écho de la diversité du monde au-delà de nos frontières. Ces différences doivent être reconnues, légitimées, soutenues, dans une conception de la cohésion sociale qui refuse de se reposer sur l'uniformité, et qui seule, sans doute, permet une réduction sérieuse des inégalités tout en entretenant une dynamique de la société. De ce progrès possible, la place qui sera faite aux quatre millions d'étrangers vivant en France sera un éclatant révélateur. Comment reconnaître et faire vivre les différences sans créer de ghettos ? Nous n'avons pas su résoudre cette question jusqu'ici, elle sera déterminante pour notre avenir.

Il ne faut pas oublier non plus que nos choix en matière de modes de vie ne peuvent pas s'enfermer dans un égoïsme sacré à l'échelle de la France ou même de l'Europe.

Nous seront confrontés, de gré ou de force, à l'introduction des nouvelles technologies imposée par une compétition mondiale irrépessible. Nous devons donc tenir compte des très fortes contraintes d'orientation du mode de vie par le marché mondial. A nous d'en faire notre propre chance. Le développement de la robotique industrielle, de la bureautique, des télécommunications, de la télé-distribution, devra être traité comme un moyen d'expression nouveau offert à l'invention de notre mode de vie et non comme un envahissement extérieur. Nous sommes tenus de trouver des solutions adaptées à notre société, en mobilisant toutes les capacités d'innovation dont elle est riche. Si les méthodes qui sont à la base de l'efficacité japonaise peuvent stimuler très utilement notre imagination, c'est en raison même de leur non-transposabilité: elles reposent, en effet, sur des formes de contrôle et de contrat social, d'organisation du système éducatif et de la vie familiale, trop éloignées des nôtres pour que la transplantation puisse réussir, à supposer que nous voulions la tenter.

Enfin et peut-être surtout, le sort de nos conditions de vie dépend de l'établissement d'un équilibre mondial et il est donc lié au sort des peuples du Tiers-Monde, à la possibilité que ceux-ci conquièrent un mode de vie décent. Nous ne pouvons pas concevoir les progrès de notre confort et de notre mode de vie sans avoir prévu quelle organisation de nos productions, quel niveau de notre effort économique, quel rapport entre notre consommation et notre investissement, entre nos échanges intérieurs et nos échanges extérieurs, permettront d'établir, en liaison avec les autres pays industrialisés, un minimum de politique mondiale des modes de vie. De cela aussi, il faut que les Français soient conscients, pour des raisons qui sont indissolublement économiques, culturelles et éthiques.

De tout cela, il doit être débattu largement et publiquement, dès le début de la mise en oeuvre du 9ème Plan : en effet, il n'y a pas de bonnes solutions en elles-mêmes. Seules vaudront celles qui seront inventées, expérimentées, acceptées par les citoyens. Le débat intéresse bien sûr au premier chef ceux qui, dans l'Administration, dans les partis, dans les

entreprises, dans les syndicats, dans les associations, dans les régions et les collectivités locales, ont la volonté de prendre en charge l'avenir collectif. Le débat ne devrait pourtant pas se limiter à eux dans la mesure où bien des gens se sentent mal "représentés" dans la société, dans la mesure où l'un des défis essentiels à relever consiste à réduire la distance entre les individus et les institutions sociales, dans la mesure où l'enjeu même de ce débat est la restructuration de ces institutions et l'invention de nouvelles formes d'organisation du mode de vie. Comment rénover le travail et réduire sa durée en améliorant en même temps l'efficacité du système économique ? Comment enrichir et diversifier les activités du temps libre, développer la vie associative et les projets collectifs en évitant le développement d'une société individualiste condamnée à vivre dans l'inertie et sans projets ? Comment développer les régions et les pays dans leur identité locale tout en améliorant leur concours à l'économie nationale ? Autant de questions qui débouchent aussi bien sur de grandes chances à saisir que sur de redoutables contradictions, selon la manière dont les citoyens dans leur ensemble sauront ou non s'en saisir. C'est pourquoi les questions que le groupe "Modes de vie" a vues se lever devant lui ne sauraient être résolues par des débats entre spécialistes seulement. Elles doivent être posées devant l'opinion et discutées par tous.

Gardons-nous cependant de rêver qu'un consensus puisse être rapidement obtenu. Dans la "société de communication" où nous entrons, il faut, sous peine de voir s'affaiblir la démocratie, inventer une nouvelle manière de vivre ensemble : l'acceptation des débats et la reconnaissance des conflits en sont les conditions premières. L'idée que le mode de vie forme un tout devrait y être au centre des nouveaux contrats sociaux.

A N N E X E S

ANNEXE N° 1

COMPOSITION DU GROUPE

Président :

M. EVIN
Député de la Loire-Atlantique,
Président de la Commission des Affaires
Sociales de l'Assemblée Nationale

Vice-Président :

Mme CACHEUX
Député du Nord

Membres :

M. BAREL
IREP Grenoble

Mme BIDOU
CEREBE-CNRS

M. BRASSIER
Fédération Nationale de la Mutualité
Française

M. CACHIN
Club Méditerranée

M. CHANCEL
Revue "Autrement"

M. COMAILLE
Ministère de la Justice

M. COMBASTEIL
Député Maire de Tulle

M. CORDONNIER
Union Nationale des Associations Familiales

M. CORTEEL
Secrétariat d'Etat à la Consommation

Mme DAVID
FONDA

M. DELUC
Fédération Nationale de la Mutualité
Française

M. DENEUVE
Maire de Fécamp

M. FAJNZYLBERG
Ancien Maire de Sèvres

M. HOUDEVILLE
Confédération Syndicale du Cadre de Vie

M. D'IRIBARNE
CEREBE-CNRS

M. JOLLIVET
Groupe de Sociologie Rurale-Université
Paris X

M. JULLIARD
Ecole des Hautes Etudes en Sciences
Sociales

Mme LANDRIEU	Mission de la Recherche Urbaine - Ministère de l'Urbanisme et du Logement
M. LAUTMAN	Université Paris V - CNRS
Mme MOUTET	Collectif d'Information et de Recherche sur l'Evolution de la Famille
M. PASCAL	FONDA
M. PELLETIER	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
M. RABARDEL	Confédération Française Démocratique du Travail
Mme REY	Confédération Générale du Travail
M. SUE	Service de l'Information - Ministère de l'Urbanisme et du Logement
M. THELOT	INSEE
M. TILLIETTE	Revue "Autrement"
M. TRAYNARD	Secrétariat d'Etat à la Consommation
M. TRIGANO	Club Méditerranée
Mme VADOT	Conseillère générale

Rapporteur général (première phase) :

M. GAUSSEN Journaliste

Rapporteur général (seconde phase) :

M. ROUSTANG Maître de Recherches au CNRS

Rapporteur-animateur des travaux du groupe

M. GASPARD Chargé de Mission au Commissariat Général du Plan

Rapporteurs :

Mme CHATELLET IRIS - CNRS

M. GAEREMYNCK Auditeur au Conseil d'Etat

ANNEXE N° 2

THÈMES ET AUTEURS DES EXPOSÉS INTRODUCTIFS
DES SÉANCES DE TRAVAIL DU GROUPE
"CHANGEMENTS DES MODES DE VIE"

Première phase : Juillet à Octobre 1982

1. Séance introductive

Jacques LAUTMAN

2. Familles, modèles de consommation

Louis ROUSSEL
Michel GLAUDE
Annie FOUQUET
Jean-Claude DEVILLE

3. Croissance, crises et modes de vie

Michel AGLIETTA
Alain DESROSIERES
Marc GUILLAUME

4. Courants socio-culturels, styles de vie, aspirations

Alain de VULPIAN
Bernard CATHELAT
Ludovic LEBART

Seconde phase : Janvier à Juin 1983

1. La vie au travail : présent et avenir

Guy ROUSTANG
Olivier PASTRE
Benjamin CORIAT

2. Travail et vie hors travail : l'organisation du temps

Guy ROUSTANG
Guy AZNAR
Roger SUE
Caroline ROY

3. L'avenir de la consommation

Bernard PREEL
Victor SCARDIGLI

4. Vie locale et fonctions collectives

Jacques LAUTMAN
Nicole QUESTIAUX
Dominique LORRAIN

5. Campagnes, villes, banlieues : l'organisation de l'espace

Marcel JOLLIVET
Marie-Elisabeth CHASSAGNE
Pierre MACLOUF
Josée LANDRIEU

6. Présent et avenir des changements de la famille

Jacques COMMAILLE
Marie-Agnès BARRERE-MAURISSON
Annie FOUQUET
Josyane MOUTET
Hervé LE BRAS

7. Modes de vie et structures sociales

Alain DESROSIERES
Laurent THEVENOT
Claude THELOT

Novembre 1982

ANNEXE N° 3

NOTES D'ÉTAPE

Le Groupe "Modes de Vie" a consacré la première phase de ses travaux (5 séances) à analyser les grandes tendances qui ont marqué l'évolution des façons de vivre des Français au cours des trente dernières années. La notion même de "Mode de Vie" a été comprise de façon très large, comme la manière dont les individus organisent leur existence personnelle, professionnelle, sociale et familiale et dont ils s'adaptent aux transformations technologiques et économiques de la société.

Cette étude, à caractère rétrospectif, a été menée à partir d'approches théoriques très diverses, puisque le groupe a entendu des sociologues et des spécialistes de la consommation, de la famille, de l'économie, des courants socio-culturels et des styles de vie.

Ces experts se différencient radicalement à la fois par leurs outils méthodologiques et par leurs objectifs, ce qui rend difficile la simple juxtaposition de leurs résultats. Il est apparu par exemple que le concept même de "mode de vie" n'était pas appréhendé de façon identique selon les disciplines, ou encore que la méthode employée pouvait changer les perspectives des résultats. Ainsi l'analyse des statistiques nationales tend à renforcer l'émergence des traits communs à l'ensemble de la société, tandis que le recours à des méthodes plus qualitatives ou l'étude spécifique de tel ou tel groupe font ressortir les particularités et les différences.

Toutefois une vue plus globale de l'ensemble des contributions permet de saisir un fil directeur, un thème central qui leur donne leur cohérence - et qui ont trait précisément à cette dialectique de l'homogénéisation et de la différenciation. Comme si la société française avait été entraînée au cours des dernières décennies dans un vaste mouvement de restructuration aux finalités contradictoires - les unes tendant à accélérer son unification, à éliminer de plus en plus brutalement ses particularités internes pour l'adapter aux normes standardisées de la production, de la technologie et de l'économie modernes ; les autres, par réaction, renforçant les différenciations sociales ou géographiques, à la fois pour maintenir les marques d'origine et les distances réelles et symboliques nécessaires à toute collectivité humaine, et pour assurer la souplesse sans laquelle un système trop centralisé finit rapidement par se bloquer.

Cette contradiction interne, cette tension entre des buts antagonistes, le groupe les a trouvées à l'oeuvre dans toutes les descriptions qui lui ont été faites des évolutions récentes de la société française, quelles que soient les perspectives théoriques propres de leurs auteurs.

1. LA REDECOUVERTE DU LOCAL (1)

Les traits principaux qui ont marqué l'évolution rapide de la société française depuis la guerre - et qui tous ont contribué à en accélérer l'homogénéisation - sont bien connus. L'urbanisation massive a produit un mode de vie standardisé qui s'est imposé à l'ensemble des nouveaux urbains, mais s'est aussi étendu aux ruraux, l'ancienne coupure entre ces deux populations ayant de plus en plus tendance à s'estomper. L'accession massive à la propriété et l'extension de l'habitat individuel ont induit des comportements très typés concernant le style de vie, la gestion du budget et de l'épargne, la relation au territoire, la perception de l'avenir... La généralisation de l'instruction et l'élévation du niveau de formation ont eu des conséquences sur les aspirations individuelles, le brassage des générations, l'identification culturelle, la formation d'une vaste classe moyenne de diplômés.

Or, malgré cela, on constate une grande vitalité de la vie sociale au niveau local, les Français restant attachés à des formes de relations et d'activités leur permettant de renforcer leur enracinement dans leur environnement immédiat et de résister aux forces centralisatrices. L'exemple le plus frappant de cette réaction spontanée a été le développement du mouvement associatif. Cette forme d'organisation a permis à des individus de prendre en main certains problèmes les impliquant directement (le logement, le cadre de vie, l'animation locale, l'organisation de services comme les transports, la santé ou l'aide maternelle) et de s'opposer ainsi à l'inertie bureaucratique ou à l'inadaptation des services publics face à des situations locales particulières - tout en créant entre les citoyens anonymes des liens nouveaux d'aide réciproque et de militantisme commun. Mais ce mouvement associatif contenait en lui-même ses propres stratifications. Il n'a pas permis de reconstituer au niveau local l'unanimité parfois recherché par ses animateurs les plus engagés et on retrouve dans la composition et les programmes des associations les différences sociales qui continuent d'exister pour les activités culturelles et de loisirs, les aspirations des classes moyennes et supérieures ne se confondant pas avec celles des ouvriers et des employés.

(1) Contribution de M. Jacques Lautman, sociologue, animateur de l'ATP sur l'Observation du changement social.

Un autre exemple de la résistance des clivages sociaux à l'intérieur d'un mouvement général d'unification est fourni par le développement de la scolarisation. S'il est vrai que tous les enfants d'une classe d'âge sont accueillis plus longtemps qu'auparavant dans les mêmes institutions scolaires, on constate à l'intérieur même du système éducatif des phénomènes de glissement de diplômes et de reconstitution de filières hiérarchisées qui conduisent à reproduire les ségrégations, à maintenir un taux élevé d'échec et à contrecarrer l'objectif d'égalisation des chances officiellement poursuivi.

Ces deux exemples très différents montrent à quel point les changements imposés par une politique volontariste du gouvernement ou par les tendances lourdes de l'économie peuvent dans la réalité s'opposer à des résistances spontanées - celles-ci pouvant tantôt (ou à la fois) exprimer des phénomènes d'inertie, le maintien des rapports de force sociaux et le désir des différents groupes de maintenir des modes de vie liés à leurs propres traditions.

2. DIS-MOI CE QUE TU CONSOMMES ... (1)

La consommation est certainement le critère le plus marquant des changements dans les modes de vie intervenus dans les décennies précédentes, au point d'avoir donné son nom au type de civilisation engendré par le développement économique. La consommation est en effet devenue l'objectif numéro un - presque le devoir - de l'activité humaine, en même temps qu'elle était le signe le plus visible du progrès individuel et collectif.

Rendu possible par l'élévation continue du niveau de vie, le développement de la consommation a, plus que tout autre facteur, contribué à unifier les modes de vie et les comportements, à réduire les différences sociales, à accélérer l'intégration des individus et des groupes dans l'ensemble national. Cette uniformisation massive s'est manifestée en particulier dans la généralisation de l'usage de l'automobile, de l'équipement ménager, de la télévision. Ce mouvement a été rendu possible par un phénomène général de rattrapage, les catégories sociales les plus défavorisées (agriculteurs, salariés agricoles, ouvriers) connaissant une augmentation de leur niveau de vie plus forte que les classes moyennes ou supérieures.

Toutefois cette tendance générale ne doit pas cacher d'assez grandes disparités dans les modes de consommation, selon les générations, le sexe, l'habitat et surtout l'appartenance sociale. L'opposition est nette, par exemple, entre les petits et moyens indépendants (agriculteurs, artisans, petits commerçants) dont la consommation est surtout orientée vers l'entretien et l'acquisition du capital économique et les salariés moyens et supérieurs qui investissent davantage dans les dépenses culturelles (loisirs, vacances, garde des enfants,...). Le phénomène de rattrapage entre les catégories sociales joue pour certains types de dépenses (automobile, santé) mais pas pour d'autres (habillement, vacances...).

(1) Contributions de M. Michel Glaude et de Mme Fouquet (INSEE).

On voit ainsi que les modes de consommation ne dépendent pas de façon mécanique, de la satisfaction de besoins identiques pour tous et uniformément stimulés par la production et la publicité. Ils doivent être analysés comme les signes de situations sociales particulières, ayant leur propre dynamique et leurs propres représentations. La façon de consommer est aussi une manière de manifester son appartenance à un groupe, sa fidélité à une certaine tradition. Certes ces clivages n'ont pas un caractère imperméable et une certaine osmose existe entre les groupes. Un phénomène d'imitation joue de proche en proche, contribuant à diffuser certains comportements, notamment ceux des groupes leaders sur le plan social et culturel. Mais ce mimétisme reste limité et on ne peut pas postuler l'existence d'une classe pilote qui imposerait ses normes et ses valeurs à l'ensemble d'une population, à travers des pratiques identiques.

3. RESISTANCE ET ELASTICITE DE LA FAMILLE (1)

La famille est un autre domaine où l'homogénéisation sociale peut se lire de façon frappante, avec l'apparition d'un modèle dominant : le couple et deux enfants - modèle d'ailleurs renforcé par l'uniformisation de certains produits comme l'automobile ou le logement. Ce type d'objets ou de services, standardisés pour répondre à la demande dominante, finit par influencer sur elle en accélérant le conditionnement des individus à l'offre de la société industrielle. La résistance de la structure familiale à toutes les secousses du changement a été l'un des faits surprenants des dernières décennies. Toutes les enquêtes faites sur ce sujet le montrent : la famille reste la principale valeur refuge - notamment chez les jeunes. Le maintien de liens affectifs forts, de relations de solidarité active entre les branches et les générations permet bien souvent d'amortir les chocs personnels, professionnels ou économiques, de mettre en place des "stratégies" à long terme, de maintenir de fortes relations interpersonnelles entre les quartiers, ou entre les villes et les campagnes. L'existence de liens familiaux solides permet de mieux résister à l'isolement, au dépaysement, à l'inconfort des villes, à la monotonie de la vie professionnelle. C'est un élément stabilisateur incontestable dans l'incertitude générale qu'engendre la vie moderne.

Mais en même temps cette résistance n'a été possible qu'au prix de transformations internes considérables. Si la famille a si bien "tenu le coup" c'est parce que son concept même s'est profondément transformé, parce qu'elle a accepté de s'installer dans l'instabilité. Le nombre de divorces n'a fait que croître (mouvement évidemment accéléré par la libéralisation de la législation). Celui des mariages diminue, alors que la cohabitation juvénile se généralise et que le nombre des naissances hors mariage augmente. La vie des individus n'est plus ressentie comme une trajectoire unique, mais comme une succession de phases, de cycles indépendants dont chacun demande un effort d'adaptation souvent difficile. La notion même

(1) Contributions de M. Louis Roussel, conseiller scientifique à l'INED et M. Jean-Claude Deville, chercheur à l'INED.

de couple a évolué. Celui-ci n'est plus considéré par nombre de Français comme une institution intangible, mais comme un contrat temporaire et renouvelable, fondé sur l'affectivité et la convenance personnelle. Cette précarité voulue, ce rejet des modèles, des références entraînent un sentiment d'incertitude, d'anxiété. Les tensions sont d'autant plus grandes que les individus se voient contraints de les gérer eux-mêmes, d'inventer leurs propres réactions - et la difficulté de faire face à des situations imprévues pousse à la création de nouveaux experts des problèmes personnels (psychologues, experts conjugaux...).

Ces difficultés ont évidemment des répercussions directes sur les enfants et sont sources d'échecs scolaires, de comportements délinquants, de conflits entre générations. Refusant de suivre les traces des aînés, privés de directives mais à la recherche de certitudes, les jeunes sont prêts à toutes sortes d'expériences où la frontière entre la novation et la destruction est souvent floue. Poussés plus tôt à une plus grande autonomie, les jeunes favorisent l'innovation culturelle, sont plus sensibles aux ressources des nouvelles technologies, inventent des modes inédits de communication, de nouveaux langages, sont créateurs de modes. Mais cette effervescence créatrice peut aller de pair avec des comportements sociaux, un désinvestissement civique, un recours à la violence ou à des conduites suicidaires (drogue, délinquance).

La famille est la cellule sociale où se lit de la façon la plus concrète et immédiate la contradiction entre la permanence des réalités sociales fondamentales et l'effritement des comportements, l'éclatement du quotidien.

4. LA MACHINE ET L'HOMME (1)

La massification de la consommation et de la société est elle-même liée à la massification de la production, rendue nécessaire par le développement de la technologie. Le progrès technique a permis des économies de temps et des gains de productivité considérables et a complètement bouleversé l'organisation du travail. Les anciennes catégories professionnelles - et donc sociales - fondées sur des savoirs spécialisés ont volé en éclats, pour faire place à un système beaucoup plus homogène de gestion des machines. On a vu se mettre en place un "continuum" de qualifications hiérarchisées, transcendant les spécificités des métiers. Ce qui distingue les individus est davantage leur niveau de qualification - et donc leur place dans la hiérarchie professionnelle - que la branche dans laquelle ils sont employés - souvent temporairement. La fonction, le mode de vie des cadres tendent à s'uniformiser, quelle que soit leur spécialité. La logique de la production industrielle impose peu à peu une stratification uniforme de la société.

(1) Contribution de M. Aglietta.

Toutefois cette logique n'est pas elle-même sans limite, sans contrepartie. Sa mise en place trop systématique engendre des blocages qui enraient le système lui-même. Ainsi le processus de parcellisation des tâches qui permet de tirer un parti optimum du perfectionnement technologique, cesse d'être rentable lorsque le temps passé à la coordination de fonctions trop morcelées devient excessif. A partir d'un certain stade, le progrès technologique cesse d'être productif s'il n'est pas accompagné d'une nouvelle transformation de l'organisation du travail. L'accent doit maintenant être mis sur la coordination, le contrôle, la socialisation des tâches. Les fonctions de médiation deviennent plus importantes que celles qui sont directement liées à la production. La nécessité apparaît d'apprendre de nouveaux langages, d'accroître l'autonomie individuelle, de rendre les travailleurs plus responsables, d'introduire la formation continue et la reconversion dans l'organisation des carrières. Cette évolution a de profondes répercussions sur la définition des hiérarchies, la détermination des salaires. La production prend un caractère plus collectif, l'intervention de chaque individu devient plus difficile à délimiter et à évaluer et en même temps le rôle de chaque travailleur se fait plus décisif. La communication l'emporte sur le commandement ; l'autonomie individuelle grandit dans un système de plus en plus interdépendant. Ainsi la généralisation de l'informatisation et de la robotique peut avoir pour conséquence de changer le rôle de l'individu dans le processus de production, en lui donnant de plus grandes capacités d'intervention et en accentuant son pouvoir par rapport à l'ensemble du système.

La même évolution se fait jour pour la consommation. L'augmentation du temps libre, la plus grande flexibilité des horaires, l'accroissement du travail féminin, le développement de l'informatique domestique... toutes ces données contribuent à développer l'autonomie personnelle et à rendre l'individu moins soumis qu'auparavant à un mode unique de consommation de masse. On peut s'attendre à ce que cette évolution, rendue possible par l'évolution technologique, soit appuyée par des revendications et des demandes sociales nouvelles concernant l'extension du temps libre, le développement du travail féminin et une modification de la répartition des tâches au sein des ménages, une intensification de la demande en informatique domestique, dans le domaine de l'électroménager ou des industries culturelles (miniordinateurs, réseaux cablés, accès aux banques de données...).

Ce développement des pratiques autonomes peut aussi avoir des répercussions dans le domaine des services - la santé par exemple. Pour des raisons à la fois économiques et de demande sociale la pression en faveur de l'équipement hospitalier, de l'investissement continu dans les appareils de diagnostic et de soins qui a marqué les précédentes décennies, pourrait faire place à des orientations portant davantage sur la prévention, l'autosurveillance, la prise en charge par l'individu de son capital santé, ce qui entraînerait des modifications importantes dans les relations entre les patients et le corps médical et la sécurité sociale.

Le développement technologique qui, pendant toute une période récente, a eu tendance à renforcer l'uniformisation sociale, à fondre les individus dans de grands systèmes technocratiques, tend maintenant à avoir les effets inverses en accentuant l'importance des interventions individuelles et en multipliant les possibilités de choix offertes à chacun.

5. CRISE DE LA MODERNITE (5)

Cette rupture dans les effets du progrès technologique et de la croissance se traduit, d'une autre façon, dans l'évolution des "courants socio-culturels" et des "styles de vie". Les années 60 et 70 ont été marquées par l'impact des valeurs liées au progrès et à la modernité, à l'exaltation de l'esprit d'entreprise et de l'innovation, au standing et à l'accomplissement personnel par un haut niveau de consommation. Sur ce plan aussi le modèle industriel s'imposait comme devant fournir à la société ses valeurs et ses références essentielles.

Puis, dans les années récentes, ce modèle dominant s'est peu à peu effrité au profit de données nouvelles mettant davantage l'accent sur le repli individuel, le désinvestissement social et professionnel, la recherche de nouveaux systèmes de relations et de production au niveau local. L'expansionnisme, l'esprit de conquête, le triomphe de l'organisation et du rationnel, font place au pragmatisme, au localisme, à l'informel, à l'indéterminé. En même temps, on constate que des systèmes nouveaux de communication et de relation se mettent spontanément en place, en dehors des grands courants nationaux. Des "écosystèmes" se constituent, reflétant les aspirations de certains groupes à affirmer leur spécificité, à déterminer leurs propres références, à se retrouver autour de signes communs (la mode, les radios libres, la moto, les petites annonces de rencontre...).

Ainsi la vie sociale et les aspirations collective tendent-elles à se fractionner, à cesser de s'identifier à un courant ayant une vocation unanimiste, pour s'engager dans des voies plus marginales, plus proches de l'affectivité immédiate, permettant une relation plus directe avec les autres.

*

•

*

*

(1) Contributions de M. Alain de Vulpian, président de la COIREMCA et M. Bernard Cathelat, directeur de recherches au CCA.

On peut s'interroger sur les relations qu'entretiennent ces deux pôles de la vie sociale française. Une première explication serait de type historique. Il y aurait eu entre eux une articulation chronologique, la période de croissance et d'expansion ayant produit une tendance générale à la massification et l'homogénéisation, la crise au contraire ayant provoqué des réactions de repli sur soi, d'effritement des modèles dominants, d'éclatement des structures de type industriel. Il est vrai que la croissance a été marquée par le développement des grands mouvements unificateurs - urbanisation, industrialisation, accès du plus grand nombre à la consommation, à l'éducation, à la culture, aux médias audiovisuels,.. Et ce mouvement a été accéléré encore par le centralisme administratif et politique propre à la société française. Puis sont apparus, au milieu des années 70 tout à la fois un ralentissement de la croissance, une remise en cause des valeurs qui lui étaient associées et l'avènement d'un nouvel âge industriel et culturel marqué par l'informatisation, porteur de nouvelles potentialités idéologiques.

Il serait toutefois hasardeux de procéder à un découpage dans le temps aussi net. Les signes d'une crise culturelle conduisant à une contestation des valeurs liées à la croissance étaient perceptibles avant la crise économique elle-même. Et il n'est pas douteux que cette tension dialectique entre le tout et les parties, le centre et les périphéries, l'organisation bureaucratique et les pulsions individualistes, le mimétisme d'un modèle dominant et l'affirmation des différences, continue de travailler en profondeur la société française, que ce soit dans les institutions politiques, économiques ou professionnelles, dans l'organisation des territoires ou dans la vie culturelle et personnelle.

Il est probable que l'évolution des modes de vie dans les années à venir - c'est-à-dire la façon dont les individus s'adapteront aux évolutions inévitables - dépendra en grande partie de la manière dont la société saura gérer ce passage à un nouveau type d'organisation collective moins centralisé, moins unificateur, moins hiérarchisé, laissant plus libre cours à l'initiative individuelle et à l'expression des particularismes.

QUELS LEVIERS D'ACTION SUR LES MODES DE VIE À L'HORIZON DU 9ÈME PLAN ? (1)

La note d'étape du Groupe Long Terme "Changements des Modes de Vie" dresse un bilan en forme de synthèse rapide des enseignements que le groupe a pu dégager de la première phase de ses travaux, entamés l'été dernier. Elle remplit en cela l'objectif de cette première phase, indiqué par le mandat du groupe : mener une réflexion générale sur les changements des modes de vie au cours des trente dernières années, mettant l'accent sur les inflexions ou les ruptures intervenues dans la dynamique de ces changements, en liaison notamment avec l'ouverture de la crise.

Compte tenu de la brièveté des délais impartis à ce premier travail, la note d'étape ne pouvait faire davantage qu'établir un constat d'ensemble : les débats collectifs du groupe n'ont pu encore dégager d'éléments de propositions directement utilisables pour les travaux de la Commission Nationale de Planification et de ses sous-commissions, chargées de la préparation du 9ème Plan. Ce constat ne présente pourtant pas seulement un intérêt académique : il met en évidence un certain nombre de tendances nouvelles à l'oeuvre dans les changements des comportements, des valeurs et de la demande sociale, qui peuvent utilement être prises en compte en toile de fond des travaux de plusieurs sous-commissions, sinon de l'ensemble d'entre elles. D'autre part l'analyse sur laquelle repose ce constat peut suggérer des orientations nouvelles pour l'action volontaire de l'Etat et des partenaires sociaux, sous réserve que l'on parvienne à identifier correctement les leviers sur lesquels cette action pourrait s'exercer - et sous réserve également qu'il existe un consensus légitimant les nouvelles tendances de la demande sociale mises en lumière.

Caractériser plus précisément les tendances nouvelles de la demande sociale dans ses dimensions de long terme, débattre de leur légitimité, définir les moyens d'action susceptibles de favoriser leur éclosion ou de les canaliser, tels seront - parmi d'autres - les objectifs de la seconde phase, prospective et thématique, des travaux du groupe "Modes de Vie",

(1) Cette note, présentée par le Commissariat Général du Plan, exprime des analyses ou des orientations qui n'ont pas toutes été soupires à l'assentiment des membres du groupe "Modes de Vie", contrairement à la note présentée par le Rapporteur général. Elle est un élément destiné à alimenter, de façon éventuellement provocatrice; la réflexion des sous-commissions de préparation du IXème Plan sur la base des résultats de la première phase des travaux du groupe long terme "Modes de Vie" présentés dans la note d'étape.

qui débutera en janvier. La présente note tentera, sur la base de l'analyse proposée par la note d'étape, d'esquisser dans cette perspective un certain nombre d'interrogations, utiles également pour alimenter la réflexion de la Commission, des sous-commissions et des groupes de travail mis en place pour la préparation du IXème Plan.

*

* * *

Le fil directeur qui a traversé de bout en bout les exposés et les débats des cinq séances de travail du groupe constitue la trame de la note d'étape : il s'agit du mouvement dialectique entre forces de centralisation et d'homogénéisation d'une part, de différenciation et d'éclatement d'autre part, qui semble avoir gouverné les changements des modes de vie au cours des dernières décennies, sous de multiples aspects.

Dans une première période, celle de la croissance exceptionnellement rapide et régulière qui a suivi la seconde guerre mondiale, les forces centralisatrices et homogénéisantes l'ont emporté dans tous les domaines : celui de l'habitat avec l'exode rural, la croissance des grandes villes et l'urbanisme des grands ensembles ; celui de la consommation avec la mise en place d'une "norme de consommation", plus ou moins hiérarchisée selon les produits et incorporant une part croissante de services collectifs, qui s'est diffusée rapidement à toutes les catégories de population ; celui du travail et de son organisation, avec l'extension des méthodes de production tayloriennes et fordienues qui ont donné naissance à un "continuum" de qualifications hiérarchisées transversal à l'ensemble des activités industrielles et tertiaires ; celui des relations sociales du travail avec le développement de centrales syndicales puissantes et l'extension, encouragée et aidée par l'Etat, de négociations collectives centralisées ; celui de la famille avec le resserrement des comportements de nuptialité et de fécondité autour de la norme de la famille à deux parents et deux enfants ; celui enfin des valeurs et des aspirations avec la diffusion rapide des valeurs de la modernité, du progrès, de l'innovation, de la compétition et de la réussite individuelle.

Dans la seconde période, deux fois plus courte, les forces de différenciation, de désagrégation ou d'éclatement paraissent au contraire l'avoir emporté : aux valeurs de la modernité et de l'"aventure" succèdent celles du "recentrage", du repli sur le local, la famille ou le petit groupe ; à la "normalisation" de la famille succède la mutation du mariage-institution et une multiplication de modèles de vie familiale n'excluant pas un resserrement des liens entre générations ; à l'extension des négociations collectives centralisées, succède le besoin de leur décentralisation ; à la "massification" de la consommation succède l'émergence d'attitudes et d'exigences nouvelles, très diversifiées, vis-à-vis des

objets de la vie quotidienne ; et peut-être la résurgence d'une nouvelle économie domestique fondée sur la reconquête de l'autoproduction de certains biens et services. A la taylorisation et à la hiérarchisation du travail ont probablement commencé à se substituer des formes d'organisation "cybernétiques", moins hiérarchisées, beaucoup plus souples et diverses, nécessaires à la mise en place des équipements automatisés et informatisés. A l'exode rural et à l'urbanisme des tours succède enfin l'urbanisme pavillonnaire des "nouveaux villages", et le retour d'une population nouvelle vers les anciens villages périurbains, dont les résultats tangibles se manifestent dans le recensement de 1982 par une chute de population de toutes les villes grandes ou moyennes. Toutes ces tendances nouvelles ont pris sans doute des formes différentes selon les catégories sociales, et ont touché certaines d'entre elles avant les autres ; mais elles semblent à présent les concerner toutes.

Entre ces deux périodes opposées, deux ruptures : 1968, explosion culturelle révélatrice d'une onde de choc souterraine qui diffuse depuis le milieu des années 60 de nouvelles valeurs à la société toute entière, après avoir touché d'abord une fraction des classes moyennes urbaines qui a probablement joué dans ce mouvement un rôle stratégique. 1974, ouverture d'une crise économique mondiale résultant de multiples tensions accumulées, dont les manifestations majeures sont le fort ralentissement de la croissance, l'inflation, la montée accélérée et ininterrompue du chômage. Il est possible d'autre part, bien que le recul soit insuffisant pour en juger, que le début des années 1980 ait marqué l'ouverture d'une phase nouvelle dans l'histoire d'une crise que l'on doit comprendre de plus en plus comme une gigantesque mutation, à l'échelle mondiale, des systèmes techniques, économiques, sociaux et culturels.

Dans ce contexte l'hypothèse la plus vraisemblable est le prolongement, et peut-être l'accélération, du mouvement de différenciation, de segmentation, d'éclatement, de cellulisation (1) qui semble caractériser le changement des modes de vie sous la plupart de leurs aspects depuis le début des années 1970. La dynamique du développement de la crise économique, les changements subtilement et indissolublement liés à celle-ci enclenchés dans la sphère de la culture, des valeurs et des comportements sociaux, comportent tant de tendances lourdes et irréversibles que l'on ne peut plus envisager une sortie de cette crise par un retour aux tendances centralisatrices et homogénéisantes qui caractérisaient l'évolution antérieure des structures, des formes d'organisation et des comportements. Il est possible de considérer ce mouvement comme dangereux car

(1) On peut relever dans les compte-rendus des exposés et des débats de la première phase des travaux du groupe une bonne douzaine de quasi-synonymes désignant cet ordre de phénomènes.

conduisant à terme à une société complètement désagrégée, disloquée et anarchique. Un tel risque existe si les pouvoirs établis ne savent pas s'y adapter, lui répondre et le stimuler même s'ils doivent eux-mêmes s'y transformer. Mais il est possible aussi que cette évolution conduite, par des cheminements peut-être heurtés, à un ordre économique et social complètement différent de celui que nous avons connu : un ordre fondé sur des structures et des formes d'organisation beaucoup plus souples, plus diversifiées, moins hiérarchiques, beaucoup plus décentralisées et même délocalisées bien que l'information puisse y circuler de façon beaucoup plus intense ; des organisations tolérant mieux la différence et l'initiative autonome, et trouvant néanmoins une grande cohérence d'ensemble à tous les niveaux, du niveau local au niveau international.

On peut avoir présentes à l'esprit de telles hypothèses, dont l'optimisme pour le long terme n'exclut pas la possibilité de transitions difficiles à court et à moyen terme, pour mettre en évidence quelques questions que ce premier travail du groupe "Modes de Vie" est à même de suggérer aux planificateurs.

1. VAINCRE LES RIGIDITES DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DECENTRALISER LES EMPLOIS ?

C'est d'abord dans la sphère du "travail contraint", qui imprimera encore longtemps ses rythmes à l'ensemble de la vie sociale, que les aspirations à une moindre dépendance vis-à-vis de grandes organisations rigides devront trouver une réponse. Le développement des technologies électroniques dans la production (robotique, bureautique et télécommunications) accroîtra considérablement la diversité des formes techniquement possibles de l'organisation du travail. Ces technologies, jointes à la réduction de la durée individuelle du travail, rendent possibles une immense variété de formes d'organisation collective des temps de travail s'écartant de la norme actuelle des 47 semaines de 5 fois 8 heures (moins une) : cette variété sera d'ailleurs nécessaires à une utilisation adaptée et intensive des nouveaux équipements. Les technologies nouvelles mettent en question d'autre part la hiérarchie des fonctions et le découpage des tâches en offrant de larges possibilités d'accroître l'autonomie et l'initiative de l'individu dans son travail. Enfin, elles libèrent un nombre croissant d'activités des contraintes de localisation, d'autant que les créations d'emplois de l'avenir concerneront très majoritairement, et peut-être exclusivement, les activités tertiaires et les fonctions dites informationnelles : il sera ainsi possible à un grand nombre d'entreprises d'entrer dans un processus d'éclatement géographique.

A cet égard, la diffusion géographique de petites unités décentralisées et reliées entre elles (unités de télétravail), voire pour certaines activités purement "informationnelles" des possibilités nouvelles de travail à domicile, sembleraient mieux répondre aux aspirations nouvelles des salariés que la poursuite du mouvement antérieur de concentration des emplois dans de grandes unités localisées dans les zones urbaines. Cette évolution pourrait d'ailleurs avoir des effets favorables en termes de productivité et de compétitivité. La politique d'incitation aux délocalisations d'activités et d'emplois devrait tenir compte de ces réalités,

et il serait peut-être bon que les grandes administrations et les entreprises nationales donnent l'exemple : par exemple en engageant dans un premier temps des expériences de télétravail limités mais concernant une gamme très variée d'activités. Une politique de stimulation énergique des expérimentations de toutes les nouvelles formes d'organisation du travail, et d'information large du public sur leurs résultats, paraît également nécessaire et même urgente dans la même perspective.

2. VERS UNE NOUVELLE CONSOMMATION ET UNE NOUVELLE ECONOMIE DOMESTIQUE ?

L'industrialisation et l'urbanisation des années 50 et 60 se sont accompagnées d'une réduction considérable de la part des produits (biens et services) domestiques dans la consommation totale des ménages, dans le temps où le volume de celle-ci s'accroissait. De nombreux indices donnent à penser que cette tendance s'est arrêtée et peut-être retournée depuis plusieurs années, bien qu'une mesure objective du phénomène soit très difficile sinon impossible. Une telle inflexion serait dans la logique d'une réaction des individus et des familles à la massification de la production et de la consommation, prenant la forme du développement d'activités autonomes hors de la sphère du travail contraint. Elle peut d'autre part avoir été favorisée par la réduction du temps de travail amorcée vers la fin des années 60, rapide entre 1970 et 1975, puis ralentie jusqu'en 1981 ; ainsi que par l'abaissement de fait, au cours de la même période, des âges de départ à la retraite, et peut-être aussi par l'accroissement du chômage.

Il est très possible que le développement d'une nouvelle économie domestique se poursuive, car il semble répondre à des aspirations profondes de toutes les couches de la population. Les nouvelles réductions de la durée du travail lui donneront une nouvelle impulsion, et en même temps il peut rendre mieux acceptables les conditions que les contraintes économiques imposeront à la réduction de la durée du travail : en particulier la baisse du pouvoir d'achat moyen que risquent de subir les catégories sociales à rémunérations moyennes et élevées. Ce même mouvement ira vraisemblablement de pair avec de nouvelles exigences vis-à-vis des biens et des services produits industriellement : les individus et les groupes sociaux, cherchant à se dégager des rigidités que leur imposent les grandes entreprises en tant que consommateurs, essaieront d'agir davantage - comme ils ont commencé à le faire à travers les organisations de consommateurs - sur la qualité, les prix et la nature même des biens et des services offerts. Les axes de l'intervention des pouvoirs publics, dans ce domaine, doivent peut-être se limiter au développement des moyens de la concertation et du dialogue, permettant aux consommateurs d'être mieux informés et d'agir efficacement en connaissant des contraintes qui pèsent sur les entreprises ; et permettant aux entreprises productrices et distributrices de prendre conscience des avantages multiples qu'elles peuvent trouver dans la concertation permanente avec les consommateurs et les usagers, au-delà de la remise en cause des structures de pouvoir que celle-ci implique. Il est peut-être nécessaire cependant que les grandes entreprises nationales et les

administrations donnent l'exemple effectif d'un meilleur dialogue avec les consommateurs de leurs produits et les usagers de leurs services, d'une meilleure écoute et d'une meilleure prévision des besoins réels de ceux-ci, d'une prise en compte permanente de ces besoins dans l'élaboration des offres nouvelles. Il est certainement nécessaire également de faire progresser la connaissance, pour donner des bases plus solides à un débat social encore trop souvent fondé sur des a-priori idéologiques : en ce qui concerne par exemple les comportements de consommation et les pratiques de l'économie domestique, la conception des biens et des services au sein des entreprises, le fonctionnement des filières de distribution et les mécanismes structurels de formation des prix.

3. ENCOURAGER LA VIE ASSOCIATIVE DANS TOUTE SA DIVERSITE ?

Les débats du groupe "Modes de Vie" se sont focalisés à plusieurs reprises sur la question de l'évolution de la vie associative locale. Il apparaît que dans les années 70 celle-ci a connu un vif développement notamment sous l'impulsion des nouvelles classes moyennes, à côté de quelques-unes de ses composantes traditionnelles qui s'étaient maintenues. Les formes militantes de cette nouvelle vie associative (comités de défense du cadre de vie, groupements d'usagers, mouvements d'aide sociale, sections de partis politiques, etc.) ont-elles connu un certain essoufflement au cours des dernières années ? Ont-elles été relayées par des initiatives locales centrées davantage sur des pratiques nouvelles du sport, de la culture, des vacances et des loisirs ? La réponse à cette question apparaît secondaire si l'on considère que les mouvements associatifs locaux répondent tous au même besoin profond : le besoin d'organismes intermédiaires entre les grandes organisations publiques ou privées, nationales ou multinationales, et l'individu ou la cellule familiale ; organismes intermédiaires où l'individu puisse communiquer, vivre avec d'autres des expériences communes, échanger des idées sur sa vie quotidienne, et agir sur celle-ci soit en tentant de faire pression sur les grandes institutions qui en déterminent le cadre, soit en créant des espaces de vie sociale hors du champ d'intervention de ces dernières. La demande sous-jacente aux activités associatives est toujours celle d'un lieu où l'individu puisse quitter ses rôles de travailleurs dépendant ou de consommateur passif, où il puisse s'exprimer en paroles et en actes et être entendu par les autres.

Face à ce besoin qui semble prendre une force croissante et se diffuser peu à peu à travers l'éventail des catégories sociales, l'Etat central, comme les collectivités régionales et locales, doivent certainement aider par tous les moyens les initiatives associatives dans les domaines les plus variés : non seulement dans des secteurs où ils sont relativement peu intervenus jusqu'à présent comme l'art et la culture, les pratiques sportives, les loisirs, le jeu et les fêtes ; mais aussi peut-être dans des secteurs où leurs prérogatives sont plus développées et où par conséquent les pouvoirs en place, nationaux et locaux, devront apprendre à développer l'information et le dialogue, à accepter les

initiatives extérieures et parfois la critique de leurs actions passées : par exemple, le logement, les équipements collectifs, l'aménagement foncier et urbain, les infrastructures de transport ou d'énergie, l'éducation et l'enseignement, la gestion des finances locales. C'est même aux activités productives que peut s'étendre la sphère de la vie associative avec le développement des entreprises dites de l'économie sociale (coopératives de production et de distribution, formes nouvelles d'artisanat et de services), ou encore avec la création de comités de bassins d'emploi susceptibles de coordonner toutes les initiatives locales allant dans le sens du maintien et de la création d'emplois.

L'encouragement d'activités associatives multiformes peut emprunter des voies très diverses, allant de l'aménagement de la législation qui les régit aux initiatives les plus décentralisées, en passant par des programmes sectoriels menés sous l'égide des ministères compétents. Il s'inscrit naturellement dans la politique de décentralisation à moyen terme dont débattent les instances de préparation du 9ème Plan. Il est vraisemblablement nécessaire à une bonne coordination du développement spontané de ces activités à tous les niveaux, local, départemental, régional et national.

4. REORGANISER LE MODE DE PRODUCTION DES SERVICES COLLECTIFS

Au cours des trente années de croissance rapide qui ont suivi la seconde guerre mondiale, bien des fonctions collectives antérieurement dévolues, en partie ou en totalité, à l'initiative privée et aux solidarités locales, ont été prises en charge massivement par de grandes institutions publiques ou parapubliques centralisées : l'éducation et la formation, la santé, l'aide à la famille et à l'enfance, l'aide au logement, l'assistance aux handicapés et aux chômeurs, la subsistance des personnes âgées, etc.. Il semble à présent que les formes d'organisation centralisées, très hiérarchisées et rigides des institutions de l'"Etat-Providence", ne permettent pas toujours de donner des réponses adaptées aux nouveaux besoins et aux nouvelles aspirations qui se développent en relation avec le mouvement de diversification et de "cellulisation" des modes de vie observé depuis une dizaine d'années, particulièrement depuis l'ouverture de la crise. Les déséquilibres financiers chroniques du budget social sont l'un des signes les plus visibles de cette inadéquation, la croissance des dépenses finançant une offre de services répondant mal aux besoins réels tandis que de nombreuses demandes de types nouveaux, exprimées ou latentes, restent sans réponse.

Le groupe n'a pu jusqu'à présent aborder que très globalement ces graves questions, qui soulèvent certainement des problèmes très spécifiques, différents selon que l'on parle par exemple d'éducation et de formation, de santé, ou de prise en charge des personnes âgées. Il pourrait essayer de le faire de façon plus approfondie dans la seconde phase de ses travaux, en cherchant à préciser en quoi les tendances actuelles et prévisibles du changement des modes de vie impliquent une transformation profonde des demandes adressées aux organismes qui produisent les services collectifs, nécessitant à terme une réorganisation de ceux-ci. On devra se borner à dire ici que l'exemple de la prise en charge croissante

par l'individu de son "capital-santé" évoqué dans la note d'étape du groupe, et signifiant une extension des pratiques de prévention et d'auto-surveillance, voire d'auto-diagnostic et d'auto-médication, met sur la piste d'orientations générales souhaitables pour les changements de l'organisation de ces services collectifs : la réduction et parfois la disparition des cloisons qui isolent l'individu de l'institution, les usagers des professionnels et spécialistes en tous genres ; l'établissement d'une communication plus étroite entre utilisateurs et producteurs des services collectifs, pouvant prendre dans certains cas la forme d'une gestion partielle de ces services par les usagers eux-mêmes ; la mise à la disposition de ces derniers d'informations, de connaissances, de moyens techniques et matériels nouveaux, leur permettant d'assumer eux-mêmes, individuellement ou en petites collectivités, une partie des fonctions dont de grandes organisations maintenant devenues trop lourdes les ont peut-être excessivement déchargés.

5. ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DE LA FAMILLE

Une séance de travail du groupe consacrée en partie à la famille a souligné l'ampleur et la rapidité des changements en cours dans ce domaine depuis la fin des années 60. A l'émergence précédente d'un modèle familial quasi-unique adapté aux normes de la société industrielle et de la vie urbaine, succède un éclatement des configurations admises qui accompagne la diffusion rapide de comportements naguère marginaux : l'élévation du nombre des divorces et la baisse de celui des mariages, la croissance des naissances hors mariages et la généralisation de la cohabitation juvénile, sont des signes de cette évolution qui n'est en rien contradictoire avec un possible resserrement des liens de solidarité de la famille élargie. Une mutation accélérée des hiérarchies familiales et de la division traditionnelle des rôles entre hommes et femmes dans la vie quotidienne des ménages, liée à l'indépendance économique croissante des femmes ainsi qu'à un changement profond des relations entre parents et enfants, va de pair avec ces transformations rapides.

Il est probable que l'instabilité du noyau familial constitué par le couple a tendance à s'accroître, même si le "contrat temporaire et renouvelable" que devient l'union reste le plus fréquemment renouvelé jusqu'à la disparition de l'un des deux conjoints. C'est probablement sur la psychologie des enfants et leurs comportements d'insertion scolaire, puis professionnelle et sociale, que cette évolution a les répercussions les plus importantes, comme le suggère la note d'étape du groupe. Mais il n'est nullement certain que les effets négatifs (échecs scolaires, instabilité, etc.) l'emportent sur les effets positifs : la séparation des parents n'est elle pas dans bien des cas préférable pour les enfants à la prolongation contrainte de situations familiales très tendues ? En cette matière délicate, des études approfondies sont certainement nécessaires. Une politique d'aide fondée à la fois sur une meilleure formation des parents concernant les acquis des sciences de l'éducation, sur un encouragement de la demande d'aide psychologique des parents et des enfants, sur un accroissement et une

meilleure répartition géographique de l'offre de prise en charge est peut-être nécessaire : l'objectif étant de mettre tous les parents en mesure d'assurer à leurs enfants la plus grande stabilité matérielle et affective ; en éliminant progressivement, en ce domaine également, les écrans qui séparent trop souvent les professionnels des familles. Faudrait-il par ailleurs faciliter et accélérer les procédures d'adoption dans les cas d'abandon de fait des enfants ?

Par ailleurs, les transformations profondes de l'institution familiale devront probablement trouver peu à peu leur traduction dans le droit et dans les textes administratifs : une telle évolution est déjà amorcée, et devra sans doute se poursuivre dans des domaines aussi divers que le droit de la famille, la fiscalité ou la réglementation de la protection familiale.

6. CONSTRUIRE LA VILLE A LA CAMPAGNE ?

Plusieurs intervenants dans les travaux du groupe ont insisté sur la disparition quasi-totale, avec la "fin des paysans", du fossé qui isolait jadis les modes de vie urbains des modes de vie ruraux. Les équipements et les modes de consommation nés à la ville se sont maintenant diffusés sur tout le territoire. La réduction accélérée du nombre des agriculteurs qui ne dépasse plus à présent 7 % de la population active, le développement de l'équipement en automobiles, les télécommunications, les échanges à l'occasion des fins de semaines et des vacances, ont à peu près achevé le processus d'homogénéisation des modes de vie entre habitants des villes, des bourgs et des campagnes les plus reculées, en ce qui concerne d'abord les équipements domestiques et les modes de consommation, mais aussi de plus en plus les formes de la vie sociale et familiale.

Ce processus s'est cependant accompli à la fin d'un long mouvement migratoire qui a complètement inversé, en moins d'un siècle, le rapport entre les effectifs de population rurale et urbaine. Le mouvement a-t-il changé de sens au cours des années 70 ? La réponse est peut-être affirmative. L'aspiration à la maison individuelle, la prolifération des zones pavillonnaires dans les communes périurbaines et l'arrivée de nouveaux habitants dans les anciens villages, expriment entre autres choses une demande d'espace pour la vie personnelle et les loisirs ; cette demande d'espace entretient sans doute des rapports étroits avec une demande de temps libre qui est un moteur puissant de la réduction du temps de travail. Des migrations alternantes déplacent à un rythme de plus en plus saccadé, pour le travail quotidien, les fins de semaine et les vacances, des masses de plus en plus considérables de population urbaine et périurbaine ; et ces migrations sont un autre signe de la demande croissante d'espace qui touche maintenant toutes les classes d'âges et toutes les catégories sociales.

Il est possible que sous la pression de cette demande la diffusion spatiale de l'habitat soit appelée à prendre de vastes proportions au fil des années 80 et 90. Les décisions privées et publiques en matière de localisation des emplois - question évoquée plus haut dans ce texte - joueront un rôle fondamental dans l'accélération ou au contraire le freinage de cette diffusion, et modèleront les formes qu'elle prendra. Le rythme de réduction de la durée du travail, et les changements de l'organisation du travail en général, interagiront également avec le rythme et les formes de la redistribution géographique de l'habitat. Une poursuite de la concentration des emplois dans les grandes villes prolongerait sans doute le mouvement des années 70 : la réduction du temps de travail alimenterait un nouvel accroissement des temps de transport entre les zones d'emploi et des lieux d'habitation de plus en plus éloignés. La décentralisation massive de petites unités reliées entre elles déclencherait au contraire un processus de rapprochement du domicile et du lieu de travail, extrême en cas d'extension de nouvelles formes de travail à domicile : dans ces deux cas, la réduction de la durée hebdomadaire et annuelle du travail libérerait un temps social considérable pour le développement d'activités domestiques, familiales ou associatives, dont le contenu serait lui-même étroitement lié à l'évolution des types d'habitat.

Il est clair que les technologies nouvelles de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications sont maintenant prêtes pour des transformations profondes de la répartition spatiale de l'emploi et de l'habitat, dont les comportements des groupes sociaux et les choix politiques seront les réels déterminants. La société française de demain sera t-elle une mégalopole, abstraite de l'espace, intégrée à une vaste communauté internationale, dont les rues, les avenues, les magasins, les bureaux et les établissements publics se confondront avec les résidences urbaines ou rurales, les locaux de télétravail, les routes, les lignes ferroviaires et aériennes, les réseaux de communication interactives et les banques de données ? Les citoyens de cette mégalopole partageront-ils leur temps entre un travail, des loisirs personnels, des activités familiales et associatives dont les frontières seront de plus en plus floues, qui les mettront alternativement en communication avec les habitants de leur village, de leur région ou de leur quartier et des interlocuteurs, humains ou électroniques, situés à plusieurs centaines ou plusieurs milliers de kilomètres ?

C'est un avenir que les technologies nouvelles peuvent préparer à l'horizon de l'an 2000. Pour revenir à un terme plus rapproché, on dira pour conclure ce texte que le débat sur les choix politiques et sociaux de localisation et de délocalisation de l'emploi et de l'habitat est sans doute un débat fondamental pour le 9ème Plan. Il a des ramifications dans de nombreux domaines, car les choix qui seront faits en cette matière sont inséparables de ceux qui concernent par exemple la politique urbaine et foncière, la politique de l'énergie, la politique des transports, la politique de développement des nouveaux réseaux de communication. La demande sociale à moyen et long terme semble aller dans le sens d'une diffusion spatiale plus poussée de l'emploi et de l'habitat. Lui

répondre et l'encourager soulève des problèmes très difficiles qui ont déjà commencé à se poser, en ce qui concerne notamment le devenir des grandes villes léguées par la phase de croissance et d'urbanisation des trente années qui ont suivi la seconde guerre mondiale : que pourraient devenir dans le contexte d'un éclatement géographique les centres des villes, appelés à remplir des fonctions nouvelles ou à redécouvrir des fonctions anciennes ? Comment, pour quelles fonctions et pour quelles populations faudrait-il réaménager les vastes zones qui inscrivent dans les tissus urbains récents le souvenir du troisième quart du XXème siècle ?

Des questions de cette ampleur ne peuvent évidemment trouver leurs réponses définitives à l'horizon d'un plan. Les voies qu'ouvrira ou fermera la période du 9ème Plan dans ce domaine ont pourtant une importance peut-être capitale pour la sortie de crise. Répondre favorablement aux demandes de diffusion spatiale serait peut-être un moyen d'obtenir à travers les activités de construction et d'aménagement les effets macroéconomiques de relance équilibrée qu'aucune autre action ne permet plus d'obtenir. La diffusion spatiale de l'emploi et de l'habitat permettrait peut-être l'épanouissement de nouvelles façons de travailler et de produire, d'habiter, de consommer, de vivre en famille et en société ; et l'émergence de ces nouveaux modes de vie est peut-être une condition fondamentale de l'avènement d'un nouveau mode de développement qui est la seule issue à la crise. Celui-ci pourrait-il s'appuyer à la fois sur un enracinement de collectivités de tailles relativement réduites, dispersées sur tout le territoire, et sur une déspatialisation poussée de la communication et des échanges économiques, sociaux et culturels ? Cette question mérite d'être débattue par les instances de préparation du 9ème Plan.

ANNEXE n° 4

RAPPORT DU GROUPE

"AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE
DES CHANGEMENTS DES MODES DE VIE"

Le déclenchement et l'approfondissement de la crise économique ont suscité jusqu'à présent dans l'Administration des études et des recherches appuyées ayant tout sur des données statistiques relatives au système productif. En regard, la connaissance des modes de vie des 19 millions de ménages français et des changements importants qu'ils ont probablement connus depuis une quinzaine d'années reste dispersée, fragmentaire et dépourvue de toute articulation avec une analyse de la crise du système productif, alors qu'il apparaît de plus en plus patent que les changements de la vie de travail doivent être saisis dans leurs interrelations avec les transformations des activités hors travail. Des questions sans doute fondamentales restent ainsi sans réponse nette : quels changements de modes de vie résultent du développement de la crise économique, en ce qui concerne par exemple les comportements de consommation et les activités hors marché des ménages ? Lesquels de ces changements ont commencé de s'amorcer avant l'ouverture de la crise, lesquels constituent par eux-mêmes un élément de la dynamique de crise, en ce qui concerne par exemple les attitudes, les comportements et les représentations relatifs au travail, aux activités de culture et de loisirs, à la vie familiale, à l'habitat ? Quels changements des modes de vie ont accompagné la réduction de la durée du travail amorcée à la fin des années 60, l'abaissement de l'âge de la retraite, l'accroissement considérable du chômage et le développement de nouvelles formes d'emploi depuis le milieu des années 70 ?

Il semble urgent, pour répondre progressivement à de telles questions, de donner un développement nouveau à l'infrastructure d'enquête statistiques suivies, aux études et aux recherches sur les modes de vie des ménages. C'est dans cette perspective qu'un petit groupe administratif de réflexion et de proposition a été créé dans le cadre des travaux de préparation du 9ème Plan. Il a réuni un petit nombre de représentants d'organismes administratifs ou paraadministratifs (1) qui réalisent des enquêtes statistiques, des études ou des recherches sur divers aspects de la vie quotidienne des ménages.

Compte tenu de l'ampleur du sujet en regard de la brièveté des délais impartis (deux mois environ), il ne pouvait être question de faire un travail très poussé. Le groupe s'est contenté de passer en revue les

(1) Liste en annexe.

travaux récents et actuels des organismes participants et d'engager un débat sur leurs projets d'avenir : l'objet étant d'identifier les principales lacunes et les besoins les plus urgents concernant la connaissance des modes de vie et de leur changement à travers la crise, tout en faisant apparaître les complémentarités, les échanges et les collaborations à développer entre organismes - concernant aussi bien les outils statistiques que les champs d'investigation et les méthodologies.

Le présent rapport dresse un bilan rapide de ces premiers travaux. Si une approche plutôt institutionnelle y a prévalu, c'est néanmoins une présentation analytique qui sera tentée, mettant l'accent sur certains domaines, certains instruments et certaines méthodes à privilégier pour faire progresser la connaissance des modes de vie des ménages sous l'ensemble de leurs dimensions. On doit souligner d'emblée certains manques évidents : les discussions du groupe ont été insuffisantes ou inexistantes, en particulier, sur des questions aussi importantes, dans la définition des modes de vie individuels et collectifs, que celles de l'emploi et des conditions de travail, du logement et du cadre de vie, des pratiques de transport et de communication, des pratiques culturelles et de loisirs. Ces lacunes reflètent l'impossibilité de réunir efficacement, dans d'aussi brefs délais, l'ensemble des institutions dont la participation aurait été nécessaire ou souhaitable ; n'ayant pas eu la place qu'il serait souhaitable de leur accorder, ces questions devront être reprises dans des travaux ultérieurs prolongeant les réflexions engagées dans le cadre de ce groupe.

1. QUELQUES POINTS A PRIVILEGIER POUR L'AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE

Le groupe ne s'est pas donné pour seule, ni même pour principale perspective l'élaboration d'une liste de thèmes sur lesquels il serait utile "d'améliorer la connaissance des modes de vie". Ainsi malgré la brièveté de ses travaux, il a entrepris, très partiellement néanmoins, de suggérer des axes de réflexion transversaux qui pourraient permettre d'organiser une avancée et une accumulation des connaissances sur les modes de vie ; l'une et l'autre reposeraient en particulier sur des articulations entre les différents champs d'investigation qui, trop négligés ces dernières années, devront être mieux et plus systématiquement couverts à l'avenir.

11. POUR UNE APPROCHE MULTI-DIMENSIONNELLE DES MODES DE VIE

Il semble nécessaire de développer des études de structure visant à mettre en relation les différentes dimensions d'analyse des modes de vie : conditions d'emploi et de travail, activités domestiques, vie et types familiaux, etc.

Pour cela, et sans que cette liste soit exclusive, il serait souhaitable d'introduire ou de développer systématiquement trois préoccupations dans le rassemblement de données statistiques et dans le lancement d'idées nouvelles :

- prendre en compte l'appartenance à un groupe social de l'individu ou du ménage, déterminant de toutes les dimensions du modes de vie et élément de la définition même du mode de vie. Les analyses par catégories sociales doivent d'ailleurs s'intéresser au fait que les changements de l'organisation de la production et des modes de vie peuvent entraîner des transformations des clivages entre groupes sociaux, impliquant des redéfinitions des critères de segmentation et des nomenclatures statistiques ;

- prendre en compte l'inscription spatiale des individus, des ménages et des groupes sociaux : travail et résidences en milieu urbain, péri-urbain, rural. Les résultats du dernier recensement mettent en évidence un retournement du mouvement séculaire de concentration urbaine de la population depuis le milieu des années 70 : ce fait appelle une attention toute particulière à porter au critère d'inscription spatiale pour la connaissance des changements de toutes les composantes des modes de vie. A cet effet, l'INSEE compte utiliser dans ses enquêtes à venir des caractérisations et des descriptions plus élaborées des communes de résidence. Une réanalyse en ce sens de l'enquête "Environnement de l'habitat" sera entreprise dans les années qui viennent. Dans la même perspective, l'enquête CREDOC sur "la consommation des ménages et leur inscription socio-spatiale" mettra en correspondance une typologie de communes avec les structures de budgets familiaux. Enfin, des analyses de localités, telles que celles engagées ces dernières années dans le cadre de l'ATP du CNRS "Observation du changement social constituent une autre approche très intéressante ;

- prendre en compte l'intervention des réalités subjectives (aspirations, systèmes de valeurs et représentations) dans leurs interactions avec les comportements individuels et collectifs. Cette préoccupation est restée très marginale dans la conception des enquêtes statistiques conduites par les institutions publiques et parapubliques. Elle doit être développée pour faire progresser la compréhension des mutations en cours à travers la crise, dans les comportements au travail aussi bien que dans la vie hors travail. L'enquête du CREDOC sur les aspirations et les conditions de vie, par exemple, développe cette préoccupation sur des champs variés. Un tel instrument, qui constitue d'ores et déjà une source très riche, pourrait être amélioré à travers une collaboration entre des organismes plus divers que les administrations qui le financent actuellement, et devenir ainsi susceptible d'utilisations plus nombreuses et variées.

Les enquêtes ou études qui ont été évoquées à titre d'exemple montrent que ces trois préoccupations peuvent donner lieu à la constitution de champs propres d'investigations. Elles devront en outre être simultanément présentes dans les études portant sur l'ensemble du mode de vie de telle ou telle catégorie de population (les agriculteurs étudiés par l'INRA, les retraités étudiés par la Fondation de gérontologie en collaboration avec l'INED par exemple). Il faut souligner pour finir que le groupe a plus particulièrement insisté sur l'importance des études s'attachant à cerner les interrelations complexes entre les

conditions d'emploi (contenu et conditions de travail, classification, type d'entreprise...) et les caractéristiques des individus qui y sont confrontés ou soumis (trajectoires familiales, géographiques, professionnelles...). L'enquête menée par A. DESROSIERES et M. GOLLAC dans la région d'Amiens, et l'analyse qu'elle a permise, s'inscrivent explicitement dans cette perspective ; la mise en oeuvre par le CNRS du programme interdisciplinaire de recherche sur le travail, l'emploi et les modes de vie (1) devrait apporter en ce domaine notamment une contribution de premier plan. Ce dernier exemple ouvre très directement sur l'approche thématique évoquée en introduction.

12. LA CONNAISSANCE DES RAPPORTS ENTRE TRAVAIL ET MODES DE VIE

Tant les enquêtes statistiques que les recherches ou les études ont eu tendance jusqu'à présent à aborder séparément les questions relatives à l'emploi et au travail, et celles touchant à la vie hors travail des ménages.

Il apparaît aujourd'hui d'autant plus urgent d'opérer un rapprochement, voire une interpénétration de ces deux champs de connaissance, que des redistributions complexes semblent s'opérer, à travers la crise, entre les productions de biens et de services qui passent par l'activité salariée et les échanges marchands, et celles réalisées d'autre part par les seuls ménages (cf. à ce sujet la contribution présentée au groupe par M. GASPARD au nom du Service des Affaires Sociales du Plan).

Le CREDOC a esquissé une réflexion méthodologique sur ce thème. Pour mémoire, on peut également mentionner le programme engagé par le CREDOC sur "la consommation et l'inscription sociale des ménages", l'enquête menée par A. DESROSIERES et M. GOLLAC, et enfin le PIRTEM du CNRS.

Les collectes de données statistiques, et les études sur des données existantes permettant d'éclairer ce genre de question, doivent certainement être développées, avec notamment les préoccupations suivantes :

- améliorer la connaissance quantitative de l'organisation des temps de la vie quotidienne, de ses structures à un moment donné et de son évolution temporelle. La réduction du temps de travail dans la semaine, dans l'année et dans les cycles de vie modifie les places respectives du travail salarié et des autres activités de la vie quotidienne, en influant sur les volumes et la répartition dans le temps des vacances et des autres plages du temps libre. Le dispositif d'enquêtes sur les emplois du temps est aujourd'hui dramatiquement insuffisant car il ne permet pas même une analyse précise de ce qui s'est produit dans ce domaine depuis une quinzaine d'années ;

- améliorer la connaissance des liens entre la nature et la structure des activités hors travail des ménages et d'autre part la formation, la qualification, les conditions d'emploi et de travail de leurs membres - compte tenu des autres caractéristiques individuelles des ménages ;

(1) "PIRTEM".

- améliorer la connaissance des rapports entre conditions d'emploi et de travail et vie familiale. Le CERC et l'INED ont récemment mené sur cette question une enquête commune intitulée "Vie professionnelle et vie familiale". D'autres travaux sont à développer dans la même perspective, bien que les débats du groupe n'aient pas permis de les préciser davantage ;

- améliorer la connaissance des impacts du développement des nouvelles technologies (électronique, informatique et télécommunications en particulier) sur le travail, la vie hors travail et leurs interrelations. Le groupe n'a pas abordé cette question, sauf très ponctuellement ; elle doit néanmoins être mentionnée compte tenu de son importance pour la compréhension des évolutions présentes et à venir des modes de vie : les nouvelles technologies ouvrent la voie de formes nouvelles de l'organisation spatiale et temporelle du travail et de la vie hors travail.

13. LA CONNAISSANCE DES EVOLUTIONS DE LA VIE DOMESTIQUE

Jusqu'à ces dernières années les activités non marchandes des ménages ont été rejetées hors du champ de l'analyse et de la théorie économiques. Les comptes nationaux élaborés depuis une trentaine d'années ont institutionnalisé cette coupure : ils enregistrent principalement, à quelques exceptions près, les activités de production, de consommation et d'échange donnant lieu à circulation monétaire. Un tel point de vue pouvait se justifier tant que la tendance de long terme était au passage dans la sphère monétaire et marchande, sous des formes modernisées, d'activités non marchandes traditionnelles. Mais des signes convergents donnent à penser que ce mouvement séculaire se serait arrêté et qu'une économie domestique nouvelle se développerait aujourd'hui, en liaison notamment avec la réduction des temps de travail, le développement de l'habitat en maisons individuelles, les évolutions technologiques : une redéfinition des coupures entre production et consommation, travail non marchand et loisirs, est peut être en cours à travers la crise. Ces propositions, encore en forme d'hypothèses, mériteraient d'être vérifiées par des travaux approfondis. Mais le système statistique dans son état actuel ne permet pas de prendre la mesure exacte de ces phénomènes, et ceci rend évidemment difficile le débat sur cette question (cf. annexe 1).

C'est pour cette raison que les activités domestiques sont apparues dans les débats du groupe comme un point d'application prioritaire de l'amélioration de la connaissance des modes de vie. Cette préoccupation a été mise en avant par plusieurs intervenants, en particulier les représentants de l'INSEE et du CERC. La collecte de données statistiques et la réalisation d'études sur cette question doivent être développées, notamment dans les perspectives suivantes :

- améliorer la connaissance et la mesure des productions non marchandes de biens et de services par les ménages. Un essai d'évaluation monétaire a été effectué par A. FOUQUET et A. CHADEAU à l'INSEE sur la base de sources statistiques diverses - notamment de l'enquête "emploi du temps" de 1974 : il démontre l'importance de l'économie domestique non marchande à un instant donné. Des travaux d'orientation diverses mais toujours assis sur des données statistiques adéquates devraient permettre d'élaborer une connaissance qui fait aujourd'hui cruellement défaut : celle de l'évolution dans le temps des volumes et des structures des productions de l'économie domestique : tels sont notamment les objectifs des enquêtes "emploi du temps" et "production domestique" que l'INSEE compte réaliser dans les années qui viennent ;

- améliorer la connaissance des complémentarités, des substitutions et plus généralement des interactions entre d'une part l'achat de biens et de services sur le marché, d'autre part l'autofourniture de biens et de services produits par les ménages en utilisant les biens d'équipement et le temps libre à leur disposition (voir les enquêtes "emploi du temps", "dépenses de loisirs" et "biens durables" que l'INSEE réalisera). Par ailleurs, face à la multiplication des produits offerts et à la difficulté de préciser leurs rapports qualité/prix, les ménages s'informent, réclament ou s'organisent ; d'autant plus que le temps consacré aux achats et à la consommation marchande concurrence les activités de loisirs et d'autoproduction. Bien que s'accroissant avec l'approfondissement de la crise, les changements qui affectent les comportements, les attitudes et les aspirations liés à la consommation restent très mal connus. Ils constitueront l'un des axes d'investigation privilégiés à la mission d'études et de coordination du Secrétariat d'Etat à la Consommation.

14. LA CONNAISSANCE DES MODELES DE LA VIE FAMILIALE

Une transformation très rapide (à l'échelle du temps historique) des modèles de la vie familiale est engagée en France depuis le milieu ou la fin des années 60 : son ampleur est signalée par l'évolution des indicateurs démographiques (fécondité, nuptialité et divortialité), et les conclusions de travaux plus sociologiques, ethnographiques et historiques la confirment. Il est très important de dégager une bonne connaissance et une meilleure compréhension de cette mutation, de sa dynamique propre et de ses interconnexions avec les changements en cours concernant les autres dimensions des modes de vie. L'INSEE et l'INED ont déjà entrepris sur ce sujet des travaux qui font autorité. Il faut développer et diversifier la collecte de données, les études et les recherches dans plusieurs directions ; par exemple :

- la connaissance des ménages "a-typiques" et de la dynamique de leur développement. Sur cette question, figure au programme des travaux de l'INED, l'enquête sur "le mode de constitution et les conditions de vie des familles a-typiques" ;

- le partage des rôles entre hommes et femmes (travail à l'extérieur, activités domestiques) et son évolution. Il existe sur cette question peu de travaux statistiques pour lesquels, ici encore, les enquêtes "emploi du temps" semblent être des instruments particulièrement adéquats ; pour mémoire, rappelons l'enquête INED-CERC "vie professionnelle et vie familiale" ;

- les échanges, les solidarités et l'ensemble des relations entre générations de la même famille. Des travaux sociologiques sur cette question ont été développés par exemple sur l'éducation mais peu sur les autres formes d'échanges, qu'ils concernent les familles d'une même lignée (modalités de transmission du patrimoine notamment) ou les générations et individus vivant dans un même foyer. L'ensemble d'enquêtes interdisciplinaires que le CNRS compte développer sur "les formes familiales en France" devrait traiter plus particulièrement des questions relatives aux lignées à partir d'une recherche de démographie historique réalisée sur la base d'un échantillon des descendants de 8 000 français nés en 1804 et dont le patronyme débute par la syllabe TRA. Avec les enquêtes portant respectivement sur le "cycle de vie" et "les structures sociales de fratries", l'INSEE et l'INED aborderont les rapports entre individus appartenant à un même foyer.

Le développement de la cohabitation, qui de plus en plus perd le caractère provisoire que suggère sa qualification, et l'augmentation sensible du nombre de divorces, révèlent de profonds changements dans la constitution des familles, allant dans le sens d'une individualisation croissante des modes de vie. Les enquêtes que l'INED réalise sur "la formation des couples", ou compte mener dans une perspective longitudinale sur "la constitution des familles", devraient éclairer ces évolutions. De même l'enquête de l'INSEE déjà citée sur "le cycle de vie".

15. LA CONNAISSANCE DES TRANSFERTS SOCIAUX ET LES MODES DE VIE DES BENEFICIAIRES

En ce domaine le groupe a été bien conscient du recoupement de ses propres réflexions avec des travaux en cours par ailleurs ; faute de temps, il n'a pu les étudier avec toute la précision requise ; mais il a été d'autant plus incité à adopter cette attitude que le thème des transferts sociaux apparaissait comme quelque peu décalé par rapport à ses préoccupations centrales.

Malgré leur importance financière considérable, les transferts sociaux sont particulièrement mal connus ; l'information statistique les concernant est dispersée et utilisée avant tout à des fins de gestion à court terme. Mobiliser cette information est une préoccupation de deux organismes participants du groupe : le SESI du ministère des Affaires Sociales pour ce qui concerne l'ensemble du système de sécurité sociale, la CNAF pour ce qui concerne l'information sur les familles bénéficiaires de prestations familiales (cf. annexes 8 et 9).

Parmi les thèmes où les lacunes sont particulièrement manifestes, on citera notamment :

- l'amélioration de la connaissance des retraites et des modes de vie des retraités. La multiplicité des régimes et l'absence de coordination de l'information entre eux interdit de connaître la distribution des revenus individuels des retraités, et même seulement de dénombrer ceux-ci. D'autre part, la situation réelle des retraités ne dépend pas seulement du niveau de leur retraite mais aussi de leurs autres ressources (patrimoniales notamment), de leurs conditions de logement et de leur environnement social, de leur capacité à "autoproduire" des biens et des services, bref de tout leur mode de vie ;

- l'amélioration de la connaissance des dépenses de santé et de leurs déterminants. Il ne s'agit pas seulement d'approfondir la compréhension des dynamiques institutionnelles du système d'offre, hôpitaux et médecine libérale, mais aussi de mieux connaître en structure et en évolution la demande et les déterminants de celle-ci : état de santé de la population, perceptions individuelles et collectives de l'état de maladie, influences des conditions de vie sur la morbidité ; le CNRS développera un ensemble de recherches sur ces questions ;

- l'amélioration de la connaissance des prestations familiales, de l'action sociale et des populations bénéficiaires. Les lacunes de la connaissance de l'impact des prestations familiales sur les revenus des familles bénéficiaires sont de même nature que celles concernant les retraites et les retraités. La CNAF a en projet la construction d'un échantillon de familles allocataires qui seront suivies dans le temps (cf. annexe 9). La constitution de telles bases de données, et leur exploitation dans des perspectives et par des intervenants multiples, sont certainement à encourager.

Pour mémoire, on citera également l'amélioration de la connaissance des revenus et des modes de vie des chômeurs ainsi que des effets redistributifs des transferts sociaux.

2. METHODES ET INSTRUMENTS DE CONNAISSANCE

Les recommandations auxquelles le groupe est parvenu à l'issue de ses travaux sont de quatre ordres :

- assurer le développement d'enquêtes statistiques lourdes, reposant sur des échantillons représentatifs de la population française ;
- favoriser la circulation des outils méthodologiques conçus pour l'étude des modes de vie ;
- intensifier les échanges et les collaborations entre organismes ;
- décentraliser la production d'informations et l'accès aux données statistiques et aux résultats d'études.

a) Le groupe tient à souligner que la réalisation d'enquêtes statistiques nationales et répétées périodiquement conditionne le développement de la connaissance sur les modes de vie. Plus largement, on peut dire que ce type d'enquêtes constitue les investissements de base des sciences sociales. Certes, la disparition de telle ou telle catégorie d'enquêtes ou leur répétition selon une périodicité trop éloignée, ne produirait pas d'effets immédiatement sensibles mais à terme rendraient extrêmement difficile sinon impossible l'appréhension des transformations structurelles qui s'inscrivent nécessairement dans la durée. Sans observation systématique, il ne saurait y avoir d'accumulation des connaissances. A cet égard, il faut souligner l'importance de certaines enquêtes transversales qui rassemblent une information de base susceptible d'apporter des réponses à des questions variées et d'intéresser des intervenants multiples : les enquêtes "emploi du temps" en fournissent un bon exemple ; leur réalisation régulière est indispensable si l'on veut répondre à nombre de questions qui ont été abordées dans la première partie de ce rapport.

b) Le groupe suggère que soient portés à la connaissance de toutes les équipes intéressées certains outils méthodologiques particulièrement adaptés aux investigations sur les modes de vie, ainsi que les logiciels informatiques conçus pour les mettre en oeuvre. On citera par exemple le traitement des questions ouvertes dans les enquêtes, problème sur lequel le CREDOC a fait un effort d'investissements méthodologique, et qui rejoint une préoccupation plus large exprimée dans le groupe : l'analyse du langage utilisé par les différents groupes sociaux pour répondre aux questions qui leur sont posées lors de la réalisation d'enquêtes. Dans un autre ordre d'idée, on peut citer des outils statistiques efficaces pour l'analyse structurelle de données d'enquêtes, par exemple les techniques d'analyse factorielle, ou encore les techniques d'analyse de variance, qui permettent de structurer de grands ensembles de données individuelles : une diffusion et des échanges plus intenses concernant ces méthodes et les outils informatiques correspondants accélérerait le perfectionnement des unes et des autres. Enfin les techniques de modélisation reposant sur l'analyse statistique de séries temporelles, dont l'utilisation est restée cantonnée jusqu'ici aux domaines des macroéconomistes et des démographes, sont susceptibles à terme d'intéresser aussi les sociologues et les chercheurs travaillant sur tel ou tel aspect de l'évolution des modes de vie.

c) Le groupe souhaite que ses travaux ouvrent la voie à une intensification des échanges et des collaborations entre les organismes d'enquêtes, d'études et de recherche. Afin tout à la fois de cumuler les moyens disponibles et de favoriser la mise en cohérence des programmes, il est ainsi concevable que des enquêtes "lourdes" soient élaborées et réalisées conjointement par plusieurs organismes (avec éventuellement un "chef de file") d'appartenances diverses (information statistique, recherche, universités, administrations...).

Mais ces collaborations ne sauraient se limiter au seul plan institutionnel. Malgré les difficultés du genre, le groupe appelle à un développement de travaux rassemblant statisticiens et chercheurs sur des objectifs communs. Ces collaborations pourraient en particulier être l'occasion d'intensifier l'exploitation des enquêtes "lourdes" déjà existantes. Même si ce chiffre doit manifestement être interprété avec prudence, il importe de noter que le rapport entre coûts de production des enquêtes et coûts d'exploitation est de l'ordre de dix à un. Mais l'essentiel n'est sans doute pas affaire de moyens. En effet, l'amélioration de la connaissance des modes de vie passe aussi par l'élaboration de modèles d'interprétation des données qui soient cumulables et réutilisables. Un tel cheminement suppose une mobilisation de savoirs qui ne relèvent pas que de la statistique. Ce type de collaboration entre chercheurs et statisticiens offrirait le cadre pour la réalisation d'études de structures évoquées au début de la première partie de ce texte. Il s'agirait de mettre en relation d'une manière synchronique les diverses composantes des modes de vie permettant d'identifier finement des groupes sociaux, de suivre leur transformation au cours du temps, et plus précisément de comprendre leurs stratégies sociales et leurs comportements différenciés.

Ne faut-il pas, dans cette perspective, favoriser l'association des chercheurs à la conception des enquêtes lourdes, afin, ensuite, d'en enrichir l'exploitation ? Un cheminement raisonnable passe peut-être par l'accumulation progressive d'expériences limitées. Celles-ci pourraient, plus précisément, consister à développer des investigations originales sur des sous-échantillons d'enquêtes représentatives : le niveau local pourrait de ce point de vue se révéler particulièrement adéquat. Il n'est cependant pas interdit d'envisager des démarches plus ambitieuses cherchant à concilier une collecte et une exploitation locales de données statistiques représentatives avec une harmonisation nationale des normes de l'information de base qui permettrait simultanément de mener des études nationales et comparatives.

A titre d'exemple, on citera les "activités domestiques" qui, dans les années à venir seront abordées simultanément par des équipes du CNRS dans le cadre du PIRTEM et par la division "Conditions de vie" de l'INSEE en vue de la réalisation en 1987 de l'enquête "Production domestique"... Le terme éloigné de celle-ci pourrait offrir l'occasion d'une collaboration financière et scientifique entre "chercheurs" et "statisticiens" passant par exemple par l'élaboration et le test communs de modalités de questionnement.

c) Ces derniers exemples rappellent, s'il en était besoin, la nécessité de rendre accessible à un niveau décentralisé l'ensemble du capital de données statistiques, de méthodes, d'études et de recherches sur les modes de vie. De ce point de vue, la constitution de bases de données nationales qui pourraient être bien sûr consultées localement, serait d'un intérêt évident. Mais outre l'accès à l'information, la production de connaissances doit également se décentraliser grâce à la

stimulation d'études locales et à l'intensification des échanges entre équipes régionales. Celles-ci passent par l'implication des partenaires locaux intéressés par ce type de projets. Le groupe n'a pu, faute de temps, pousser suffisamment ses réflexions en ce sens : il lui apparaît néanmoins nécessaire que ces attentes exprimées en d'autres lieux (1) ne soient pas déçues.

L'énoncé de ces quelques principes généraux laissera probablement sur leur faim les lecteurs de ce texte ainsi que les participants du groupe "Amélioration de la connaissance des modes de vie" qui se sont réunis pour rassembler les matériaux de son élaboration. Des contacts plus approfondis, la collaboration d'organismes plus nombreux, sont nécessaires pour avancer dans la voie de propositions plus concrètes. La mise sur pied d'une structure permanente d'échanges et de coordination apparaît au groupe comme un prolongement logique de son travail préliminaire. En tout état de cause, les propositions auxquelles il est parvenu seront présentées au Conseil National de la statistique et au groupe long terme "Changements des modes de vie" réuni auprès du Commissariat Général du Plan.

(1) A ce propos, le groupe se permet de renvoyer le lecteur au rapport de la Commission "Développement décentralisé et équilibre du territoire" pour la seconde phase de préparation du IXème Plan.

Participants permanents ou occasionnels du groupe
"Amélioration de la Connaissance des Modes de Vie"

(mai à juillet 1983)

INSEE

A. DESROSIERES, Y. LEMEL, C. SEIBEL, C. THELOT (Département Population-
Ménages)

A. CHARRAUD, A. FOUQUET

CERC

Ph. MADINIER

CREDOC

A. BABEAU, Y. HOUZEL

INED

G. CALOT, H. LERIDON

Ministère des Affaires Sociales

J.P. BEHMOIRAS, J.L. FAURE, B. MOREL (SESI)

L. BRAMS (MIRE)

CNAF

B. GUIBERT, F. LAGARDE

CNRS

Y. DUROUX, D. LINHART

ATP "Observation du changement social "

J. LAUTMAN

INRA

C. GRIGNON

Mission d'études et de coordination du Secrétariat d'Etat à la
Consommation

E. TRAYNARD

Rapporteur général du Groupe long terme "Changements des Modes de Vie"
du Plan

G. ROUSTANG

Commissariat Général du Plan

R. FRAISSE, M. GASPARD, E. VERDIER

L'AMELIORATION DES STATISTIQUES ET DES ETUDES SUR LES MODES DE VIE :
AU-DELA DE LA CONNAISSANCE SOCIOLOGIQUE, UN ELARGISSEMENT DE LA
COMPTABILITE ECONOMIQUE ? (1)

Il faudrait idéalement s'appuyer sur une analyse globale de la dynamique économique, sociale et culturelle de la crise pour définir les besoins de statistiques et d'études sur les changements des modes de vie. Une telle ambition est aujourd'hui irréaliste. C'est néanmoins d'un point de vue méthodologique que l'on partira ici pour formuler quelques remarques relatives aux enquêtes sur les modes de vie projetées par l'INSEE.

Connaissance des modes de vie et comptabilité nationale

Les enjeux d'une réflexion sur les instruments de connaissance des modes de vie, dans la période actuelle, sont peut-être bien plus importants qu'il n'y paraît. Le point de comparaison qui vient à l'esprit nous ramène 50 ans en arrière : au temps où prit corps la réflexion sur les instruments de connaissance des activités et des circuits économiques d'où sortirent, au cours des années 1930, les concepts de la théorie keynésienne et les premières tentatives de mesures du produit national ; puis, au début de l'après-guerre, les systèmes articulés de comptes nationaux.

Les enquêtes sur les "conditions de vie" des ménages sont fondées sur des concepts cohérents avec ceux de la comptabilité nationale, qui rejettent dans la sphère du non-économique (ou du "social") tous les aspects de la vie des ménages qui n'ont pas d'implication monétaire et marchande recensée et comptabilisée. La base en est la double coupe production-travail marchand/consommations marchandes/activités non marchandes.

(1) Contribution du service des affaires sociales du Commissariat Général du Plan aux travaux du groupe "Connaissance des modes de vie".

Le premier volet renvoie aux enquêtes sur l'emploi, les salaires et les revenus ; le second, aux enquêtes sur les dépenses de consommation et d'équipement, de loisirs et de vacances, de logement ; le troisième, à des activités individuelles, familiales et sociales qui n'ont à peu près été étudiées par l'INSEE, dans les 20 dernières années, qu'à travers deux enquêtes "emplois du temps" non comparables entre elles. Il est donc clair que l'appareil d'enquêtes laisse hors du champ de la connaissance statistique à peu près toutes les activités extérieures à la sphère des échanges monétaires et marchands officiels : ceci à un instant donné, et encore davantage en évolution dans le temps.

La crise met en cause la coupure entre connaissance "économique" et "sociologique" des modes de vie.

Les réflexions menées collectivement par le groupe "changements des modes de vie" du Plan conduisent à penser que c'est l'ensemble de ce schéma conceptuel qui doit être remis en cause, schéma dans lequel se juxtaposent la connaissance "économique" des échanges marchands des ménages une connaissance "sociologique" de leurs activités invisibles pour la comptabilité nationale - cette dernière se nourrissant de la première, mais ne se souciant aucunement de la seconde. En effet, les tendances des changements des modes de vie, dans leurs aspects marchands et non marchands, ne peuvent s'analyser comme de simples conséquences de l'ouverture de la crise du "système productif". La crise ne peut se réduire à une crise économique. Elle est aussi une crise sociale et culturelle dont les signes ont commencé à se développer au milieu ou à la fin des années 60, avant le premier choc pétrolier (1973), avant même l'ouverture de la crise du système monétaire international (1971). C'est d'une période comprise entre 1965 et 1972 que date l'apparition visible des tendances nouvelles du changement social, caractéristiques de la dernière décennie, qui continueront vraisemblablement pour le plus grand nombre d'entre elles de se développer au cours des années 80. On citera, pêle-mêle : le changement des attitudes et des attentes vis-à-vis du travail, la mise en question des modèles d'autorité traditionnels, du taylorisme et du fordisme, l'investissement croissant de la culture et des activités du temps libre, la réduction de la durée du travail, la montée du chômage ; la croissance rapide de l'activité féminine, la baisse de la natalité, l'éclatement des normes de la vie familiale et des modèles de partage des rôles (baisse des mariages, croissance des divorces, généralisation progressive de la cohabitation juvénile...) ; le renouveau de l'intérêt pour les cultures régionales et locales, la demande croissante de logement en maisons individuelles, l'amorce de la transmutation en exode urbain d'exode rural. Toutes ces tendances, en rupture profonde par rapport à la période 1945-1970, sont apparues de façon visible avant l'ouverture de la crise économique.

La crise doit être comprise comme un ensemble d'interactions complexes entre variables économiques, sociales et culturelles, et non comme une juxtaposition de crises indépendantes les unes des autres. Par exemple,

L'ouverture de la crise économique a plus ou moins infléchi certaines tendances antérieures du changement social : c'est le cas de la montée du chômage qu'elle a accélérée, de la réduction du temps de travail des salariés à plein temps qu'elle a ralentie, ce n'est pas le cas de la croissance de l'activité féminine qui s'est imperturbablement poursuivie... Mais simultanément, le développement de la crise économique (croissance faible, investissement atone, chômage, inflation, etc.) se nourrit de tendances sociales et culturelles qui s'étaient enclenchées avant elle - par exemple dans le domaine des comportements et des attitudes vis-à-vis du travail, probablement aussi dans ceux de la consommation et des activités hors marchés, etc.

Nécessité d'une refonte de la base conceptuelle des enquêtes ?

Une élaboration poussée de telles analyses de la crise n'est pas seulement rendue difficile par le fait que tout ce qui concerne les activités non marchandes des ménages (mais aussi les valeurs, les attitudes, les aspirations) est en dehors du système des enquêtes statistiques nationales, d'où l'impossibilité d'en suivre les évolutions de façon relativement objective. Un problème plus fondamental est le suivant : il est fort possible qu'à travers les cheminements qui nous feront passer (progressivement, insensiblement ou brutalement ?) de la crise à l'après-crise, les coupures sociales entre production et consommation, travail salarié, travail non marchand et loisirs, activité, inactivité et chômage, soient complètement remises en cause ; ceci devant bien évidemment conduire économistes, sociologues, statisticiens et comptables à revoir fondamentalement leurs schémas conceptuels et les systèmes d'enregistrement statistique qui leur sont liés. Les technologies de l'électronique et des télécommunications vont à l'encontre d'une évolution séculaire en rendant à nouveau possible le rapprochement spatial, voire la fusion, du lieu d'habitat et du lieu de travail. Elles donnent naissance à de nouveaux biens d'équipements qui pourront être utilisés à la fois pour le travail marchand ou non, la vie sociale et la communication, l'autoproduction et l'autoconsommation simultanées d'un nombre croissant de services. La réduction du temps social de travail salarié, sous toutes ses formes (durée hebdomadaire et congés, allongement des temps de formation, baisse de l'âge de la retraite, arrêts temporaires volontaires, chômage, etc.), libère des plages de temps où peuvent se développer de nouvelles activités de consommation, de production ou de création, dont le caractère "productif" ou non devra s'apprécier à partir de critères différents des normes en vigueur dans la théorie économique et la comptabilité nationale que nous connaissons.

C'est peut-être, d'autre part, dans la croissance de la production de services de toutes sortes que se trouve la voie de la sortie de crise, bien plus que dans une relance des productions de biens industriels qui apparaît de plus en plus problématique pour les pays développés : services produits par des entreprises et échangés sur des marchés analogues à ceux que nous connaissons ou sur des marchés de types différents, services collectifs dont le mode de production et de dis-

tribution se transformera sans doute lui aussi, services autoproduits et autoconsommés individuellement par les ménages, ou échangés entre eux sur des marchés plus ou moins formels. Pour mesurer toutes ces transformations, les suivre dans le temps et les comprendre, une refonte des concepts sur lesquels se fondent l'analyse économique et le système d'enquêtes sur les ménages est probablement nécessaire : il semble urgent, en particulier, de développer les instruments de mesure de la production et de la consommation des services en tous genres, dont la comptabilité nationale actuelle ne recense que la partie émergée de l'iceberg - sans que l'on soit assuré, au contraire de l'iceberg, de la constance dans le temps du rapport entre volume émergé et volume immergé.

La production invisible augmente-t-elle plus vite que la production visible ?

Dans un article dont la traduction a été récemment publiée (1) l'économiste américain E.L. Feige systématise l'"hypothèse du revenu invisible". Selon cette hypothèse, la crise s'accompagnerait d'un développement de l'économie invisible plus rapide que celle de l'économie visible (enregistrée par la comptabilité nationale), alors que les années de croissance avaient vu une évolution inverse liée au passage dans la sphère monétaire et marchande d'un grand nombre d'activités situées antérieurement dans la sphère de la famille et de la petite collectivité. L'économie invisible comporte deux segments : un segment monétaire et marchand caché aux yeux de l'Etat - et des statisticiens - par la volonté de ses acteurs ; un segment non monétaire où les biens et services produits sont soit autoconsommés, soit échangés sans circulation monétaire. L'un et l'autre se développeraient cumulativement à travers la crise sous les effets conjugués de facteurs divers, notamment l'alourdissement de la fiscalité et des charges sociales, le refus de réglementations contraignantes et la perte d'autorité de l'Etat, la réduction du temps de travail au long de la vie des individus, etc.

Ces évolutions biaiserait complètement notre perception de la dynamique économique réelle : si l'économie invisible croît plus vite que l'économie enregistrée par les comptes officiels, ceux-ci peuvent amener une sous-estimation de la croissance de la production et des revenus réels (monétaires ou non), une sous-estimation de la croissance de la productivité, une sur-estimation du chômage et de l'inflation.

C'est avec méfiance qu'il faut accueillir ces hypothèses quand elles sont présentées comme des affirmations : elles peuvent conduire, à l'extrême, à nier la réalité de la crise, qui ne serait qu'une crise... des instruments de mesure de l'économie, inadaptés à l'évolution nouvelle des techniques et de l'organisation sociale de la production. Certains soutiennent d'ailleurs l'hypothèse inverse de celle défendue

(1) *Le malaise de la macro-économie et l'économie invisible. Consommation, 4ème trimestre 1982.*

par Feige, celle selon laquelle le rapport entre économie visible et invisible n'a pas évolué différemment avant et après l'ouverture de la crise : ce seraient les observateurs et non la réalité qui changeraient, les économistes ayant appris depuis une dizaine d'années à fabriquer leurs meubles ou à réparer leur plomberie, ce que faisaient depuis fort longtemps les ouvriers, les ruraux ou d'autres groupes sociaux majoritaires. Le problème est qu'il semble actuellement impossible de prendre position par rapport à l'hypothèse du revenu invisible autrement que sur des bases largement subjectives ou idéologiques : si les tentatives d'évaluation démontrent toutes l'importance considérable de l'économie invisible à un instant donné, les essais de mesure directe ou indirecte de son évolution dans le temps paraissent trop ponctuels, fragiles et criticables pour pouvoir donner des réponses convaincantes.

Améliorer la connaissance statistique de l'économie invisible et de son évolution.

La question posée semble beaucoup trop fondamentale, à la fois pour la compréhension de la crise et l'élaboration des politiques économiques et sociales, pour que l'on puisse se contenter de la balayer d'un revers de main. Il est donc urgent d'enrichir la connaissance des activités des ménages extérieures à leurs échanges marchands, en évolution autant qu'en structure. On doit noter à ce propos qu'il est probablement faux de soutenir - ce qui justifie la rareté des enquêtes sur la question - que les activités non marchandes des ménages, celles que l'on peut tenter de quantifier à partir des enquêtes "emplois du temps" par exemple, n'évoluent que selon des tendances structurelles "lourdes" et n'ont pas de composante conjoncturelle. On sait que la durée hebdomadaire du travail, l'évolution du chômage, les départs en retraite, etc., sont liés au rythme de la conjoncture économique ; il n'y a aucune raison pour que les activités des ménages autres que leurs achats de biens durables et leurs dépenses alimentaires ne soient pas, comme toutes les autres, sujettes à des variations saisonnières et à des fluctuations de court terme. Certes, il est plus urgent actuellement d'élaborer une connaissance des tendances de moyen terme des activités et des productions "invisibles" des ménages que de s'interroger sur leurs fluctuations conjoncturelles ; mais les travaux statistiques, dans leur état actuel, ne permettent même pas de dégager cette connaissance des tendances "structurelles".

Deux directions complémentaires se présentent pour progresser : mobiliser l'information statistique existante dans la mesure où elle a été sous-utilisée ; aménager les enquêtes statistiques existantes, ou en créer de nouvelles.

Mobiliser l'information existante.

Les fichiers des enquêtes contiennent une information élémentaire très riche qui pourrait dans certains cas être mieux utilisée à travers des exploitations plus nombreuses ou mieux orientées en fonction des questions posées. D'autre part la confrontation de sources statistiques différentes peut permettre d'éclairer un certain nombre de questions

importantes et mal connues. Un exemple : on sait que le logement joue un rôle important dans l'économie "invisible", la question étant de savoir si les productions et les consommations "cachées" qui lui sont liées ont évolué différemment avec l'ouverture de la crise. La confrontation sur une longue période des informations contenues dans les recensements sur la variations des stocks de logement, en quantité et en qualité, avec les informations sur les flux de construction de logement, de consommation de matériaux de construction, etc., issues d'autres sources, ne permettent-elle pas d'obtenir des réponses au moins partielles ?

Il s'agit là d'une part de définir des programmes d'études, des problématiques et des méthodologies adaptées, en second lieu de dégager des moyens pour réaliser de telles études dans le cadre des activités propres à l'INSEE, enfin d'établir une communication permanente et une collaboration entre les équipes extérieures de chercheurs ou de réalisateurs d'études et les divisions compétentes de l'INSEE.

Améliorer le dispositif d'enquêtes.

A la lumière des réflexions proposées ci-dessus, le programme d'enquêtes prévu par l'INSEE pour la période 1984-88 paraît insuffisant d'un double point de vue. Tout d'abord les résultats statistiques concernant les activités hors marché des ménages risquent de rester trop ponctuels pour permettre une comparaison dans le temps avec des données antérieures, afin d'analyser les tendances à l'oeuvre sur la période du 9ème Plan - à l'exception peut-être de l'enquête emploi du temps qui devrait permettre une comparaison 74-84 pour la préparation du 10ème Plan, à condition que sa méthodologie permette cette comparaison. D'autre part la conception de ces enquêtes reste fondée sur une coupure entre la mesure des activités d'échanges marchands des ménages, qui continuent à se tailler la part du lion (dans un contexte de pénurie, il est vrai) ; et l'enregistrement des activités hors marché, largement disjoint de celui des activités marchandes, et qui continue à représenter le "parent pauvre" auquel sont alloués les moyens résiduels.

Sans entrer ici dans le détail de propositions plus concrètes, on peut dire que deux orientations complémentaires semblent nécessaires et urgentes si l'on veut améliorer la situation. Renforcer les moyens consacrés à la conception et à la mise en oeuvre rapide d'enquêtes s'intéressant aux activités hors marché des ménages, concernant notamment la production et la consommation de services - au besoin, en déplaçant s'il le faut des moyens consacrés à d'autres tâches moins prioritaires ; serait-il possible, par exemple, de concevoir une enquête "emploi du temps" plus légère que celle prévue

actuellement, mais dont la répétition annuelle permettrait à la fois de suivre les principales évolutions temporelles et d'accumuler progressivement un matériau pour des études structurelles plus détaillées ? D'autre part, il faudrait s'orienter vers une intégration progressive dans les enquêtes "ménages" de l'analyse des activités marchandes et non marchandes : ne serait-il pas possible par exemple d'articuler dans une même enquête des questionnaires relatifs aux dépenses de consommation et aux achats de biens durables, au mode d'utilisation de ces biens durables et aux autoconsommation de services qui leur sont liées, aux activités de loisirs et aux productions domestiques ? Cette intégration semble nécessaire pour dégager une connaissance des liaisons entre échanges marchands et activités non marchandes des ménages.

ANNEXE N° 5

Eléments bibliographiques

La diversité des thèmes abordés dans ce rapport interdit évidemment toute recherche d'exhaustivité. Sont référencés dans cette annexe, un certain nombre d'ouvrages, articles et documents utilisés (à des degrés divers) pour l'animation des séances de travail du groupe "Changements des modes de vie" et (ou) la rédaction du rapport. La plupart sont cités dans le corps du texte, à propos des questions dont ils traitent et que le lecteur intéressé souhaitera approfondir.

OUVRAGES

- W. ACKERMANN, R. DULONG, H.P. JEUDY Imaginaires de l'insécurité -
Librairie des Méridiens, 1983
- M. AGLIETTA Régulation et crises du capitalisme -
Calmann-Levy, 1977
- ADRET (Collectif) Travailler deux heures par jour - Seuil, 1977
- Ch. ANDRE, R. DELORME L'Etat et l'économie : un essai d'explication
de l'évolution des dépenses publiques en France,
1870-1980 - Seuil, 1983
- H. ARENDT La crise de la culture - Idées NRF, 1972
- G. AZNAR Tous à mi-temps ou le scénario bleu - Seuil,
1980
- Y. BAREL La marginalité sociale - PUF, 1982
- Y. BAROU, J. RIGAUDIAT Les 35 heures et l'emploi - La Documentation
Française, 1983
- P. BOURDIEU La distinction. Critique sociale du jugement -
Edition de Minuit, 1979
- R. BOYER, J. MISTRAL Accumulation, inflation, crises - PUF, 1978
- JJ CARRE, P. DUBOIS,
E. MALINVAUD La croissance française - Seuil, 1972

- B. CORIAT L'atelier et le chronomètre -
Christian Bourgois, 1979
- J. COMMAILLE Familles sans justice ? Le droit et la
justice face aux transformations de la
famille - Le Centurion, 1982
- J. FOURASTIE Les trente glorieuses - Fayard, 1979
- X. GAULLIER L'avenir à reculons - Ed. Ouvrière, Economie
et Humanisme, 1982
- X. GIZARD (ouvrage col- Les mains-d'oeuvre de l'après-crise -
lectif coordonné par ..) ADEP, 1983
- A. GORZ Adieux au prolétariat - Galilée, 1980
- M. JOLLIVET La fin de la France paysanne (1914 à nos jours)
Contribution à l'Histoire de la France Rurale,
Tome 4. Seuil, 1976
- J. LESOURNE Les mille sentiers de l'avenir - Seghers, 1981
- A. LION, P. MACLOUF L'insécurité sociale - Economie et Humanisme, 1982
- M. MAURICE, F. SELIER, Politique d'éducation et organisation indus-
J.J. SILVESTRE trielle en France et en Allemagne - PUF, 1982
- H. MENDRAS (ouvrage col- La sagesse et le désordre - Gallimard, 1980
lectif sous la direction
de ...)
- Observation du changement Recherches collectives du CNRS coordonnées
social par J. LAUTMAN et L. RATIER-COUTROT -
Cahiers publiés aux Editions du CNRS
- J.D. REYNAUD Français, qui êtes-vous ? - La Documentation
Y. GRAFMEYER (ouvrage Française, 1981
collectif sous la
direction de ...)
- P. ROSANVALLON La crise de l'Etat-Providence - Seuil, 1982
- G. ROUSTANG Le travail autrement - Dunod, 1982
- J.M. ROUX, G. BAUER La rurbanisation ou la ville éparpillée -
Seuil, 1976

- V. SCARDIGLI La consommation, culture du quotidien - PUF, 1983
- B. SCHWARTZ L'insertion sociale et professionnelle des jeunes - La Documentation Française, sept.1981
- R. SUE Vers une société du temps libre ? - PUF, 1982
- Cl. THELOT Tel père, tel fils ? - Dunod, 1982

ARTICLES, RAPPORTS

- M.A. BARRERE-MAURISSON Les incidences de la crise économique sur le couple et la famille - Dialogue n° 77,1982
- J. BOUDOUL, J.P. FAUR Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation ? - Economie et Statistiques, novembre 1982
- C. BIDOU Banlieues et citoyenneté : les nouvelles fonctions résidentielles de l'espace périurbain - Annales de la recherche urbaine, juillet 1982
- G. CALOT Les perspectives démographiques françaises - Futuribles, juin 1983
- M.E. CHASSAGNE Pour une politique du développement rural. Rapport d'un groupe de travail du Groupe de Recherche pour l'Education Permanente, juillet 1982
- CNRS La jeunesse en questions. Rapport au Ministère de la Jeunesse et des Sports et au Ministère de l'Urbanisme et du Logement (mission de la Recherche) - Documentation Française, 1982
- Commissariat Général du Plan - L'impératif culturel (rapport du groupe long terme "Culture" du 9ème Plan)
- Le développement social, éducatif et culturel (rapport de la Commission n° 7 du 9ème Plan)
- Commission du Bilan La vie collective et les politiques sociales (Tome III des annexes) - Documentation Française, 1981

- Conseil Economique
et Social L'amélioration des conditions de vie en
milieu rural et la protection de la nature -
juin 1983
- A. DESROSIERES,
M. GOLLAC Trajectoires ouvrières, systèmes d'emplois
et comportements sociaux - Economie et
Statistiques, septembre 1982
- DINH QUANG CHI,
J.C. LABAT Le bilan démographique de 1982 - Economie
et Statistiques, avril 1983
- R. EKSL, G. METAYER Modernisme technique et conservatisme social.
La France malade de ses communications -
Futuribles, avril 1983
- M. FORSÉ Les Français redécouvrent les vertus du micro-
social. Observations et diagnostics économi-
ques, 1982
- A. FOUQUET, A. CHADEAU Peut-on mesurer le travail domestique ? -
Economie et Statistiques, septembre 1981
- M. GLAUDE, M. MOUTARDIER L'évolution des niveaux de vie de 1966 à 1979 -
Economie et Statistiques, mars 1982
- C. GRIGNON, J.C. PASSERON Sociologie de la culture et des cultures
populaires - Séminaire de l'EHESS,
Documentation du GIDES n° 4 (LERSCO - CNRS,
Nantes)
- Groupe de travail du
Sommet de Versailles Rapport "Technologie, croissance, emploi" -
de juin 1982 Documentation Française, 1983
- Ph. L'HARDY, A. TROGNON Le mythe du nouveau consommateur -
Economie et Statistiques, juillet 1980
- H. MENDRAS Plaidoyer pour une politique de développement
rural - Observations et diagnostics économi-
ques, juin 1983
- H. MENDRAS, M. FORSÉ Vers un renouveau du troc et de l'économie
domestique ? - Observations et diagnostics
économiques, octobre 1982

- Ministère de la Culture Pratiques culturelles des Français.
1974. 1981. - Direction du Développement
Culturel
- A. NICOLON Genèse et développement de l'automobile :
pour une critique du fatalisme technologique -
Esprit, août-septembre 1983
- B. OLMSTED Un nouveau style de travail : le partage des
emplois - Revue internationale du travail,
mai-juin 1979
- J. ROBIN Technologies informationnelles et crise mon-
diale : les experts sont tombés sur la tête -
CESTA, juin 1983
- D. STOCLET Les transferts entre marchand et domestique :
travail des femmes, loisirs des hommes -
Observations et diagnostics économiques,
février 1983
- N. TABARD, M.F. VALETAS,
P. CLAPIER, H. KLEINMANN Fécondité et conditions de vie - CREDOC,
décembre 1982
- M. VILLAC Les structures familiales se transforment
profondément - Economie et Statistiques,
février 1983
- N° SPECIAUX DE REVUES*
- AUTREMENT Sauve qui peut, la crise ?
N° 40, mai 1982
- ESPRIT Enseigner quand même - novembre-décembre 1982